



COMMUNE D'ECUBLENS/VD



**Rapport de gestion
de la Municipalité
au Conseil communal**

2017

Légendes des photos de la page de garde

- Requalification de l'avenue du Tir-Fédéral (RC82)
- Fête de la musique avec « Emile et Images », 24 juin 2017
- Fresque humaine lors de la remise du label « Commune en santé », 26 août 2017
- Nouvelle structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de la Coquerellaz

Table des matières 2017

Partie communale

- Préambule 1
- Municipalité 2 - 9

Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal 10
- Préavis 11 - 16
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2017 17 - 18
- Votations fédérales et cantonales 19
- Election complémentaire à la Municipalité 20

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipale 21 - 23
 - Archives communales 23 - 26
 - EPFL et UNIL – Prix de la Commune d’Ecublens 27
 - Naturalisations 28 - 29
- Service des finances 30
 - Comptes annuels 31 - 33
 - Abonnements AG-Flexi 34
 - Abonnements CGN 35
- Service des ressources humaines 36 - 45

Sécurité publique – Population – Systèmes d’information (Michel Farine)

- Police – Activités communales 46
- Service du contrôle des habitants 47
 - Contrôle des habitants et bureau des étrangers 47 - 48
 - Autorisations de stationnement 48
 - Registre des inhumations 48
 - Registre des chiens 49
 - Registre civique 49 - 50
 - Taxes de séjour 50 - 51
 - Statistiques population 51 - 58
- Informatique et télécommunications 59 - 62

Urbanisme – Mobilité (Didier Lannaz)

- Service de l’urbanisme, de la mobilité et des constructions 63 - 64
 - Police des constructions 64 - 65
 - Urbanisme communal et mobilité 66 - 69

Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement 70 - 71
 - Aides communales et subventions 71 - 73
 - Aînés 73 - 74
 - Prévention 74
 - Logement 74 - 76
 - Travail – Chômage et autres tâches 76 - 77
 - Accueil de jour des enfants 77 - 79
 - Accueil familial de jour 79 - 81
- Service administratif des affaires scolaires 82
 - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) 83 - 84
 - Local pic-nic 84
 - Réfectoires scolaires 84 - 86
 - Devoirs surveillés 86 - 87
 - Transports scolaires 87
 - Bus scolaire 87
 - Pédibus 87 - 88
 - Patrouilleurs scolaires 88

Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique (Stéphane Masson et Jean Cavalli)

- Service des travaux 89 - 92
 - Travaux d’entretien courants section voirie et espaces verts 92 - 95
 - Environnement – Déchets 96 - 100
 - Forêts 101 - 102
 - Promotion économique 102

Bâtiments – Epuration – Développement durable (Danièle Petoud)

• Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable	103 - 106
o Bâtiments (projets et développement)	106 - 107
o Bâtiments (maintenance et transformations)	107 - 110
o Développement durable	110 - 114
o Epuration des eaux	115 - 118
o Administration des salles et manifestations	118 - 120

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)

• Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises	121 - 128
o Secteur jeunesse d'Ecublens	128 - 132
o Bibliothèque communale	132 - 137

Conclusions	137
-------------	-----

Organismes intercommunaux et relations extérieures

• Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	
• Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois	138
• Lausanne Région	138 - 145
• Inspection intercommunale des chantiers (IIC)	145 - 151
• Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge	152 - 153
• Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	
• Police Ouest lausannois	153 - 157
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne	158 - 168
• Organisation régionale de la protection civile (ORPC)	169 - 174
• Service intercommunal des taxis (SIT)	175 - 176
• Urbanisme – Mobilité	
• Commission COH	177 - 179
• Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)	179 - 187
• Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)	187 - 188
• Transports publics de la région lausannoise SA (tl)	188 - 189
• Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	
• Fondation « Les Baumettes »	189 - 190
• Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)	190 - 193
• Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL)	193 - 197
• Conseil d'établissement	198
• Rapport de la Direction des écoles	198 - 207
• Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes »	208 - 210
• Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)	210 - 212
• Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	
• Valorsa SA	212 - 214
• EPFL Innovation Park	215
• Bâtiments – Epuration – Développement durable	
• Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge	216 - 217
• Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)	217 - 221
• Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	
• Commission intercommunale de la taxe de séjour	221 - 223
• Ecublens Animation	223 - 224
• Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)	224 - 225
• Galerie du Pressoir	225 - 226
• Ludothèque « Le Dé Blanc »	226 - 229
• Théâtre Kléber-Méleau	229 - 230
• Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois	230 - 231
• Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois	231 - 233
• Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers	233 - 235
• Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée)	235 - 237
• Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine)	237 - 238

Préambule

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

L'année 2017 a démontré que la reprise mondiale est bien installée. Les perspectives sont rassurantes et elles confirment une poursuite de la croissance entamée en 2016. Cette croissance est relativement bien répartie. Elle concerne notamment aussi bien les Etats-Unis que la zone euro. Cependant, le plus grand dynamisme ne vient pas des pays de l'OCDE, où elle devrait avoisiner les 2 %, mais bien des pays émergents et de la Chine. La croissance devrait se poursuivre l'an prochain, toujours soutenue par des taux bas et l'amélioration de l'emploi, quand bien même de nombreux pays font encore face à un surendettement élevé, une démographie faiblissante (pays occidentaux) et des inégalités qui ne diminuent pas.

Comme l'ensemble de l'économie suisse, le Canton de Vaud est en passe de se remettre du choc de l'abandon du cours plancher de l'euro par rapport au franc en janvier 2015. La croissance vaudoise en 2017, bien qu'ayant subi un léger tassement, est en ligne avec celle de l'ensemble du pays : 0,8 % pour la première contre 1,0 % pour la seconde. Pour 2018, une croissance de 2,4 % est attendue, grâce notamment à l'amélioration de la conjoncture mondiale et à un franc plus faible.

Pour la Ville d'Ecublens, l'année 2017 a été celle de la mise en chantier du futur collège Croset-Parc. Cet important investissement, nécessaire au maintien de nos bonnes conditions d'enseignement, sera livré pour la rentrée scolaire 2019. En 2017, nous avons eu également le plaisir de recevoir le label « Commune en santé », ainsi que de finaliser la construction et de mettre en service l'APEMS de la Coquerellaz. Suite à la démission de M. le Conseiller municipal Stéphane Masson, l'arrivée, au 1^{er} novembre, de M. Jean Cavalli au sein de la Municipalité a aussi marqué l'année sous revue.

Pour l'exercice 2017, les comptes présentent un excédent de revenus de Fr. 2'916'472.-, soit une nette amélioration du résultat par rapport à la perte de Fr. 706'600.- inscrite au budget avant prélèvement dans la réserve générale. Ce bon résultat est réjouissant. Néanmoins, il est à noter que les revenus intègrent une redevance unique de Fr. 1'190'000.- en relation avec le plan de quartier Croset-Parc. Il est également important de rappeler la stagnation des recettes fiscales des personnes physiques et morales. Globalement, la situation financière d'Ecublens demeure parfaitement saine et équilibrée. Elle présente un ratio fonds propres - fonds étrangers toujours très favorable (76 % - 24 %), qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.



J'exprime mes vifs remerciements aux employés et employées des services communaux pour leur fidélité et la parfaite qualité du travail accompli durant l'année écoulée. Merci également à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2017.

J'adresse enfin des remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers communaux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

Christian Maeder,
Syndic

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆



De gauche à droite : Michel Farine, Danièle Petoud, Christian Maeder (Syndic), Pascale Manzini, Didier Lannaz, Sylvie Pittet Blanchette, Jean Cavalli

Municipalité

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Michel Farine
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	Michel Farine	Stéphane Masson
Urbanisme – Mobilité	Didier Lannaz	Danièle Petoud
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	Stéphane Masson	Christian Maeder
Bâtiments – Epuration – Développement durable	Danièle Petoud	Didier Lannaz
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini

Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2017

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Michel Farine
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	Michel Farine	Jean Cavalli
Urbanisme – Mobilité	Didier Lannaz	Danièle Petoud
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	Jean Cavalli	Christian Maeder
Bâtiments – Epuration – Développement durable	Danièle Petoud	Didier Lannaz
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini

Vice-présidence en 2017 : Pascale Manzini.

Séances ordinaires de Municipalité en 2017 : 42.

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2017 : 931.

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » – Président
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Commission Mère-Sorge – Commission plénière
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction (Président)
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité (Vice-Président)
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration (Vice-Président)
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- TvT Services SA – Conseil d'administration (Vice-Président)
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes
- Valorsa SA – Représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

Délégations de M. Jean Cavalli

Dès le 1^{er} novembre 2017

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation (Vice-Président)
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

Délégations de M. Michel Farine

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Comité directeur PolOuest – Président
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (CDPMV) – Membre du Comité directeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVIDIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF) et Président de la CCF (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de M. Didier Lannaz

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 1 – Hautes Ecoles/Avenue du Tir-Fédéral/Maladière – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 2 – Requalification de la gare CFF de Renens – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 4 – Plan directeur localisé – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 5 – Mobilité douce – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 6 – Etude d'aménagement routier, transports publics, transports individuels motorisés, transports non motorisés – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité regroupant chantiers 5 et 6 – Délégué municipal
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » (anciennement ARCOS) – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction, Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux délégués à l'instruction publique – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction (Vice-Présidente)
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » (Présidente)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Planning familial de Renens et environs – Commission de consultation
- Prestations extrascolaires (pédibus et réfectoires scolaires) – Déléguée municipale.

Délégations de M. Stéphane Masson

Jusqu'au 31 octobre 2017

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation (Vice-Président)
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

Délégations de Mme Danièle Petoud

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds et attribution au développement durable – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Bibliothèque communale – Déléguée municipale
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre de jeunes d'Ecublens – Plateforme jeunesse – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Intégration – Représentante communale auprès du Canton
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Groupe « Activités sportives »
- Lausanne Région – Groupe « Formation et emploi des jeunes » (Présidente)
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité et caissière.



Conseil communal

M. Aitor Ibarrola
Président
Jusqu'au 30 juin 2017

Mme Anuta Pichon
Présidente
Dès le 1^{er} juillet 2017

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Président
Aitor Ibarrola



1^{ère} Vice-Présidente

Anuta Pichon

2^e Vice-Président

Nicolas Morel

Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

Secrétaire suppléant

Charly Rothen

Scrutateurs

Christophe Cartier

Gérald Lagrive

Scrutateurs suppléants

Francine Bruni

Jean Rochat

Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017

Présidente
Anuta Pichon



1^{er} Vice-Président

Nicolas Morel

2^e Vice-Président

Michele Mossi

Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

Secrétaire suppléant

Charly Rothen

Scrutateurs

Inès Bortis Bagnoud

José Alvarez

Scrutateurs suppléants

Géraldine Binggeli

Gérald Lagrive

Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

♦ ♦ ♦ ♦

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 7 fois, soit les :

- 23 mars 2017
- 27 avril 2017
- 1^{er} juin 2017
- 23 juin 2017
- 5 octobre 2017
- 16 novembre 2017
- 8 décembre 2017.



♦ ♦ ♦ ♦

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

Séance du 23 mars 2017

N° 1 Réfection et réaménagement de la zone de sport et du chemin d'accès de la Coquerellaz – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'approuver la réfection et le réaménagement de la zone de sport et du chemin d'accès de la Coquerellaz ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 217'000.- (deux cent dix-sept mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.229 « Coquerellaz – Réfection zone sport – Crédit de construction ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

N° 2 Règlement sur le subventionnement des études musicales

Le Conseil communal décide :

- d'adopter le Règlement sur le subventionnement des études musicales.

Séance du 27 avril 2017

N° 3 Nouvelle construction scolaire – Collège Croset-Parc – Demande d'un crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'approuver la construction du nouveau collège Croset-Parc sur le site scolaire existant du Croset ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 33'700'000.- (trente-trois millions sept cent mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.215 « Croset-Parc – construction d'un collège ».

Elle sera financée par plusieurs emprunts non affectés, qui seront souscrits au fur et à mesure de l'avancement des travaux, afin de financer la part des dépenses d'investissement non couvertes par les marges d'autofinancement des exercices concernés.

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

Séance du 1^{er} juin 2017

N° 4 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 8 voies CFF/chemin de la Forêt

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 8, voies CFF/chemin de la Forêt ;
- d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 317'000.- TTC (trois cent dix-sept mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de Fr. 50'000.- HT (cinquante mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte n°460.5620.064 « Sorge, secteur 8, voies CFF/chemin de la Forêt », et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

N° 5 Demande de crédits complémentaires au budget communal de fonctionnement 2017

Le Conseil communal :

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2017 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 321'700.- (trois cent vingt et un mille sept cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 1'613'200.- (un million six cent treize mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- de réduire le prélèvement prévisible dans le fonds de réserve générale d'un montant de Fr. 1'291'500.- correspondant au résultat net des crédits complémentaires. Le prélèvement initialement prévu à hauteur de Fr. 1'998'100.- est ainsi ramené à Fr. 706'600.-. Le financement des charges nettes complémentaires est largement couvert par les revenus complémentaires ;
- prend acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2017 est dès lors arrêté comme suit :

Excédent de charges initialement prévu au budget 2017	Fr.	1'998'100.-
Charges complémentaires	Fr.	321'700.-
Revenus complémentaires	Fr.	<u>- 1'613'200.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr.	706'600.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr.	<u>- 706'600.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2017	Fr.	<u><u>-</u></u>

Séance du 23 juin 2017

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2016

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2016

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2016

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2016

Comptes du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2016

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2016

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2016 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2016 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2016 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2016 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2016 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2016 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2016.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 :

Présidente

Mme Anuta Pichon est élue.

1^{er} Vice-Président

M. Nicolas Morel est élu.

2^e Vice-Président

M. Michele Mossi est élu.

Séance du 5 octobre 2017

N° 6 Constitution à terme de droit de superficie distinct et permanent, d'hypothèque légale et de servitudes en faveur de l'association Afiro – Parcelle communale n° 2459 – Radiation à terme de droit de superficie en faveur de l'association Afiro – Parcelle communale n° 56

Le Conseil communal décide :

- d'approuver l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent grevant 2890 m² de la parcelle n° 2459, ainsi que la constitution d'une hypothèque légale et de servitudes, en faveur de l'association Afiro, en vue de la construction d'un bâtiment à vocation artisanale et administrative, ainsi que commerciale (tea-room et buanderie) et d'un parking souterrain ;
- d'approuver la radiation à terme de droit de superficie grevant la parcelle n° 56 en faveur de l'immeuble 449, propriété d'Afiro.

N° 7 Fondation du Théâtre Kléber-Méleau – Convention de subventionnement multipartite

Le Conseil communal décide :

- d'adopter la convention de subventionnement entre la Commune d'Ecublens et la Fondation du TKM telle que présentée dans le préavis.

N° 8 Arrêté d'imposition pour l'année 2018

Le Conseil communal décide :

- d'approuver l'arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour l'année 2018 tel que présenté par la Municipalité dans le préavis. Par rapport à l'arrêté précédent, les modifications sont les suivantes :
 - hausse du taux d'imposition de 2 points pour le porter à 64 ;
 - hausse du taux de l'impôt foncier de 0.25 %, soit passage de 0.95 % à 1.20 % ;
 - nouvelles conditions d'exonération de l'impôt sur les chiens conformes à la pratique actuelle.

Séance du 16 novembre 2017

N° 9 Financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le District de l'Ouest lausannois (préavis intercommunal)

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser la Municipalité à signer le contrat de subventionnement entre la Fondation Apollo et les communes du District de l'Ouest lausannois ;
- d'accepter l'implantation et l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le District de l'Ouest lausannois pour un montant global de Fr. 430'000.-, dont Fr. 36'379.22 de charges d'exploitation annuelles financées par la Commune d'Ecublens, comptabilisées au compte n° 740.3655.02 « Subvention Fondation Apollo » dès l'exercice 2018 ;
- d'accepter de financer les frais d'installation pour un montant global de Fr. 110'000.-, dont Fr. 6'204.10 à charge de la Commune d'Ecublens, comptabilisés au compte n° 740.3655.02 « Subvention Fondation Apollo » sur l'exercice 2018 ;
- de valider son financement sur la base d'une clé de répartition par habitant au 31 décembre 2016 pour les trois premières années. Dès la 4^e année, la répartition sera réactualisée chaque année selon le recensement cantonal officiel au 31 décembre de l'année précédente ;
- de financer ces montants par la trésorerie courante.

N° 10 Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Bussigny » à la STEP de l'ERM – Demande de crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude pour le développement du projet de modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Bussigny » à la STEP de l'ERM ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 49'000.- (quarante-neuf mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et d'épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.114 « Secteur Bussigny – déviation EU sur ERM – CE ».

Cette dépense sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, ce montant sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement. Son

financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

N° 11 Aménagement d'installations de stationnement vélos le long du m1 – Mesures PALM 2007 et 2012 – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide, après amendement des conclusions :

- d'accepter l'aménagement ~~d'installations~~ de deux installations de stationnement vélos le long du M1 ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de ~~Fr. 250'000.- (deux cent cinquante mille francs)~~ Fr. 145'000.- (cent quarante-cinq mille francs) pour sa leur réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Urbanisme » et la nature n° 5060 « Mobilier, matériel, équipements », plus précisément dans le compte n° 420.5060.306 « Bike & Ride – installation stationnements à vélos aux arrêts TP ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin de la mise en œuvre. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

N° 12 Adjonction d'un article 120bis au Règlement de police sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie

Le Conseil communal décide :

- d'introduire un nouvel article 120bis intitulé « Amendes d'ordre relatives à la propreté urbaine et à la qualité de vie » dans le Règlement communal de police dont la teneur est :

Les contraventions suivantes sont passibles d'une amende d'ordre au sens de la LAOC :

1. Sur le domaine public ou ses abords :

- a. uriner ou déféquer : Fr. 200.- ;
- b. cracher : Fr. 100.- ;
- c. ne pas ramasser les souillures d'un chien, à l'exception des zones forestières : Fr. 150.- ;
- d. déposer, répandre ou déverser des excréments humains ou animaux, de manière immédiate ou médiate : Fr. 150.- ;
- e. abandonner de façon non conforme ses déchets sur la voie publique : Fr. 150.- ;
- f. ne pas procéder à un tri sélectif d'objets alors que celui-ci est exigé : Fr. 150.- ;
- g. déposer ou jeter des déchets, notamment papier, débris, emballage ou autres objets en dehors des endroits prévus à cet effet : Fr. 150.- ;
- h. apposer des affiches en dehors des endroits prévus à cet effet : Fr. 150.- (directives communales réservées lors de votations ou d'élections).

2. Dans un cimetière ou un columbarium :

- a. circuler, stationner des véhicules automobiles sans autorisation : Fr. 60.- ;
- b. déposer ou planter des végétaux non-conformes au règlement : Fr. 100.- ;
- c. ne pas tenir les chiens en laisse courte : Fr. 70.-.

En plus des organes de police, les membres du personnel communal assermentés et formés conformément à la législation cantonale précitée, notamment les assistants de sécurité publique (ASP), sont compétents pour infliger les amendes d'ordre réprimant les infractions énoncées ci-dessus.

Séance du 8 décembre 2017

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2018

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2018

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2018

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2018

Budget du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2018

Budget communal – exercice 2018

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget de l'exercice 2018 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2018 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2018 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2018 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2018 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'accepter le budget communal 2018 tel que présenté par la Municipalité et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2016 à 2021.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2017 pour l'exercice 2016

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2016/2017 pour l'exercice 2016 a émis dans son rapport du 5 juin 2017

1) La Commission demande que l'ensemble des bâtiments et terrains communaux soient administrés de manière équitable, transparente et écrite, incluant tous les autres types d'aides/subventions (place de parc, location externe, entretien, etc.).

Réponse :

En préambule, la Municipalité tient à relever que les bâtiments et terrains communaux sont gérés de manière adéquate et équitable. Ceci étant, le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a rencontré, en compagnie du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, la Commission de gestion le 7 février 2018.

Tous les documents créés depuis le dépôt de ce vœu ont été présentés, soit :

- la liste des subsides aux sociétés extérieures sportives et culturelles ;
- la liste des subsides aux sociétés locales ;
- les nouvelles Directives de subventionnement pour les sociétés culturelles et sportives membres de l'Union des sociétés locales ;
- la liste des sociétés ayant un contrat de prêt à usage, un bail à loyer ou une convention avec la Commune ;
- les divers formulaires de demandes de location de salles.

Les services précités ont répondu à toutes les questions de la Commission de gestion, qui s'est montrée satisfaite des réponses données.

2) La Commission aimerait que la population soit informée régulièrement sur la manière de contacter la police de proximité.

Réponse :

Estimant qu'il n'est jamais inutile de rappeler les numéros à composer en cas d'urgence, la Municipalité fera paraître deux fois par an, dans le journal communal, une information à la population rappelant non seulement les numéros de la Police, mais également les autres numéros d'urgence, ainsi que le numéro de la centrale de la PoOuest, desservie en tout temps.

Par contre, la Municipalité a renoncé, à la demande de la PoOuest, à y faire figurer le numéro du poste de base d'Ecublens, celui-ci n'étant pas ouvert 24h/24, 7j/7, entraînant le risque qu'il ne soit pas répondu à des appels urgents. Néanmoins, durant les heures d'ouverture du poste de base d'Ecublens, la centrale y transfère tous les appels objet de sa compétence.

3) Suite à l'introduction du nouveau programme de gestion de l'énergie, la Commission de gestion aimerait recevoir une fois l'an, en septembre, les données énergétiques (eau, électricité et chaleur) de tous les bâtiments gérés par le Service des bâtiments.

Réponse :

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) remettra à la Commission de gestion, chaque année en mai, un rapport présentant les consommations énergétiques de l'année écoulée des bâtiments du patrimoine financier gérés par le service.

4) La Commission désire que la Municipalité assure le suivi des réponses obtenues des tl et en informe régulièrement la population ainsi que le Conseil communal.

Réponse :

Les lignes de transports publics traversant le territoire d'Ecublens sont desservies par les Transports publics lausannois (tl) et les Transports Morges-Bière-Cossonay (MBC). Il s'agit principalement des lignes tl 33 et m1, ainsi que des lignes MBC 701 et 705.

Pour répondre au vœu de la Commission de gestion, l'évolution de la fréquentation

de ces lignes apparaît dans le tableau ci-après, représentée par les colonnes. Un article dans le journal communal du mois de février a permis de renseigner la population sur l'augmentation des cadences de ces lignes de transports publics pour l'année 2018, notamment les lignes du m1 et 705. De plus, la ligne 701 est scindée en deux depuis décembre 2017, transitant désormais entre la gare de Morges et l'arrêt Bourdonnette à Lausanne, longeant Ecublens.

L'évolution des coûts des transports publics est corrélée à l'évolution des lignes et à leur fréquentation. Les informations concernant les coûts sont également représentées dans le tableau en bas de page, à l'aide des lignes, démontrant des coûts relativement stables depuis 2012.

5) La Commission désire qu'un projet de signalisation des locaux communaux par totem ou autres soit mis en place sur l'ensemble de la Commune pour permettre de situer les divers bâtiments communaux, école, bibliothèque, grande salle, etc.

La Commission désire que le/s panneau(x) électronique/s des bâtiments communaux soient exploités en permanence et deviennent fonctionnels.

Réponse :

La Municipalité a fait procéder à une analyse de l'ensemble des bâtiments communaux. Il en ressort que les bâtiments de Mon Repos, du Motty et des Esserts sont correctement signalés. Des lacunes ont, par contre, été relevées s'agissant du Centre socioculturel.

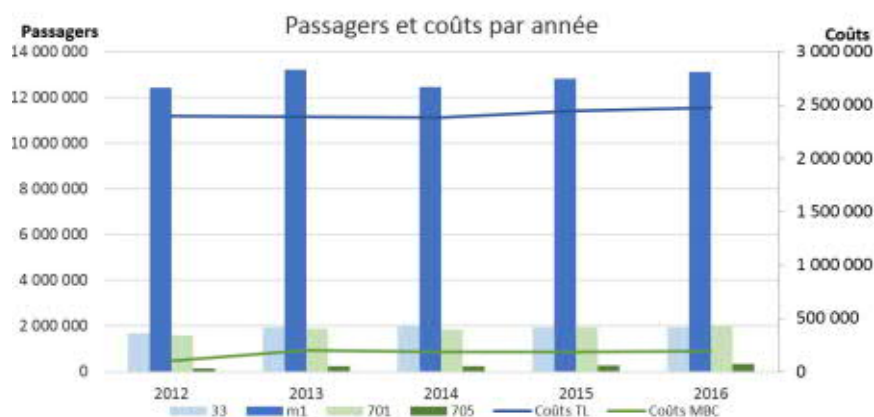
Partant, la Municipalité a fait installer un panneau de signalisation sur la route du Bois, à la hauteur de l'entrée du Centre commercial du Croset. Ce panneau complète la signalisation destinée aux piétons, installée au chemin du Stand et au chemin du Croset.

S'agissant de l'écran d'information présent au Centre socioculturel, la Municipalité relève qu'il est fonctionnel. Des annonces de manifestations peuvent y être affichées, sur demande auprès du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises. Néanmoins, il est prévu à terme d'améliorer le système en place afin d'en faciliter son usage et d'améliorer ses possibilités.

6) Que le site internet référence le lien permettant de suivre la pollution de l'air de notre Commune et que cette information soit publiée dans le journal communal, ainsi que régulièrement dans les communications municipales.

Réponse :

Comme communiqué à tous les Conseillers communaux par courriel le 7 juillet 2017, la Municipalité a fait ajouter, l'été passé, sur le site internet de la Commune, sous la rubrique « Santé », un lien permettant d'accéder au site du Service cantonal en charge de la mesure de la qualité de l'air dans la région : <http://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/sante/qualite-de-l-air>. S'agissant de données fluctuant constamment, la Municipalité a renoncé à les publier dans le journal Ecublens Infos et dans les communications municipales au Conseil communal, car elles ne seraient jamais exactes au moment de leur lecture.



Votations fédérales et cantonales

Résultats pour la **Commune d'Ecublens**

12 février 2017 – Votation cantonale



Loi du 10 mai 2016 **sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)**

Electeurs inscrits	5'468
Votants	2'533
Participation	46.32 %
Oui	1'479
Non	954
Résultat	acceptée

12 février 2017 – Votations fédérales



Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la **naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération**

Electeurs inscrits	5'468
Votants	2'533
Participation	46.32 %
Oui	1'735
Non	770
Résultat	accepté

Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds **pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération**

Electeurs inscrits	5'468
Votants	2'533
Participation	46.32 %
Oui	1'806
Non	646
Résultat	accepté

Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions **fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse** (Loi sur la **réforme de l'imposition des entreprises III**)

Electeurs inscrits	5'468
Votants	2'533
Participation	46.32 %
Oui	1'184
Non	1'222
Résultat	refusée

21 mai 2017 – Votation fédérale



La loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

Electeurs inscrits	5'454
Votants	2'154
Participation	39.49 %
Oui	1'546
Non	583
Résultat	acceptée

24 septembre 2017 – Votations fédérales



Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)

Electeurs inscrits	5'460
Votants	2'384
Participation	43.66 %
Oui	2'175
Non	171
Résultat	accepté

Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

Electeurs inscrits	5'460
Votants	2'384
Participation	43.66 %
Oui	1'206
Non	1'115
Résultat	refusé

Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

Electeurs inscrits	5'460
Votants	2'384
Participation	43.66 %
Oui	1'126
Non	1'197
Résultat	refusée



Election complémentaire à la Municipalité



Suite à la démission, au 31 octobre 2017, de M. Stéphane Masson, Conseiller municipal, M. Jean Cavalli a été élu tacitement pour le remplacer.

Il n'a pas été nécessaire d'organiser une élection. Le lundi 2 octobre 2017 à midi, dernier délai pour le dépôt des listes, le Greffe municipal n'a enregistré qu'une candidature pour la Municipalité.

M. Jean Cavalli, du parti PLR Les Libéraux-Radicaux + les indépendants de droite, a donc été élu tacitement pour remplacer M. Stéphane Masson, du même parti, qui a démissionné pour le 31 octobre 2017.

Jean Cavalli, avocat et docteur en droit, a rejoint le Conseil communal d'Ecublens en mai 2013. Auparavant, il a siégé au sein de la Municipalité de Saint-Sulpice durant 9 années et demi.

Il est entré en fonction au sein de la Municipalité d'Ecublens le 1^{er} novembre 2017.



Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

M. Christian Maeder
Syndic

M. Pascal Besson
Secrétaire municipal

M. Claude Salzmänn
Chef du Service des finances

Mme Françoise Matti
Cheffe du Service des ressources humaines

Greffe municipale

ORGANISATION DU SERVICE



© Cédric Bormand

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2017, de huit collaborateurs, un apprenti et un auxiliaire :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 Secrétaire municipale adjointe à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 employée de commerce à 70 %.
- 1 employée de commerce à 40 %.
- 1 huissier à 50 %.
- 1 archiviste à 30 % + 1 spécialiste en information documentaire à 10 % *.
- 1 apprenti employé de commerce.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).

* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly et Jouxens-Mézery, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches de ce service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions

municipales aux services de l'administration communale).

- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Secrétariat du Syndic.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux Conseillers communaux (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président/e, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la Commune et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion administrative des domaines.
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et séances de préparation aux auditions.
- Renseignements généraux à la population.
- Formation de l'apprenti(e).
- Gestion des archives communales.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion du vin communal.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.

- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance bimensuelle des Chefs de services de l'administration communale.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Election complémentaire à la Municipalité suite à la démission de M. Stéphane Masson (communication, préparation des dossiers pour les candidats, organisation de la séance photo officielle, lettres aux organismes externes pour informer des changements des délégués de la Municipalité, mise à jour de nombreux documents, listes et pages internet, etc.).
- Organisation de la « Journée suisse des archives » le 9 juin 2017, au Centre socio-culturel (voir chapitre « Archives communales »).
- Réorganisation des places de travail et création d'une réception indépendante pour les candidats à la naturalisation, afin de garantir la confidentialité et la protection des données personnelles.
- Poursuite de la mise en œuvre d'une gestion électronique des documents (GED).

DOMAINES

Les dossiers suivants ont été traités durant l'année :

- Acquisition de la parcelle 1634, chemin de la Colline 1 – Feue Renée Martin.
- Organisation du déplacement des activités de l'association Afiro de la parcelle n° 56 sur la parcelle n° 2459, notamment création d'un DDP et extinction du DDP précédent (cf. préavis n° 2017/06).
- Mise à jour des loyers perçus pour le stationnement de véhicules sur la parcelle n° 70, chemin du Bochet.

AUTORISATIONS GENERALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers (préavis 2016/17)

La Municipalité a fait usage de l'autorisation générale précitée, octroyée par le Conseil communal pour la législature 2016-2021, comme suit :

- Acquisition de la parcelle 1634, chemin de la Colline 1 – Feue Renée Martin – 17 mai 2017
Signature de l'acte de vente.

Autorisation générale de plaider (préavis 2016/18)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2016-2021 a été « utilisée » comme suit en 2017 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

- Construction de la nouvelle Auberge communale – Appel d'offres en procédure ouverte pour les prestations d'architecte
A l'issue de l'appel d'offres, l'un des bureaux d'architectes non retenu a fait recours contre la décision d'adjudication de la Municipalité pour ces prestations.

Après avoir reçu l'ensemble des pièces et des réponses à ses questions, le recourant a retiré son recours durant la procédure.

- Construction du Collège Croset-Parc – Appel d'offres de construction, en procédure ouverte, pour le marché des façades du bâtiment

L'une des entreprises non retenues lors de l'appel d'offres a fait recours contre la décision d'adjudication de la Municipalité pour l'exécution des travaux de façade du bâtiment.

Lors de l'audience devant le Tribunal, le recourant a retiré son recours contre la décision d'adjudication de la Municipalité.

- D. 2574 – Propriété de la PPE « Les Tourneols » 168/1721 à 1765 – Assainissement de l’enveloppe thermique des façades, chemin de la Chiésaz 1, 3 et 5, parcelle 1705
Recours déposé le 29 août 2016 par le propriétaire. Affaire en cours.
- D. 2506 – Propriété de MM. Jean-Pierre et Stéphane Ducret – Aménagement d’une place et d’un accès au hangar agricole ECA 1498, Sentier de Denges, parcelle 863
Recours déposé le 27 mars 2015 par un voisin. La CDAP a rejeté le recours le 12 décembre 2017.

VISITE PREFECTORALE

Le 13 décembre 2017, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l’Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l’administration communale. Elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s’est entretenue à tour de rôle avec la Présidente et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier, le Secrétaire municipal, puis avec les membres de la Municipalité.

Pascal Besson,
Secrétaire municipal



◆ ◆ ◆ ◆

¹https://kost-ceco.ch/cms/index.php?requirements_rm_fr

Archives communales

Ressources humaines

L’Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxteins-Mézery, avec un taux d’activité de 70 % de janvier à juin 2017, puis de 80 % dès juillet 2017. Le poste d’agente en information documentaire (AID), créé en 2015 et occupé par Mme Jade Monnier jusqu’ en juillet 2016, a quant à lui été repourvu en janvier 2017, avec l’engagement de Mme Aurélie Pieracci.

Les taux d’activités sont répartis ainsi :

Commune	Archiviste	AID	Total
Prilly	45 %	10 %	55 %
Ecublens			
Jusqu’au 30.06.2017	20 %	10 %	30 %
Dès le 01.07.2017	30 %	10 %	40 %
Jouxteins-Mézery	5 %		5 %
3 Communes			
Jusqu’au 30.06.2017	70 %	20 %	90 %
Dès le 01.07.2017	80 %	20 %	100 %

Gestion documentaire

Deux documents théoriques, élaborés par l’archiviste et les Archives d’Etat de Neuchâtel dans le cadre du projet de mise en place d’un système de gestion documentaire (GED) à Jouxteins-Mézery, définissent les exigences archivistiques minimales que les administrations devraient introduire dans leur cahier des charges au moment de choisir et de mettre en place un système de GED. Il s’agit là de recommandations, inspirées de celles définies au niveau national par le KOST/CECO¹.

Les Archives communales ont réussi à faire valider ces textes par les Archives cantonales vaudoises (ACV) et l’Association vaudoise des archivistes (AVA). Ils sont désormais publiés en ligne². Les ACV ont organisé

²https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fi-

une première présentation le 5 décembre 2017, principalement animée par l'archiviste, tandis que d'autres présentations sont envisagées auprès des secrétaires municipaux et des communes vaudoises.

Outre ces aspects théoriques désormais validés, la collaboration avec les Archives d'Etat de Neuchâtel a permis d'améliorer le système électronique de gestion documentaire mis en place à Ecublens et choisi à Jouxens-Mézery : la nouvelle version de ce logiciel, introduite en juillet 2017 à Jouxens-Mézery, respecte désormais les recommandations définies.

Le travail effectué pour Jouxens-Mézery devrait bénéficier à Ecublens : une discussion sera engagée en 2018 avec le fournisseur pour déterminer les conditions d'une mise à jour de la version actuellement utilisée à Ecublens vers la version de Jouxens-Mézery.

Bien que le système ELO n'ait pas été mis en place dans de nouveaux services en 2017, un travail de fond a donc été réalisé et devrait permettre de relancer le projet dès 2018. Dans l'intervalle, un groupe d'utilisateurs ELO a été créé à Ecublens. Il réunit des utilisateurs de tous les services (y compris ceux qui n'utilisent pas encore ELO) afin d'échanger sur leurs pratiques et d'améliorer leurs compétences. Enfin, l'engagement, début 2018, d'un responsable informatique devrait permettre de passer à une nouvelle étape de mise en place du logiciel ELO au sein de l'administration communale.

Evaluation – Elimination ou versement

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées (dossiers clos) durant une période allant généralement de 1 à 11 ans, qui correspond à la durée d'utilité des dossiers concernés. A échéance de cette durée d'utilité, les services doivent proposer leurs dossiers aux Archives dans un délai qui peut varier de 0 à 2-3 ans. Il s'agit alors d'évaluer l'importance des dossiers concernés et de

définir lesquels peuvent être éliminés et lesquels doivent être versés aux Archives pour une conservation sans limite de durée.

A fin 2017, les Archives communales ont repris contact avec les différents services de l'administration afin d'évaluer quels fonds pourraient être éliminés et lesquels devraient être versés aux Archives.

Description, inventaires

Grâce à l'engagement de Mme Pieracci, les Archives ont pu reprendre l'une de leurs tâches les plus importantes : la description de fonds conservés, mais non identifiés.

Une série documentaire provenant de l'ancien Service de police et relative aux routes a été décrite³, de même que certaines séries relatives à l'aménagement du territoire.

Conservation

Lorsque le logiciel de gestion des dossiers aura été implémenté dans l'ensemble des services de l'administration, il conviendra de développer une solution pour la conservation à long terme des dossiers sous format numérique. Dans l'intervalle, les principaux dossiers devant faire l'objet d'une conservation à long terme sont constitués à la fois sous format numérique (pour faciliter leur gestion au quotidien) et sous format papier.

Recherches

Les Archives communales ont été consultées à 78 reprises par les services de l'administration.

Six demandes de recherches ont été adressées aux Archives, dont une par un groupe d'étudiants de l'EPFL, qui sont venus aux Archives à deux reprises pour consulter les documents qui les intéressaient.

[chiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-1-V1.0.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-1-V1.0.pdf) et https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-2-V1.0.pdf

[min/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-1-V1.0.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-1-V1.0.pdf)

³ <https://inventaires.archivescommunales-vd.ch/index.php/routes-1955-2008>

Mise en valeur



Pour la première fois depuis leur création en octobre 2000, les Archives intercommunales de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery ont participé à la « Journée suisse des archives », organisée le 9 juin 2017,⁴ sur le thème « archives ∞ connecter »⁵.

A cette occasion, l'archiviste a choisi de montrer que les Archives intercommunales sont « connectées » à bien des égards :

- A l'interne de l'administration, parce que le rôle d'une archiviste communale n'est pas de rester confinée dans un local rempli de documents anciens, mais au contraire, de soutenir l'administration dans la gestion du « cycle de vie » des dossiers qu'elle traite et la recherche d'informations dont elle a besoin pour effectuer son travail.
- Avec des institutions d'archives de la région et de la Suisse entière, dans le cadre de collaborations, d'échanges, de projets communs, que ce soit pour la mise en ligne des inventaires (projet collaboratif d'archives communales vaudaises⁶), le développement de nouvelles solutions (ArchiClass⁷), voire, pour cette Journée des archives, de prêt d'exposition (Archives de la construction moderne ACM à l'EPFL, qui ont gracieusement prêté une partie d'une exposition montée en 2017).
- Sur le web, grâce à la plateforme des inventaires ; par l'organisation d'ateliers d'écriture sur Wikipédia avec des classes de 10VP de Prilly et Ecublens⁸; ou encore, grâce à des logiciels spéciaux, tels

que sMapShot, dédié à la géolocalisation de photographies anciennes.

- Enfin, l'archiviste a également cherché à montrer que les Archives sont connectées aux lieux dont elles abritent les archives, en offrant au public la possibilité de (re-)découvrir l'Ouest lausannois des années 1950-1960 :
 - à travers une exposition de photographies aériennes originales, prêtée par les Archives de la construction moderne (EPFL, ACM – fonds Perrochet & Pleinciel SA) ;
 - grâce au logiciel de géolocalisation « sMapShot », présenté par son auteur Timothée Produit, dans lequel des centaines de photographies du même fonds Perrochet avaient été numérisées pour l'occasion, permettant aux visiteurs de les visualiser sur le territoire actuel ou de les géo-localiser ;
 - par le biais d'une visite du dépôt des Archives communales d'Ecublens, et la présentation de documents relatifs au projet d'aéroport d'Ecublens et aux premiers projets de construction de l'EPFL.



Cette journée des archives du 9 juin 2017 à Ecublens a attiré entre 70 et 90 personnes, dont la classe de 10VP impliquée dans le projet Wikipédia. Par ailleurs, les Autorités municipales des trois communes ont pris

⁴ La Journée suisse des archives a lieu tous les 5 ans. Pour la première fois en 2017, l'AAS a décidé que cette journée suisse aurait lieu le 9 juin, date de la Journée internationale des Archives organisée par le Comité international des Archivistes (ICA).

⁵ En allemand: « Archive ∞ verbinden »

⁶ www.inventaires.archivescommunales-vd.ch

⁷ <https://archiclass.ch/>

⁸ Ecublens: 1 classe de 10VP a travaillé durant le mois de mai sur la notice Wikipédia d'Ecublens. Prilly: 3 classes de 10VP ont pris part à une journée spéciale « Archives & Wikipédia » le 8 juin 2017. Dans ce cadre, elles ont notamment effectué des modifications sur les notices Wikipédia de Prilly et Jouxens-Mézery.

part à la partie officielle, ainsi que la Préfète de l'Ouest lausannois⁹.

Un article a paru dans le journal 24 Heures en date du 5 juin 2017¹⁰ pour annoncer cet événement. L'archiviste a eu la chance d'être interviewée par l'une des rédactrices de la revue professionnelle suisse « arbido », mettant ainsi encore une fois en valeur le travail réalisé dans le cadre de cette journée¹¹.



Activités extérieures

L'archiviste a poursuivi son travail à la tête du groupe des utilisateurs romands d'AtoM, qui gère une plateforme de publication des inventaires d'archives communales (www.inventaires.archivescommunales.vd.ch) et qui anime un groupe d'échange et de partage de connaissances autour du logiciel de gestion d'inventaire « AtoM » (Access to Memory).

Cette plateforme a été présentée auprès des secrétaires municipaux à fin mai et début juin, dans le cadre de cours proposés aux membres de l'AVSM.

Un projet de renouveau de la ligne graphique de cette plateforme et du site d'accueil qui l'accompagne a été initié, en lien avec l'Association vaudoise des archivistes. Un nouveau site web est en cours de réalisation, qui présentera l'AVA et ses activités, parmi lesquelles figureront celles du « GT Description et Diffusion », nouvelle appellation du Groupe des utilisateurs romands

d'AtoM. Le design de la plateforme sera modifié dans le cadre de ce projet.

L'archiviste a participé aux rencontres du Groupe de travail « Archives communales » de l'Association des archivistes suisses (AAS) et activement contribué aux travaux de réflexion sur les systèmes de gestion électronique des documents (GED) et d'archivage électronique. Elle a notamment présenté à ses collègues les travaux réalisés dans ce domaine pour Jouxten-Mézery, en collaboration avec les Archives d'Etat de Neuchâtel.

Grâce à l'expérience acquise dans le domaine de la gestion documentaire, l'archiviste a été invitée à donner deux conférences, l'une organisée par l'entreprise Protocol SA pour ses clients, l'autre par le Centre électronique de gestion (CEG) basé à Neuchâtel, dans le cadre d'une semaine d'information à ses partenaires. Enfin, elle a présenté les nouvelles recommandations validées par les ACV et l'AVA aux archivistes communaux, sur invitation des Archives cantonales vaudoises.

Formation

Mme Friedmann a suivi un module de cours sur le « Management et la gestion de projets dans les services ABD », organisé par l'Université de Berne. Elle a également participé à la journée professionnelle 2017, sur le thème « Archive für alle ».

Mme Pieracci a suivi le « Cours d'introduction pour archivistes : connaissances élémentaires en archivistiques », organisé par l'Association des archivistes suisses à Berne.

Delphine Friedmann
Archiviste intercommunale

◆ ◆ ◆ ◆

⁹ Pour davantage de précisions: <https://www.pilly.ch/prilly-officiel/archives-communales/histoires-locales.html> ou <http://www.e-cu-blens.ch/services/administration/archives-communales/mise-en-valeur-de-l-histoire-locale>

¹⁰ <https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/Meme-dans-les-petites-communes-on-trouve-des-archives-passionnantes/story/20503710>

¹¹ <http://arbido.ch/fr/edition-article/2017/zusammenarbeit/sengager-pour-la-journ%C3%A9e-suisse-des-archives>

Ecole polytechnique fédérale de
Lausanne (EPFL) – Prix de la
Ville d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Ville d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **MM. Micael Henriques Lopes** et Antoine **Vauthey**, pour leur travail de Master en architecture intitulé : « Perspectives suisses de densification : de la LAT au bois ».

♦ ♦ ♦ ♦

**Université de Lausanne (UNIL) –
Prix de la Commune
d'Ecublens/VD**



La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Commune d'Ecublens à M. Jeremy Dyens, pour la meilleure moyenne en 2017 au Baccalauréat universitaire ès sciences en Economie politique

Ce prix, d'une valeur de Fr. 1'000.-, a été distribué le 13 décembre 2017, lors de la cérémonie officielle de remise des Bachelors.

♦ ♦ ♦ ♦

Naturalisations

Dossiers de naturalisation ouverts en 2017 à Ecublens
(un dossier peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille)

- Nombre de dossiers reçus en 2017 : 220 (96 dossiers en 2016, 86 dossiers en 2015)
- Nombre de dossiers traités en 2017 : 125 (96 dossiers en 2016, 86 dossiers en 2015)

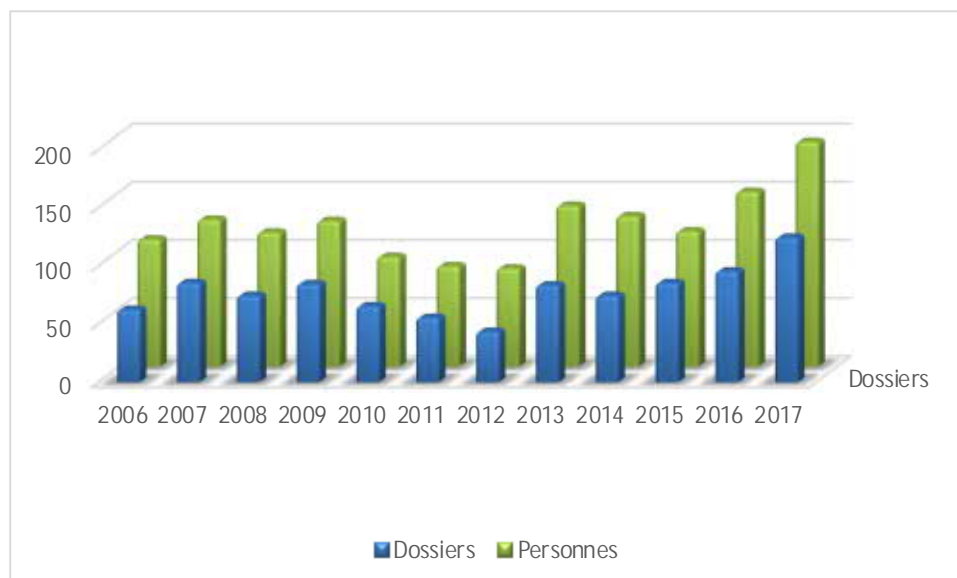
Le nombre de dossiers reçus a donc augmenté de 129,16 % par rapport à 2016, et le nombre de dossiers traités de 30.2 %.

- Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire
72 dossiers, comprenant en tout 135 personnes (53 dossiers en 2016).
Dossiers suspendus en 2017 (candidats ayant échoué à l'audition) : 3 dossiers, comprenant en tout 7 personnes (2 dossiers en 2016).
- Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^e génération
16 dossiers, comprenant en tout 15 personnes (9 dossiers en 2016, comprenant 10 personnes).
- Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse
39 dossiers, comprenant en tout 46 personnes (34 dossiers en 2016, comprenant 49 personnes).

Nationalité des personnes ayant déposé une demande de naturalisation (en [bleu](#), le « top 3 » des pays dont proviennent les candidats ayant déposé une demande) :

<u>Pays</u>	<u>Nombre de dossiers</u>	<u>Nombre de personnes</u>
• Algérie	2	2
• Allemagne	4	10
• Belgique	1	1
• Bélarus	1	1
• Bosnie	2	2
• Brésil	1	1
• Burkina Faso	1	2
• Cameroun	2	2
• Canada	1	1
• Chine	1	1
• Colombie	2	2
• Espagne	7	10
• France	9	14
• Ile Maurice	2	7

• Inde	2	8
• Irak	1	1
• Iran	1	1
• Italie	34	55
• Kosovo	8	8
• Macédoine	2	3
• Maroc	3	3
• Pays-Bas	1	4
• Portugal	14	19
• Roumanie	2	2
• Royaume-Uni	1	3
• Serbie	5	10
• Sri-Lanka	1	1
• Syrie	2	2
• Tunisie	6	10
• Turquie	6	8
Total	125 (96 en 2016)	194 (151 en 2016)



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Service des finances

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des finances est composé de six collaborateurs et d'une apprentie, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal, à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 90 %.
- 1 responsable facturation à 100 %.
- 1 responsable contentieux à 60 %.
- 1 responsable créanciers à 80 %.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises [CDPMV] et Société Coopérative du Refuge d'Ecublens dès le 1^{er} juillet 2017).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.

- Impôts, gestion partie communale :
 - impôt foncier ;
 - activités dirigeantes ;
 - résidents secondaires ;
 - frontaliers ;
 - arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge, de la Galerie du Pressoir et de la grande salle du Motty aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.
- Formation de l'apprenti/e.

Informatique

Le Service des finances assume aussi la responsabilité de l'informatique. Les tâches sont décrites dans un chapitre spécifique.

Claude Salzmann,
Chef du Service des finances

◆ ◆ ◆ ◆

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Disponibilités		
Caisses	19'065	32'388
La Poste	1'639'417	6'619'672
Banques	<u>672'036</u>	<u>636'239</u>
2'330'518.....7'288'299.....
Réalisable		
Comptes courants débiteurs	2'355'101	2'090'657
Impôts à encaisser	9'678'631	8'906'294
Autres débiteurs	<u>599'704</u>	<u>1'283'833</u>
12'633'436.....12'280'784.....
Placements et patrimoine financier		
Titres et placements	1'872'482	1'877'482
Terrains et bâtiments	<u>7'453'466</u>	<u>7'495'662</u>
9'325'948.....9'373'144.....
Actifs transitoires2'553'501.....3'687'236.....
Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	11'733'585	11'115'270
Bâtiments et constructions	34'083'749	30'150'596
Mobilier, machines et véhicules	<u>1'562'200</u>	<u>1'786'310</u>
47'379'534.....43'052'176.....
Prêts et participations permanentes		
Prêts et participations	545'800	550'800
Titres et papiers-valeurs	<u>97'358</u>	<u>199'358</u>
643'158.....750'158.....
Subventions et participations à amortir		
Subvention et participation d'investissements amortissables39'574.....29'435.....
Autres dépenses à amortir108'995.....54'074.....
Total de l'actif	<u>75'014'664</u>	<u>76'515'306</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (125)	148'700'995	142'393'846
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	18'176'871	17'522'286

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Engagements courants		
Créanciers	4'479'188	3'832'350
Comptes courants créanciers	<u>389'594</u>	<u>174'933</u>
	4'868'782	4'007'283
	-----	-----
Dettes à court terme	-	4'000'000
	-----	-----
Emprunts à moyen et long termes	11'000'000	11'000'000
	-----	-----
Engagements envers des fonds spéciaux		
Fonds des affaires sociales	<u>2'352</u>	<u>1'339</u>
	2'352	1'339
	-----	-----
Passifs transitoires	2'386'587	2'165'060
	-----	-----
Financements spéciaux et fonds de réserve		
Fonds alimentés par des recettes affectées	7'108'160	8'128'217
Fonds de renouvellement et de rénovation	731'996	883'279
Fonds de réserve	<u>32'261'676</u>	<u>31'091'490</u>
	40'101'832	40'102'986
	-----	-----
Capital	16'655'111	15'238'638
	-----	-----
Total du passif	<u>75'014'664</u>	<u>76'515'306</u>
	=====	=====
Cautionnements	-	-

COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Administration générale	805'722	732'711
Finances	51'685'846	51'241'996
Domaines et bâtiments	4'428'359	4'208'757
Travaux	5'155'846	5'596'724
Instruction publique et cultes	2'265'120	1'771'352
Police	639'208	602'271
Sécurité sociale	<u>4'375'967</u>	<u>4'178'330</u>
	69'356'068	68'332'141
	-----	-----
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	9'591'914	9'522'639
Finances	13'804'044	12'967'861
Domaines et bâtiments	4'292'950	4'610'442
Travaux	9'798'136	10'184'003
Instruction publique et cultes	7'691'436	7'219'504
Police	4'589'845	4'429'299
Sécurité sociale	<u>18'171'271</u>	<u>17'845'164</u>
	67'939'596	66'778'912
	-----	-----
Excédent des revenus	<u>1'416'472</u>	<u>1'553'229</u>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Abonnements « AG-FLEXI »



© Photo CFF

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants huit abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de Fr. 40.- la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances d'Ecublens ou par Internet sur www.ecublens.ch.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé TTC
Janvier	248	207	Fr. 8'280.00
Février	224	195	Fr. 7'800.00
Mars	248	213	Fr. 8'520.00
Avril	240	213	Fr. 8'520.00
Mai	248	217	Fr. 8'680.00
Juin	240	218	Fr. 8'720.00
Juillet	248	243	Fr. 9'720.00
Août	248	239	Fr. 9'560.00
Septembre	240	221	Fr. 8'840.00
Octobre	248	209	Fr. 8'360.00
Novembre	240	193	Fr. 7'720.00
Décembre	248	210	Fr. 8'400.00
	2'920	2'578	Fr. 103'120.00

Récapitulatif

Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2'920	2'578	88.29

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Abonnements « CGN »



© Photo CGN

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants trois abonnements généraux 1^{ère} classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de Fr. 20.-, par jour et par abonnement.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les abonnements peuvent être loués.

Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé TTC
Janvier	93	1	Fr. 20.00
Février	84	0	Fr. 0.00
Mars	93	7	Fr. 140.00
Avril	90	14	Fr. 280.00
Mai	93	6	Fr. 120.00
Juin	90	27	Fr. 540.00
Juillet	93	51	Fr. 1'020.00
Août	93	53	Fr. 1'060.00
Septembre	90	21	Fr. 420.00
Octobre	93	15	Fr. 300.00
Novembre	90	2	Fr. 40.00
Décembre	93	2	Fr. 40.00
	1'095	199	Fr. 3'980.00

Récapitulatif

Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
1'095	199	18.17



Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines est composé de 5 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty :

- 1 Cheffe de service à 80 %.
- 1 assistant à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 responsable des salaires à 90 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

En février, nous avons ouvert la plate-forme de recrutement FlexPerso. Celle-ci permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par e-mail. Ceci a permis de réaliser d'importantes économies en affranchissement, en papier et en temps.

Durant l'année, 799 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 496 offres spontanées pour des postes divers et 42 offres spontanées pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

6 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). 4 postes d'apprentis ont été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme FlexPerso.

Postes mis au concours en 2017

Poste	%	Nombre dossiers reçus
Technicien-dessinateur	100 %	40
Intendant APEMS	26 %	13
Educateur APEMS	65 %	125
Chauffeur du bus scolaire et manutentionnaire	80 %	123
Apprenti horticulteur		18
Apprentis employé de commerce (2)		91
Apprenti agent d'exploitation		12
Auxiliaires d'été pour les bâtiments		44
Auxiliaires d'été pour les espaces verts		33
Ouvrier au Service des travaux	100 %	246
Adjoint au Chef du Service des bâtiments	100 %	54

SITUATION DU PERSONNEL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2017 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 40, selon la

classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2017 est de 202 personnes, soit 150.12 EPT (selon décision d'organisation).

Parmi ces 202 personnes, nous comptons 175 personnes payées au mois, 12 personnes payées à l'heure et 15 apprentis.

L'augmentation des EPT provient du fait que les aides de nettoyage, ainsi que les aides de réfectoire, auparavant payées à l'heure et comptées parmi les auxiliaires, ont été mensualisées lors de l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du personnel et figurent, dès le 1^{er} janvier 2017, dans l'effectif.

Au 31 décembre, 2,5 EPT sont vacants et en cours de recrutement.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 45, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 40 % (0,4 EPT).

Durant l'été 2017, nous avons engagé 30 auxiliaires pour le Service des bâtiments, 11 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers, ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, en outre, accepté d'adhérer au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

Cependant, aucun jeune n'a encore souhaité profiter de cette opportunité.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2017 est de 8.62 %.

Au cours de cet exercice, 15 départs ont été enregistrés, soit :

• Démissions	7
• Licenciements	3
• Fin de contrat d'apprentissage	4
• Retraite	1

Ainsi que 21 arrivées, dont 6 apprentis.

Les nouveaux postes sont les suivants :

- 1 collaboratrice administrative aux écoles à 20 %.
- 1 bibliothécaire à 50 %.
- 1 urbaniste à 80 %.
- 1 assistante socio-éducative (APEMS Coquerellaz) à 75 %.
- 2 éducatrices (APEMS Coquerellaz) à 145 %.
- 1 intendante (APEMS Coquerellaz) à 26 %.
- 1 ouvrier polyvalent – remplaçant fixe à 100 %.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste à 100 %.

Soit une augmentation réelle de 5.96 EPT, dont 1 apprenti.

La moyenne des années de service est de 6.7 ans pour le personnel payé au mois et de 5.3 ans pour le personnel payé à l'heure.

Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2017, notre Commune comptait 15 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis de commerce, voie E, 1^{ère} année.
- 2 apprenties de commerce, voie E, 2^e année.
- 1 apprenti de commerce, voie B, 3^e année.

- 1 apprentie de commerce, voie E, 3^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1^{ère} année.
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 2^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3^e année.
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 2^e année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 3^e année.
- 2 apprentis assistantes socio-éducatives, 1^{ère} année.
- 1 apprenti agent d'exploitation 3^e année.

Quatre apprenties ont terminé leur formation en juillet. Il s'agit de Mmes Audrey Taverney et Anna Grobet, employées de commerce, et de Mmes Tania Giangreco et Mélissa Martins, assistantes socio-éducatives.

Ces jeunes personnes ont été félicitées lors d'un apéritif qui a eu lieu dans le parc de Mon Repos, le 6 juillet 2017.



Les apprenties et les formateurs

De gauche à droite : Christian Maeder (Syndic), Axel Noverraz, Isabelle Comut Massard, Débora Greco, Mélissa Martins, Liliane Genolet, Tania Giangreco, Valérie Darbellay, Audrey Taverney, Yolande Dallinge, Teuta Jakaj, Diego Canedo.

Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont également été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 27 novembre 2017.



De gauche à droite : Belarmino Gomez (10 ans), Carlos Morgado (15 ans), Louis Marro (10 ans), Rosario Luperto (15 ans), Murielle Gomes (10 ans), Claude Salzmann (10 ans), Marcos Morano (10 ans), Colette Divome (15 ans), Patricia Greco (10 ans), Mirjana Djukanovic (10 ans), Paula Alves (10 ans), Rosa Natale (20 ans), Christian Maeder, Syndic
Absent sur la photo : M. François Lyon (10 ans)

Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.

Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 20 collaborateurs seulement ont souhaité profiter de cette vaccination.



Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers » mais le savoir-être est également mis en avant. En 2017, environ 41 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 2'217 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2017, les séminaires suivants ont été organisés :

- Vivre en harmonie, prévention des conflits.

- Séminaire pour les Chefs de service sur le thème de la cohésion d'équipe.
- Premiers secours.
- Urgences petits enfants.
- Formation des personnes de confiance.

Le fait d'organiser des formations à l'interne favorise les échanges entre les collaborateurs des différents services et permet de réaliser d'importantes économies.



Séminaire des Chefs de service

Règlement du personnel

Le Règlement du personnel et le nouveau système de rémunération sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Soirée du personnel

Le 22 septembre 2017, la traditionnelle soirée du personnel a eu lieu à l'Ecole hôtelière de Lausanne.



Elle a été remarquablement organisée par le Comité de l'Association du personnel communal d'Ecublens (APCE) avec l'appui, comme chaque année, d'un membre de la Municipalité. En 2017, Mme Danièle Petoud a été désignée.

Cette soirée a rencontré un très vif succès.



Le Comité de l'APCE

De gauche à droite : Fabien Buensoz (Président), Mélanie Steiner, Suzana Ferreira, Charles Anderegg, Fabienne Dupré, Rosario Luperto (membres) et Danièle Petoud (Municipale, déléguée en 2017).

Effectif du personnel

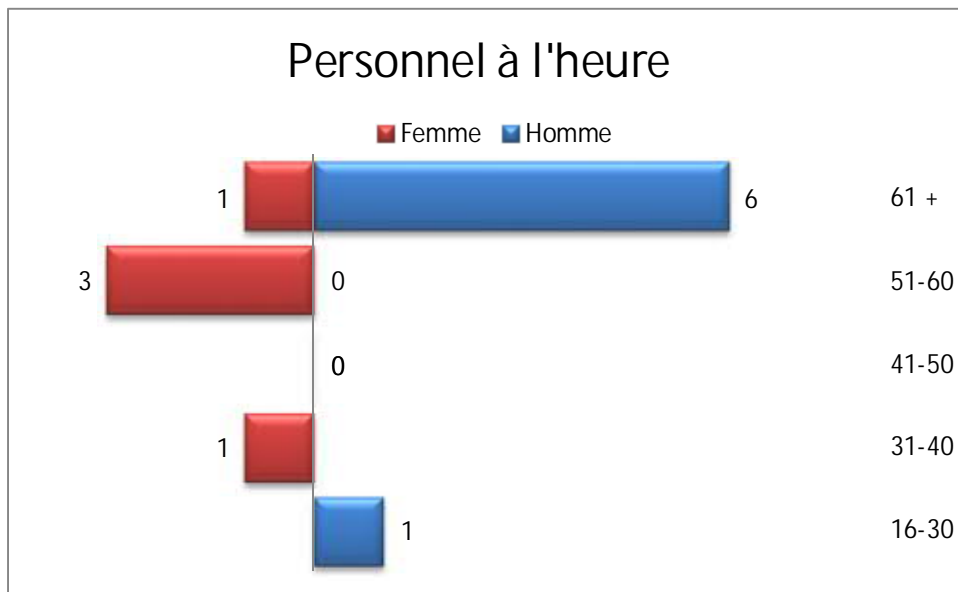
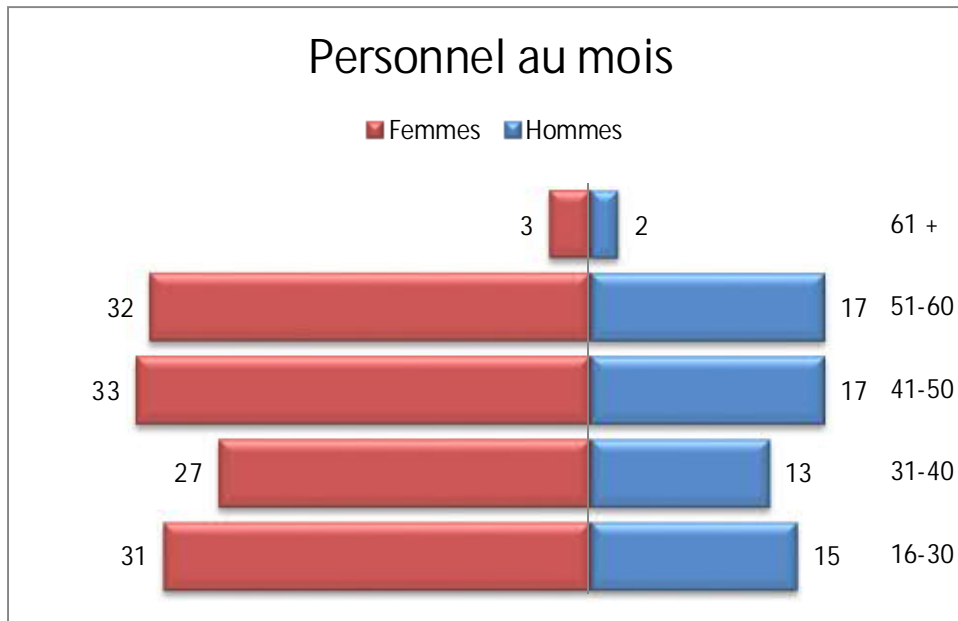
Etat du personnel fixe au 31.12.2017 exprimé en EPT (équivalent plein temps) :

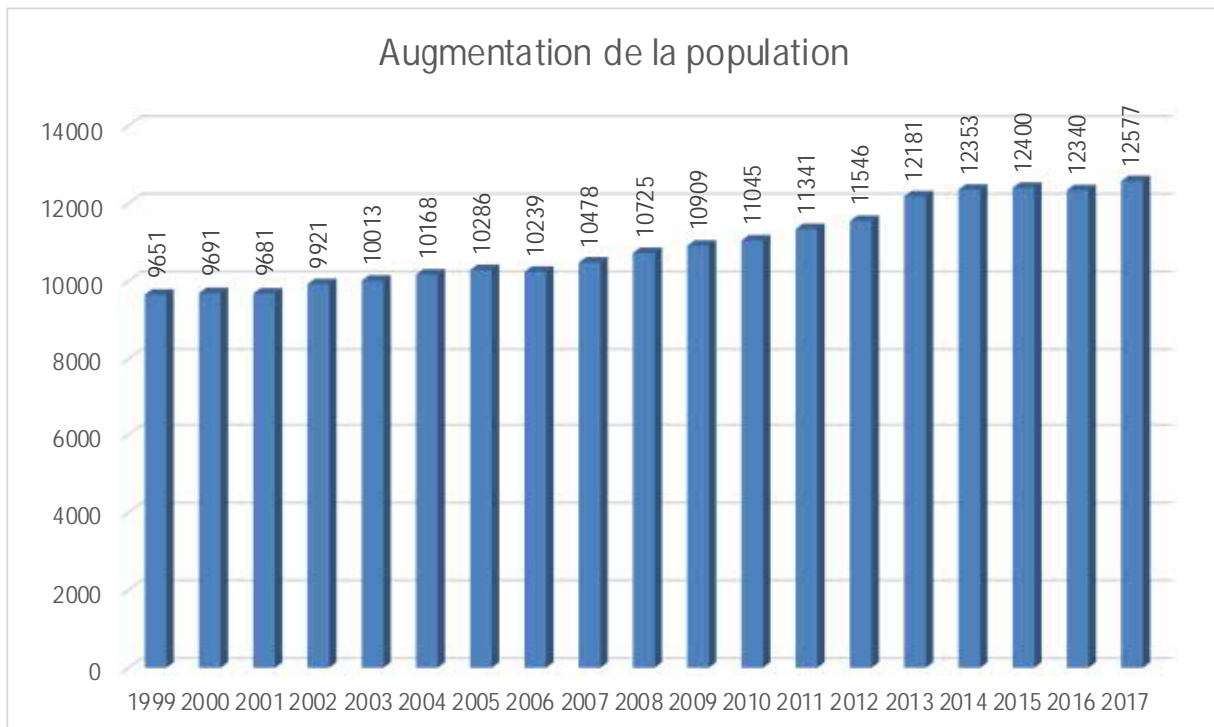
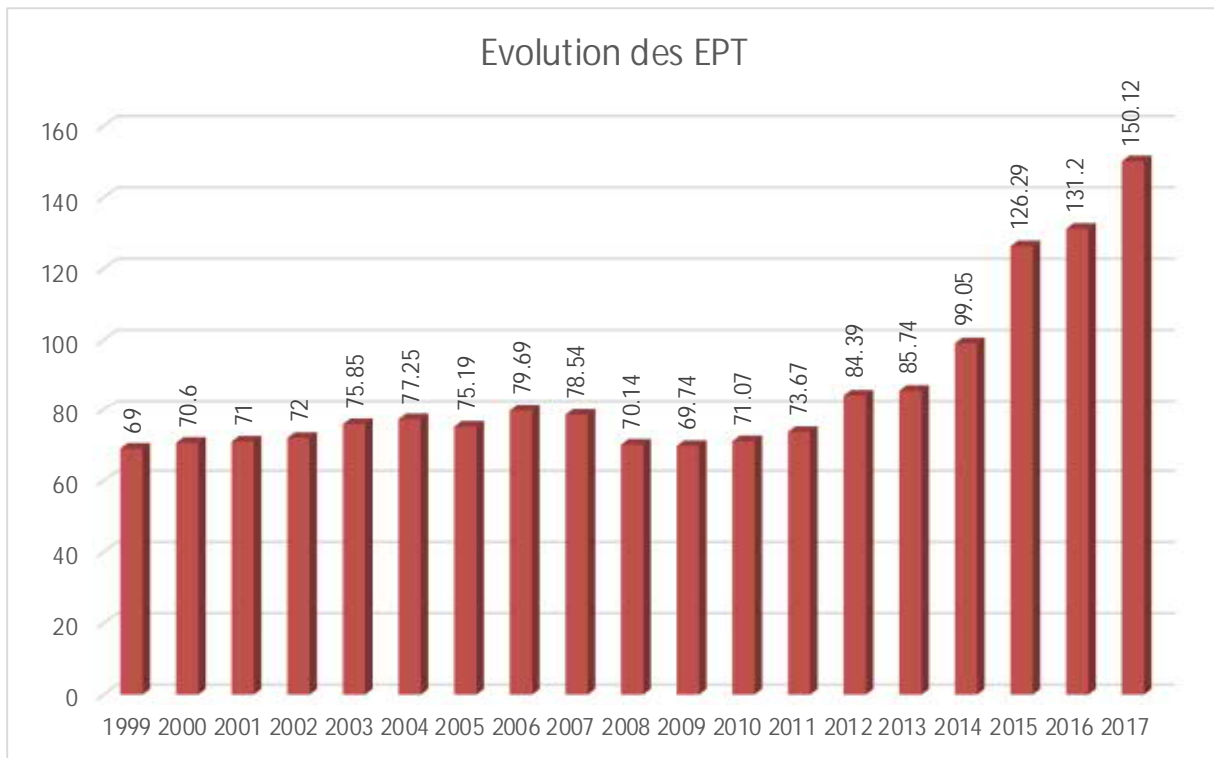
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	4.6	4.6	6
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4
131 – Apprentis	15.00	15.00	15
152 – Bibliothèque communale	2.9	2.9	4
153 – Culture	2.8	1.8	2
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	3.9	3.4	4
200 – Service des finances	5.2	5.2	6
300 – Bâtiments administration	7.1	6.1	7
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	6.0	6.0	7
420 – Urbanisme	4.6	4.6	5
430 – Réseau routier	11.1	11.1	12
440 – Parcs et promenades	8.0	8.0	9
500 – Ecole administration	3.25	3.25	5
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11
Div – Aides de nettoyages	6.11	6.11	12
504 – Réfectoires scolaires	4.59	4.59	17
506 – APEMS CSCE	3.75	3.75	6
507 – APEMS Coquerellaz	4.62	4.62	9
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2
620 – Contrôle des habitants	4.5	4.5	5
700 – Sécurité sociale	4.3	4.3	5
713 – Halte-garderie les Moufflets	1.8	1.8	3
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
714 – Garderie les Petits Loups	6.1	6.1	8
715 – Garderie Domino	18.00	18.00	25
719 – UAPE	4.00	4.00	5
Total :	150.12	147.62	198 postes
Il y a 198 postes mais 190 personnes car 8 personnes ont un emploi dans plusieurs sections 2.5 EPT vacants			

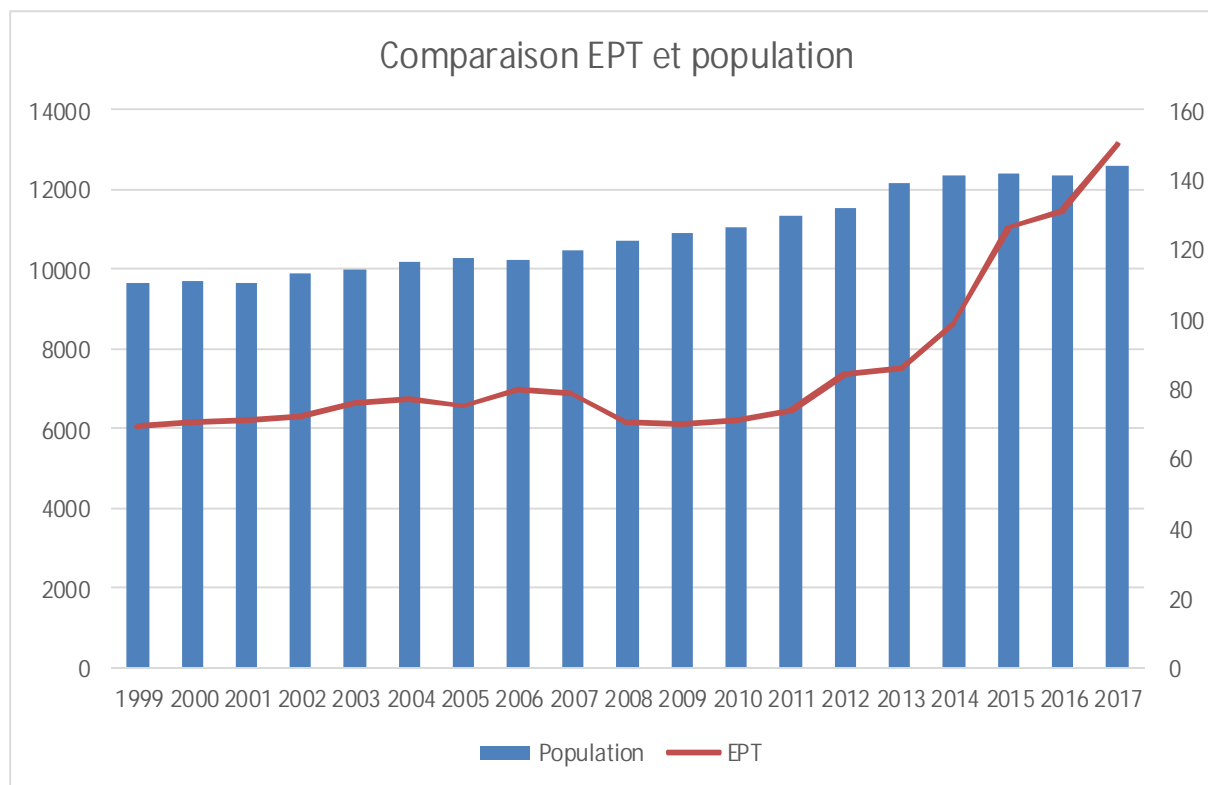
Effectif du personnel payé à l'heure (auxiliaires)

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
450 – Déchetterie	3
500 – Patrouilleurs scolaires	9
580 – Paroisses réformées	1
	14 postes
14 postes mais 12 personnes car 2 personnes ont un emploi fixe	

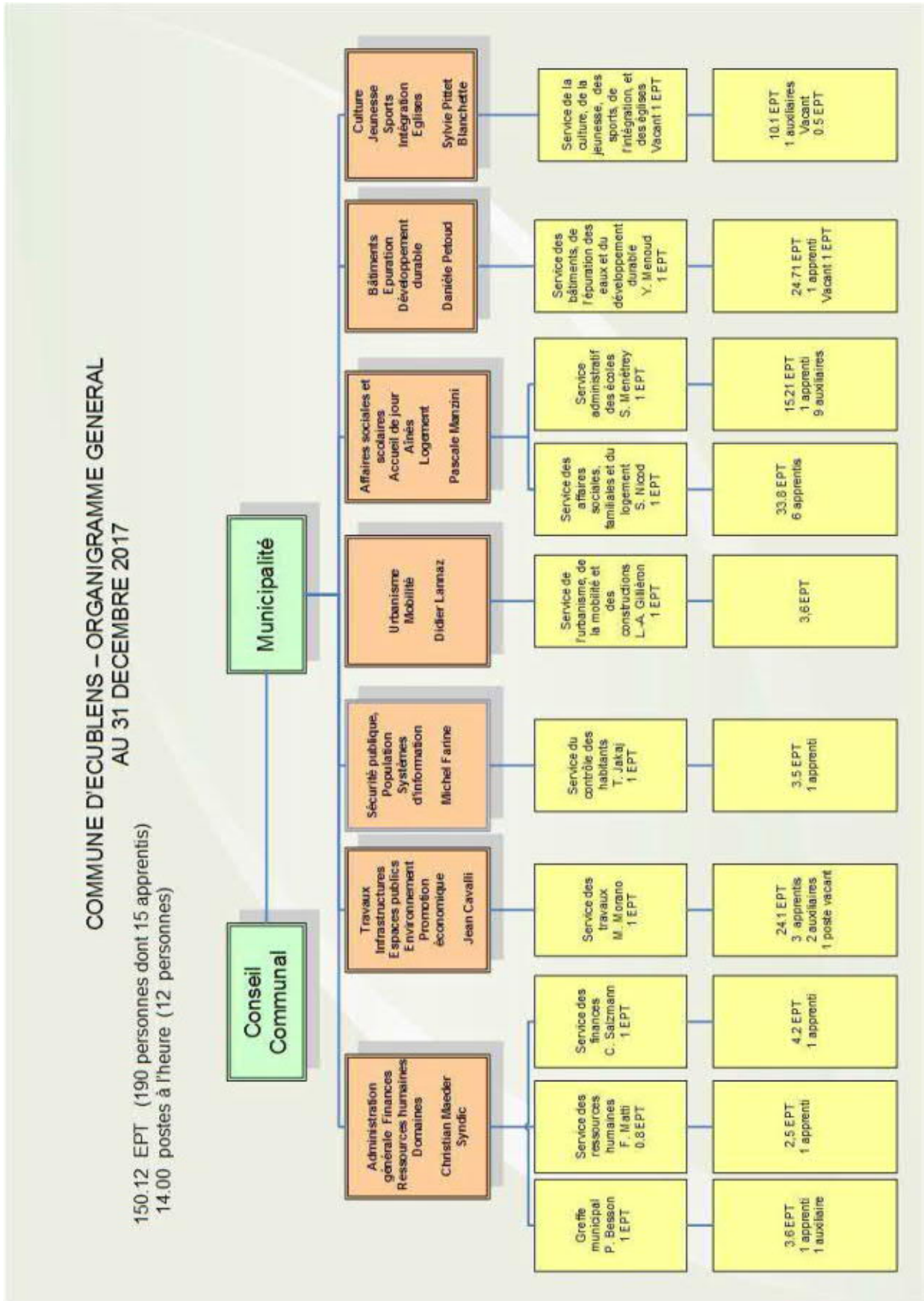
Pyramide des âges







Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 11,94.



Sécurité publique – Population – Systèmes d'information

M. Michel Farine
Municipal

Lt Jacques-André Chappuis
Répondant pour Ecublens

Mme Teuta Jakaj
Cheffe de service

M. Claude Salzmänn
Chef du Service des finances

Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



Répondant communal

Le Lieutenant Chappuis est le répondant pour la Commune d'Ecublens. Il a participé aux séances bimensuelles des Chefs de service et à celles bimensuelles dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, de l'urbanisme, des travaux, des écoles et de police. Tout au long de l'année 2017, l'échange et le partage d'informations entre le Municipal et le répondant se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire.

Lors de ces entrevues, il a, par exemple, été question des nuisances sonores et d'incivilités répétées dans le quartier des Triaudes où une pétition a été adressée à la Fondation maisons pour étudiants Lausanne (FMEL). Le répondant communal, le Chef du poste d'Ecublens et M. Farine ont participé à une table ronde regroupant plusieurs acteurs (UNIL, EPFL, FMEL, concierge, agent de sécurité privée) pour apporter des conseils et des pistes d'amélioration.

D'autres sujets ou problématiques ont également été traités lors de ces séances et ont conduit, par exemple, à la pose d'un élément physique (îlot) au bas de la route de la Brûlée, à son débouché sur la route Neuve, afin de dissuader les usagers de cette dernière, en provenance du giratoire du Villars, de couper le virage pour s'engager sur la route de la Brûlée.

La question de l'affichage publicitaire (hors affiches électorales) sur le territoire communal, respectivement la recherche d'endroits propices, a également été débattue avec le Service de l'urbanisme.

L'étude de la thématique des aveugles ou malvoyants avec l'Hôpital ophtalmique, le Service de l'urbanisme et un responsable du Centre commercial du Croset s'est poursuivie et débouchera, à court terme, sur la pose de lignes directrices sur les trottoirs, ceci notamment aux arrêts du M1, en direction du Home Clair-Soleil, ainsi qu'aux abords du Centre commercial.

La problématique des odeurs de bois brûlé sur la plaine du Croset a été abordée et les investigations menées avec Police Secours ont permis de localiser le phénomène sur le site de la Jowa.

Le stationnement longue durée sur les chemins du Dévent, de la Motte, des Trois-Ponts et au bas de la route de la Pierre a fait l'objet d'une analyse débouchant sur une limitation de la durée de stationnement afin d'éviter le dépôt de véhicules devant être amenés à l'entreprise Thévenaz-Leduc SA. En addition, une zone de stationnement pour camions a été créée au chemin du Dévent.

L'Unité Prévention de la POL entretient d'excellents contacts avec le Centre de jeunes d'Ecublens. Cela s'est notamment traduit par une invitation du responsable du Centre à une soirée grillades lors de l'été 2017. Il a ainsi offert l'opportunité à un collaborateur de l'Unité Prévention de pouvoir rentrer en contact avec les jeunes présents. Le but était de les sensibiliser à la campagne estivale de prévention de la POL visant à lutter contre les nuisances sonores, l'opération « Décibels ».

Cette démarche s'est déroulée de manière informelle, dans un climat détendu et fort sympathique. Histoire de laisser une trace de cette action de prévention, les ados présents ont reçu une paire de lunettes de soleil où était imprimé, sur une branche, un slogan qui faisait référence à la campagne précédemment évoquée.

Le professionnalisme, la motivation, l'ouverture d'esprit, ainsi que les compétences diverses des collaborateurs du Centre en font un partenaire privilégié et très apprécié de l'Unité Prévention de la POL.

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais reflètent bien la richesse de ces échanges et rencontres. Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj. F. Schaer.

Lt Jacques-André Chappuis,
Répondant communal

La partie « intercommunale », résumée dans le rapport de la PolOuest, figure dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».



Service du contrôle des habitants

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, est composé, au 31 décembre 2017, de cinq collaborateurs et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 4 employés de commerce (2 à 100 %, une à 80 % et une à 70 %).
- 1 apprentie.



TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).

- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Centre EVAM

Le projet du Centre EVAM, présenté à la population en 2012, a ouvert ses portes aux migrants en février 2017. Cette construction a notamment permis de fermer des abris PCi dans le canton.

Au 31 décembre 2017, 179 personnes étaient logées au Centre EVAM.

Livret F :	15 personnes
Livret N :	83 personnes
A l'aide d'urgence :	73 personnes
En transition :	8 personnes

dont 21 mineurs (de 0 à 17 ans).

Le Service du contrôle des habitants, en collaboration avec l'EVAM, enregistre les

mutations des personnes ayant un livret F/N (arrivée, départ, mutations), se charge des renouvellements des livrets, ainsi que des différentes procédures telles que la prise d'emploi, changement de statut, etc.

Etudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.

- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Cette année a été marquée par une augmentation du nombre de demandes d'attestations de domicile commandées via le guichet virtuel, notamment due aux demandes de naturalisation. Cette prestation permet aux personnes de ne plus se déplacer physiquement au guichet et de recevoir le document dans un délai d'un à deux jours.

Autorisations de stationnement

Le Service du contrôle des habitants a repris la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la PolOuest.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix s'élève à Fr. 30.- par mois.

Actuellement, nous dénombrons 24 autorisations délivrées pour l'année 2017 et 18 autorisations de courte durée.

Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

Registre des chiens



Le Service du contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-). Les

personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à eux exonérés de l'impôt cantonal uniquement.

Ces dernières années, les statistiques démontraient une baisse du nombre d'inscriptions. A cet effet, la Direction du service a décidé de mettre en place des actions (contrôle par le poste de ville de PolOuest, correspondance aux gérances, affiche dans les immeubles, article dans le journal) afin de sensibiliser la population à l'importance de venir inscrire son chien.

Ces actions ont permis notamment l'inscription de 27 chiens, dont certains provenaient de l'étranger.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la PolOuest.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	2016	2017
Chiens	408	427
Chiens potentiellement dangereux	12	20
Total	420	447

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	600
Ecublens	447
Bussigny	393
Prilly	353
Crissier	332
Chavannes-près-Renens	230

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs a été préparé à 5 reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé au Service des communes et du logement qui se charge d'utiliser le rôle pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, nous établissons des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de Suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2017 :

49 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).

- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	2016	2017
Suisses	5'468	5'477
Etrangers	2'254	2'203
Total	7'722	7'680

Initiative et référendum



Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou étant étranger).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

L'année 2017 a été marquée par un nombre importants de contrôles en comparaison à l'année 2016. Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	2016	2017
Initiatives :	9	10
Référendums :	5	3
dont		
Signatures reçues	813	1'879
Signatures validées	695	1'510
Signatures non valables	118	369

Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'Hôtel des Inventions et auprès du SwissTech Hotel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hotel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement

(Ecublens Animation) se monte à Fr. 108'349.45, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Chiffre de la population

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2017 s'élève à 12'560 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2017 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 12'577 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

A cet effet, les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2017

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Suisses :	6'706	6'708
dont		
Bourgeois	1'322	1'375
Vaudois	2'682	2'675
Confédérés	2'702	2'658
Etrangers	5'724	5'869

Total	12'430	12'577
soit une variation annuelle de		+ 147

Arrivées

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Suisses	477	451
Etrangers	1'240	1'488
Total	1'717	1'939
soit une variation annuelle de		+ 222

Départs

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Suisses	568	569
Etrangers	1'071	1'154
Total	1'639	1'723
soit une variation annuelle de		+ 84

Etat civil

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Naissances	133	129
Mariages	124	123
Partenariats	2	-
Séparations	70	64
Divorces	43	39
Décès	136	104
Naturalisations	173	146
Changement de nom	96	91
Adoption	-	3
Reconnaissance	11	16
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité suisse	-	-

Autres données statistiques

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	355	353
Frontaliers (permis G)	977	1'054
Domiciles secondaires	419	443

Statistique des religions

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Protestants	2'158	2'006
Catholiques	4'418	4'142
Autres	3'030	3'927

Sans	2'824	2'502
Total	12'430	12'577

Cartes d'identité

Statistique du nombre de cartes d'identité établies:

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Adultes	206	172
Enfants	88	98
Total	294	270



Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



37 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont trois avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.



Teuta Jakaj,
Cheffe du Service du
contrôle des habitants

Population au 31 décembre 2017

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

Rang	Communes	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
1	Lausanne	133'521	134'937	137'053	139'624
2	Yverdon-les-Bains	28'972	29'308	29'570	30'208
3	Montreux	26'072	26'283	26'402	26'653
4	Renens	20'307	20'362	20'323	21'114
5	Nyon	19'632	19'861	20'047	20'551
6	Vevey	18'838	19'217	19'605	19'829
7	Pully	17'598	17'811	17'979	18'194
8	Morges	15'401	15'623	15'819	15'839
9	Gland	12'482	12'663	12'829	13'081
10	Ecublens	12'181	12'288	12'340	12'560
11	Prilly	11'824	11'782	11'871	12'560
12	La Tour-de-Peilz	11'207	11'421	11'637	11'779
13	Aigle	9'771	9'757	9'740	10'153
14	Lutry	9'648	9'739	9'888	10'001
15	Payeme	9'207	9'302	9'301	9'716
	Communes limitrophes				
17	Bussigny	8'208	8'215	8'227	8'677
19	Crissier	7'407	7'542	7'636	8'008
21	Chavannes-près-Renens	7'169	7'374	7'543	7'653
37	St-Sulpice	3'463	3'898	4'148	4'524
63	Echandens	2'405	2'631	2'731	2'757
87	Denges	1'612	1'651	1'624	1'614

Ecublens en quelques chiffres

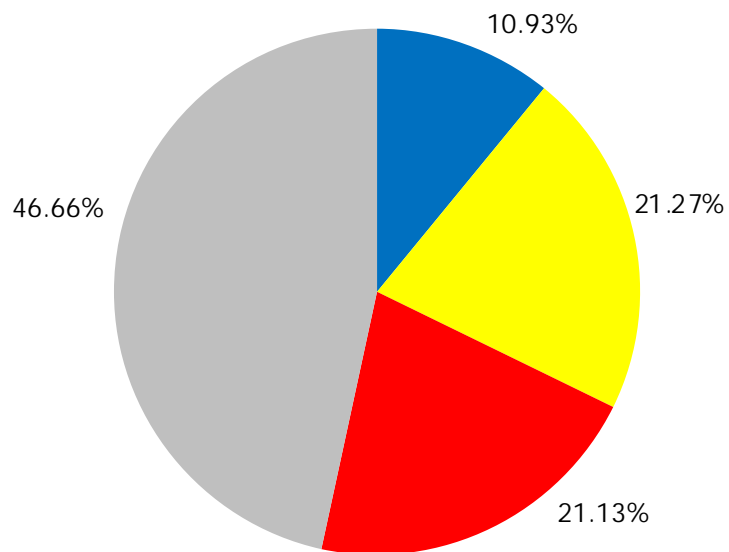
Répartition de la population au 31 décembre 2017 (12'577 habitants)

■ Suisses ■ Etrangers



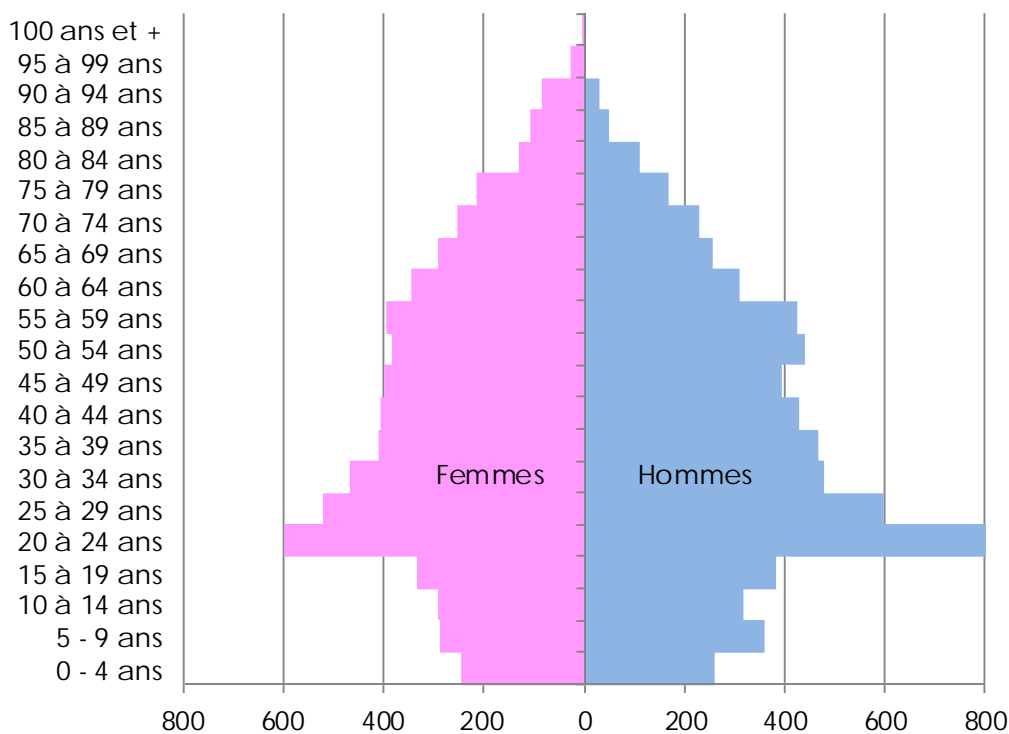
Composition de la population au 31 décembre 2017

■ Bourgeois ■ Vaudois ■ Confédérés ■ Etrangers



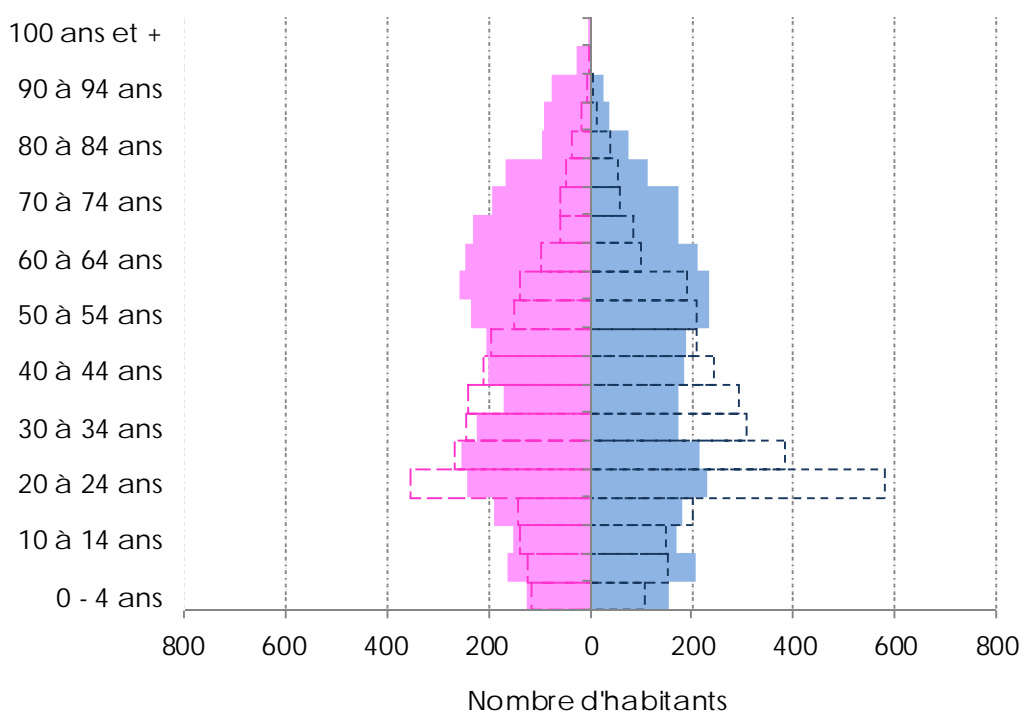
Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2017, population totale



- Hommes étrangers
- Hommes suisses
- Femmes étrangères
- Femmes suisses

Pyramide des âges au 31.12.2017 avec mise en évidence des suisses et étrangers



Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer 110 nationalités différentes.

Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6'708	Ukraine	16	Rép. tchèque	4
Portugal	1'246	Equateur	15	Arménie	3
Italie	961	Pakistan	15	Burkina Faso	3
France	887	Cameroun	14	Chypre	3
Espagne	349	Congo (Kinshasa)	14	Côte d'Ivoire	3
Kosovo	204	Angola	13	Estonie	3
Turquie	179	Autriche	13	Finlande	3
Serbie	169	Irak	13	Ghana	3
Macédoine	159	Liban	12	Guatemala	3
Allemagne	129	Thaïlande	12	Guinée-Bissau	3
Tunisie	107	Géorgie	11	Haïti	3
Maroc	105	Maurice	11	Pérou	3
Chine	77	Suède	11	Philippines	3
Bulgarie	64	Colombie	10	Argentine	2
Erythrée	60	Somalie	10	Australie	2
Iran	60	Ethiopie	9	Bélarus	2
Afghanistan	55	Japon	8	Gambie	2
Brésil	55	Slovénie	8	Israël	2
Inde	49	Albanie	7	Kazakhstan	2
Russie	45	Danemark	6	Laos	2
Chili	44	Egypte	6	Mauritanie	2
Roumanie	43	Lituanie	6	Soudan	2
Belgique	42	Madagascar	6	Arabie saoudite	1
Pologne	40	Mexique	6	Birmanie	1
Bosnie-Herzégovine	37	Moldavie	6	Burundi	1
Canada	37	Monténégro	6	Guinée-équatoriale	1
Royaume-Uni	37	Sénégal	6	Indonésie	1
Etats-Unis	32	Slovaquie	6	Jamaïque	1
Syrie	32	Cap-Vert	5	Kenya	1
Grèce	30	Lettonie	5	Malaisie	1
Algérie	27	Luxembourg	5	Nigéria	1
Vietnam	25	Rép. dominicaine	5	Niger	1
Pays-Bas	23	Bolivie	4	Nouvelle-Zélande	1
Sri Lanka	22	Cambodge	4	Rwanda	1
Corée (Sud)	17	Cuba	4	Uruguay	1
Croatie	17	Irlande	4	Venezuela	1
Hongrie	16	Norvège	4		



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 57.23 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 68 % de la population étrangère de notre Commune.

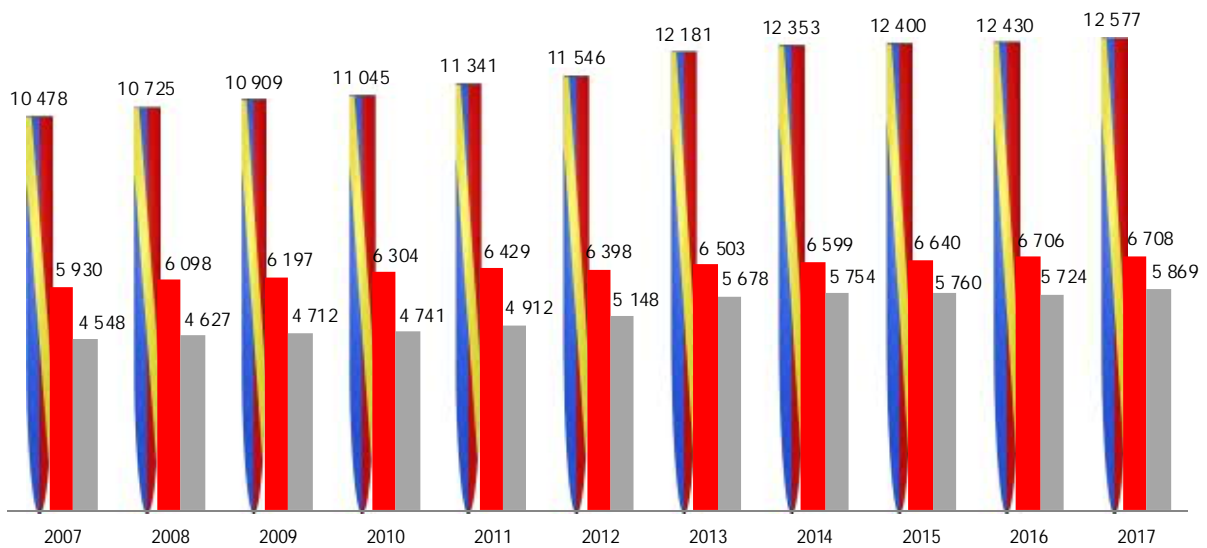
Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

	UE / AELE	Etats-tiers
Autorisation d'établissement (Livret C)	2'485	874
Autorisation de séjour (Livret B)	1'441	735
Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	66	35
Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	88
Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	94

En attente d'autorisation : 50 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2007 à 2017

Population totale ■ Suisses ■ Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme à nouveau cette année avec une augmentation de la population de + 147 personnes par rapport à l'année 2016. En dix ans, le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 14.12 % depuis 2007). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 29.05 % pour atteindre le nombre de 5'869 habitants en 2017.

• • • • •

Informatique et télécommunications

ORGANISATION

Introduction

La majeure partie des activités liées à l'informatique est externalisée auprès de prestataires privés. La réussite de cette approche est conditionnée à la création de relations durables et solides avec des « partenaires » expérimentés, disponibles, fiables et proches géographiquement. Une bonne connaissance des spécificités de notre Commune et de son environnement est également un atout.

Cette solution a bien fonctionné ces dernières années, mais elle a montré ses limites, notamment en raison de l'expansion continue des systèmes informatiques et de l'augmentation conséquente du nombre de postes de travail. Afin d'améliorer la prestation aux utilisateurs, un nouveau poste de responsable informatique a été porté au budget 2018.

Tâches principales

Les tâches non externalisées sont effectuées par le Service des finances. Elles sont les suivantes :

Informatique

- Gestion du parc informatique.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Help desk de premier niveau. *
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Gestion des accès web pour les utilisateurs externes (Office des poursuites, Centre social régional, Préfecture, écoles, tl, etc.).
- Accompagnement des projets informatiques.
- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.

- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.

Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.
- Suivi trimestriel des volumes noir/blanc et couleurs.

Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau. *
- Mise à jour des données des utilisateurs.
- Répartition annuelle des coûts de télécommunication au moyen du logiciel Globaltax.

Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

* le 2^e niveau étant assuré par les différents prestataires de services.

INFORMATIQUE

Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est assuré par la société « Groupe T2i ».



Rappelons que ce groupe est issu de la fusion de Ti informatique SA et de

Info Services SA, cette dernière société étant également éditrice des logiciels métiers « Citizen » utilisés par les services communaux.

Les infrastructures d'hébergement, propriété du groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune acquiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Un monitoring des performances a été mis en place afin d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution des besoins.

La liaison entre les différents sites communaux est toujours assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune.

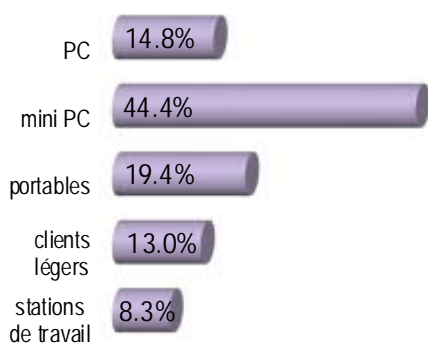
Parc informatique

En raison de l'arrivée d'un responsable informatique, les renouvellements des postes de travail prévus en deuxième partie de l'année 2017 ont été reportés à 2018, principalement dans le but d'économiser les coûts de configuration et d'installation facturés par le prestataire externe. Au niveau du réseau, seul l'onduleur du Centre socio-culturel a dû être changé en raison d'une défectuosité.

Les renouvellements effectués ont suivi la même logique que par le passé, les anciens PC traditionnels ont été remplacés par des mini PC plus avantageux et suffisamment performants pour des activités de bureau en terminal serveur. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux, et les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Cent huit postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2017 ; ils se répartissent comme suit :

- 16 PC conventionnels
- 48 mini PC
- 21 portables
- 14 clients légers
- 9 stations de travail.



Vingt et une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - secrétariat CTC
- 1 - salle de conférences Motty
- 2 - salles de conférences CTC.

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - salaires (remplacé en cours d'année par Abacus)
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
 - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
 - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA
 - tachygraphes camions

- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
www.archivescommunales-vd.ch
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
 - gestion des copieurs
- GlobalTax / GT2F
 - gestion des appels téléphoniques
- SIX Payment Services SA / Saferpay
 - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
 - gestion des séances de Municipalité
- Ma Cantine / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires
- Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages

Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2013
- Twixel
- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- Visio

Plateforme internet

- Insito / Finance active
 - informations financières

Guichet virtuel



Guichet en ligne

- réservation/vente des cartes CFF
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ,...)
 - commande attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité



Etudiants:

Toutes les informations nécessaires pour votre inscription auprès de la Commune d'Ecublens !



- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet



upc cablecom
business

Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique de 20 Mbps symétriques. Une redon-

dance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mbps. La permutation entre les deux connexions est automatique et transparente pour l'utilisateur, si ce n'est la performance dégradée.

Une connexion complémentaire de 200 /20 Mbps a été ajoutée en 2015 pour les wifi communaux.

PROJETS

Accompagnement des projets

Les projets de développements informatiques de peu d'envergure sont gérés directement par le Service des finances avec les prestataires concernés. Par contre, les projets transversaux impliquant plusieurs services ou les projets complexes sont conduits par un consultant externe et neutre. La so-

ciété « CMSI SA » à Renens avait été mandatée pour piloter différents projets ces dernières années. Suite au départ en retraite du directeur et propriétaire, les activités et le personnel ont été repris par « ITinera-Group ». Ainsi la continuité a été maintenue avec le consultant mandaté habituellement par la Commune. En 2017, il a poursuivi l'accompagnement du Service administratif des écoles dans la mise en œuvre d'une nouvelle solution de gestion des réfectoires (voir ci-après).

Projets réalisés et en cours

Gestion électronique des documents (GED)



La GED est un système informatisé visant à organiser et gérer les informations, ainsi que les documents électroniques au sein de la Commune. Elle comprend des solutions d'acquisition, d'indexation, de classement, de stockage et de consultation, ainsi qu'un système collaboratif destiné au partage de la documentation et de l'information.

La solution ELO a été mise en œuvre progressivement dans les services de l'administration depuis le 1^{er} janvier 2015. Son implémentation a toutefois été suspendue en 2017. En raison d'un manque de ressources internes mais aussi parce qu'une nouvelle version, développée en 2017, devrait remplacer l'actuelle.

En effet, notre archiviste, qui travaille aussi pour les Communes de Prilly et de Jouxens-Mézery, a participé avec les archives de l'Etat de Neuchâtel à l'élaboration de recommandations pour la mise en place de systèmes de gestion documentaires.

Ces recommandations ont servi de base au développement d'une nouvelle version d'ELO qui a été implémentée avec succès à Jouxens-Mézery et qui va être prochainement mise en place à Prilly.

Afin de limiter les opérations de migrations vers cette nouvelle version, l'avancement de l'introduction de la GED dans les services communaux a été temporairement suspendu.

Réfectoires scolaires

L'abandon programmé du logiciel cantonal de gestion des élèves Lagapes a contraint le Service administratif des écoles à se procurer un nouvel outil pour assurer la gestion des réfectoires. En effet, les données nécessaires à la gestion et à la facturation des repas étaient extraites automatiquement de Lagapes pour être traitées par un logiciel développé par le Directeur des écoles sur une base File Maker.

Avec près de 300 places mises à disposition des élèves, une solution non informatisée était exclue. Face à l'absence de concurrence, c'est la solution « Ma Cantine », éditée par la société



CeRFI, qui a été implémentée. Ce logiciel n'étant pas totalement abouti, la tâche n'a pas été simple. De nombreux ajustements et développements ont été nécessaires pour l'adapter au besoin de la Commune. Malgré tout, avec l'aide du consultant, le projet s'est bien déroulé et la mise en œuvre est intervenue en décembre 2017.

Inventaire des documents à disposition en ligne par le citoyen

Les services concernés ont fourni la liste d'une quarantaine de documents mis en ligne à travers le site Internet de la Commune et à disposition des citoyens. Une standardisation, uniformisation et adaptation de la charte graphique communale s'avère nécessaire. Compte tenu de la spécificité de ce projet, il sera externalisé, car aucune compétence interne n'est disponible.

Claude Salzmann,
Chef du Service des finances

◆ ◆ ◆ ◆

Urbanisme – Mobilité

M. Didier Lannaz
Municipal

M. Luc-André Gillieron
Chef du Service de l'urbanisme,
de la mobilité et des constructions

M. Cyril Besson
Adjoint, responsable urbanisme et mobilité

Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- la police des constructions ;
- l'urbanisme ;
- la mobilité.

Cinq collaborateurs composent le service :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du service ;
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 % ;
- 2 urbanistes à 80 % chacune ;
- 1 secrétaire à 100 %.

TACHES DU SERVICE

Les diverses activités assumées par le service, en plus de toutes les tâches administratives, sont les suivantes :

Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : renseignements, remises pour consultation auprès du service, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 LATC.

Demandes de permis de construire : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information du territoire (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service du contrôle des habitants.

Prestations fournies

Après quelques années bien chargées au niveau des permis de construire et des mises à l'enquête publique, la cadence s'est stabilisée en 2017. Par contre, en fonction du pic des permis de construire délivrés en 2015, dont les travaux se sont terminés,

le nombre de permis d'habiter et d'utiliser a légèrement augmenté.

Parmi les différents dossiers traités durant l'année, il est intéressant de relever le début du chantier pour les immeubles du Croset-Parc, avec 256 nouveaux logements.



Immeubles Croset-Parc – ©designlab-construction

Les permis de construire pour des villas au chemin de la Colline 7, 9 et 15 ont été délivrés, occupant les quelques parcelles constructibles encore vides sur le territoire d'Ecublens.

En ce qui concerne les constructions terminées, on peut citer les villas au chemin de la Dôle 5 et 7 et au chemin de la Plantaz 8,

ainsi que l'immeuble au chemin des Triaudes 4 dédié aux étudiants de l'EPFL et offrant 264 logements.

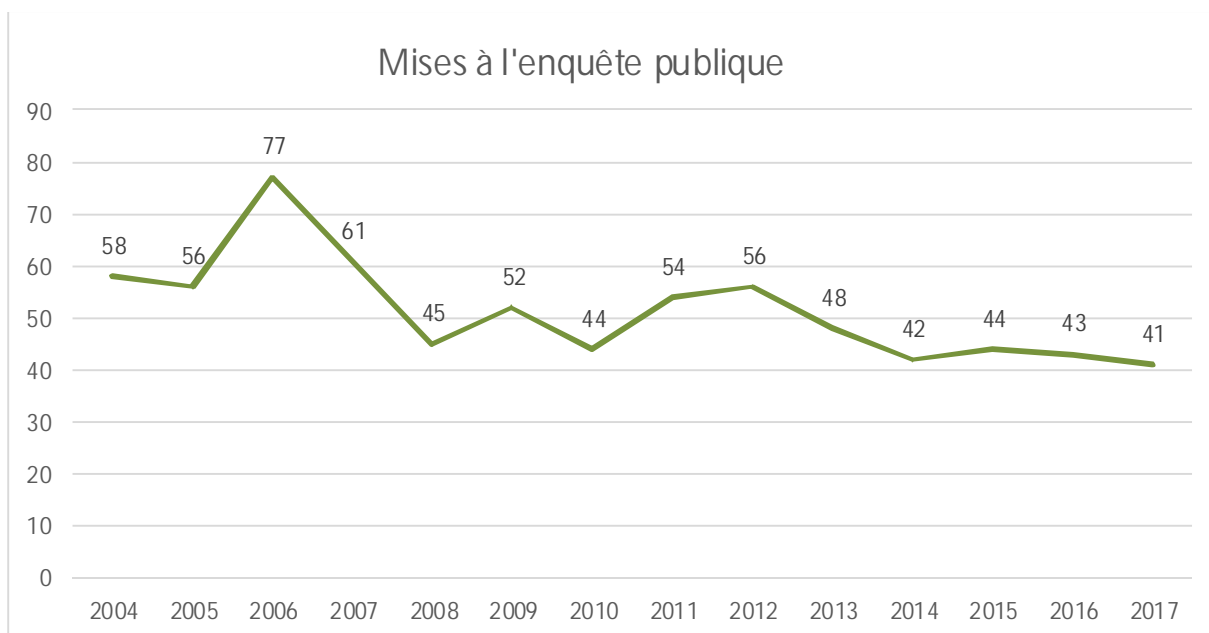


Triaudes EPFL – ©Alain Herzog

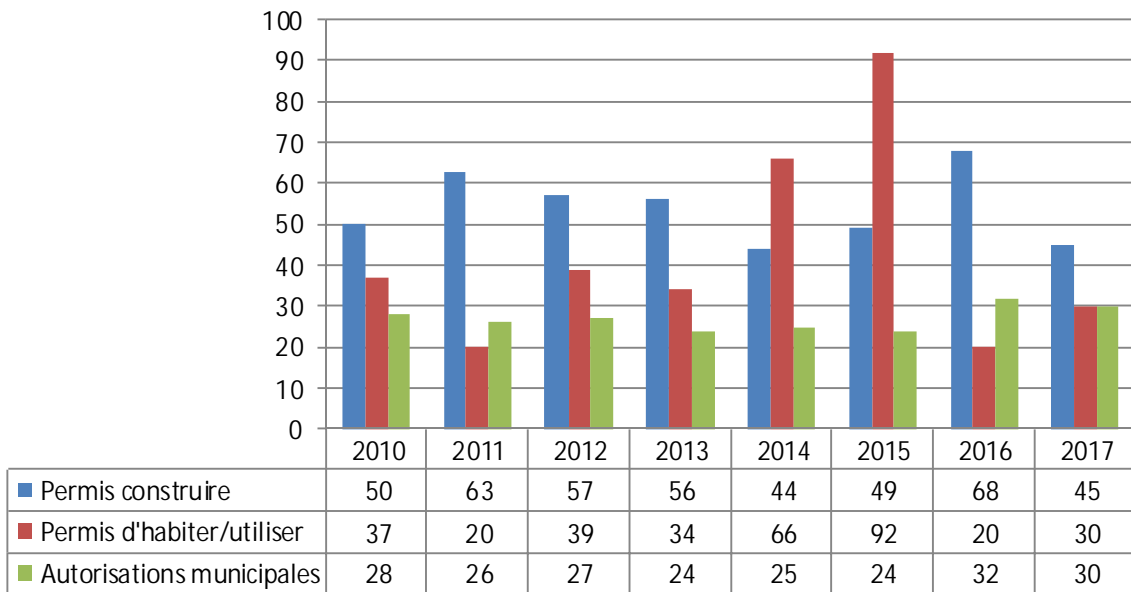
Au chapitre des enseignes définitives ou des banderoles provisoires, un total de 16 permis pour procédés de réclame ont été délivrés en 2017.

En parallèle, le Service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.

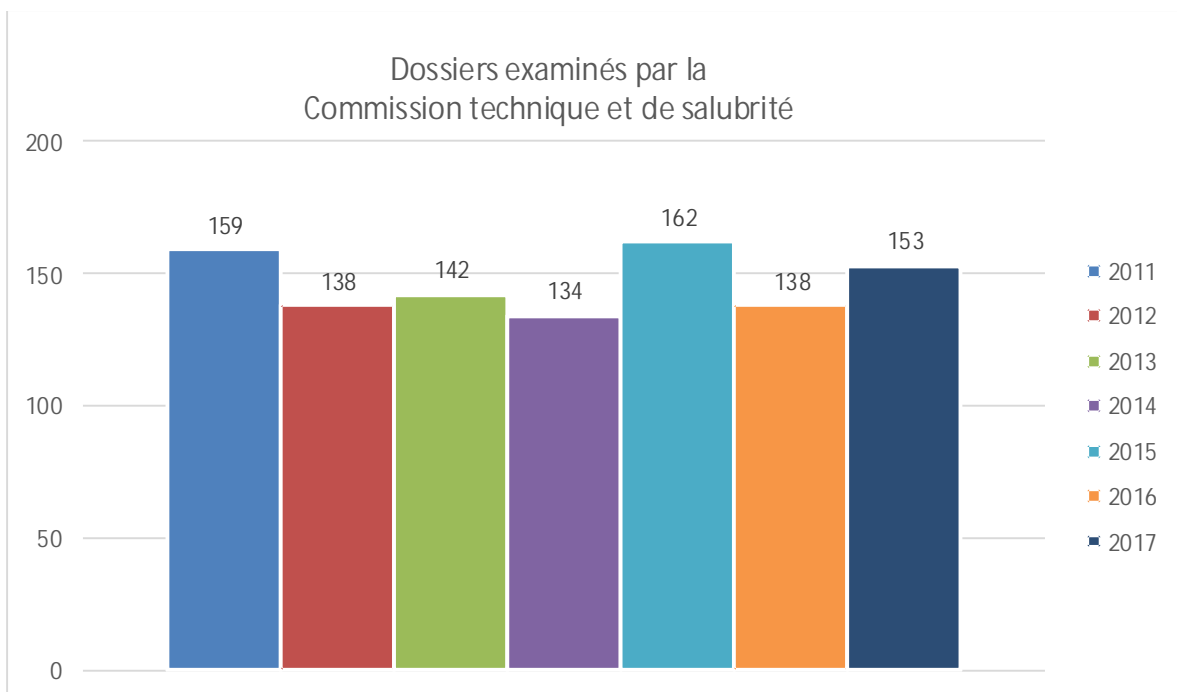
Luc-André Gillièron, Chef du Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions



Permis délivrés



Dossiers examinés par la Commission technique et de salubrité



Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

Ses missions :

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plan de quartier, plan partiel d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

URBANISME

Les projets traités et suivis en 2017 en matière d'urbanisme sont les suivants :



Plan de quartier (PQ) En Mapraz

L'étude du projet s'est poursuivie en 2017 avec la consultation du plan de quartier par la Commission municipale d'urbanisme, ainsi que son adoption par la Municipalité. Les documents relatifs au plan de quartier ont ainsi pu être transmis au Canton pour examen préalable, et aux propriétaires pour consultation (en août). Les propriétaires qui avaient des questions et des remarques relatives aux différents documents du plan de quartier ont été rencontrés en fin d'année. Une convention foncière prévoit notamment la mise à disposition de terrains pour des constructions et un parc public en faveur de la Commune.



Plan de quartier (PQ) Pontet-Sorge

L'étude du plan de quartier a continué durant l'année avec la consultation du projet par la Commission municipale d'urbanisme, ainsi que son adoption par la Municipalité. Le dossier a pu être envoyé en fin d'année au Canton pour examen préalable et aux propriétaires pour consultation des documents et conventions.

Plan de quartier (PQ) Au Record d'Ouchy II

L'examen préalable par le Canton a été réalisé en début d'année. Le dossier a ensuite été finalisé et a fait l'objet d'un ultime contrôle, entre juillet et octobre, à nouveau par le Canton. L'enquête publique interviendra dans le courant de l'année 2018, après signature des conventions.

Plan de quartier (PQ) En Crochy

Suite à la signature de l'accord-cadre entre fin 2016 et début 2017, une étude préliminaire a débuté avec la consultation des instances régionales et cantonales pour confirmer son adéquation dans le contexte territorial.

PPA Parcelle 79 – Epenex

Un accord-cadre a été établi entre la Municipalité et le propriétaire afin de définir la démarche à entreprendre jusqu'à la validation d'un plan partiel d'affectation, ayant pour but le maintien et la densification d'un secteur d'activités. L'accord-cadre a été signé par toutes les parties, en novembre, et l'étude préliminaire a débuté en fin d'année 2017.

Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Image directrice Vallaire-Venoge.
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.
- Plan directeur intercommunal (PDI).

Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA)

Après de nombreuses séances de travail, le projet de modification du RPGA a été soumis à l'enquête publique durant le premier semestre de l'année. Des oppositions ont été enregistrées et les opposants ont été rencontrés en fin d'année pour négocier un retrait des oppositions.

Réaménagement de la Gare de Renens

2017 correspond à une année charnière pour les travaux en Gare de Renens, avec la mise en service du nouveau passage inférieur voyageurs et le démarrage de la plupart des chantiers des différents maîtres d'ouvrage et communes partenaires. Les principaux travaux effectués en 2017 ont été :

- CFF infrastructure : inauguration du passage inférieur et début des travaux du Quai 3 (mise à niveau et marquise), construction de la bordure du Quai 4.
- CFF immobilier : démarrage des travaux par la démolition des bâtiments à l'Ouest. Aménagement de la zone commerciale du Passage inférieur.
- Communes (passerelle et places) : construction des murs d'appuis et d'accès à la future passerelle sur le Quai 3. Test de la zone de rencontre au Sud.
- M1 : adjudication des travaux et installation de chantier.
- Tram t1 : en attente de la décision du Tribunal administratif fédéral sur la procédure de recours.



Gare de Renens – Piliers du futur Rayon Vert

MOBILITE

Les projets particuliers traités en 2017 en matière de mobilité sont les suivants :

« Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune



Pour la neuvième année consécutive, l'Administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot**, pendant les mois de mai et juin. Plus de temps et donc davantage de possibilités de vivre l'expérience *Bike to work*, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Quatre équipes représentant 16 employés communaux se sont prêtées au jeu. Pour cette année, 54'780 participants, issus de 1'885 entreprises dans toute la Suisse, ont parcouru 12'697'250 kilomètres à vélo pour se rendre au travail. Un très beau score !

Semaine de la mobilité



La Semaine de la mobilité a été instaurée en 2002 par la Commission européenne. Chaque année, en septembre, des campagnes de sensibilisation se déroulent à travers toute l'Europe. Le Canton de Vaud, lui aussi, joue le jeu de la mobilité durable.

Pour la Semaine de la mobilité à Ecublens, qui s'est déroulée du 19 au 24 septembre, plusieurs activités ont été proposées à la population.

Festival de la mobilité

Différents types de vélos étaient présents et pouvaient être testés : le vélo shaker servant des jus de fruits, le vélo Barbapapi offrant de la barbapapa, ainsi que le vélo Disco. Les machines dingues et ludiques

des « Mille et une roues » étaient également de la partie.



Festival de la mobilité – © Service de l'urbanisme

Un après-midi sous le thème de la mobilité, où petits et grands avaient la possibilité de s'amuser, mais aussi de découvrir le monde du vélo.

La population avait également l'occasion de tester des vélos électriques, ainsi que de s'informer sur les différentes actions et mesures en lien avec la mobilité au sein de la Commune d'Ecublens.

Un rallye pédestre autour de la Plaine du Croset, basé sur l'observation et accessible à tous, a également été créé pour l'occasion.



D'autres activités ont été proposées, telles que le Nordic Walking, Urban training, la 17^e journée internationale « A pied à l'école et à pedibus », ainsi que la fameuse foire à vélos organisée par ProVélo.

Station vélos en libre-service du Croset

Après 8 ans d'exploitation, le système actuel a été complètement repensé : plus petits et donc plus maniables, les nouveaux engins ont été développés spécifiquement pour le vélo en libre-service. De plus, un cadenas intégré au vélo offre la possibilité d'effectuer des arrêts intermédiaires et per-

met la disparition des bornes d'attache actuelles. Mais le nouveau concept ne s'arrête pas là ; des vélos électriques ont fait leur apparition et représentent 70 % de la flotte à disposition. Côté utilisateur, l'emprunt d'un vélo est facilité. La nouvelle application PubliBike affiche non seulement la carte du réseau, le nombre de vélos disponibles à chaque station, mais permet également de déverrouiller le cadenas du vélo.



Bike and Ride

La Commune d'Ecublens souhaite réaliser l'aménagement d'installations de stationnement vélo le long de l'axe fort de transport public m1, afin de contribuer à la promotion de la mobilité douce et à l'augmentation des déplacements multimodaux. Elle souhaite ainsi mettre en œuvre les mesures infrastructurelles inscrites dans les Projets d'agglomération 2007 et 2012. Deux emplacements opportuns ont été identifiés pour l'installation de couverts à vélos : les arrêts m1 Crochy et Cerisaie. Le Conseil communal a alloué un crédit de construction pour la réalisation des deux abris vélos. Leur mise à l'enquête n'ayant suscité aucune opposition, les travaux sont en cours de planification et pourront débuter dès la confirmation de subventions cantonales et fédérales obtenues.



Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Mise à jour des réseaux intercommunaux de mobilité douce.
- Image directrice des transports publics.
- Etude d'accessibilité multimodale du secteur Jonction d'Ecublens-Venoge.

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

Projets suivis

- Routiers : RC82, RC1.
- Bâtiments : collège du Croset, Auberge du Motty.
- Logement : objectif logement.
- Energie : chauffage à distance Croset et planification énergétique territoriale (par le PDI).
- Nature et paysage : plan d'arborisation.

Cyril Besson, Adjoint au Chef de service,
responsable urbanisme et mobilité

◆ ◆ ◆ ◆

Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

Mme Pascale Manzini
Municipale

M. Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

Mme Sylvette Menétrey
Cheffe du Service administratif des écoles

Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », est composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2017 :

- 1 Chef de service à 100 % ;
- 1 Adjoint au Chef du service à 100 % ;
- 2 assistantes à 90 % et 60 % ;
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 % ;
- 1 collaboratrice administrative à 80 % ;
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices (1.25 EPT) ;
- CVE « Les Petits Loups » :
1 Directeur à 100 %, 6 éducatrices et une intendante (5.1 EPT) ;
- CVE « Domino » :
1 Directrice à 100 %, 1 collaboratrice administrative à 80 %, 23 éducateurs (trices) à divers taux partiels, pour un total de 16.2 EPT.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués (Loi concernant l'aliénation d'appartements loués – LAAL) et dans ceux qui concernent les travaux dans les logements loués soumis à la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de sacs gratuits).

- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Office du travail.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

PREAMBULE

Cette année, les activités du Service ont été marquées par quelques événements qu'il vaut la peine de relever :

En premier lieu, et ce depuis le 1^{er} janvier, un nouveau subside destiné à aider les familles de notre Commune est délivré. Ces dernières peuvent bénéficier, pour les enfants jusqu'à 20 ans qui fréquentent le gymnase ou une école professionnelle (1^{ère} formation uniquement), d'une participation communale à l'achat d'un abonnement aux transports publics jusqu'à concurrence du tarif Mobilis pour deux zones.

Dans le domaine de la prévention et de la santé, c'est avec une immense satisfaction, voire avec fierté, qu'Ecublens s'est vue attribuer le label de « Commune en Santé ». Sa remise a fait l'objet d'une journée festive, le 26 août, qui a mêlé conférences et activités diverses pour tous.



Ce label a ceci de particulier qu'il ne reconnaît pas seulement les actions mises en place par les Autorités, mais valorise égale-

ment les activités développées par les associations et la population. Les opérations soutenues ou organisées par le Service sous l'égide d'« Ecublens en santé » y contribuent pleinement.

En ce qui concerne le logement, un grand pas a été franchi dans le soutien aux personnes se trouvant en situations difficiles. En effet, l'ensemble des communes du District, à l'initiative de la Conférence des Municipaux et Responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois, a accepté de créer une structure destinée à gérer cette problématique. Bien que le Service soit déjà actif dans ce domaine, en collaboration avec le Centre social régional, ses moyens ne lui permettent pas de suivre de manière optimale les dossiers. Cette structure, antenne de la Fondation Apollo, déjà bien implantée dans le Canton, devrait apporter les compétences nécessaires et attendues par tous dans ce domaine. Elle devrait installer ses locaux à Renens et démarrer ses activités dans le courant du printemps 2018.

Enfin, dans le domaine de l'accueil de jour des enfants et du réseau AJESOL, en constante croissance et dont le Service assure l'administration générale, le déploiement d'un nouveau logiciel de gestion a nécessité un énorme investissement des collaborateurs durant la deuxième partie de l'année afin d'être opérationnel début 2018.

Ces quelques événements montrent bien la diversité des activités qui animent tout au long de l'année les journées du Service.

Perspectives

Les projets suivants se poursuivront ou seront finalisés en 2018 :

- Une révision partielle du « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD » s'avère nécessaire afin de préciser certains éléments au vu des situations rencontrées dans la pratique.
- L'opportunité de la création d'un lieu de rencontre pour les familles avec jeunes enfants de type « Maison verte », sur le modèle de celles créées par Françoise Dolto, reste d'actualité.

- En lien avec le label « Commune en santé », le Service poursuivra ses actions liées à la prévention.
- Dans le cadre de l'AJESOL, la gestion du réseau avec le nouveau logiciel occasionnera encore un surcroît de travail pendant les premiers mois de l'année.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Le nouveau barème des subsides communaux accordés à la demande des parents d'Ecublens pour des frais liés à leur(s) enfant(s) est entré en vigueur au 1^{er} août 2016. Le subside aux frais de transport est quant à lui entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Traitement d'orthodontie

Une participation au financement pour traitement orthodontique a été octroyée en 2017.

Conservatoires et écoles de musique

Sur les quatre demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique déposées, trois ont été accordées.

Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sur les dix demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, six ont été accordées.

Traitements dentaires

Sur les trois demandes de participation au financement d'un traitement dentaire déposées, deux ont été accordées.

Transports

Sur les seize demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, onze ont été accordées.

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent bénéficier d'un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

Pour le 1^{er} semestre 2017

353 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 228 personnes ont retiré leur carnet¹ (soit 3'420 bons de repas distribués).

Pour le 2^e semestre 2017

344 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 211 personnes ont retiré leur carnet (soit 3'165 bons de repas distribués).

4'255 bons ont été utilisés dans les restaurants d'Ecublens et 2'325 à Renens.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 340 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile², soit un montant total de Fr. 20'400.-.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, 18 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; 14 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- soit des aides pour des frais d'obsèques ;
- soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 13 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons a été octroyée à 57 institutions s'occupant, entre autres, de familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 30'000.-.

¹ Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, elles sont, par transitivity, destinées à favoriser l'action bénévole.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Destiny
- Association Lire et Ecrire
- Association Présence, aumônerie de rue
- AVIVO
- Centre social protestant
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Connaissance 3
- Entraide familiale de Renens et environs
- Fédération vaudoise de coopération
- Français en jeu
- Le Défi, permanence chômage
- Medair.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 76'291.60

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'305 bons (2'345 en 2016), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Rouleaux de 10 sacs distribués
Naissances	104	520
Enfants 1 an	109	545
Enfants 2 ans	91	455
Enfants 3 ans	96	480
Causes médicales ¹	61	305
Total	461	2'305

¹ sur présentation d'une attestation médicale

² Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

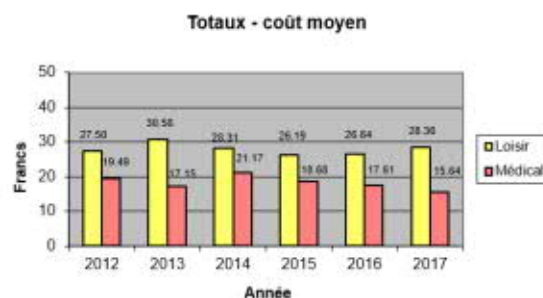
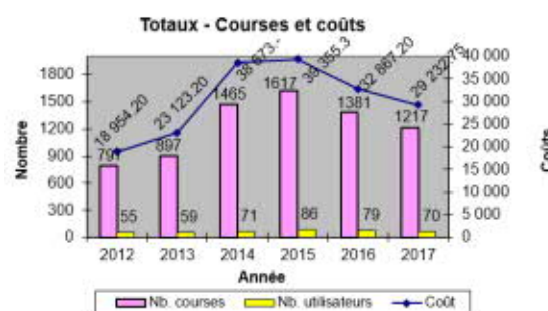
La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a légèrement diminué. En 2017, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 70, soit une diminution d'environ 11.40 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre de courses a également connu une légère baisse. A fin 2017, on comptabilisait 1'217 déplacements, contre 1'381 en 2016, soit une diminution de 11.90 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2017	70	1'217	24.02
2016	79	1'381	23.80
2015	86	1'617	24.35
2014	71	1'465	26.40
2013	59	897	25.78

La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 24.02 pour l'année écoulée.

Et encore sous forme de graphiques :



AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2017 :

- 22 nonagénaires (14 à domicile et 8 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 1 x 101^e , 1 x 102^e et 1 x 103^e.

Sortie des aînés

C'est par des températures caniculaires (+ 30 C°) que 470 aînés ont vogué sur les eaux du Léman pour la traditionnelle sortie qui leur est dédiée chaque année.

Après le repas pris à bord du bateau « Lausanne », celui-ci a fait escale au port d'Yvoire. Avec ses vieilles pierres, magnifiques décorations florales et boutiques artisanales, Yvoire a su charmer ses visiteurs.



Association 55+ d'Ecublens

Pour sa première année complète d'activité, l'association des 55+ d'Ecublens a poursuivi les ajustements nécessaires à son bon fonctionnement.

Forte d'une quinzaine d'activités différentes, le dynamisme de l'association ne faiblit pas et reste un bel exemple de réussite d'un projet « Quartier solidaire » abouti pour Pro Senectute. Pro Senectute reste d'ailleurs présent, au même titre que d'autres entités, dans le cadre du groupe « partenaires » qui a succédé au groupe « ressources » de « Quartier solidaire ».

Outre le support financier communal indispensable au bon déroulement et à l'accessibilité des activités, les « 55+ » peuvent également compter sur le soutien logistique du Service des affaires sociales, pour l'impression des documents, et du Greffe, pour la tenue du site internet.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

114 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans

et plus, vivant seul et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Seules 50 personnes ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier, samaritain, en cas de températures caniculaires.

Ecublens en Santé – Commune en Santé

Organisation de conférences dans le cadre d'Ecublens en Santé (3 en 2017), avec pour thèmes :

- La bouche de nos enfants : un trésor à sauvegarder ;
- Dormir mal, ce n'est pas normal ! ;
- Comment détecter les problèmes visuels chez les tout-petits ... et pourquoi c'est important.

En sus, le 26 août 2017 a été organisée la journée de remise du label « Commune en Santé » avec stands conseils et prévention, initiations sportives tout public, conférences, démonstrations de gym et danses, animations pour enfants.



LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2017 se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2017, 22 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 15 en 2016).

Pièces	Appartements	
1 ou ½	6	location
2 ou 2 ½	8	location
3 ou 3 ½	6	location
4 ou 4 ½	2	location

A titre d'information, voici les données concernant trois communes voisines :

Bussigny

48 logements étaient disponibles en 2017 (10 en 2016).

Chavannes-près-Renens

21 logements étaient disponibles en 2017 (13 en 2016).

Lausanne

367 logements étaient disponibles en 2017 (356 en 2016).

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2017 est de 0.9 % (0.8 % en 2016). Selon le SCRIS, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par le SCRIS au 31 décembre 2015, attribue 5'522 logements à la Commune d'Ecublens.

Locaux industriels vacants (location)

Surface totale	Nbre	Type
2'927 m ²	10	Bureau, cabinet médical
375 m ²	3	Magasin, local de vente
1'218 m ²	5	Dépôt, entrepôt, hangar

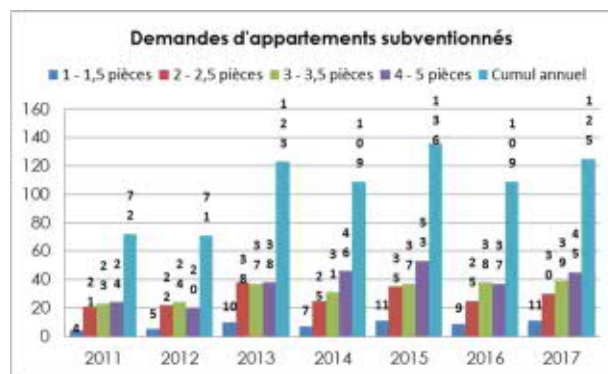
Soit 18 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 4'520 m².

Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	11
2 ou 2,5 pièces	30
3 ou 3,5 pièces	39
4 et 5 pièces	45
Total	125
	====

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2011.



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements
- Rue du Villars 11 : 3 appartements *

* pour des raisons de configuration des appartements, ce bâtiment devrait être retiré.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, ce sont 4 demandes qui ont été déposées. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Six ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2017. Deux procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2017, mais seule une a donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2017, trois lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

TRAVAIL – CHOMAGE

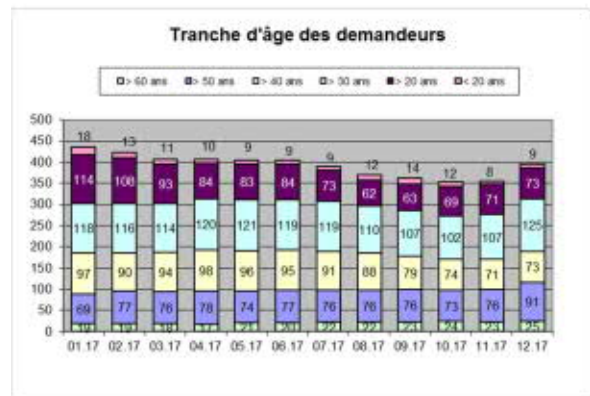
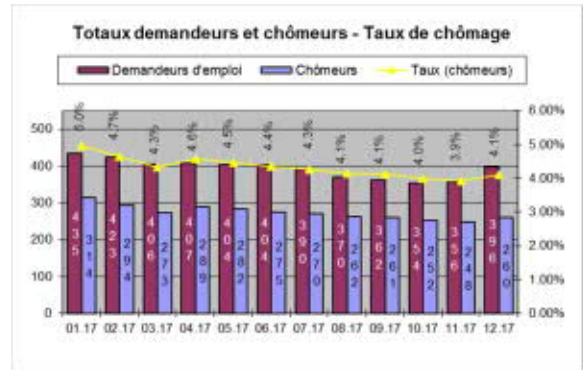
Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

³ Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi ³ au 31 décembre 2016 : 416
- Nombre de demandeurs d'emploi ³ au 31 décembre 2017 : 396



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment dans les Services des bâtiments, des travaux et dans les structures d'accueil parascolaire. En 2017, un poste d'éducateur auxiliaire a été créé à l'APEMS. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

AUTRES TACHES

Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (4 en 2017) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une

série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- revenu d'insertion ;
- logements sociaux et logements d'urgence – projet Apollo ;
- réseaux d'accueil de jour des enfants ;
- transport des personnes à mobilité réduite ;
- prévention de l'endettement et soutien au désendettement ;
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS) ;
- plan canicule ;
- soutien aux chômeurs ;
- demandes de soutien d'associations régionales.

La Conférence a invité le Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO) afin de se présenter, ainsi que la Directrice du Bureau SDOL pour une présentation sur la croissance de la population du District.

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service. Il en est d'ailleurs fait allusion dans le préambule.

L'AJESOL fait toutefois l'objet d'un rapport séparé.

Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil de jour des enfants

CVE « LES PETITS LOUPS »

En 2017, le CVE a été labélisé « Youp là bouge ». Le groupe des moyens organise le jeudi après-midi une sortie en forêt où les enfants apprennent divers jeux d'équilibre,

construisent une cabane et font du tri pour apprendre à ne pas jeter des objets n'importe où. Grâce à la labélisation, les trotteurs ont pu bénéficier du matériel Quadro pour améliorer leur parcours de motricité. Quant aux bébés, ils profitent de la terrasse avec le nouveau matériel Quadro.

Une collaboration étroite entre les Directions du CVE Domino et CVE Les Petits Loups a commencé cette année.

Nous avons pu remarquer une augmentation des problèmes au niveau du milieu familial, ainsi qu'un accroissement d'enfants à besoin spécifique (logopédie, ergothérapeute, pédopsychiatrie, suivis réseaux).

Sortie d'été – Divers groupes

Le 6 juillet, les bébés sont allés à Dorigny en métro pour profiter de la plage et du lac.



Le 22 juin, les trotteurs ont pris le bateau jusqu'à Vevey. Vu les températures clémentes, ils ont pu se rafraîchir dans une grande fontaine.

Le 4 juillet, les moyens ont visité le zoo de Servion et ont pu admirer de nombreux animaux sauvages, sans oublier de se dépenser à la fameuse place de jeu.

La traditionnelle soirée pyjama des futurs écoliers a débuté par un repas festif avec au menu : pizza, sirop et glace pour le dessert, suivi d'une chasse au trésor pour bien digérer. Le lendemain, les enfants et le personnel ont accueilli les parents pour un petit-déjeuner canadien.

Le personnel s'est investi pleinement pour la fête de l'été avec son château gonflable.

Les enfants ont beaucoup joué au jardin durant la belle saison. Des piscines gonflables ont été mises à leur disposition.

Suite à la venue du cirque Knie, les moyens ont visité la ménagerie et fait un tour en poney.

Sorties d'hiver

Le 1^{er} décembre, le groupe des trotteurs est allé à Aquatis. Les enfants ont pu apprécier les nombreux poissons et rampants.



Le 7 décembre, l'équipe éducative du groupe des moyens est partie aux Rochers-de-Naye. Les enfants sont rentrés de cet endroit féérique certes fatigués mais avec un grand sourire aux lèvres.

L'année 2017 a été clôturée par le traditionnel thé de Noël offert aux parents, accompagné des biscuits préparés par les enfants.

Grégoire Gétaz,
Directeur CVE Les Petits Loups

CVE « DOMINO »

En janvier 2017, nous avons vécu une évacuation réelle du bâtiment. Toutes les équipes ont bien su gérer la situation. Suite à cette évacuation, le CVE a dû être fermé un jour.

En novembre 2017, nous avons subi une deuxième évacuation ; les équipes ont aussi très bien géré malgré le flou de la situation.

La Directrice ayant été absente pendant trois mois, le personnel a su se gérer de manière autonome. Le remplacement de la Direction a bien été géré par M. Gétaz et Mme Lobato.

Une collaboration entre les Petits Loups et Domino a débuté en janvier.

Deux éducatrices ont été diplômées de la HES de Lausanne et une a fini sa formation de formatrice praticienne à la HES de Lausanne.

Une apprentie a réussi ses examens et a été engagée au CVE en août dans le groupe des moyens.

L'une de nos remplaçantes sur appel a suivi la formation d'assistante socio-éducative (ASE), par le biais de l'article 32, dans notre structure et a réussi ses examens en août. Elle continue à effectuer des remplacements au CVE.

Nous avons remarqué une augmentation des problèmes au niveau du milieu familial, ainsi qu'un accroissement d'enfants à besoin spécifique (logopédie, ergothérapie, pédopsy, suivis réseaux).

Garderie

En août, nous avons eu des changements parmi le personnel dans le groupe des moyens.

Nous avons eu deux congés maternité, l'un dans le groupe de la nurserie et l'autre dans le groupe des moyens.

Comme chaque année, le groupe des moyens est parti en camp au mois de juin.

UAPE

L'équipe a organisé une soirée pyjama pour les enfants de la 1P du collège de la Coquerellaz, suivi d'un brunch le lendemain matin avec les parents.

Pour les enfants qui ont quitté l'UAPE, l'équipe a organisé une journée bowling, ainsi qu'un apéro pour les parents.

Depuis la rentrée d'août 2016, l'équipe organise toujours des sorties lors des vacances scolaires pour les 1 et 2P.

Suite à l'ouverture de l'APEMS à la Coquerellaz, nous n'accueillons plus les enfants de ce collège, sauf les 1P pour le mercredi. Les élèves du collège d'Epenex ont ainsi eu la possibilité nouvelle d'être accueillis dans notre UAPE.

Yolande Dallinge,
Directrice CVE Domino

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le jardin d'enfants « Les Moufflets » accueille les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert neuf demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit : le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe compte trois éducatrices.

Durant l'année scolaire 2016-2017, le jardin d'enfants a accueilli le nombre record de 84 enfants, parmi lesquels 10 % ont bénéficié d'un suivi spécifique (service éducatif itinérant, logopédiste, ergothérapeute).

Un enfant trisomique a été accueilli jusqu'à son entrée à l'école de la Fondation Vermand. L'équipe éducative est de plus en plus sollicitée à collaborer avec différents professionnels en les accueillant au Jardin d'enfants et en participant aux réseaux.

En juin 2017, le traditionnel pic-nic au refuge d'Ecublens a été offert aux futurs écoliers.



Speranza Carro,
Directrice Jardin d'enfants Les Moufflets

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Situation des accueillantes en 2017

Accueillantes au 31.12.2017	45
• Ecublens	25

• Chavannes-près-Renens	18
• Saint-Sulpice	2

Cessation d'activité du 01.01.2017 au 31.12.2017

• Ecublens	4
• Chavannes-près-Renens	0
• Saint-Sulpice	0

Accueillantes agréées en 2017

• Ecublens	2
• Chavannes-près-Renens	2
• Saint-Sulpice	0

En 2017, nous avons reçu 14 candidatures pour les accueillantes familiales.

- 4 obtiennent leur agrément.
- 1 évaluation en cours.
- 1 renoncement après avoir eu connaissance des conditions salariales et sociales.
- 2 refus (critères de sélection pas remplis).
- 6 dossiers en cours de procédure.

Offre en places d'accueil 2017

Placements 2017	Ecublens	Chavannes-près-Renens	St-Sulpice	Total
Nombre d'enfants placés durant l'année	27	29	13	69
Résiliations conventions	61	54	7	122
Placements effectifs au 31.12.2017	80	96	10	186
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2017	11	3	1	15

Le nombre d'enfants placés durant l'année 2017 est de 69. A noter qu'il y a eu 122 modifications de conventions et résiliations. Le nombre des places offertes au 31 décembre 2017, y compris les écoliers, est de 191. En ce qui concerne les heures facturées aux parents, on en dénombre au total 133'681.

La liste centralisée permet une meilleure visibilité et gestion des placements.

Cette année, nous avons reçu 59 parents en entretien. Lors de ces entretiens, les parents fournissent les attestations sur leurs revenus financiers et autres documents nécessaires à l'ouverture du dossier de l'enfant. C'est aussi l'occasion de bien leur expliquer le règlement qui régit l'accueil familial de jour et de les informer sur l'organisation du placement.

Les exigences parentales tendent à croître. Les parents sont inquiets, voire anxieux. Ils se réfèrent de plus en plus aux normes éducatives pratiquées dans les garderies et souvent comparent les deux types d'accueil. De plus, la mixité culturelle et la diversité des familles côtoyées tendent à amplifier les problématiques rencontrées.



Activités et formation

En 2017, nous avons effectué 41 visites au domicile des accueillantes, dont 5 impromptues. Ces visites permettent de vérifier si les conditions d'accueil sont remplies et de s'assurer que les différentes règles sont appliquées afin de garantir une meilleure qualité d'accueil.

L'accès à la permanence téléphonique durant la semaine permet d'entretenir des contacts réguliers, d'une part avec les parents et, d'autre part avec les accueillantes. Cette disponibilité permet d'être à l'écoute des besoins, de cerner les difficultés rencontrées et, le cas échéant, d'aborder les différentes préoccupations avec les acteurs concernés.

Dans le cadre de l'association de la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour, les accueillantes ont suivi une formation continue sur le thème « La manipulation dans les relations ». Quatre accueillantes ont suivi la formation initiale de 24 heures réparties sur 8 soirées.

Par ailleurs, les prestations suivantes ont été organisées au sein de la structure de coordination :

- Une rencontre annuelle avec une conférence intitulée « sanctionner sans punir », animée par Philippe Beck, formateur d'adultes, médiateur et coach.
- Quatre relais contacts animés par Maryline Authier sur des thèmes spécifiques tels que :
 - les étapes importantes de la création d'un groupe d'appartenance avec des personnes d'âges différents ;
 - s'appuyer sur le contrat pour oser mettre des limites ;
 - le triangle dramatique et le triangle du gagnant selon l'analyse transactionnelle ;
 - s'écouter soi-même et les autres : la base pour communiquer selon le concept de la communication non violente ;
- Un souper annuel au Centre espagnol de Bussigny.

La rémunération-horaire des accueillantes a été augmentée de 5 % grâce à de nouvelles subventions octroyées par la FAJE.

La séance d'information a été reconduite en 2017. C'est l'occasion de rappeler aux accueillantes les règles en vigueur, les modifications survenues en cours d'année, de répondre à leurs interrogations et de les responsabiliser face à leurs obligations. Le but prioritaire est d'améliorer la collaboration et de les sensibiliser à toutes les implications liées à l'accueil d'un enfant, tant au niveau de la qualité d'accueil que de la sécurité.

Un travail considérable de réorganisation s'est poursuivi au sein de l'accueil familial. Son règlement a subi quelques modifications afin de mieux répondre aux réalités rencontrées sur le terrain et dans le but de protéger les accueillantes de certains abus des parents.

L'accueil, en entretien, des parents placés avant le placement de leurs enfants prend une grande place dans l'activité de la coordinatrice. Cette année, la mise en application du nouveau programme informatique Kibe a, de plus, engendré un surcroît de travail important pour toute l'équipe administrative de la structure.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir une stagiaire dans le cadre de sa formation de Master en sciences pratiques de l'éducation. Un regard nouveau ne peut être que source d'enrichissement et permet d'émettre de nouvelles pistes de réflexion et d'action.

Collaboration – Formation continue

Dans le cadre de l'OAJE, trois rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sur des problématiques rencontrées au cours de la pratique sont importants, car ils constituent un appui considérable, tant au niveau juridique que par rapport à des questions d'ordre général.

Un entretien avec Mme Véronique Lozet, déléguée de l'OAJE pour l'accueil familial de jour, en présence du Chef de service, M. Serge Nicod, a également eu lieu. L'objectif était de clarifier certains points en lien avec les directives cantonales, en particulier au sujet des autorisations d'accueil (charges et conditions).

La coordinatrice a participé à une séance du Comité directeur de l'Ajesol, afin de présenter les lignes directrices du fonctionnement de la structure, avec l'accent mis sur la procédure d'agrément des nouvelles accueillantes.

Conclusion

Pour terminer, nous tenons à relever l'excellent travail de qualité déployé par les accueillantes familiales. Elles assument une grande responsabilité auprès des enfants accueillis, ce pourquoi certaines d'entre elles aimeraient être mieux reconnues par un soutien financier plus conséquent. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial



Service administratif des écoles

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service administratif des écoles est composé du personnel suivant :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 80 %
- 1 employée de commerce à 20 %
- 1 chauffeur du bus scolaire à 80 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 75 %.
- 13 éducateurs APEMS (7,62 EPT).
- 1 intendante APEMS (26 %).
- 1 apprenti ASE à 100 %.
- 3 responsables de réfectoire (0,9 EPT).
- 14 employés de réfectoire (4 EPT).
- 9 patrouilleurs scolaires (payés à l'heure).
- 23 responsables de groupes de devoirs surveillés.

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobilier, tableaux de classes, beamers, etc.).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs surveillés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude, etc.).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Gestion des inscriptions à Piccolo Voice et Parents Voice.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.

- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Comité de pilotage pour la construction du nouvel APEMS de la Coquerellaz.
- Comité de pilotage pour la construction du nouveau collège primaire Croset-Parc (en cours).

CHEFFE DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ECOLES

Les tâches du quotidien du Service administratif des écoles s'amplifient, notamment dans le domaine des structures parascolaires.

En effet, l'ouverture, à la rentrée d'août 2017, de la structure d'APEMS de la Coquerellaz pour 60 places, s'est vu passer de 36 places d'accueil au CSCE à 96 pour l'ensemble de ces deux structures. L'inauguration de ce nouveau bâtiment a eu lieu le 2 novembre 2017. Avant d'en arriver à ce stade, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Comité de pilotage et ses membres.

Un programme de gestion des réfectoires en ligne a été testé par les collaboratrices administratives du Service depuis la rentrée scolaire d'août. Il sera opérationnel depuis la rentrée de janvier 2018.

La Cheffe du Service administratif des écoles remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore tout au long de l'année aux différents projets dans un esprit constructif et ouvert.

Sylvette Menétrey,
Cheffe du Service administratif des écoles

◆ ◆ ◆ ◆

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

La structure d'accueil en milieu scolaire située dans le Centre socioculturel d'Ecublens a une capacité de 36 places (3P à 6P) et l'APEMS de la Coquerellaz, qui s'est ouverte le 21 août 2017, de 60 places (1P à 6P).

Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.



Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

La ligne pédagogique

C'est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : l'adaptation

C'est un moment très important de rencontre, d'échange entre l'enfant, les parents et l'équipe éducative. Elle est considérée comme une période d'intégration qui permet à l'enfant de passer sereinement du milieu familial à celui de la structure d'accueil. Cela permet à l'équipe éducative de faire la connaissance de l'en-

fant et de sa famille. Cette période est déterminante et constitue l'ébauche d'une relation de confiance. L'enfant et ses parents ont besoin d'être accompagnés et soutenus pour vivre au mieux la séparation et s'inscrire progressivement dans le lieu.

Objectifs

- Aider le groupe à laisser une place au nouveau.
- Être nouveau, ce n'est pas simple, mais pour les anciens, accepter un nouveau, c'est aussi une démarche qui mérite d'être accompagnée.
- Soutenir l'enfant dans sa découverte progressive de la collectivité.
- Justifier auprès des enfants et de leurs parents les règles de vie du groupe, les rituels de fonctionnement, le pourquoi et le comment.

Moyens

L'inscription est la première démarche des parents en vue de l'accueil de leur enfant au sein de la structure. Ce moment nécessite une parfaite disponibilité de l'équipe éducative qui accueille la famille car le premier contact est toujours déterminant pour établir la confiance.

La Directrice reçoit la famille individuellement pour repérer ses attentes par rapport à la structure, répondre à ses questions, expliquer le fonctionnement et l'organisation de l'APEMS. La présentation des spécificités du cadre d'accueil parental permet à la famille de savoir si celui-ci convient et correspond à sa disponibilité. Le sens de la phase d'adaptation sera également abordé.

Déroulement

L'adaptation se définit comme la période nécessaire pour que l'enfant s'intègre dans la structure et apprenne à se séparer de ses parents pour rejoindre la collectivité. La Directrice prévoit la période d'adaptation selon la disponibilité des parents, sous forme d'un microprojet d'accueil individualisé. L'enfant est accueilli dans la structure durant un temps qui sera déterminé avec eux, selon les besoins de l'enfant, et qui sera répété trois fois.

Pendant la phase d'adaptation, l'éducatrice laisse le temps nécessaire à l'enfant pour prendre confiance. Elle se montre disponible, reste à l'écoute pour le rassurer et le consoler afin de l'aider au mieux à vivre la séparation.



Elle reste avec lui, l'accompagne dans ses découvertes et l'observe. Après la phase d'adaptation, un entretien d'évaluation avec la famille et l'enfant permet de savoir

comment elle s'est déroulée pour l'enfant et comment les parents se sentent dans la structure.

Activités réalisées à l'APEMS en 2017

- Visite de la ménagerie Knie.
- Théâtre à Lausanne.
- Confection de confiture et pain d'épices.
- Initiation au skateboard.
- Fête de l'été.



Local pic-nic

Entre fin avril et début mai, un local pic-nic a été mis à disposition des élèves du Pontet des degrés 9 à 11VG, dans une salle de classe du bâtiment Jupiter, à titre d'essai. La surveillance a été assurée par des enseignants bénévoles que nous profitons de remercier pour leur collaboration, particulièrement Mme Magali Junod, Doyenne, qui a soutenu le Service pour la mise en œuvre de cette prestation.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
24 avril 10" 3 élèves 1100 à 1200	25 avril 0" Personne	27 avril 0" 3 élèves 1100 à 1200	28 avril 3" 10 élèves 1100 à 1200
Du 3 mai au 3 mai, service des ECR ouvert de 10h à 12h00			
1 ^{er} mai 0" Personne	2 mai 0" 3 élèves 1100 à 1200	4 mai 0" 4 élèves 1200 à 1300	5 mai 11" Personne
8 mai 0" 3 élèves 1100 à 1200	9 mai 0" 1100 à 1100 personne 1100 à 1200 0 personnes	11 mai 11" 3 élèves 1200 à 1200	12 mai 11" 1100 à 1100 personne 1100 à 1200 10 élèves
Semaine de stage pour les 10 ^{ème} VG1 et VG2 - Voyage d'études pour les 11 ^{ème} Pas de permission au local			
22 mai	23 mai	ASCENSION	
29 mai	30 mai	FIN	

En collaboration avec le Centre de jeunes, qui a aimablement mis à disposition un local pour ce projet, l'expérience a été reconduite pour la période hivernale, soit du 30 octobre 2017 au 30 mars 2018. Pour la surveillance, un adulte rémunéré par la Commune a été engagé de 11 h à 13 h. Un bilan sera établi à l'issue de la période d'activité.



Réfectoires scolaires

Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances et le Service administratif des écoles pour la gestion de cette prestation communale, très appréciée par les bénéficiaires. L'acquisition d'un programme en ligne aura l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leurs enfants, par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. Les repas seront payés d'avance par les parents, ce qui évitera ainsi une facturation mensuelle par le Service des finances sur la base des données transmises par le Service administratif des écoles.

Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la Direction des écoles). Le montant de revenu introduit dans la base de données du programme permet un calcul automatique du prix du repas pour chaque enfant.

Marge contributive

La marge contributive correspond à la part des frais fixes couverts par la participation des parents après le paiement des repas.

Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20 %. Sur la base des chiffres 2017, celle-ci se monte à 15,35 % ; l'objectif n'est donc pas complètement atteint et les barèmes devront être révisés pour le futur.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et les APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2017-2018.

La prestation de réfectoires comprend quatre lieux d'accueil :

Réfectoire d'Epenex (Bâtiment de l'Oiseau de l'Ouest)



Accueille 12 à 15 enfants par jour, avec un encadrement de 2 adultes, y compris les trajets.

Réfectoire du CSCE



Accueille entre 28 et 36 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées

par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine.

Réfectoire du Pontet



Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. L'accueil organisé à 11 heures, pour les élèves qui doivent se déplacer en salle de gymnastique pour midi, n'a pas été renouvelé, faute de participants. Encadrement : 5 adultes.

Réfectoire de la Coquerellaz



L'ouverture de l'APEMS à la Coquerellaz a fait diminuer l'accueil à 60 enfants par jour. Le maintien du service en deux parties, en raison de l'âge des enfants, contraint à un encadrement par 6 adultes.

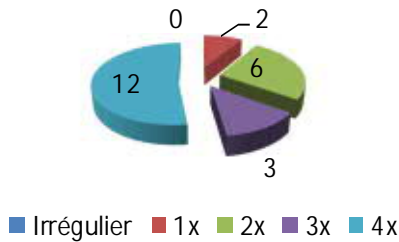
Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques professionnelles, dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires, a été poursuivie en 2017.

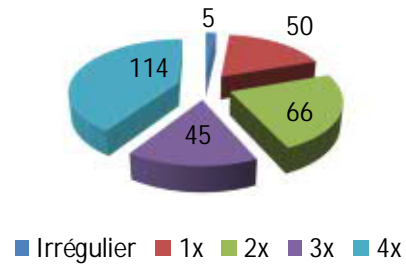
Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti en faveur de l'accueil de midi de nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de

nos réfectoires pour toute sa créativité, son dévouement et sa motivation.

Fréquentation hebdomadaire du réfectoire d'Epenex

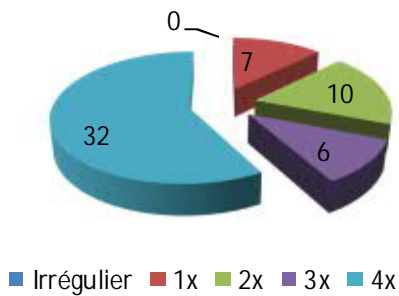


Fréquentation hebdomadaire des 4 réfectoires scolaires



◆ ◆ ◆ ◆

Fréquentation hebdomadaire du réfectoire du CSCE



Devoirs surveillés

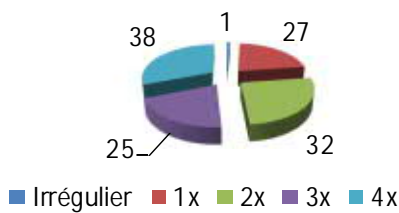


Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Au collège d'Epenex, les parents peuvent choisir une séance prolongée jusqu'à 17 h. Une participation financière symbolique leur est demandée, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

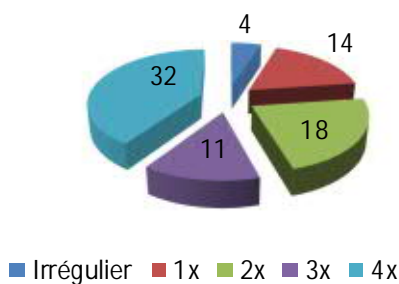
Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2017-2018, 18 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignants, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et d'objectifs élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Fréquentation hebdomadaire du réfectoire de la Coquerellaz



Fréquentation hebdomadaire du réfectoire du Pontet



Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant. Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui. Les enfants inscrits en structure d'APEMS font leurs devoirs dans le cadre de cet accueil.

Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire est en négociation avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), car il doit être adapté à la réalité écublanaise. Nous espérons pouvoir le présenter au Conseil communal en 2018.

Bus scolaire

Le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'un équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.).



Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

DANS LE BUS:

J'ATTACHE MA CEINTURE



JE RESTE ASSIS JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU BUS



JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS



JE RESPECTE LE SILENCE
J'ÉTEINS MON PORTABLE ET
LE RANGE DANS MON SAC



PAS DE TROTTELETTE



Pédibus

À la rentrée scolaire d'août 2017, le Pédibus, créé sous la conduite d'un patrouilleur-conducteur de ligne rémunéré, a été reconduit pour tous les trajets correspondants aux horaires scolaires.

Certains élèves du quartier de Champ-Columb, enclassés, pour des raisons d'équilibrage d'effectif, au collège du Croset, en bénéficient. Cela représente une douzaine d'élèves inscrits sur cette ligne.

Le Pédibus



Séances 2017

- 24 janvier :
Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfants).
- 23 août :
Aucun parent ne s'est présenté à la séance organisée au réfectoire du bâtiment Jupiter pour la mise en route d'une éventuelle nouvelle ligne.



Patrouilleurs scolaires



Les patrouilleurs scolaires, rattachés au Service administratif des écoles, sont au nombre de 9 en 2017 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coque-rellaz, 4 pour le collège du Croset, 2 pour celui d'Epenex et 1 conductrice de ligne Pédibus.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PoOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité. A fin 2017, certains équipements ont dû être renouvelés en raison de leur usure.

M. Emmanuel Michaud, Sergent-major sous-chef de l'Unité de prévention de PoOuest, est en charge de la formation des patrouilleurs.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, par tous les temps !



Travaux –
Infrastructures –
Espaces publics –
Environnement –
Promotion économique

M. Stéphane Masson
Municipal
Jusqu'au 31 octobre 2017

M. Jean Cavalli
Municipal
Dès le 1^{er} novembre 2017

M. Marcos Morano
Chef du Service des travaux

Service des travaux (ST)

PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les infrastructures, les routes, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV).
4. La gestion des déchets.
5. L'environnement, l'utilisation du domaine public (DP) incluant les cours d'eau et les forêts.
6. Les installations sportives et de loisirs.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 28 collaborateurs, 4 apprentis et 3 auxiliaires, soit un total de 35 personnes, divisé comme suit :

Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoint, 1 technicien.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.
- 1 apprenti(e) employé(e) de commerce.

Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaitre.
- 2 chefs d'équipe.
- 18 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 3 apprentis.
- 3 auxiliaires.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.

- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 34 rapports à la Municipalité, a géré 111 adjudications ou commandes, ainsi que 1'160 factures.

Etudes, projets

Le service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude préalable du réaménagement du chemin de la Motte/Dévent.
- Etude préalable du réaménagement de la plaine du Croset.
- Etude des carrefours Bois/Crochy – Bois/Croset, en relation avec les plans de quartier en cours de planification.
- Etude préalable du réaménagement de la route En Reculan.
- Suivi et gestion de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages des cours d'eau.
- Participation à la direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Etude de la réfection des murs de l'enceinte de l'église du Motty.
- Etude de la réfection des terrains de basket-ball des Esserts.
- Etude du réaménagement de la place de jeux des Esserts.
- Etude de l'élargissement d'un trottoir à la route de la Pierre.
- Elargissement des ouvrages d'art, sous l'autoroute, à la route du Bois, pour sécuriser et favoriser la mobilité douce.
- Etude préliminaire d'une passerelle sur la route de la Pierre.
- Assainissement de la décharge des Fontanettes.
- Etude de la réfection du chemin de la Plantaz, projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Réfection des revêtements bitumineux des cheminements des places de jeux de Veilloud et de Mont Souplia.

Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2017, l'éclairage public a fonctionné durant 4'202 heures.

Le parc éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'245 luminaires. 319 de ces luminaires, soit 26 %, sont installés avec un compteur, dont 22 luminaires led dynamiques. La puissance installée en décembre 2017 est de 119.874 kW, soit une augmentation de 1.4 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2017, pour une augmentation de 2.5 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont permis de lancer 60 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 107 interventions de dépannage et a procédé à :

- 71 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires.
- 6 réparations d'appareillages et câblage.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans

89 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 4 jours ouvrables.

56 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 89 remplacements de lampes.
- 332 contrôles électriques qui ont permis de détecter 2 départs présentant des défauts (soit 0.8 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- Les contrôles mécaniques de mâts ont été sous-traités à l'entreprise CME SERVICES SA.

REFECTION DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et les sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectonnés :

- Les travaux de réfection du chemin de la Plantaz se sont terminés par la pose du tapis définitif.



- La réfection du tapis du chemin de la Colline a été réalisée.



- Le cheminement du parc de Mont Souplia a été réfectonné.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.

Réaménagement RC 76 Larges-Pièces

Les travaux ont été finalisés en 2017 avec la pose du tapis définitif du tronçon Dévent au giratoire de la nouvelle route industrielle.



Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important ont débuté comme prévu en avril 2017. Ils vont se poursuivre jusqu'en 2019. Il s'agit de l'un des plus importants chantiers dans la région, qui a nécessité une gestion fine des phases de travaux en lien avec le trafic, afin de minimiser les perturbations pour les usagers. En 2017, les travaux de réaménagement des tronçons entre « Afiro » et le carrefour du Pontet ont été réalisés. Les contrôleurs des carrefours à feux du Pontet Nord et de Bochet/Crochy ont été remplacés.



AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- Des séances de projet ont été réalisées avec une cadence mensuelle. Ainsi, la mise en œuvre du SIT communal est arrivée à son terme en 2017.
- Les collaborateurs de l'administration ont ainsi accès à l'ensemble des données géoréférencées. Au total, 53 données (projets) seront mises en œuvre.
- Une analyse informatique est en cours pour résoudre des soucis de lenteur des accès sur le geoweb.

Label Ville verte

- Ecublens s'est engagée à obtenir une certification « VilleVerte Suisse ». Beaucoup de mesures ont dû être documentées jusqu'à l'audit, du fait qu'elles sont en général appliquées sur le terrain, mais pas systématiquement décrites sur le papier.
- Notre service a préparé l'ensemble des procédures et des documents pour le nouveau label « VilleVerte ».
- Un audit a eu lieu en fin d'année 2017. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons obtenu le label et que nous sommes la première Ville de Romandie à atteindre ce niveau d'excellence.

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS

SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 23 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette

équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative (reprise des prestations anciennement réalisées par la PoOuest) et entretien, y compris des contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement

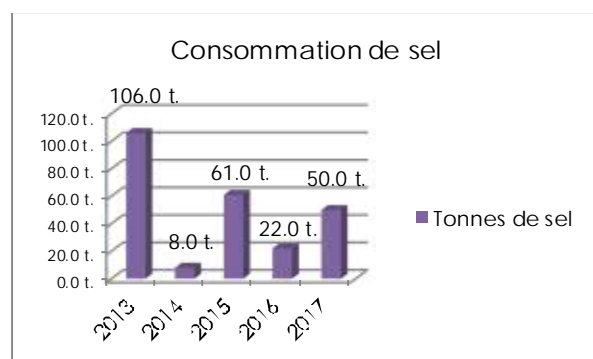
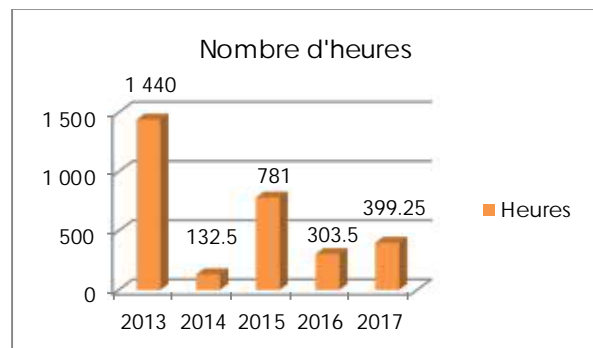
- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 61 chantiers durant l'année 2017.

Service hivernal

L'hiver 2016/2017 a été marqué par des conditions hivernales moyennes, avec un total de 10 sorties des équipes de piquet (6 sorties durant l'hiver 2015/2016). Ceci représente 399.25 heures de service hivernal et l'utilisation de 50.02 tonnes de sel.

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Heures	1'440	132.5	781	303.5	399.25
Tonnes de sel	106.0 t.	8.0 t.	61.0 t.	22.0 t.	50.02 t.



Divers travaux

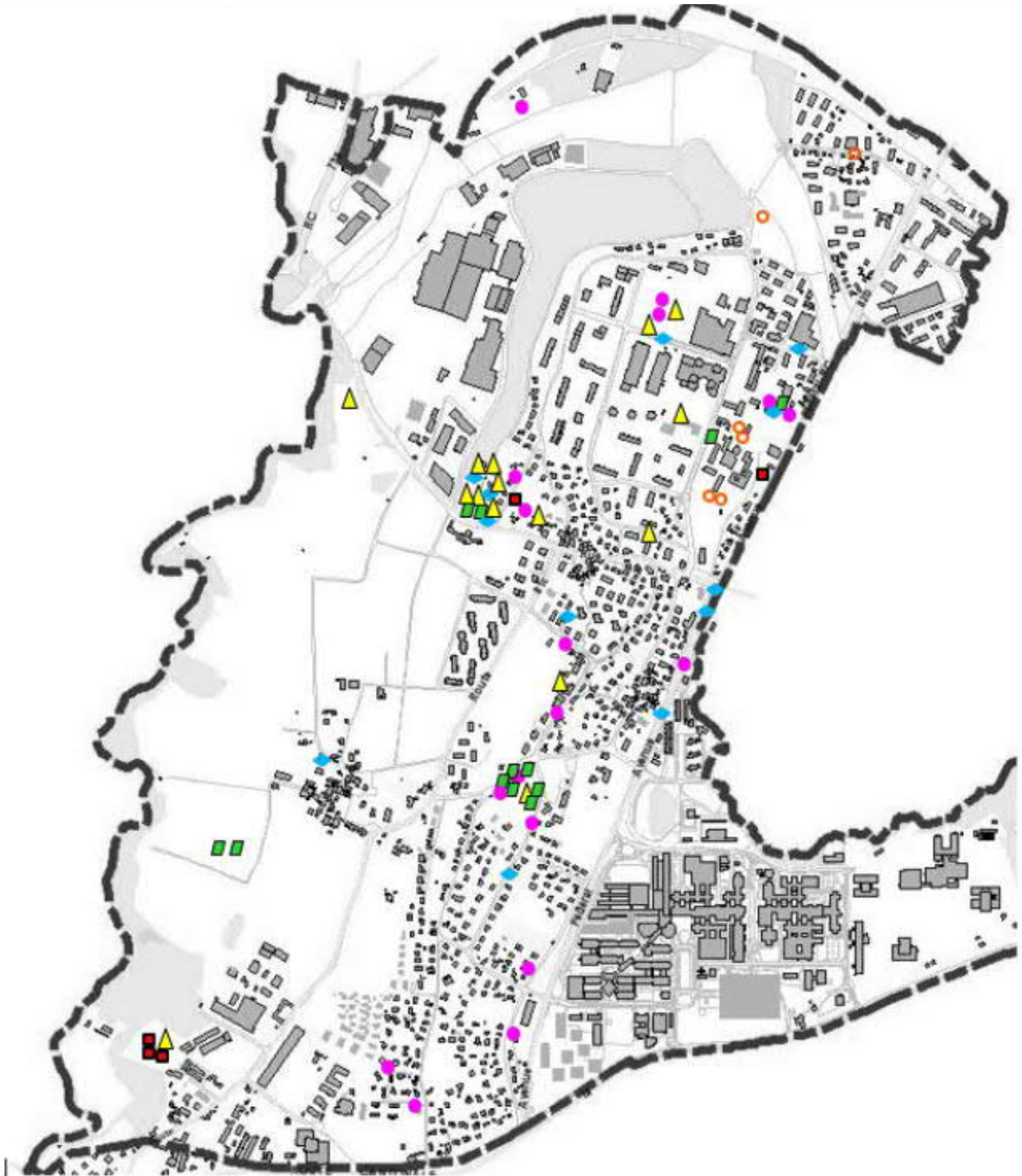
- Cimetière : pose de 3 nouvelles fontaines et réparation de la conduite d'eau.
- Mon Repos : réalisation de travaux paysagistes sur les talus côté est.

- Route du Bois : aménagement d'îlots avec semis de fleurs sauvages.
- Skate-park : démontage du half-pipe et réalisation des semelles de fondation pour les nouveaux éléments.
- Route de Crochy : aménagement d'un trottoir afin de garantir la continuité.
- Places de jeux : réfection des joints entre les revêtements.
- Déchetterie : mise en place de supports pour les bennes.
- Parking de la Brûlée : pose d'un banc.
- Loyes : égalisation du dépôt de terre.
- Chemin du Croset : modification d'un trottoir.
- Coquerellaz : labourage et semis autour du revêtement synthétique.
- Chemin des Crêts : réparation de barrières.

Cimetière

Pour la gestion du registre des inhumations, un module a été développé sur le SIT afin de garantir un suivi numérique de l'ensemble du cimetière, y compris des contrats de fleurissement.

Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2017



Type de travaux :

- = 14 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
- = 5 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 14 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
- ◆ = 11 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- ▭ = 11 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
- = 6 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 61 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2017.

Environnement – Déchets

L'année 2017 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri des déchets par notre population.

Levée des déchets

En 2017, l'augmentation de la population a été relativement faible (+ 147 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux de ces 3 dernières années :

- 2017 → 1'187 tonnes.
- 2016 → 1'223 tonnes.
- 2015 → 1'162 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu diminué par rapport à 2016, en relation avec l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : 785 tonnes (837 tonnes en 2016).
- Papier/carton : 677 tonnes (694 tonnes en 2016).
- Verre : 367 tonnes (368 tonnes en 2016).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2017



Nous avons eu le plaisir d'accueillir 68 personnes de tout âge lors de notre « Coup de balai 2017 », qui s'est déroulé le samedi 25 mars. Cette action contre le *littering*, organisée par le Service des travaux, en collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a permis de collecter quelque 190 kilos de déchets sur les rives de la Venoge.

Nous remercions tous les participants pour leur contribution active à la réussite de cette journée de nettoyage.



Autres actions

L'année 2017 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les objets contenant de l'amiante. Cette information a été transmise aux habitants par le biais d'un flyer, ainsi que par un article publié dans le journal « Ecublens Infos » du mois de décembre et sur le site Internet de la Commune.

Une sensibilisation au tri du plastique a également été faite, ainsi que sur les sacs en plastique dans les composts.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « Recyclo ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint du Chef de service, a renouvelé son mandat de Président du groupe de travail.

Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2017 ont augmenté d'environ 9 % et se montent à 24'926 (24'042 en 2016 et 19'877 en 2015).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu évolué à la hausse cette année, passant de 1'594 tonnes en 2016 à 1'653 tonnes en 2017.

Suite à la demande du Conseil communal en 2016, les heures d'ouverture de la déchetterie ont été revues en fonction de la fréquentation et des plages horaires les plus sollicitées. Dès le début 2017, de nouveaux horaires ont été mis en place, notamment le samedi avec une ouverture non-stop de 9 h 30 à 16 h 30 ; le lundi et le mercredi, la fermeture a été ramenée de 18 h à 17 h 30.

Les adaptations apportées en 2017 ont permis de mieux répondre aux besoins de la population, ce qui se traduit par une plus grande fréquentation, sans péjorer la qualité d'accueil à la déchetterie. Une exten-

sion des horaires d'ouverture de la déchetterie pourrait intervenir avec une augmentation significative des habitants fréquentant le site précité et si nous devions constater une saturation.

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ↪ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ↪ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ↪ TLS.
- Bois : revalorisation ↪ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération → Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ↪ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ↪ Retripa SA.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein des sociétés Tridel SA et Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

Marcos Morano, ingénieur
Chef du Service des travaux

Bilan déchets – levée porte-à-porte + déchetterie communale,
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Population	11'499	12'181	12'353	12'400	12'430	12'577	
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'102 t	1'055 t	1'139 t	1'162 t	1'226 t	1'187 t
	Déchets communaux		39 t	38 t	37 t	39 t	41 t
	Papier / Carton	627 t	742 t	730 t	706 t	694 t	677 t
	Verre	355 t	365 t	367 t	381 t	368 t	367 t
	Compost / Végétaux	491 t	819 t	784 t	756 t	837 t	785 t
	Total levée porte-à-porte	3'576 t	3'020 t	3'058 t	3'042 t	3'159 t	3'057 t

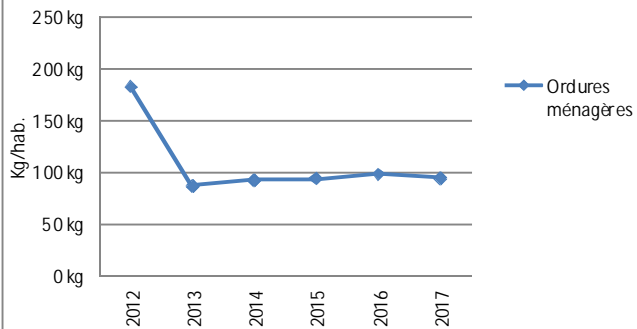
Déchetterie	Encombrants	103 t	115 t	124 t	111 t	80 t	124 t
	Papier / Carton (déchetterie)	112 t	115 t	100 t	103 t	275 t	280 t
	Verre (déchetterie)	35 t	38 t	39 t	35 t	62 t	32 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	591 t	553 t	763 t	531 t	588 t	585 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	80 t	104 t	100 t	80 t	73 t	91 t
	Bois	220 t	233 t	259 t	210 t	246 t	233 t
	Huiles (litres)	5 t	4 t	4 t	3 t	4 t	4 t
	Inertes	197 t	232 t	200 t	138 t	175 t	239 t
	Plastiques	24 t	45 t	51 t	30 t	26 t	32 t
	Autres	5 t	7 t	11 t	92 t	64 t	34 t
	Total déchetterie	1'371 t	1'448 t	1'651 t	1'334 t	1'594 t	1'653 t
Total bilan	4'947 t	4'468 t	4'709 t	4'375 t	4'753 t	4'710 t	

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Kg/habitant/an							
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	183 kg	87 kg	92 kg	94 kg	99 kg	94 kg
	Déchets communaux	0 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	55 kg	61 kg	59 kg	57 kg	56 kg	54 kg
	Verre	31 kg	30 kg	30 kg	31 kg	30 kg	29 kg
	Compost / Végétaux	43 kg	67 kg	63 kg	61 kg	67 kg	62 kg
	Total levée porte-à-porte	311 kg	248 kg	248 kg	245 kg	254 kg	243 kg

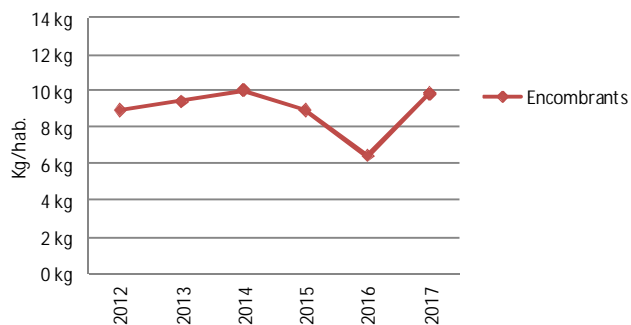
Déchetterie	Encombrants	9 kg	9 kg	10 kg	9 kg	6 kg	10 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	10 kg	9 kg	8 kg	8 kg	22 kg	22 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	51 kg	45 kg	62 kg	43 kg	47 kg	46 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	9 kg	8 kg	6 kg	6 kg	7 kg
	Bois	19 kg	19 kg	21 kg	17 kg	20 kg	19 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	17 kg	19 kg	16 kg	11 kg	14 kg	19 kg
	Plastiques	2 kg	4 kg	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg
	Autres	0 kg	1 kg	1 kg	7 kg	5 kg	3 kg
	Total déchetterie	119 kg	119 kg	134 kg	107 kg	128 kg	131 kg

Taux de recyclage	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux	56 %	73 %	72 %	70 %	72 %	72 %
Incinérables (kg/hab)	192 kg	99 kg	105 kg	106 kg	108 kg	108 kg
Recyclables (kg/hab)	239 kg	267 kg	276 kg	247 kg	274 kg	267 kg
TOTAL (kg/hab)	430 kg	367 kg	381 kg	353 kg	382 kg	375 kg

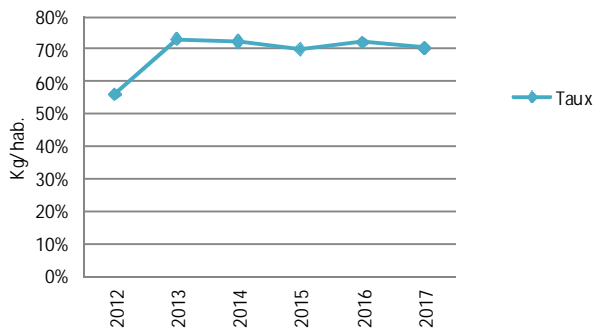
Evolution des ordures ménagères



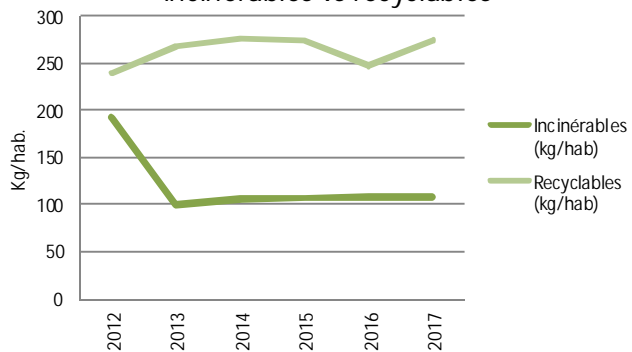
Evolution des encombrants



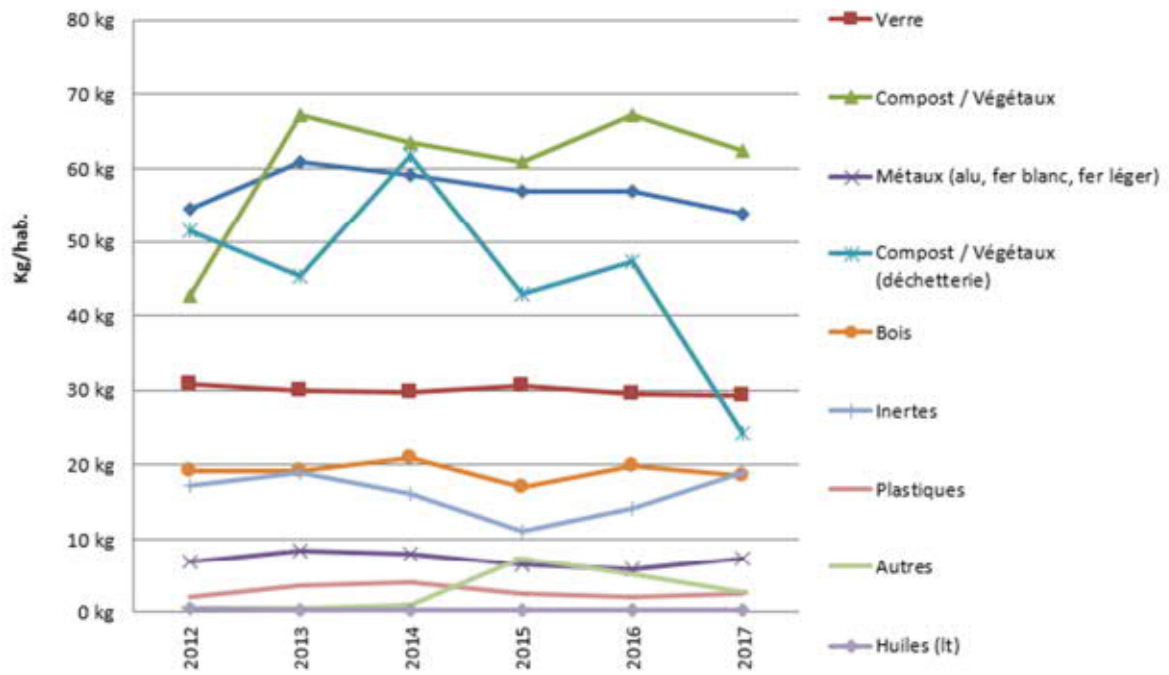
Evolution du taux de recyclage



incinérables vs recyclables



Les recyclables



Forêts



©Chris Blaser

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le Plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et adopté par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, n° 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet de soins aux rajeunissements 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, projet de forêts protectrices 2016-2019

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Christian Maeder, Syndic, et Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

Plantations

Zone de plantation forestière (0 m²)

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

Sylviculture et fauchage (9'300 m²)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (116 m³)

Durant cet exercice nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.

Exploitations forestières forcées (chablis) (36 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières

communales situées à proximité d'infrastructures.

Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2012-2015 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 25 mars et 70 stères ont été mis en vente.

Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui implique l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, sauf l'émondage qui est réalisé par une entreprise forestière.

Laurent Robert, garde forestier

◆◆◆◆◆

Promotion économique



©Alain Herzog EPFL

Diverses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Commune pour les entreprises. M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, a été élu membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park). Le rapport de cette fondation se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

◆◆◆◆◆

Bâtiments – Épuration – Développement durable

Mme Danièle Petoud
Municipale

M. Yolán Menoud
Chef du Service des bâtiments,
épuration des eaux et développement durable

Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du service est réparti de la manière suivante :

Administration du service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service ;
- 1 Adjoint bâtiments à 100 % (vacant en 2017) ;
- 1 Adjoint épuration à 100 % ;
- 1 contremaître logistique à 100 % ;
- 1 technicien bâtiments à 100 % ;
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 % ;
- 1 déléguée au développement durable à 50 % ;
- 1 assistante à 100 % ;
- 1 secrétaire à 60 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 1 contremaître électricien avec CFC à 100 % ;
- 1 électricien avec CFC à 100 % ;
- 8 concierges avec CFC à 100 % ;
- 2 intendants (à 100 % et 50 %) ;
- 1 apprenti agent d'exploitation ;
- 12 aides de nettoyage (6.11 EPT) ;
- 2 concierges bâtiments locatifs à 30 %.

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 55 rapports à la Municipalité ;
- 268 contrats d'entreprise/prestations et commandes ;
- 1'493 factures ;
- 4 préavis ;
- 261 demandes de subventions.

Patrimoine communal administratif et financier

11 bâtiments communaux

Mon Repos – Hôtel de Ville – Centre technique – Centre socioculturel – Grande salle – Auberge – Galerie du pressoir – Temple – Buvette FC Ecublens – Cantonnement STPA – Four de Renges.

11 bâtiments scolaires

Mars – Vénus – Mercure – Saturne – Jupiter – Neptune – Coquerellaz – Sempa – Epenex – Croset – APEMS Coquerellaz.

5 salles de gymnastique

Saturne – Pluton – Croset – Epenex – Coquerellaz.

1 salle de rythmique

Vieux collège Coquerellaz (Sempa).

1 piscine communale

Pluton.

6 bâtiments locatifs

Colline 3 – Renges 10 – Bois 2-4 – Veilloud 5-7 – Villars 11 – Villars 13.

65 appartements en gérance

- 53 appartements à loyers modérés ; (26 à Bois 2-4, 24 à Veilloud 5-7 et 3 à Villars 11) ;
- 12 appartements en location dont deux de fonction.

Divers bâtiments d'utilité publique

Edicules (rte du Bois et cimetière), couverts de fontaines (Renges et Bassenges).

MISSIONS DU SERVICE

Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des textes de préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation en Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.

- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformation intérieure et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les concierges, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de remise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

Epuration

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseigner les architectes, les entreprises de génie civil et les particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Fournir les directives techniques communales.

- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facture des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestion des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).

- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Mottv, tables, bancs) destiné aux manifestations officielles et sportives.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en

collaboration avec le Service des travaux.

- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par la Direction du Service des bâtiments, en plus des tâches courantes, administratives et d'entretien prévues au budget annuel. En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le Service des bâtiments a, en 2017, réalisé les prestations suivantes :

Nouveau collège Croset-Parc

- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Suivi et validation de la phase de projet présentée par les mandataires.
- Suivi financier relatif aux honoraires de la phase d'étude.
- Réception et analyse des offres d'entreprises pour la construction du collège.
- Séances d'audition et de clarification des offres reçues.
- Préparation des rapports et courriers d'adjudication des différents marchés de construction.
- Pilotage et traitement du recours d'une entreprise contre une décision d'adjudication.
- Planification et coordination du démarrage des travaux.
- Suivi et contrôle de l'exécution sur le chantier.
- Communications aux riverains.



Exécution des pieux de fondation du bâtiment et du rideau de palplanches – août 2017.



Mise en place des étais et fouille de la salle de gymnastique – décembre 2017.



Vue extérieure – Architecte : Bonnard Woefray
Rendu photo réaliste : Tomas Sponti

Structure d'accueil parascolaire APEMS

- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Suivi du chantier et contrôle de bonne exécution.
- Réception de l'ouvrage et mise en service
- Suivi des travaux de retouche.
- Suivi financier et contrôle des coûts.



APEMS – Terrasse réfectoire



APEMS – Réfectoire



Chantier du réaménagement du chemin d'accès de la Coquerellaz.

SECTION « BATIMENTS MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le Service des bâtiments a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Centre socioculturel (CSCE)

- Pose d'un carrelage et d'un faux-plafond dans les WC extérieurs.
- Pose d'un tapis décrotteur sous le couvert d'entrée.



- Pose d'une porte de séparation de l'espace Domino au 3^e étage.
- Fourniture et pose d'un vestiaire et d'une table à langer au 2^e étage de Domino.
- Achat d'étagères pour le local ventilation.
- Pose de grilles de protection sur les sauts-de-loup.
- Modification des luminaires de la salle Federer.
- Pose de contrôleurs de température.

Auberge communale et grande salle

- Lancement et suivi des études d'avant-projet et de projet avec les mandataires.
- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Organisation et contrôle des dossiers d'appel d'offres de mandataires spécialisés (ingénieur civil, chauffage-ventilation-sanitaire, électricien, acousticien, etc.).
- Analyse des offres et évaluation selon les critères définis.
- Préparation des rapports et courriers d'adjudication des mandataires.

Collège Neptune – Modification de l'accès au parking et sécurisation du préau

- Lancement d'une étude de modification de l'accès au parking et de sécurisation du préau.

Réfection et réaménagement de la cour et du chemin d'accès de la Coquerellaz

- Elaboration du dossier d'appel d'offres, évaluation et rédaction des propositions d'adjudication.
- Suivi et contrôle du chantier.
- Réception des travaux et bouclage financier.

- Fermeture et modification du couvert à vélos extérieur.



Mon Repos

- Mise en place d'un contrôle d'accès.
- Remplacement de la conduite d'alimentation en gaz du bâtiment.
- Rénovation du parquet de la réception du Greffe.
- Pose de contrôleurs de température.

Grande salle du Motty

- Remplacement de l'écran de projection.



- Pose de contrôleurs de température.

Temple

- Rénovation du mécanisme de l'horloge mère.



- Renforcement de la structure porteuse des cloches.

Hôtel de Ville du Motty

- Remplacement de l'agencement de cuisine.



- Pose de panneaux acoustiques au Service du contrôle des habitants.
- Remplacement et mise à jour de la signalétique.



- Pose de contrôleurs de température.

Centre technique communal - (CTC)

- Pose de films UV sur les velux des salles de conférence.
- Pose d'un éclairage de secours dans les communs.
- Remplacement, mise aux normes et extension de l'installation Sprinkler de la voirie.
- Remplacement des grilles et de l'enrobé donnant accès à la voirie.
- Pose de contrôleurs de température.

Galerie du Pressoir

- Remplacement de l'agencement de cuisine.



- Pose d'un éclairage de secours.
- Pose d'une boîte à lettres.

Collège du Croset

- Remplacement des douches de la salle de gym, par étapes.
- Remplacement des luminaires de l'entrée de la salle de gym.
- Suppression de la tapisserie et pose d'une nouvelle peinture.
- Pose de deux urinoirs en lieu et place des WC dans les vestiaires de l'abri PC.
- Entretien des bacs en façade du collège.

Collège d'Epenex

- Réfection des WC enseignants au rez-de-chaussée.
- Pose d'un treillis au-dessus du portail d'entrée.

Collège de la Coquerellaz – Sempa

- Pose d'un éclairage de secours dans les sous-sols du collège Sempa.
- Mise en place d'un contrôle d'accès et pose de la mise en passe mécanique communale.
- Remplacement des grilles d'entrée d'air.
- Réfection de la zone de sport.



Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Elargissement de la rampe extérieure en béton.

Pluton :

- Remplacement des bancs dans les corridors du rez.

Neptune :

- Curage et passage caméra dans les canalisations.
- Remplacement de l'introduction de gaz dans le collège.



Saturne :

- Remplacement des buses des lavabos et des douches.
- Remplacement du climatiseur de la salle des serveurs.
- Remplacement des stores au rez-de-chaussée.

Mercuré :

- Pose d'un tapis décrotteur à l'entrée de la salle de musique.
- Changement de l'écran de projection et amélioration de l'éclairage de l'Espace Nicollier.
- Curage et passage caméra dans les canalisations.

Jupiter :

- Réfection des peintures et remplacement du linoléum dans les classes J14, J15, J16.
- Remplacement de stores défectueux.
- Remplacement des réservoirs WC.
- Réfection du crépi extérieur de la façade sud.
- Installation de détecteurs pour l'éclairage existant.

- Curage et passage caméra dans les canalisations.



- Création d'une cuisinette dans la salle de pause des agents d'exploitation.



Bâtiments locatifs

- Chemin de Veilloud 5-7
Rénovation de 4 appartements.
- Route du Bois 2-4
Rénovation de 3 appartements.

SECTION « DEVELOPPEMENT DURABLE »



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable

Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Nouvelle subvention

Cette année il est dorénavant possible, pour les utilisateurs des transports publics, de bénéficier d'une subvention pour l'acquisition ou le renouvellement d'une carte demi-tarif ou d'un abonnement annuel (Mobilis ou AG).

½ tarif :	Fr. 100.- adultes
	Fr. 50.- jusqu'à 16 ans
Mobilis :	Fr. 200.-
AG :	Fr. 300.-

Opération éco-logement



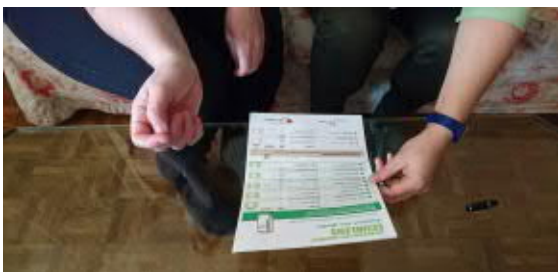
Dans sa volonté d'impliquer les citoyens à agir sur leurs propres besoins en ressources naturelles, la Commune d'Ecublens a mené, en mars dernier et conjointement avec l'association Terragir, une action auprès

de locataires d'un quartier regroupant une centaine de logements.

Concrètement, les habitants domiciliés au chemin de Veilloud 5, 7 et 12 et chemin du Stand 2, 4, 6 et 8 ont eu l'opportunité de recevoir gratuitement la visite d'éco-conseillers délégués par Terragir. Durant ces visites, en regard aux habitudes de consommation exprimées par les particuliers via un questionnaire, des éco-gestes leur ont été présentés dans le but de limiter les besoins en eau, en électricité et en chauffage, d'une part, et la production de déchets, d'autre part.

Pour illustrer le propos, les conseillers sont venus avec du matériel complémentaire. Ainsi, 597 ampoules LED, 55 multiprises avec interrupteurs et 152 réducteurs de débit d'eau ont été installés ; 33 bouilloires et 16 poubelles à compost ont été distribuées.

En considérant que tous les éco-gestes soient bien appliqués et compte-tenu de la réduction des puissances installées suite au changement des ampoules (- 20 kW), le potentiel d'économie moyen serait de 318 kWh par an et par appartement visité, selon le rapport final de Terragir, soit une économie de Fr. 70.-/année.



Visite chez un particulier : passage en revue du questionnaire avec éco-gestes à l'appui

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

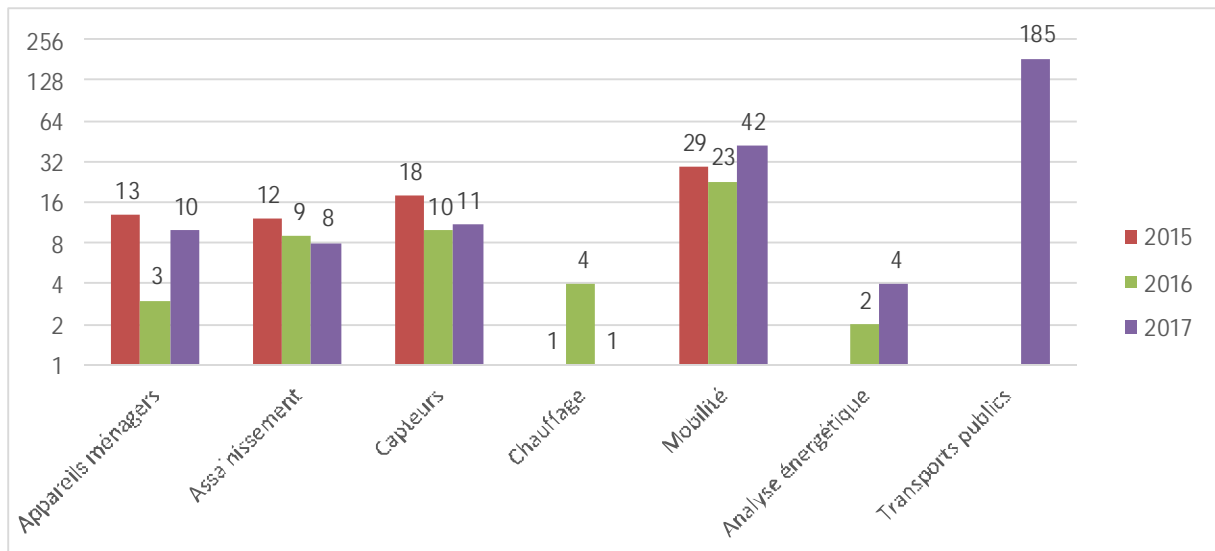
- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG)

Subventions octroyées en 2017



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 42
- Assainissement : 8
- Capteurs solaires thermiques : 2
- Capteurs photovoltaïques : 9
- Chauffage : 1
- Formation : 0
- Analyse énergétique : 4
- Eléments naturels et paysagés : 0
- Appareils ménagers : 10
- Transports publics : 185



Cité de l'énergie



Labellisée *Cité de l'énergie* depuis 2015, la Ville d'Ecublens oriente ses activités vers un développement urbain durable. Elle cherche ainsi à réduire ses besoins en énergie, à lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et, par conséquent, à limiter son empreinte écologique.

Afin d'agir concrètement en ce sens, un plan d'action, basé sur le programme de politique énergétique validé par la Municipalité et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les Cités de l'énergie, définit clairement les objectifs à atteindre et les différentes étapes de réalisation.

Développement du territoire

Chauffage à distance

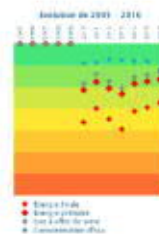


Les premières études menées par la Romande Energie, dans l'optique de mettre en service un réseau de chauffage à distance (CAD), ont permis d'identifier des secteurs présentant des potentiels de récupération de chaleur perdue. Ainsi la zone industrielle située au nord-ouest de la Commune pourrait constituer un point clé pour l'installation d'une centrale CAD. Les études se poursuivent dans cette direction

et seront prises en compte lors de l'élaboration de la planification énergétique territoriale.

Bâtiments et installations de la collectivité

Comptabilité énergétique



Dans sa volonté d'agir contre le gaspillage, la Commune assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées.

Ainsi, les agents d'exploitation des bâtiments travaillent, depuis 2014, en étroite collaboration avec l'association *Energo* dans le but de réduire significativement l'ensemble des consommations (électriques, thermiques et hydriques). Ils sont chargés d'introduire, via la plateforme en ligne *Energostat*, les données de consommation hebdomadaire de leurs bâtiments. Ce système de contrôle des consommations permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsomatrices, usage des équipements mal approprié, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

En complément, chacun d'entre eux a suivi une formation personnalisée, adaptée aux spécificités du site et destinée à les rendre autonomes face à toute situation inhabituelle pouvant survenir sur leurs installations techniques.

Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2014 (patrimoine administratif).

En parallèle, les données annuelles de consommation (eau et énergie) sont analysées via la plateforme en ligne EnerCoach qui est complémentaire à Energo.

Pour rappel, EnerCoach est un logiciel web mis à disposition gratuitement par SuisseEnergie pour les communes. Il permet d'évaluer les performances énergétiques des bâtiments, de les comparer entre elles afin d'établir des priorités de rénovation et de mettre en évidence des tendances sur plusieurs années.



Approvisionnement

Solaire photovoltaïque



En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2017

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 268.25 MWh depuis sa mise en service et 92.16 MWh cette année, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 25 familles, considérant qu'un ménage vaudois composé de 4 personnes consomme en moyenne 3.5 MWh /an.

Communication et coopération

Partenariat éco-entreprise



Un projet pilote de partenariat a été mené avec les entreprises implantées sur le territoire, en vue d'agir ensemble dans le sens d'un développement durable.

Ainsi, plus d'une vingtaine d'entreprises sélectionnées afin de constituer un panel représentatif de l'ensemble des institutions implantées sur le territoire ont été contactées pour participer à l'étude. Une quinzaine d'entre elles ont accepté de prendre part au projet élaboré autour de trois ateliers d'échange et d'un questionnaire d'autoévaluation. Une dizaine d'entreprises ont répondu au questionnaire basé sur l'étude de leurs systèmes de gestion de l'énergie, de la mobilité et des déchets. Ces rencontres ont permis d'engager le dialogue avec les entreprises et d'amorcer des synergies interentreprises.

Suite à la réalisation des trois premiers ateliers, une quatrième séance, sans les entreprises, s'est déroulée dans le but de mettre autour de la table des représentants d'organisations faïtières (Canton, Confédération, association Cité de l'énergie, etc.) et d'autres communes labellisées, afin de réfléchir au devenir de ce projet.

A noter que cette étude a été subventionnée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) à hauteur de Fr. 5'000.-.



Extrait de la plateforme en ligne d'autoévaluation des entreprises : vision d'ensemble

Energyday2017



Pour la troisième fois, la Commune a participé à la journée nationale pour les économies d'électricité domestiques. Elle a organisé une opération spéciale le samedi 28 octobre au

Centre commercial d'Ecublens, qui consistait à vendre des prises connectées à un prix de lancement de Fr. 10.- l'unité au lieu de Fr. 39.-. L'offre a très bien fonctionné puisque la totalité du stock constitué (un peu plus de 140 prises) a été écoulé plus vite que prévu.

Pour mémoire, l'energyday est une campagne nationale lancée en 2006 et relayée à l'échelle locale par des entreprises, des organisations ou des institutions publiques. L'évènement se déroule chaque année dans une volonté commune d'inciter chacun d'entre nous à agir sur sa propre consommation d'électricité.

Cette année, le mot d'ordre était « par petites touches, on peut faire de grandes choses » et l'objet emblématique choisi pour appuyer l'idée était une prise électrique connectée. Celle-ci permet, via une application mobile, d'allumer ou éteindre les appareils branchés, de programmer des plages horaires de fonctionnement et ce, même à distance. En outre, la prise est capable d'enregistrer les données de consommation ce qui permet, d'une part, de mettre en évidence le type d'appareils surconsommateurs et, d'autre part, nos habitudes les plus énergivores ; et, le cas échéant, d'agir pour en contrebalancer les effets.



Prise électrique connectée capable d'allumer ou d'éteindre les appareils asservis via une application mobile

Rencontre coordinateurs Cité de l'énergie



En mars dernier, la journée de formation Cité de l'énergie, pilotée par la société Bio-Eco, s'est déroulée à Ecublens sur le site de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. La Commune et le Service en charge du développement durable de l'EPFL, Campus Durable, ont collaboré pour organiser l'évènement.

Le thème de cette rencontre était le financement de la transition énergétique : investir aujourd'hui pour économiser demain !

Après l'intervention de Mme Danièle Petoud, Municipale, pour ouvrir la séance, deux collaborateurs du Service ont présenté le fonctionnement du Fonds d'encouragement communal pour le développement durable en tant que mesures incitatives du changement.



Rencontre des coordinateurs Cité de l'énergie le 30 mars à l'EPFL

SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- bassin Vidy Lausanne (STEP de Vidy) ;
- bassin Morges ERM (STEP de Morges) ;
- bassin Bussigny (STEP de Bussigny).

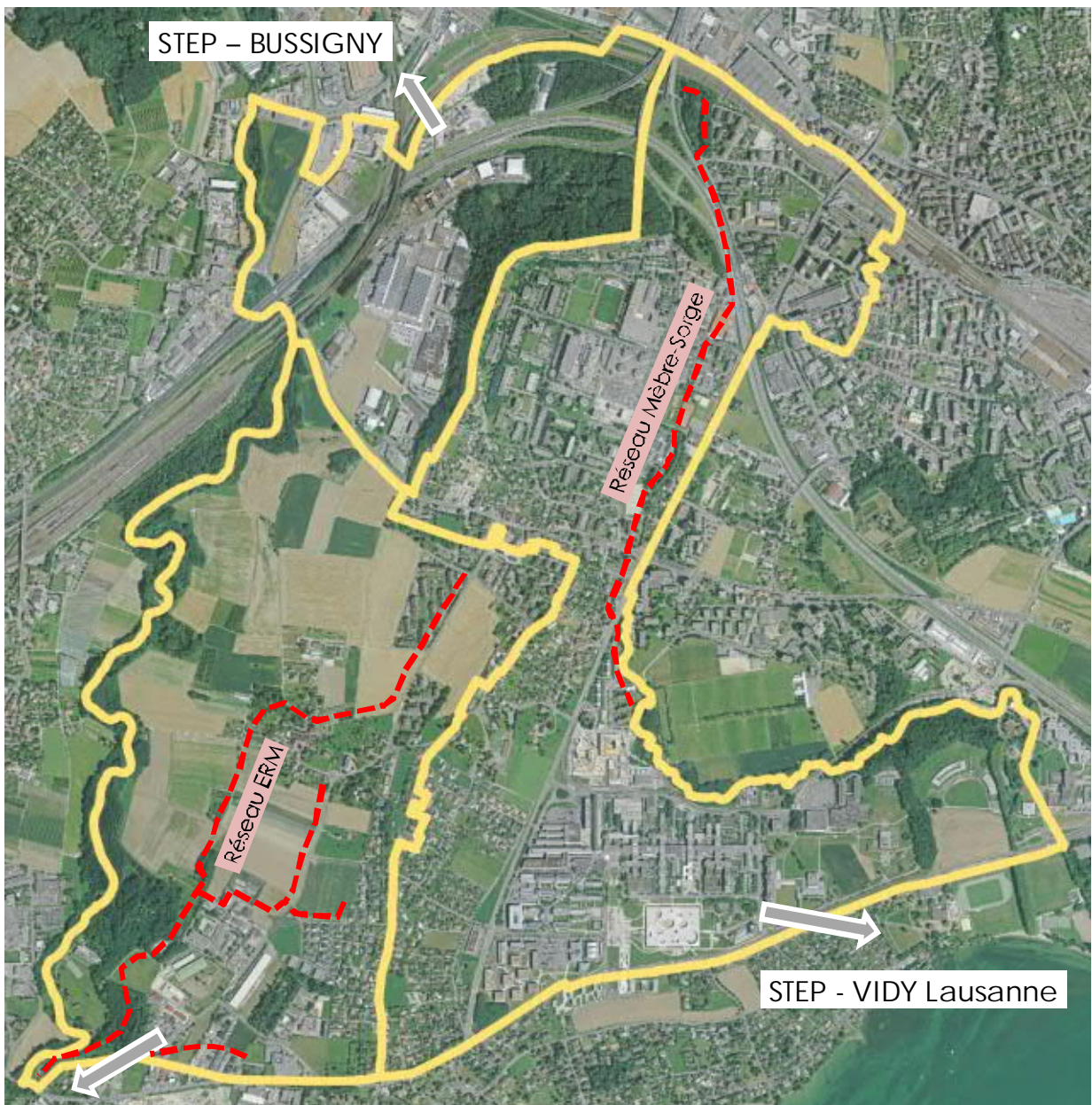
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 55 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc.).
- Interservices (Services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Réfection des ouvrages de récolte des EC en surface (grilles, gueulards, couvercles).

Chemin de la Colline

- Réfection des ouvrages de récolte des EC en surface.

Déversoir de la forêt

- Mise en conformité du déversoir d'orage.

Chemin de Prévenoge

- Mise en conformité des regards EU-EC pour limiter les déversements d'eaux usées dans les eaux claires.

- Rehausse des regards et modification des ouvrages de récolte des EC.

Projets en cours et études préliminaires

STEP de Bussigny – Déviation des EU sur l'ERM

- Validation au Conseil communal du crédit d'étude pour la déviation des EU sur le réseau Echandens – Morges ERM.

Route cantonale 1 (RC 1a)

- Poursuite du dossier avec le Canton pour le déplacement du collecteur EC communal.

Avenue du Tir-Fédéral – Triaudes

- Projet de mise en conformité du raccordement d'un collecteur d'eaux claires de récolte des eaux de route.

Sorge – Voûtage n° 4

- Etude de la capacité hydraulique et contrôle des raccordements des eaux claires.

STEP Vidy Lausanne

- Participation à l'étude de la nouvelle clé de répartition des coûts d'épuration des eaux.

Entretien et petites interventions

Réfection de regards, couvercles, grilles et ouvrages d'épuration

- Chemin du Croset.
- Chemin des Loyes.
- Route du Bois.

Entretien, curage et visionnage caméra

- Entretien des sacs de route (zone sud).
- Campagne de curage et de visionnage caméra des collecteurs (7.5 km).

Fraisage

- Petits tronçons obstrués par du calcaire ou des racines.



Avant fraisage, calcaire



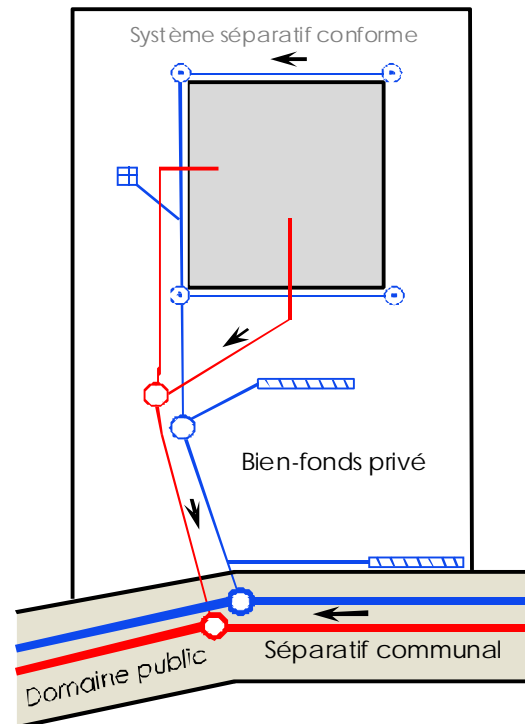
Après fraisage

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- le système séparatif communal, qui est achevé ;
- le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊕ Chéneau
- ▨ Grille

Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

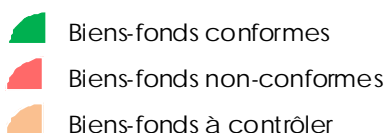
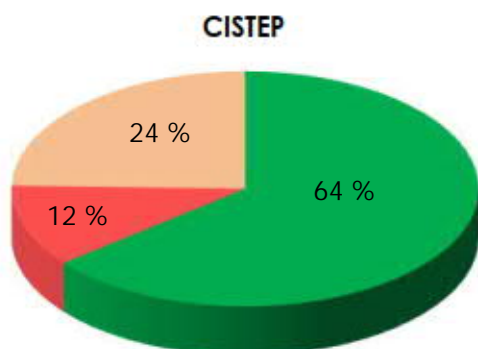
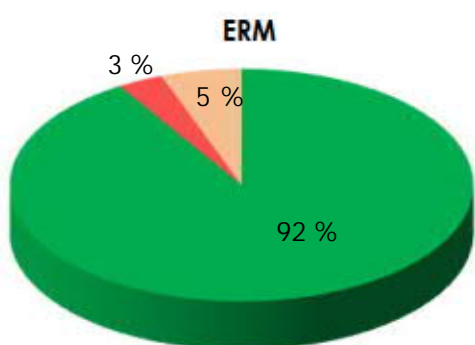
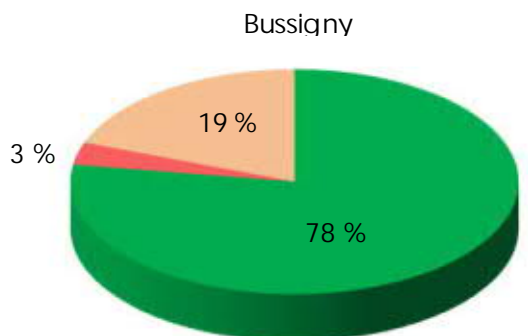
Nouveaux bâtiments :	4
Anciens bâtiments :	13
Sous-total :	17 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments :	-
Anciens bâtiments :	5
Sous-total :	5 contrôles

Biens-fonds contrôlés en 2017 : 22

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés



Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Relevés GPS et report des ouvrages communaux existants afin d'améliorer leur précision planimétrique.
- Report des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.

SECTION
« ADMINISTRATION DES SALLES
ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, musique et grande salle), la coordination interservices lors de manifestations, ainsi que la sécurisation des accès aux bâtiments communaux.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et plus particulièrement les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

Contrat de baux

- Suite à un recensement des locaux communaux, des contrats de prêt à usage ont été élaborés et les baux mis à jour.

Gestion des salles

Nombre de locations effectives, hors occupation scolaire, effectuées durant cette année :

• Coquerellaz	
- Salle de gymnastique	300
- Salle de rythmique	468
• Saturne	
- Salle de gymnastique	263
• Epenex	
- Salle de gymnastique	268
• Croset	
- Salle de gymnastique	271
• Pluton	
- Salle de gymnastique	325
- Piscine	449

- Centre socioculturel (CSCE)
 - Salle de conférences Federer 142
 - Salle de conférences Apothéloz 258
 - Salle de conférences Recordon 208

Directives d'utilisation des bâtiments et des salles

Salles de gymnastique/piscine

- Révision et adaptation des Directives d'utilisation des salles de gymnastique.
- Création des Directives d'utilisation de la piscine Pluton.

Bâtiment du CSCE

- Création de Règles d'utilisation du Centre socioculturel.

Salles de conférences du CSCE

- Révision et adaptation des Directives d'utilisation des salles du Centre socioculturel.

Gestion des manifestations

42 manifestations ont nécessité l'intervention de cette section en 2017 dont :

Manifestations communales

- Journée suisse des archives.
- Fête nationale.
- Ecublens fête le terroir.
- Journée remise du label « Commune en santé ».
- Semaine de la mobilité.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Fête interculturelle.
- Fête de la musique.
- Fête de printemps.
- Graines de foot.
- Soirée démonstrations de gymnastique.
- Tournoi de pétanque.
- Tournoi de volley-ball.
- 75^e anniversaire du Billard.
- Fête au Motty.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés/associations, privées), le degré d'implication peut varier mais les actions suivantes sont entreprises :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (Service des travaux, Service des bâtiments et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émise par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques (Hôtel de Ville – Sempa Coquerellaz – Collège Coquerellaz).
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion du système « Online » de contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Constante évolution du système d'accès sécurisés des bâtiments communaux.

Répartition des systèmes d'accès :

- 34 accès système électronique « Online ».
- 70 accès système « Offline ».

Surveillance/Société de sécurité

Assurer une surveillance du CSCE lors d'événements en dehors des heures officielles d'ouverture et lors d'activités ou manifestations.

- Planification des interventions avec la société de surveillance.
- Prise en compte des rapports de surveillance.

- Collaboration et adaptation avec les différentes structures.



Contrôle d'accès Kaba



Cylindre de porte Kaba



Lecteur de mise à jour Kaba

Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
épuration des eaux et
développement durable

◆ ◆ ◆ ◆

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises

Mme Sylvie Pittet Blanchette
Municipale

M. Yves Paschoud
Chef du Service de la culture, de la jeunesse,
des sports, de l'intégration et des églises
Jusqu'au 31 octobre 2017

Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

Avec le changement de législature, 2017 aurait dû être une année de stabilisation pour le service. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Le départ du Chef de service, ainsi que de deux collaborateurs du Secteur jeunesse, a fragilisé l'équipe en place.

Dès le 23 octobre 2017, afin d'assurer la bonne marche du service, une personne a été engagée à 50 % en renfort administratif.

Heureusement, les modifications structurelles réalisées en 2016, les nouvelles collaborations entre services, la rencontre régulière avec les Municipaux de l'Ouest lausannois au sujet de la culture, la jeunesse ou des sports ont participé au développement d'un esprit constructif du service.

Une réflexion sur les relations avec les sociétés d'Ecublens a abouti, tout d'abord, à la signature d'une convention avec les Samaritains, considérée désormais comme association d'utilité publique. Une autre convention est en cours de finalisation avec l'Union des sociétés locales (USL) en tant qu'association faitière, ainsi que des directives relatives au subventionnement des sociétés culturelles et sportives membres. Le but est d'assurer le respect du principe de transparence et d'égalité de traitement.

Au niveau culturel, nous nous réjouissons de la signature de la convention avec le Théâtre Kléber-Méleau et la présence de la Municipale au Conseil de fondation du théâtre de Vidy a permis le renforcement de liens qui devraient déboucher sur des projets en 2018.

Les activités de la Bibliothèque et de la Ludothèque se sont poursuivies avec une créativité sans pareille. Le Secteur jeunesse, quant à lui, doit sans cesse se renouveler pour relever le défi continu de l'intégration des jeunes dans notre cité. Il faut à la fois être à l'écoute de leurs envies, répondre à leurs besoins et assurer une bonne cohabitation avec la population locale. Le renforcement de collaboration entre les services permet, entre autres, de mettre en place, petit à petit, notre politique axée sur la prévention et le développement de la prise de

conscience d'une identité collective citoyenne.

Un grand merci à tous.

Sylvie Pittet Blanchette, Conseillère municipale en charge du Dicastère de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque et le secrétariat d'Ecublens Animation, est composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2017 :

Administration :

- Chef de service (vacant) 100 %
- Assistante 100 %

Secteur jeunesse :

- Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes 100 %
- Animateur socioculturel (jusqu'au 31 décembre) 90 %
- Animateur socioculturel 60 %
- Animateur socioculturel (vacant) 50 %
- Médiatrice culturelle 90 %
- Travailleur social de proximité 80 %

Bibliothèque :

- Bibliothécaire responsable 80 %
- Bibliothécaire 80 %
- Bibliothécaire 80 %
- Bibliothécaire 50 %

Ludothèque « Le Dé Blanc » :

- Ludothécaire responsable 50 %

Paroisse réformée :

- 2 organistes (à 50 % selon normes EERV)
- 1 sacristain (payé à l'heure)

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subsides.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Rédaction de règlements et conventions. Signature d'une nouvelle convention avec les Samaritains qui, dorénavant, ne sont plus considérés comme une simple société locale mais comme association d'utilité publique.
- Planification du calendrier des manifestations, en collaboration avec l'USL et Ecublens Animation.
- Collaboration précieuse et indispensable avec le comité de l'USL pour tout ce qui touche aux sociétés et associations d'Ecublens.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Contacts réguliers avec le Service des bâtiments dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (finances et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif et gestion de son secrétariat.

- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque, ainsi que du montant du subside communal octroyé à la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative et de définition de priorités.
- Promotion et développement d'activités professionnelles pour les jeunes, en collaboration avec le Service administratif des écoles (Projet LIFT). Le Service et ses responsables d'entité se sont engagés à accueillir des jeunes en stage au sein de la Bibliothèque et de la Ludothèque.
- Réflexion avec le Service des affaires sociales et le Service administratif des écoles pour anticiper la mise en œuvre de la future loi sur l'accueil de jour.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entités.
- Participation, en tant que membre, aux réunions de la Commission culturelle des écoles.
- Présence et représentation du service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.
- Contacts avec la presse.

Opérationnel

- Sur délégation de la Municipalité, organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.

- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune, tant pour la population que pour les employés communaux.

D'autre part, des abonnements pour les représentations de théâtre (La Grange de Dorigny et le TKM) et les matches de hockey et de football (LHC et LS) sont financés, gérés et mis gracieusement à disposition du personnel communal. Des cartes « Cultissime » (passeports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) ont été proposés aux jeunes de la Commune.

- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Organisation de la remise des Mérites 2016 de la Municipalité et de l'USL.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band à la grande salle du Motty, en collaboration avec Ecublens Animation.

ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Nouveaux bourgeois et jeunes citoyens

La soirée réunissant les jeunes citoyens et les nouveaux bourgeois a eu lieu le 30 octobre 2017 à la grande salle du Motty.



Cette année, 186 personnes étaient invitées ; 18 nouveaux bourgeois, 16 nouveaux citoyens et 15 invités y ont participé.

La soirée a été agrémentée par les incroyables tours de magie de Gianfranco le magicien, qui a réellement subjugué le public.

Mérites de la Municipalité et de l'USL

En l'absence d'un comité officiel de l'USL, c'est le service qui a assumé l'entière responsabilité de l'organisation des Mérites.

Le lundi 30 janvier 2017, à la grande salle du Motty, les Mérites ont été remis aux récipiendaires 2016 suivants :

- M. Philippe Chevalley, pour son engagement important en faveur de la vie associative de la Ville d'Ecublens depuis de nombreuses années ;
- M. Jonas Turin, pour ses résultats en BMX, notamment pour être devenu le premier rider du monde à effectuer un « 360 heelclicker » ;
- M. Mathieu Léchaire, pour sa sélection en équipe nationale et sa participation à l'Euro B de football Américain ;
- M. Andi Zeqiri, pour sa sélection dans l'équipe M21 de la Juventus.
- Mme Pauline Zoller, pour ses résultats aux championnats suisses et d'Europe en équitation.

Au sein de l'USL, les comités de la FSG Acti-gym, du Volley-Ball Club Ecublens, de l'Echo des Campagnes et du Tennis-Club ont remis un Mérite à un ou plusieurs de leurs membres.

L'Echo des campagnes et deux jeunes filles du Centre de jeunes ont agrémenté la soirée de quelques prestations.



Maquette du train de Pâques

Du 11 au 17 avril 2017, l'imposante maquette du train de Pâques de M. et Mme Mayor et de leur fidèle équipe a fait une halte à la grande salle du Motty où le Service de la culture et M. Serafino Ricciotti ont réussi à le détourner de ses haltes en Allemagne et en France. Plus d'une centaine

de visiteurs, petits et grands, sont venus rêver avec leurs yeux d'enfants et écouter M. Mayor distiller ses anecdotes et connaissances acquises durant plusieurs dizaines d'années.



Journée du terroir

Le 9 septembre 2017, les cloches, les cors des Alpes et les accordéons ont résonné sur la place François Silvant.



Malgré la pluie, ce fut dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée la fête. Yodleurs, lanceurs de drapeaux, cors des Alpes, démonstration de lutte... La diversité des activités et démonstrations a été très appréciée par le public.



La population avait la possibilité de venir dès 11 h, et jusqu'au soir, pour déguster une raclette, assiette froide, poulet rôti ou une crêpe.

Grande nouveauté qui a eu beaucoup de succès : la ferme pédagogique. Moutons, canards, oies, ânes, cochons, chèvres... Petits et grands ont pu en apprendre beaucoup à leur sujet.



Une autre nouveauté lors de cette troisième édition : le concours de tartes. Pour ce premier concours, seulement cinq personnes ont tenté leur chance. Le gagnant a remporté un bon cadeau pour un cours de pâtisserie-confiserie.



ACTIVITES SPORTIVES

Patinoire

La saison 2016/2017 s'est achevée avec un bilan très positif à fin janvier 2017. Chaque saison démontre que la population apprécie réellement cette animation.

Au mois de mars 2017, un Conseiller communal a interpellé la Municipalité sur la possibilité d'installer une patinoire synthétique. Après étude du dossier, et compte tenu d'une pétition signée par 122 personnes, la Municipalité a décidé de ne pas entrer en matière.

Le 15 décembre 2017, les habitants de la Commune ont pu fêter Noël autour de la patinoire. Ils ont pu admirer et déguster une bûche de Noël de plus de 12 mètres de long, confectionnée par M. Alessandro Pirtardi, pâtissier local.



Il a également préparé deux forêts noires, l'une ornée des couleurs de la Commune d'Ecublens, et l'autre du drapeau suisse.

Le Club des Patineurs de Morges est venu partager avec le public plusieurs démonstrations qui ont été très appréciées.



Les plus petits ont pu faire la rencontre du Père Noël, avec un berger et son âne, qui distribuaient de délicieux sachets surprise.

Merci aux familles de Benedictis et Ricciotti pour leur investissement durant toute la saison.

Zumba



De mai à septembre, la population a pu profiter de cours gratuits de zumba, tous les mardis soir sur la place François Silvant.

Ceux-ci ont été adaptés pour toute la famille, enfants compris. Ils ont reçu un écho très positif.

Urban training

Tous les mercredis soirs de mai à septembre, la population a eu l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs.



Le but de cette activité conviviale est d'entretenir sa forme et de s'amuser tout en découvrant la Commune.

Ces cours sont offerts par la Ville d'Ecublens, qui s'investit pour la santé et le bien-être de ses habitants et de ceux des environs.

Cours de yoga

De mi-août à début septembre, la Commune d'Ecublens a participé à l'organisation de cours gratuits de yoga dans le magnifique parc de Mon Repos.

Ceux-ci ont connu un véritable succès. En effet, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé chaque semaine.

PROJET COMMUN AU CSCE

Halloween

Avec une belle synergie, pour la cinquième fois, le Centre de jeunes, la Bibliothèque et la Ludothèque ont organisé une fête d'Halloween mémorable.

Les festivités ont commencé samedi après-midi au réfectoire du Centre socioculturel (CSCE), où vingt-cinq enfants ont confectionné des biscuits colorés et appétissants, avec l'aide précieuse d'une équipe d'adolescents, encadrés par la Bibliothèque et le Centre de jeunes, dans une ambiance enivrante.



Le soir, une foule déguisée se pressait au Centre socioculturel pour fêter Halloween.

Au réfectoire scolaire, une équipe d'ados du Centre de jeunes, formée par Marie Thüler, maquillait les enfants. A l'étage, différents jeux en lien avec la fête étaient à disposition des familles à la Ludothèque. La compagnie « Contes Joyeux » racontait d'« effroyables » histoires, dans un décor de circonstance à la Bibliothèque, où se déroulait également un concours.

Dans chaque structure, on pouvait évidemment déguster les délicieux biscuits confectionnés par les enfants, qui ont ravi un public gourmand.

SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

(* siège ou activité sur Ecublens)

Culture

Subventions :

- Abbaye des Patriotes * ;
- Amis du Four de Renges * ;
- Association vaudoise des Samaritains * ;
- Destiny * ;
- Echo des Campagnes * ;
- Encre et Plomb ;
- Fonds intercommunal de la culture * ;
- Fréquence Banane * ;
- Galerie du Pressoir * ;
- Globlivres – Livres sans frontières ;
- Swiss Appolo – Spectacle de Claude Nicollier ;
- Groupe d'improvisation théâtrale Ecublens * ;
- Pro Patria ;
- Radio Ouest * ;
- Théâtre Beausobre ;
- Théâtre Kléber-Méleau ;
- Théâtre La Grange de Dorigny (subvention et 4 abonnements annuels) * ;
- Union des sociétés locales (USL) * ;
- Université populaire de Lausanne ;
- Zig-Zag Théâtre *.

Dons uniques :

- Association Les Amis du Sentier ;
- Association Venoge People / Venoge Festival ;
- Concerts classiques région morgienne ;
- Fondation romande pour le cinéma ;
- Les Amateurs du bon son / Festival Croc' the Rock ;
- Vibiscum.

Jeunesse

Subventions :

- Association Reiso ;
- Centre d'études musicales d'Ecublens * ;
- Fondation pour l'enseignement de la musique * ;
- Jeunesse Ecublens-Chavannes * ;
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois * ;
- Pro Juventute.

Dons uniques :

- Ados Job ;
- Centre protestant de vacances ;
- Festival cinéma jeune public ;

- Les Samas'Kids ;
- Scouts de l'Ouest *

Sport

Subventions :

- Association Bad pour tous * ;
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens * ;
- Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) ;
- FC Ecublens * ;
- FSG Actigym Ecublens * ;
- FSG Gym Hommes * ;
- Gymnastique des aînés * ;
- La Boule d'argent * ;
- Lausanne Hockey Club (2 abonnements) ;
- Lausanne-Sport (2 abonnements) ;
- Pétanque Le Motty * ;
- Rushteam Ecublens * ;
- Tennis-Club Ecublens * ;
- Tir sportif Chavannes-Ecublens * ;
- Urban Training * ;
- VBC Ecublens *.

Dons uniques :

- BMX Club Echichens ;
- Cercle d'escrime de Morges ;
- Cheerleading Club Renens ;
- Club des lutteurs du Mont-sur-Rolle ;
- Cours de zumba * ;
- Défi Vélo ;
- Ecole de cirque Lausanne-Renens ;
- Handball Club Crissier ;
- Judo Club Renens ;
- Lausanne Amis des Gymnastes ;
- LUC Volley-ball ;
- Morges Natation ;
- Renens Basket ;
- Société hippique du Léman (concours complet la Garance) ;
- Urban Project ;
- VBC Cheseaux.

Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne ;
- Paroisse Chavannes-Epenex ;
- Paroisse catholique romaine ;
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice ;
- Paroisse lausannoise de langue allemande.

Intégration

Financement des projets de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE).

Le rapport complet de cette Commission se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Aide au sport d'élite

Cette aide ponctuelle est accordée sur présentation d'un dossier complet pour une année, selon les Dispositions d'application de l'aide au sport d'élite.

En 2017, ce soutien a concerné quatre sportifs individuels et une équipe, pour un montant total de Fr. 9'000.-.

SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à 7'000 exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les boîtes à lettres de la Commune.

Le journal a fait peau neuve et s'est doté d'un nouveau graphisme depuis le mois de février.

Affichage



Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander

la pose de leurs affiches (format F4) sur les 17 panneaux mis leur disposition, selon les disponibilités.

40 manifestations ont été annoncées sous cette forme.

Panneaux lumineux



Ce sont plus d'une centaine d'annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2017 sur nos cinq panneaux, idéalement situés et très utiles selon les annonceurs et la population. Malheureusement, ces installations ont été victimes de nombreux problèmes techniques et leur remplacement est à l'étude.

*Laureen Croset
Assistante au Service de la culture,
de la jeunesse, des sports,
de l'intégration et des églises*



Secteur jeunesse d'Ecublens



L'EQUIPE

La nouvelle organisation a permis d'identifier avec plus de précision l'orientation du travail de chacun, l'implication auprès des jeunes et les nouvelles actions.

La présence et l'intérêt de notre Municipale, Mme Pittet Blanchette, a été un soutien sans demi-mesure durant cette année particulière marquée par un manque d'effectif (maladie, accident, départ).

L'équipe est constituée du Délégué jeunesse à 100 %, de la médiatrice culturelle à 90 %, des animateur(trices) socioculturel(le)s, respectivement à 90 %, 60 % et 50 %, d'un TSP à 80 %, et d'un civiliste à 100 %.

Le poste d'animation à 50 % s'est terminé à la fin du mois d'octobre, celui de civiliste à la fin du mois de juin et un poste d'animatrice à 90 % au 31 décembre 2017. Pour compléter l'équipe, différents intervenants extérieurs sur des projets spécifiques représentent en moyenne un taux de 20 %.

LA DELEGATION JEUNESSE

M. Steve Renggli coordonne l'ensemble des actions menées et maintient un rôle de médiation et de prévention lors de conflits pour les jeunes entre 11 et 25 ans domiciliés dans la Commune d'Ecublens ou aux alentours. Il est également référent de certains projets menés pour les 15-18 ans.

Son action auprès des jeunes s'est orientée autour de l'identité visuelle, la visibilité du Secteur jeunesse par la création d'un logo, la mise en place et le suivi du Conseil des jeunes, du service « Coup de pouce », la participation aux différents événements et manifestations locales, la prévention littering (ramassage des déchets), l'organisation de divers séjours, les repas en soirée au Centre de jeunes et la mise à disposition d'un local pic-nic à midi pour les élèves du secondaire. Ses projets ont démontré une évolution croissante de l'implication des jeunes en tant que citoyens actifs de leur commune. Ils valorisent le sentiment d'appartenance et l'estime de soi, et prolongent les liens de proximité.

LA MEDIATION CULTURELLE

Mme Lara Manzini propose des actions valorisant les modes d'expression artistique en vue de permettre aux jeunes de se « construire » librement. Elle permet aux jeunes d'être à la fois créateur et acteur. Elle offre des espaces dans lesquels les jeunes sont acceptés tels qu'ils sont, sans attentes, à part celles qu'ils souhaitent avoir d'eux-mêmes.

Ainsi, cette année, plusieurs projets se sont développés autour du chant, de la danse et de la peinture. Puis, de nouveaux ont été proposés (rap et théâtre).

Un travail à la fois individuel et collectif a donné naissance à des représentations publiques qui ont été présentées dans le cadre de différents événements de la Commune et au-delà.

Festival ciné jeunesse à Zürich

Le festival ciné jeunesse à Zürich est un projet de Schweizer Jugendfilmtage – Festival Ciné Jeunesse Suisse – en partenariat avec Pro Juventute Suisse et okaj Zürich. C'est un concours ouvert aux réalisateurs tous degrés de professionnalisme confondus, de l'amateur au passionné de cinéma jusqu'à 25 ans. Inscrits dans la catégorie C (production de jeunes jusqu'à 19 ans encadrés par des adultes), nous avons suivi l'aventure au printemps dernier sur le thème « des espaces de jeu », et reconduit l'expérience cet hiver sur le thème « stress et pression » par la réalisation de courts métrages.

Des ateliers cinématographiques ont été organisés sur trois demi-journées. Les cours dispensés par des professionnels du cinéma ont permis aux jeunes réalisateurs d'affûter leur technique et de glaner des conseils utiles.

Une fois le film sélectionné, nous avons participé au festival sur deux jours. Une expérience qui a permis aux jeunes d'expérimenter la scène par une interview publique et de découvrir la culture cinématographique suisse.

Spectacle « Vibes d'ados »

Conçu et réalisé par des jeunes artistes passionnés de chant, de danse, de rap et de théâtre, au cours d'ateliers hebdomadaires dispensés par la médiation culturelle du Secteur jeunesse et un réseau de professionnels, le premier spectacle a fait salle comble, grâce à une implication forte de la part des jeunes, tant au niveau artistique que logistique. Les jeunes se sont surpassés tant au-devant de la scène (gestion du trac) que dans les coulisses (gestion du stress). Un tel travail favorise la collectivité et l'appartenance au groupe.

Un spectacle qui donne du sens à la contribution culturelle et artistique de la jeunesse dans la Commune.

La médiation culturelle a une place majeure au sein du Secteur jeunesse. Elle contribue au bien-être général des adolescents, en plus d'offrir à la population un regard autre d'une jeunesse créative et enthousiaste.

LE TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

M. Matthias Wenger s'assure spécifiquement d'être auprès des jeunes sur l'espace public ; il a également un rôle de médiation et de prévention lors de conflits.

Cette année a démontré encore un besoin accru de sa présence aux alentours du Centre socioculturel. Une analyse de différents quartiers a débuté, afin de sensibiliser les jeunes aux nuisances sonores, aux effets indésirables du littering et ouvrir le dialogue autour de la santé et des interactions avec la population. Plusieurs actions en ce sens ont investi les jeunes sur des événements communaux et intercommunaux.

Sa fonction s'inscrit dans une politique qui encourage la transition des jeunes vers une vie d'adulte indépendante et intégrée. Après deux ans de fonction, le travail social de proximité ne cesse de croître face aux demandes de suivi pour l'insertion professionnelle. De nouveaux projets ont été menés en collaboration avec le Délégué jeunesse : le service « Coup de pouce » et le Conseil des jeunes.

Par le biais de suivis individuels, d'actions collectives et communautaires (sports, prévention, citoyenneté et diverses animations), il renforce le lien, principalement, avec les jeunes dès 15 ans.

L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Le travail de l'équipe d'animation s'exerce principalement dans la gestion collective durant l'ouverture du Centre.

Plusieurs activités ont été animées en parallèle selon les désirs des jeunes. Stylisme, tournoi de jeux (société et vidéo), création de jeu vidéo, bricolage, face painting, con-

fection de pâtisseries, sports, ainsi que certaines animations extérieures, en collaboration avec le Service de la culture.

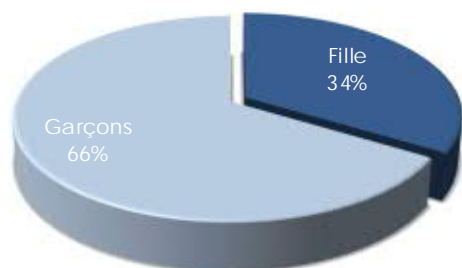
Toutes ces activités, accessibles à chacun, permettent aux jeunes de se divertir, de s’amuser, d’oublier pour un instant « leurs soucis », mais aussi de découvrir et de participer à la « vie en collectivité ».

L'ACCUEIL LIBRE

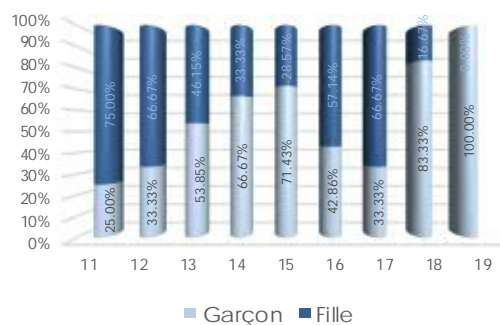
Plusieurs nouveaux jeunes fréquentent l'accueil libre de manière régulière. Parmi eux, une nouvelle volée de jeunes de 11-12 ans. Puis, ceux d'autres communes, tout âge confondu. Après l'été, une certaine baisse de régularité et/ou de fréquentation s'est fait ressentir. Il s'agit de ceux qui ont terminé l'école obligatoire, qui ont d'autres intérêts, qui ne se retrouvent plus entre copains dans nos locaux, qui ne viennent plus par manque d'affinité avec d'autres. Reste que les jeunes de plus de 17 ans représentent la majeure partie de notre public par leur présence continue et régulière. La présence de certains trouble-fêtes d'autres communes et la large tranche d'âge représentée sont sans doute à l'origine de la baisse de la présence des filles (-2%). Un facteur déterminant pour l'avenir, qui nous amènera certainement à proposer des moments et des projets exclusivement pour les filles.

Cette année la provenance des jeunes d'autres communes n'est pas en diminution.

Répartition par genre



Répartition par âge



Dès le mois de septembre, l'horaire d'ouverture de l'accueil libre a augmenté en soirée, dans le but précis de fidéliser les jeunes d'Ecublens au Centre par petits groupes sur des périodes exclusives.

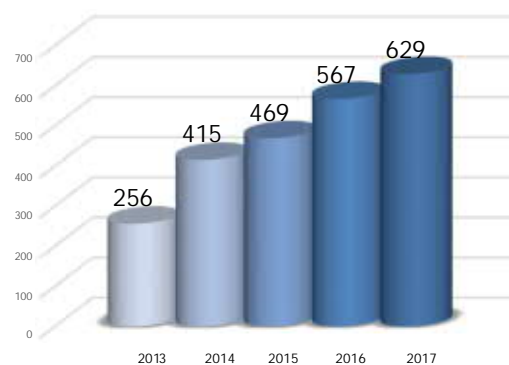
Le Secteur jeunesse est actif toute l'année, sauf durant 4 semaines en été et 2 semaines à Noël.

Depuis le mois de septembre, le Centre de jeunes est ouvert 29 heures par semaine, du mardi au samedi.

Après l'école, jusqu'à 20 h, les mercredis et samedis dès 14 h, les vendredis et samedis jusqu'à 22 h.

C'est un lieu qui se veut convivial, où il est facile de créer du lien. Un accès libre et gratuit, sans obligation d'adhésion. Un lieu pour s'amuser, discuter, écouter de la musique.

Evolution annuelle



Cette année encore, le taux de fréquentation est en augmentation (+11 % environ).

ACTIVITES ET PROJETS 2017

Politique jeunesse

- Création de l'identité visuelle du Secteur jeunesse.
- Création du conseil des jeunes.
- Service Coup de pouce.

Intergénérationnel

- Service au repas communautaire des 55+.

Interculturel

- Animation à la fête interculturelle : spectacle de danse, animations.

Service « événement » – Participation aux diverses manifestations de la Commune d'Ecublens

- Soirée curling et fondue.
- Remise des tableaux au Service de la culture.
- Littering à la fête interculturelle.
- Journée « Coup de balai ».
- Journée portes ouvertes du Centre de jeunes.
- Stand crêpes à la Fête du terroir.
- Stand jus de fruits « Vélo shaker » à la journée de remise du label « Commune en santé ».
- Fête d'Halloween.
- Fête de fin d'année.
- Arbre à vœux.

Médiation culturelle

- Chants à la soirée de remise des Mérites de l'USL et de la Municipalité.
- Atelier de chant.
- Karaoké.
- Atelier de rap.
- Atelier de théâtre.
- Ateliers de peinture (grandes surfaces).
- Œuvre d'art collective.
- Courts-métrages sur le thème « les espaces de jeux », pour le Festival ciné jeunesse de Zürich, et « stress et pression ».
- Spectacle « Vibes d'ados ».

Cuisine

- Repas du vendredi soir.

- Pâtisserie.
- Goûter du mercredi.
- Anniversaire.
- Soirée sushis.
- Soirée – repas d'été.
- Brunch filles.
- Divers buffets : disco, spectacle « Vibes d'ados ».
- Biscuits d'Halloween.

Prévention

- Après-midi débats (homosexualité, égalité homme-femme, l'argent fait-il le bonheur, la mode).
- Prévention alcool.
- Prévention nuisances sonores.
- Littering place François Silvant.

Sports

- Mercredis sportifs, parcours, foot etc.
- Tournoi de street basket.
- Tournoi de Futsal de l'Ouest lausannois.
- Futsal halle de Crissier.
- Jumpark Yverdon.
- Danse.

Jeux

- Tournoi de ping-pong.
- Tournoi de baby-foot.
- Tournoi de billard.
- Jeux vidéo narratifs et/ou multijoueur.
- Divers jeux de sociétés (échecs, cartes, lotos).
- Concours de jeux coopératifs.
- Création de jeux vidéo.

Loisirs, divertissement

- Journée à ski à Villars.
- Séjour à Europa-Park.
- Week-end à Morgins.
- Disco d'été chic.
- Disco d'hiver (white party).
- Paintball.
- Karting.

Création, bricolage

- Atelier couture (1^{er} semestre).
- Customisation de t-shirt.
- Origamis.

- Création de bracelets.
- Atelier de face painting.

Cinéma – Média

- Film Brooklyn.

2017 a été une année particulière, faite de nouveautés, de changements et d'imprévus.

L'équipe a dû faire face à de nombreuses adaptations.

Les échanges avec les jeunes ont été variés. Faire connaissance avec certains, apprivoiser la confiance avec d'autres, approfondir le lien ou se séparer de quelques plus âgés.

Quoi qu'il en soit, notre travail s'inscrit dans la continuité du parcours de ces jeunes qui nous emmènent sur leur chemin. Insouciant et imprévisible, il arrive alors que pour un instant nous leur donnions « la direction ».

Steve Renggli, Délégué jeunesse



Bibliothèque communale d'Écublens

MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- La Bibliothèque communale est un lieu destiné aux loisirs.
- C'est un espace neutre, ouvert à tous, sans distinction de catégories sociales.
- La population a accès gratuitement, et sans obligation d'inscription, à la consultation des documents et aux animations.
- L'inscription permet l'emprunt gratuit de livres et de multimédias.
- La Bibliothèque assure la promotion de la culture en organisant et en proposant des animations variées pour les différentes classes d'âge (expositions, spectacles, contes, soirées d'échange, etc.).
- Elle encourage la lecture en mettant à disposition des ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Elle favorise le développement personnel.

- Elle contribue à la formation initiale ou continue.
- Elle offre un espace d'étude et de lecture adapté.
- L'utilisateur a accès à des supports d'information et de loisirs variés tels que livres, cd, dvd, livres-audio.
- La Bibliothèque veille à offrir des documents actuels et en bon état.

Statistiques

Livres en stock	15'059
Albums	2'396
Romans jeunesse	1'262
Bandes dessinées	2'311
Romans adultes	2'398
Documentaires	3'539
Fascicules	889
Multimédia	1'413
Manga	851

Livres prêtés	53'244
Albums	19'086
Romans jeunesse	3'088
Bandes dessinées	9'548
Romans adultes	4'468
Documentaires	7'354
Fascicules	1'288
Multimédia	3'660
Manga	4'204
e-book	548

Achats	2'278
Albums	588
Romans jeunesse	199
Bandes dessinées	212
Romans adultes	325
Documentaires	447
Fascicules	286
Multimédia	115
Manga	106

Lecteurs inscrits	2'410
Nouvelles inscriptions	321

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture		
Lundi	15 h 00	19 h 00
Mardi	14 h 00	20 h 00
Mercredi	15 h 00	19 h 00
Jeudi	15 h 00	19 h 00
Vendredi	09 h 30	11 h 30

La Bibliothèque est ouverte 20 heures par semaine, 48 semaines par année. Elle ne ferme ses portes que deux semaines pendant les vacances de Noël et un mois en été, de mi-juillet à mi-août.

Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée de trois personnes à 80 % et d'une à 50 %. Elle est complétée par quatre bénévoles, qui ont effectué 394 heures en 2017.

En général, deux bibliothécaires assurent le prêt durant les heures d'ouverture, pendant que les deux autres effectuent des tâches bibliothéconomiques. Hors des heures d'ouverture, chacune peut assurer les commandes et leur suivi, le catalogage et d'autres tâches bibliothéconomiques. Le recouvrement plastique et les réparations des livres sont essentiellement assurés par les bénévoles, qui sont également sollicitées pour certaines animations.

ACTIVITES

Contes (l'Heure du conte)

Les contes font référence à l'univers de l'enfant, qui s'identifie facilement au héros qui surmonte en général les épreuves auxquelles il est confronté. Ainsi, les contes le distraient, tout en l'aidant à grandir.

Chaque deuxième mercredi du mois à 14 h ; sans inscription ; pour les enfants dès 5 ans.

Né pour lire (Bébé lit)

Moment de partage autour des livres entre les tout-petits et leur accompagnant (parents, frères et sœurs, grands-parents, nounou). « Né pour lire » est un projet national cherchant à sensibiliser les jeunes parents à

l'importance du dialogue avec leurs jeunes enfants. Mettre les petits en contact avec les livres, c'est les nourrir de mots et de paroles pour leur permettre de développer leur propre langage et leur propre pensée.



Le dernier jeudi matin du mois ; sans inscription ; dès la naissance et jusqu'à l'entrée à l'école.

Bricolage

Atelier de bricolage thématique favorisant différentes formes d'expression artistique. Cette animation met en valeur le fonds de la Bibliothèque en utilisant une histoire, une musique ou un livre d'art, comme point de départ.

Quelques mercredis après-midis ; sur inscription ; pour les 5 à 10 ans.



La Parenthèse (culturelle)

Coups de cœur, coups de gueule à propos de lectures, musiques, films,... les usagers sont invités à venir les partager autour d'un café lors de soirées informelles.

Quatre fois par année ; sans inscription ; adultes.



La Nuit du conte

La Nuit du conte a lieu traditionnellement le deuxième vendredi de novembre, partout en Suisse.

En 2017, le thème choisi au niveau national était « Courage ! ». La troupe « Pomme, Poire et Contepotes » a ravi petits et grands avec une histoire qui a fait voyager chacun par-delà les terres et les mers. La Bibliothèque était magnifiquement enjolivée des cerfs-volants décorés sur le thème par les enfants.

Le 2^e vendredi de novembre ; tout public ; sans inscription.



Journée des Bibliothèques vaudoises

On s'est amusés, à la Bibliothèque, le 11 mars 2017 ! Le thème de cette année pour la Journée des Bibliothèques vaudoises était en effet « Le jeu des 7 familles ». Les visiteurs ont eu l'occasion de pratiquer la pêche à la ligne, de jouer au memory ou avec le domino géant fabriqué avec des personnages de bandes dessinées, de se faire prendre en photo en situation de lecture ou encore de compléter leur arbre généalogique.

Quelques sucreries sur le thème ont complété les petits plaisirs du jour !



Passeport vacances

Le Passeport vacances existe depuis de nombreuses années et offre aux 9-15 ans d'expérimenter des activités dans des domaines variés (nature, culture, créativité, sport). La Bibliothèque propose de suivre le chemin du livre, de son écriture aux rayonnages, en jouant dans une ambiance décontractée.



Calendrier de l'Avent

Très attendu chaque année, le tirage au sort qui permet à nos lecteurs d'ouvrir les portes du calendrier et de gagner des cadeaux littéraires ! De même, la décoration hivernale est toujours appréciée des usagers.



Concours

Prix Enfantaïsie : octobre 2016 – mars 2017

Cinq albums présélectionnés sont proposés aux enfants, qui votent ensuite pour leur préféré. Le résultat est dévoilé au Salon du livre à Genève et l'auteur récompensé.

Décorations

La Bibliothèque est décorée en fonction des saisons et des documents sont mis en évidence par thématique. Biblio-plage par exemple, prépare à l'été avec piscine, transats, et une malle pleine de lectures de vacances.

Participation à la journée mondiale de l'autisme

La journée mondiale de sensibilisation aux troubles du spectre autistique a eu lieu le 2 avril. La Bibliothèque s'est associée à Autisme Suisse romande pour mettre en valeur les ouvrages consacrés à cette thématique et offrir une information aux lecteurs qui le souhaitent.



Atelier marionnettes suivi d'un spectacle

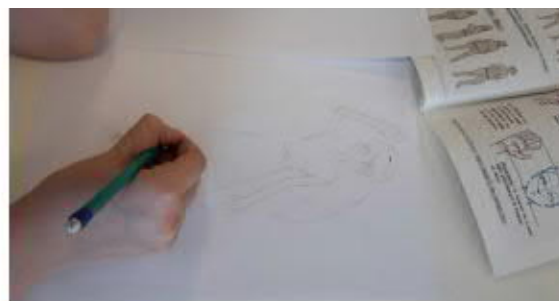
En septembre, 10 enfants ont consacré trois mercredis à préparer un spectacle de marionnettes avec Elise Joder, afin de le présenter lors de « l'heure du conte » de début octobre.



Le résultat a été très amusant, les spectateurs conquis et les artistes récompensés par de nombreux applaudissements !

Atelier manga

Comment dessiner un personnage manga ? Céline Paquier et Anne Bideau ont donné des outils aux jeunes de 12 à 15 ans pour devenir de vrais « mangakas ».



Géorgie, conférence illustrée

Après nous avoir emmenés au lac Baïkal, puis au Tadjikistan les années précédentes, Nicolas Pernot nous a fait voyager en Géorgie. Un reportage haut en couleurs qui nous a fait découvrir ce pays peu connu.

Entre vins et fromages



La Bibliothèque a proposé une soirée gourmande et littéraire à son public adulte le vendredi 9 juin. Qui mieux que Raoul Cruchon, vigneron, et Jacques Duttweiler, affineur,

peuvent transmettre leur passion du goût ? Entre les dégustations, quelques lectures de textes consacrées au divin breuvage et aux délicieux fromages ont permis aux papilles de faire des pauses.

Ça balance

Les « Contes Joyeux » sont des habitués de la Bibliothèque communale et on ne s'ennuie pas avec eux ! Cette année, ils ont offert deux moments spécialement dédiés aux tout-petits, avec un spectacle musical plein de gaieté et de fantaisie qui les a ravis.

Soirée avec Micha Grin

Le Service de la culture a mis sur pied une soirée de lecture de poèmes de Micha Grin, auteur habitant la Commune d'Ecublens. Quel meilleur endroit que la Bibliothèque pour le faire ? C'est la fille du poète qui a présenté le dernier recueil de son père, édité avec le soutien de la Commune. André Paul, illustrateur, était également présent au côté de son ami pour rencontrer le public.



Boîte de retour des livres

Afin de faciliter encore la vie des usagers, la Bibliothèque s'est dotée, en 2017, d'une boîte de retour des livres. Située dans l'entrée du CSCE, elle permet aux lecteurs de déposer leurs documents du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 19 h 30, voire le samedi. Elle a vite prouvé son utilité et de nombreux lecteurs ont exprimé leur satisfaction.



Journée du label « Commune en santé »

La Commune d'Ecublens ayant obtenu son label de « Commune en santé », une journée de fête a été offerte à la population avec diverses animations. La Bibliothèque s'y est associée en mettant pendant deux semaines à disposition de ses lecteurs des documents sur la santé, le bien-être, l'alimentation et le sport.

BILAN

Le prêt détaillé n'a pas beaucoup changé en 2017 : la littérature pour enfants reste en tête, suivie par les bandes dessinées, les documentaires, les romans pour adultes et, en dernière position, les romans pour la jeunesse. Dans cette catégorie, véritable explosion des prêts pour le manga, très aimé des jeunes entre 12 et 16 ans. Les supports multimédia sont très demandés, en particulier les DVD.

Depuis l'été 2016, la durée du prêt est de trois semaines, contre deux précédemment ; les lecteurs apprécient grandement cette mesure et, contrairement à nos attentes, cela n'a pas fait chuter le nombre de prêts annuels. En effet, les lecteurs peuvent emprunter six documents (contre quatre auparavant) et ils profitent également de cet élargissement de la règle. Ce résultat très positif reflète le dynamisme dont fait preuve l'équipe de la Bibliothèque pour être au plus près des besoins de son public.

E-bibliomedia

Depuis fin 2016, nos lecteurs ont la possibilité d'emprunter gratuitement des documents sous forme électronique via la plateforme e-bibliomedia. Les inscriptions sont nombreuses et le nombre de prêts est honorable pour une première année.

En résumé : le bilan de santé de la Bibliothèque est plus que positif. Les lecteurs apprécient la réactivité des bibliothécaires par rapport au marché des nouveautés, ainsi que les animations qui touchent toutes les tranches de population.

Les nouveautés telles que la consultation en ligne du catalogue ou l'emprunt d'e-books constituent une valeur ajoutée à l'offre existante.

Le lectorat est toujours en demande de davantage de services et les idées ne manquent pas pour améliorer les prestations liées à la Bibliothèque. L'engagement, début 2017, d'une quatrième collaboratrice a permis d'être plus à l'écoute des besoins des utilisateurs comme du personnel.

Après plus de dix-sept ans passés à la tête de la Bibliothèque, Mme Livia Horvath a souhaité être déchargée du poste de responsable dès le début 2018. C'est Mme Isabelle Hirschi, bibliothécaire à Ecublens depuis 2012, qui occupera désormais cette fonction, avec toujours le même objectif général : favoriser l'accès au livre, à l'instruction et à la culture à chacun.

Isabelle Hirschi-Emery
Bibliothécaire responsable

◆ ◆ ◆ ◆

Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2017 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2017.

Au nom de la Municipalité	
Le Syndic	Le Secrétaire
(L.S.)	
C. Maeder	P. Besson

◆ ◆ ◆ ◆

Organismes intercommunaux et relations extérieures



Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.

Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal : M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2017 :

- 5 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny.
- 2 fois, sous la présidence de M. Jean-Pierre Rochat, Syndic de Chavannes-près-Renens.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- De créer une App informant des secteurs de la vie culturelle, sportive, sociale, des travaux d'infrastructures et de la prévention touchant les communes de l'Ouest lausannois.
- D'octroyer un mandat de création de l'App à l'entreprise WNG SA, à Lausanne, pour un investissement de Fr. 22'000.- (TTC) et son budget de maintenance annuel pour un montant de Fr. 3'800.- (TTC).
- D'adopter le budget de fonctionnement du SDOL de l'exercice 2018.
- D'adopter les comptes 2016 et le budget 2018 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- D'adopter les comptes de l'édition 2016 de Cap sur l'Ouest.
- D'initier une réflexion sur l'opportunité de regrouper les entités Police – Pompiers et Protection civile dans la même association intercommunale, ceci dès le début de la prochaine législature, comme cela avait été convenu lors de l'adaptation proposée de la nouvelle clé de répartition de la POL.
- De désigner un COPIL régional chargé d'élaborer une pré-étude du regroupement des services de sécurité de l'Ouest lausannois, dans le dessein de rapporter sur l'opportunité et la faisabilité de cette démarche.

- D'adhérer à l'organisation de la visite du Conseil d'Etat du 3 mai 2018 et de l'édition 2018 de Cap sur l'Ouest du 23 septembre 2018.
- D'engager une réflexion sur l'opportunité de développer une vision régionale du rôle de conseiller « Ecole – Famille » et de proposer à l'ARASOL d'étudier l'opportunité de créer une synergie entre les différents métiers concernés par cette fonction.
- A débattu sur l'opportunité de créer une structure d'accueil régionale dans le district en faveur des sans-abri. A l'issue de ce débat, il a été décidé de ne pas créer une structure régionale dédiée à cet hébergement d'urgence, considérant que les communes se déclarent prêtes à ouvrir temporairement leurs abris de protection civile, ceci en collaboration avec l'ORPC, en cas de besoin.

♦ ♦ ♦ ♦



Association des communes de la région
lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens :

Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente du Groupe « Formation et emploi des jeunes » et membre du Groupe « Activités sportives »).

Points forts 2017 – Synthèse du rapport d'activités 2017

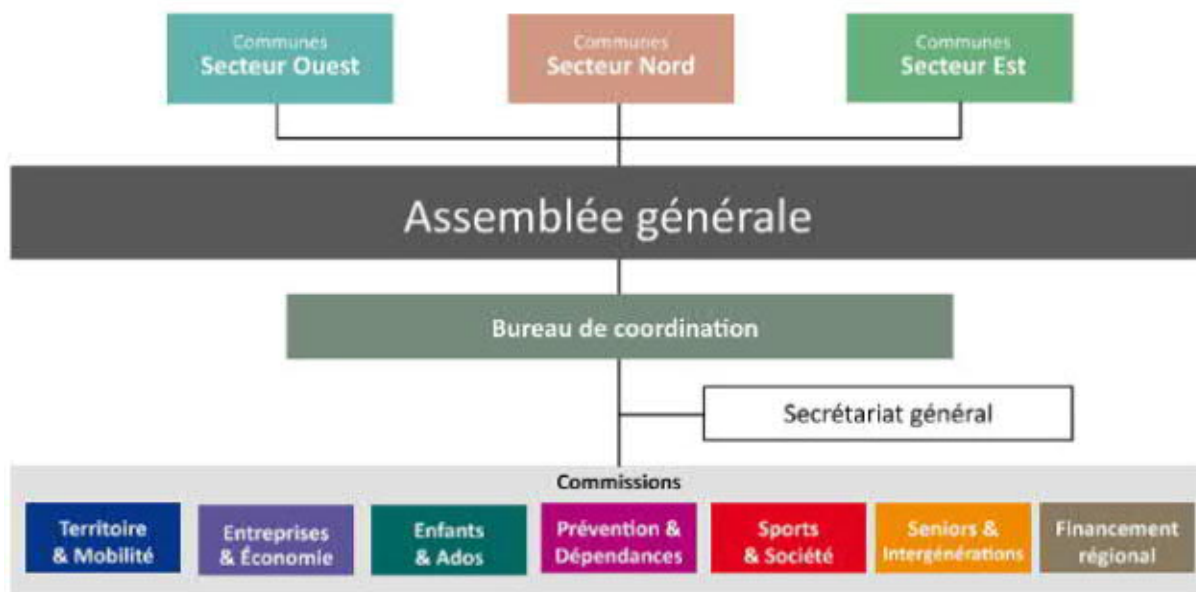
L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercom-

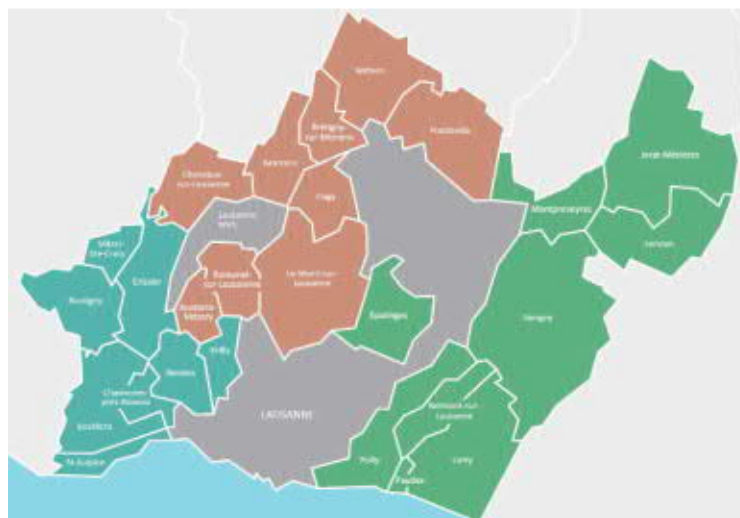
munale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

L'année 2017 a marqué les 50 ans de collaborations intercommunales. Tout d'abord avec la création de la CIURL en 1967, à laquelle a succédé la COREL en 1990, pour devenir Lausanne Région en 2002.

Les organes de l'association



Les communes membres



Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Lausanne*	Lausanne*	Lausanne*
Bussigny	Bottens	Belmont-sur-Lausanne
Chavannes-près-Renens	Bretigny-sur-Morrens	Epalinges
Crissier	Cheseaux-sur-Lausanne	Jorat-Mézières
Ecublens	Cugy	Lutry
Prilly	Froideville	Montpreveyres
Renens	Jouxten-Mézery	Paudex
St-Sulpice	Le Mont-sur-Lausanne	Pully
Villars-St-Croix	Morrens	Savigny
	Romanel-sur-Lausanne	Servion

* Lausanne est représentée dans les trois secteurs

L'Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2017.

L'AG de printemps du 8 mars à Cugy a soumis au vote des communes les comptes 2016, ainsi que la stratégie économique LADE 2017-2022 sollicitée par le Service de la promotion économique cantonale (SPECo). M. Lionel Eperon, Chef du SPECo, s'est exprimé sur le thème « Ouverture et innovation : les clefs du succès économique vaudois ».

L'AG d'automne du 27 octobre 2017 à Beaulieu Lausanne a adopté le budget 2018. A cette occasion, Lausanne Région a organisé un évènement pour marquer ses 50 ans (voir chapitre ci-dessous). A l'issue de cette assemblée, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a rappelé l'importance des collaborations intercommunales, ainsi que le rôle joué par l'association régionale dans le cadre cantonal.

LE BUREAU DE COORDINATION (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, le BC a examiné le travail des diverses commissions de l'association de communes, ainsi que les comptes et le budget. Outre le suivi minutieux des activités de l'association, relatées dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- accepté un budget extraordinaire pour la recherche et la mise en place de l'exposition des 50 ans de l'association ;
- ratifié les projets de conventions des institutions subventionnées annuellement ;
- validé les demandes de la Commission « Prévention et Dépendances » pour l'attribution des subventions via son Fonds de prévention (détails sous rubrique) ;
- accordé divers soutiens aux manifestations liées au budget « Promotion économique » (détails sous rubrique) ;
- validé les demandes de la Commission « Activités sportives » (détails sous rubrique) ;
- accordé un prêt à la société Biowatch SA, dont le montant est prélevé sur le Fonds Capital Développement ;

- accordé un budget supplémentaire pour l'organisation du stand de Lausanne Région au Salon des métiers.

1967-2017 : 50 ans de projets menés dans l'intérêt régional



Pour ses 50 ans d'existence, Lausanne Région a entrepris une importante recherche dans ses archives afin d'établir un historique complet des événements qui ont marqué toute la région. Les résultats détaillés de cette recherche ont été

rendus publics sur www.lausanne-region.ch/historique et le résumé consigné dans le journal « 50 ans de projets menés par nos communes dans l'intérêt régional », (publié sur ce même site).

L'équipe de Lausanne Région a débuté sa recherche documentaire en mars 2017. Durant des mois, elle a compilé les informations afin de mettre sur pied une exposition dynamique relatant son histoire.

Cette exposition a rencontré un vif succès, le 24 octobre 2017, au Centre de congrès de Beaulieu Lausanne. Présentée dans le cadre de l'Assemblée générale de Lausanne Région, elle a réuni plus de 300 personnes, parmi lesquelles les Syndics et les Municipaux de la région lausannoise, de nombreux Conseillers communaux, des Députés et des Préfets. La fête fut à la hauteur des attentes !

Via des films, des images d'antan et de brefs textes, les invités ont passé en revue, ou se sont remémorés (pour certains), les moments forts de leur passé régional.

Stratégie LADE

En mars 2017, Lausanne Région présentait en Assemblée générale le projet de stratégie régionale LADE (Loi sur l'appui au développement économique) pour la période 2017-2022. Cette stratégie, sous forme de document de référence, est requise par les autorités cantonales (SPECo). Elle a pour but d'instaurer un cadre permettant ensuite à l'association régionale d'émettre un préavis sur les demandes de tiers dont les projets sont éligibles pour l'obtention d'une

aide financière cantonale. Le 3 mai 2017, M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba a validé la stratégie élaborée par Lausanne Région, en relevant la qualité du document fourni.

Conventions pour les institutions subventionnées annuellement

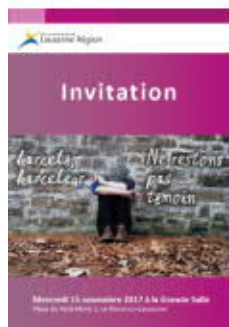
Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans les domaines de la promotion économique, de la formation des jeunes et de la prévention des addictions.

Durant l'année 2017, 9 conventions ont été ratifiées par le Bureau de coordination. Au préalable, le secrétariat général a rencontré toutes les institutions subventionnées et consigné ainsi précisément, dans une convention, la nature des prestations à fournir par chacune d'entre elles (*détails sous rubrique dans les chapitres suivants*).

LA COMMUNICATION DE LAUSANNE RÉGION

Des supports « made by Lausanne Région » en 2017

L'équipe de Lausanne Région utilise désormais les outils graphiques InDesign, Photoshop et Illustrator (Adobe Creative Cloud). Grâce à ce savoir-faire, elle peut réaliser, à moindre frais, des supports visuels tels que des affiches, des invitations, des cartes de vœux, son rapport d'activités, etc. (*quelques réalisations ci-dessous*).



Invitation Journée de réflexion (novembre)



Flyer (octobre)



Rapport d'activités (mars)



Affiche Addiction (juin)

AGGLOMERATION ET MOBILITE

Les comptages intermédiaires 2017

Les résultats des comptages intermédiaires ont été présentés à la commission en automne 2017. Ces résultats seront transmis aux communes et aux partenaires en janvier 2018.

Organisés depuis 1975 par Lausanne Région, les comptages quinquennaux du trafic s'étendent aujourd'hui à toute l'agglomération Lausanne-Morges. Lors de la dernière campagne effectuée sur la période 2010-2014, les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier, ont permis d'étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération.

En complément à l'analyse quinquennale, Lausanne Région a effectué une campagne intermédiaire de comptages en partenariat avec Région Morges et la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton (DGMR), afin d'analyser les tendances observées depuis 2014.

Résultats de la campagne intermédiaire 2017

Les résultats intermédiaires reposent sur l'analyse de 22 postes placés sur le cordon lausannois et de 7 postes sur le cordon morganien (en rouge dans l'illustration).



Cet échantillon confirme que, sur le cordon lausannois, une baisse de trafic est observée malgré la hausse de la population, c'est-à-dire 224'600 véhicules/jour pour l'année 2017, hors autoroute, franchissent ce cordon contre une moyenne de 230'100 véhicules/jour pour l'année 2014.

Selon les données TI complétées par les données CFF, CarPostal et CGN, la hausse du nombre de voyageurs qui traversent le cordon lausannois en transports publics se confirme en passant à une moyenne de 204'500 voyageurs/jour pour l'année 2016 contre 198'100 en 2014.

ECONOMIE ET ENTREPRISES

Le « Guichet entreprises »



Sous forme de « guichet entreprises », Lausanne Région propose depuis 1998 aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) de nombreuses prestations. Le guichet économique offre informations, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux, ainsi qu'une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du Canton de Vaud, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton.

Durant l'année 2017, le Département « Promotion économique » a accueilli plus de

80 porteurs de projets qui ont bénéficié, lors de rencontres individuelles, d'un nombre important de conseils, d'appuis et de mise en relation avec le réseau économique régional. L'accueil s'est porté sur 36 entreprises nouvelles, 34 déjà installées dans la région et 12 hors du périmètre régional.

Les prestations les plus demandées ont été : la recherche de financement, la mise en réseau avec d'autres partenaires, la recherche de locaux et de terrains.

Le Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) a fêté ses 15 ans en 2017 !



Les communes membres de Lausanne Région sont à la source de la réussite des PERL. Chaque année, elles dotent le concours de plusieurs milliers de francs, donnant ainsi un important coup de pouce aux entreprises de la région. Les PERL peuvent également compter sur le soutien de leurs partenaires (CVCI, BCV, Retraites Populaires) et autres sponsors, participant activement à la réussite de cet événement qui s'est rapidement imposé comme un maillon central du soutien aux entreprises établies dans la région.

Elargis au fil du temps dans leurs dotations, les PERL décernent, chaque année, des lots d'un montant total de Fr. 100'000.- attribués à cinq entrepreneurs méritants.

Impact économique des PERL en 15 ans (2003-2017)



Pour les 15 ans du concours, Lausanne Région a réalisé un bilan de la situation des 62 entreprises lauréates.

Cette analyse établit que la médiatisation et l'apport financier des PERL ont permis aux entrepreneurs primés de prospérer dans notre région. 85 % des entreprises sont toujours établies dans la région lausannoise, créant au passage plus de 500 emplois.

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Salon des métiers à Beaulieu, Lausanne



Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 21 au 26 novembre à Beaulieu. Lausanne Région a renouvelé sa collaboration avec la Ville de Lausanne pour tenir un stand commun de 140 m² avec le Service du personnel de la Ville de Lausanne (Spel) et le Centre de formation des Services industriels de la Ville de Lausanne (C-FOR).

L'objectif de cette présence au Salon des métiers était, d'une part, de promouvoir les places d'apprentissage existantes dans les services communaux et, d'autre part, de présenter les mesures d'accompagnement à la formation soutenues et développées par Lausanne Région.

Le concept de « club » avec l'identité graphique du Next de l'édition 2016 ont été repris pour une deuxième édition (en 2016 et 2017). La majorité des supports de communication ont donc été labellisés sous cette appellation. Tout comme lors des éditions précédentes, les apprentis des communes ont tenu le stand. Ils étaient accompagnés par des membres de la Commission « Formation et emploi des jeunes », ainsi que par l'équipe de Lausanne Région, de la Ville de

Lausanne et de l'association Ados Pro, ici remerciés.

Le stand a connu un très vif succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. Plus de 3'000 jeunes sont repartis avec la « brochure métiers » !

PREVENTION ET DEPENDANCES

Journée de réflexion « harcèlement »



Lausanne Région a organisé une importante Journée de réflexion sur le thème du harcèlement, intitulée « Harcelé, harceleur, ne restons pas témoin ! ». Le thème central y a été traité sous forme de quatre ateliers thématiques : le harcèlement

à l'école, dans la rue, au travail et sur Internet. La conférence « Prévenir le harcèlement : des écueils aux leviers » de Mme Caroline Dayer a précédé les ateliers.

L'objectif des Journées de réflexion est d'apporter des informations et des références aux Municipalités sur diverses thématiques actuelles.

Pour cette Journée, les questions telles que « comment définir le harcèlement ? », « quel est l'état de la problématique ? » ou encore « quel est le rôle des politiques, des travailleurs sociaux, de la population ? » ont été traitées à la grande satisfaction des participants. Plus de 95 personnes de la région, Municipaux et professionnels de la branche, ont répondu présents. La Journée a eu lieu en novembre 2017 au Mont-sur-Lausanne qui, pour l'occasion, a mis gracieusement sa grande salle à disposition.

SENIORS ET INTERGENERATION

Projet-pilote régional en faveur des seniors

Ce projet est né suite au constat que pour œuvrer efficacement en faveur des seniors, et développer des actions ou des mesures constructives, il est nécessaire de connaître l'état des prestations déjà existantes dans la région lausannoise. Pour entreprendre

cet indispensable travail de recherche, Lausanne Région s'est associée avec le Canton de Vaud. Ce dernier planifiait d'ores et déjà, via une demande du Grand Conseil (postulat F. Uffer), de mener une recherche analogue sur l'ensemble du territoire cantonal. Le projet régional est qualifié de « pilote » puisqu'il inclut, dans un premier temps, uniquement le territoire des 27 communes de la région, représentant à lui seul 38 % de la population du canton.



Depuis novembre 2017, le Canton et Lausanne Région sont partenaires. Ensemble, ils établiront un état des lieux de l'offre, ainsi qu'un diagnostic des prestations octroyées aux seniors dans la région.

Le mandat de collecte des données et d'analyse a été confié à l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) et ses coûts seront répartis sur la base de trois quarts assumés par le Canton et un quart par la région. Un groupe de pilotage a été créé au sein de Lausanne Région pour valider les diverses étapes de l'étude. Selon la planification, le rapport final sera rendu en décembre 2018. Il représente pour Lausanne Région une base solide pour élaborer des mesures, voire proposer des projets, lui permettant d'atteindre ses objectifs.

SPORTS ET SOCIÉTÉ

Espace Malley

Les travaux du nouveau Centre sportif de Malley, nommé également « Espace Malley », avancent à bon train. La phase de démolition est terminée et les travaux de construction ont débuté. Selon la planification, la patinoire sera praticable dès fin 2019 et la piscine dès fin 2020.

Le 6 octobre 2017 a eu lieu la pose de la première pierre. A cette occasion, les communes ont signé la convention qui les lie financièrement à l'exploitation de l'Espace Malley.



De gauche à droite :
M. Jean-Jacques Schilt, Président du Centre sportif de Malley, accompagné des Syndics M. Alain Gilliéron (Prilly), M. Jean-François Clément (Renens), M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba et M. le Syndic Grégoire Junod (Lausanne).

Panathlon Family Games

Depuis 2016, Lausanne Région s'est associée aux Panathlon Family Games. Ensemble, ils organisent cet important événement régional répondant aux objectifs fixés, c'est-à-dire encourager la pratique du sport et de l'activité physique, ainsi que promouvoir les sociétés sportives locales.

La 7^e édition des Panathlon Family Games a eu lieu le 11 juin 2017 à Vidy et a rassemblé plus de 4'000 participants. Cet événement est organisé en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (SEPS).

A cette occasion, Lausanne Région a participé au nouveau village des partenaires dans lequel l'association a tenu un stand assurant ainsi la promotion des sociétés sportives actives sur le territoire lausannois. Les élu-e-s communaux des 27 communes de la région ont été invités à participer au symposium et à la partie officielle.

La prochaine édition des Panathlon Family Games aura lieu le 20 mai 2018. Lausanne Région est déjà en pleins préparatifs.



Stand Lausanne Région lors du Family Games
M. Oscar Tosato (Municipal à Lausanne),
Mme Sylvie Pittet Blanchette (Municipale à Ecublens)
et Mme Patrizia Marzullo Darbellay
(Secrétaire générale).



Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Préambule

L'activité des chantiers ne faiblit pas dans l'Ouest lausannois. Le nombre de chantiers visités s'est maintenu à un niveau élevé en 2017, même s'il se situe à quelque longueur en deçà du pic de 2016. De gros projets se concrétisent actuellement, à Chavannes-près-Renens, Crissier, Renens et Bussigny notamment.

L'année débute et se termine en général dans le froid, sous la neige et la pluie, alors qu'en été le temps peut se montrer caniculaire. Pour réaliser nos maisons et nos routes, des hommes s'activent à l'extérieur et par tous les temps. Il leur est demandé d'être performants tout au long de l'année. Les dangers, et ils sont nombreux dans le secteur de la construction, guettent à tout instant et en toutes saisons. Nous témoignons un grand respect pour ces êtres humains à qui l'on demande beaucoup et qui doivent

faire face jour après jour aux caprices du temps et aux risques élevés d'accidents.

Malgré la tâche, dure, fatigante, usante, c'est notamment sur ces travailleurs que repose le bilan des accidents, ainsi que le succès d'une campagne de prévention. Merci à chacun pour sa collaboration.



Chemin du Parc

ACTIVITE (RAPPEL)

Sécurité du public

Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées :

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son

compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de

leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers, et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

CHANTIERS VISITES

En 2017, ce sont 162 chantiers de rénovation de façades, de toiture de bâtiments d'habitation et autres ouvrages qui ont été visités, ceux-ci nécessitant notamment l'installation d'échafaudages.

Ce sont en outre 315 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction (villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et divers ouvrages) qui ont été visités. En voici quelques exemples :

Travaux terminés durant l'année 2017 à Ecublens

- Construction d'une villa individuelle au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'une structure d'accueil pour enfants au chemin de la Plantaz (1 grue).
- Démolition de plusieurs bâtiments industriels à la route du Bois.
- Démolition de deux maisons d'habitation au chemin du Suchet.

Travaux encore en cours au 31 décembre 2017 à Ecublens

- Construction de sept bâtiments d'habitation à la route du Bois (2 grues).
- Construction de deux bâtiments d'habitation à la route du Molard (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin du Bugnon (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Suchet (1 grue).
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Cocarde.
- Construction de deux villas mitoyennes au chemin de la Colline (1 grue).

- Construction d'une villa mitoyenne au chemin de l'Ormet.
- Construction d'un collège avec salle de gymnastique au chemin du Parc.
- Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à l'EPFL (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements pour étudiants au chemin des Triaudes à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un bâtiment « Synathlon » à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).



EPFL, chemin des Triaudes

COMMENTAIRES

Chantiers visités

Dans notre secteur, l'activité de l'année 2017 a été presque aussi intense que l'année précédente. Le nombre de chantiers visités s'élève à 477, c'est 14 de moins (-2.8 %) que pour l'année record de 2016, mais toujours 17 de plus qu'en 2015. Il faut relever que la mise en chantier de plusieurs quartiers importants a débuté alors que d'autres vont suivre en 2018.

En regardant un peu plus loin dans le rétroviseur, on constate qu'il y a vingt ans, le nombre de chantiers visités avoisinait les 300 par année. Alors que dix années en arrière, ce chiffre passait à 400, le nombre de chantiers visités se situe actuellement légèrement en-dessous de la barre des 500.

Le nombre de chantiers traités en 2017 est également légèrement plus bas que celui de l'année précédente (-2.9 %).

C'est encore à Renens que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages en travaux, 84, soit 2 de moins qu'en 2016. Arrivent ensuite : Crissier avec 72 chantiers visités, soit 10 de plus que pour l'année précédente, St-Sulpice avec 69 chantiers visités,

(-5), Prilly 67 (+5) et Ecublens 67 (+10), puis Bussigny 57 (-7). Viennent enfin Chavannes-près-Renens 24 (-13) et Jouxens-Mézery 24 (=), puis Villars-Ste-Croix 13 (-12).

Sur l'ensemble du territoire intercommunal, le nombre total de constructions nouvelles est une fois encore en augmentation par rapport à l'année précédente, (+9, +4 %), c'est aussi 32 (+17 %) de plus qu'en 2015 et 56 (+34 %) de plus qu'en 2014. Si le nombre d'objets nouveaux est en progression, on constate à l'inverse une diminution importante du nombre de transformations et agrandissements d'ouvrages existants. En 2017, ce sont 32 de moins qu'en 2016, soit une baisse de 30 %.

Visites de chantiers

Nous avons procédé à un peu moins d'un millier de visites en 2017 sur les chantiers de notre territoire intercommunal. Les infractions au Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité et la protection des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst) ont été constatées une fois encore pour plus de la moitié des visites effectuées (511, 52 % des cas). 51 interventions ont nécessité l'arrêt immédiat d'une activité, c'est-à-dire tout ou partie d'un chantier.

Sécurité du public

Au total, ce sont quelque 110 manquements relatifs à la fermeture des chantiers qui ont été relevés (clôture incomplète ou inefficace). Ceci représente environ le 21 % du total des infractions constatées. C'est un peu moins que les chiffres enregistrés, en général, les années précédentes. Le nombre de manquements relatifs aux échafaudages, et plus précisément aux protections particulières pour les piétons (filet, auvent, tunnel, etc.) représente un peu plus de 16 % du total des infractions. C'est la même proportion qu'en 2016. Environ 6 % de nos interventions ont concerné les problèmes relatifs au cheminement des piétons/véhicules, à la poussière et à la salissure de la chaussée. Nous tenons d'ailleurs à être autant que possible attentifs et réceptifs aux remarques et autres interpellations du public et des services communaux

ou intercommunaux au sujet des nuisances engendrées par l'activité des chantiers.

Sécurité des travailleurs

Dans le cadre de notre activité de prévention des accidents dus aux chantiers (protection du public), nous avons relevé également un nombre important d'infractions à l'OTConst relatives à la protection des travailleurs. La grande majorité de ces manquements concerne le risque de chutes. C'est le problème numéro 1 dans la construction. Une récente étude de la SUVA montre que les chutes, même de faible hauteur, peuvent occasionner de très graves blessures. Chaque année en Suisse, les chutes entraînent des dommages irréversibles dans 280 cas et la mort dans 22 cas. De notre côté, nous avons relevé, en 2017, quelque 300 infractions concernant le risque de chutes. Si certaines d'entre elles ont été traitées directement par notre service, les autres ont été dénoncées à la SUVA.

Installation de grues

Des vérifications ont été effectuées en 2017 sur l'installation de 57 grues fixes dans notre territoire intercommunal. Ce sont 4 de moins que pour l'année 2016, 7 de moins qu'en 2015.

57 contrôles constituent toutefois un nombre élevé par rapport à la moyenne des années précédentes.

Nous avons formulé des remarques et demandes de corrections pour 31 grues, soit le 54 % des installations. Deux grues ont dû être démontées pour un problème de conflit avec un obstacle et, dans trois autres cas similaires, une solution a pu être trouvée sans devoir procéder au démontage.

Pour sept installations, nous avons demandé que les fondations soient contrôlées et validées par un ingénieur ou avons directement imposé un renforcement du calage des bases. Il est toutefois de plus en plus acquis par les entreprises utilisatrices de faire intervenir un spécialiste pour le calcul du dimensionnement des fondations de grues.

A plusieurs reprises, nous avons dû intervenir également pour demander que soit limité le charriot de la grue, afin d'empêcher que

l'on puisse transporter une charge en dehors de l'enceinte du chantier.

Divers autres manquements ont été constatés sur certaines installations. En général, les corrections nécessaires sont effectuées immédiatement.

Malgré l'obligation faite aux entreprises d'annoncer au moins 10 jours à l'avance toute installation de grues, quatre d'entre elles ont été installées en 2017 sans que nous soyons avertis.



Chemin du Bugnon

Remerciements

Nous remercions pour leur précieuse et efficace coopération les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région, ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

L'inspecteur :
L. Rossel

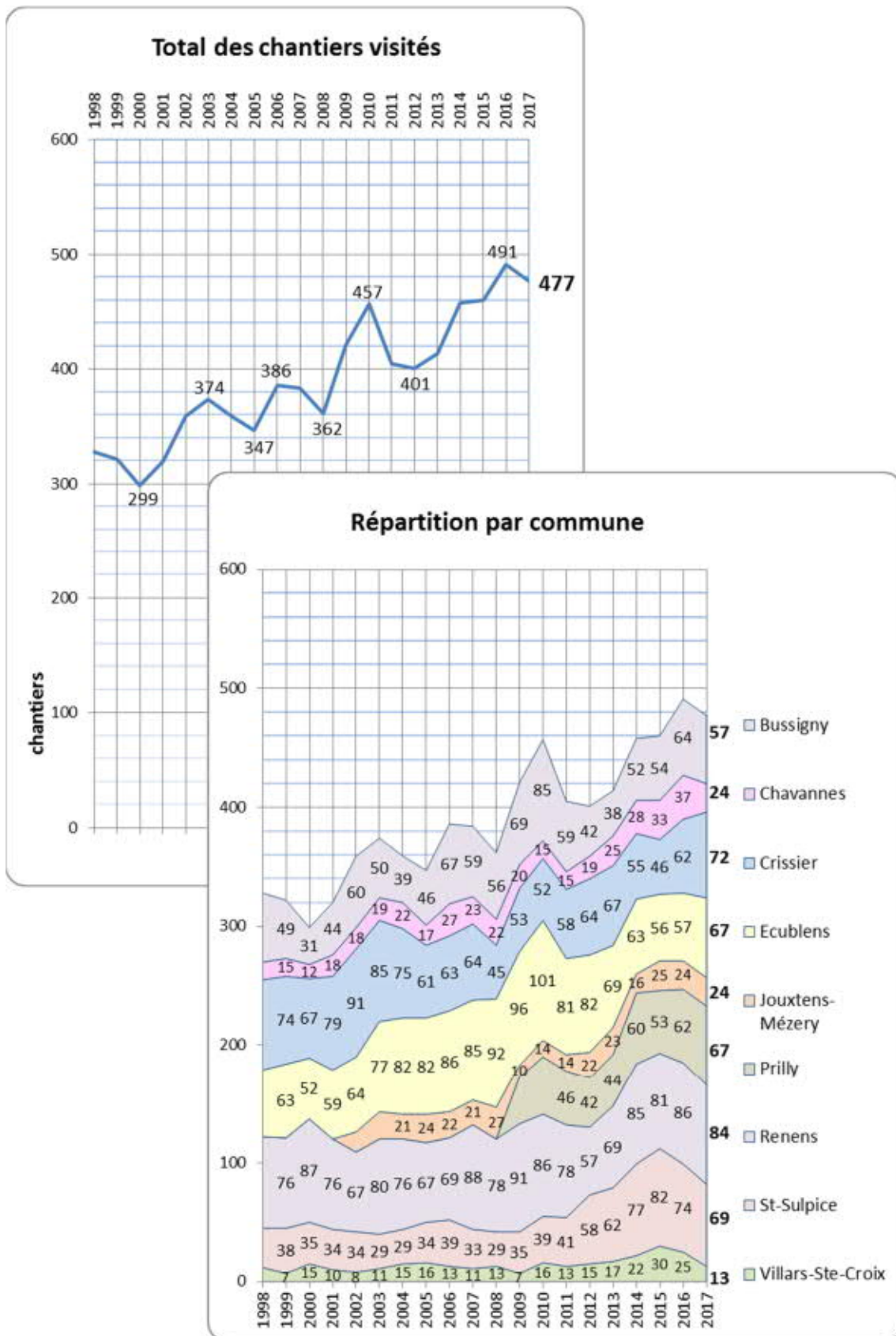
Statistique

		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visités, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2017	31	26	57	28	85	43	14	119	-	3	122
	2016	29	35	64	17	81	33	31	123	-	5	128
Chavannes	2017	12	12	24	7	31	10	14	58	1	8	67
	2016	20	17	37	8	45	25	12	61	2	4	67
Crissier	2017	31	41	72	20	92	45	27	112	-	9	121
	2016	21	41	62	13	75	31	31	131	-	8	139
Ecublens	2017	26	41	67	8	75	29	38	139	1	5	145
	2016	26	31	57	16	73	31	26	138	1	12	151
Jouxens-Mézery	2017	14	10	24	6	30	12	12	52	-	1	53
	2016	9	15	24	6	30	10	14	58	-	4	62
Prilly	2017	27	40	67	13	80	37	30	148	1	11	160
	2016	23	39	62	18	80	35	27	116	1	6	123
Renens	2017	37	47	84	9	93	47	37	163	1	12	176
	2016	44	42	86	10	96	49	37	178	1	9	188
St Sulpice	2017	34	35	69	17	86	33	36	177	-	8	185
	2016	42	32	74	26	100	40	34	175	-	11	186
Villars-Ste-Croix	2017	10	3	13	3	16	9	4	18	-	0	18
	2016	21	4	25	1	26	15	10	70	-	2	72
Total	2017	222	255	477	111	588	265	212	986	4	57	1047
	2016	235	256	491	115	606	269	222	1050	5	61	1116

Chantiers visités, classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%
Bussigny	28	49	10	17	1	2	1	2	15	26	2	4	57	11.9
	39 / 68 %						18 / 32 %							
Chavannes	8	34	2	8	1	4	-	-	9	37	4	17	24	5.0
	11 / 46 %						13 / 54 %							
Crissier	29	40	11	15	2	3	1	1	15	21	14	20	72	15.1
	42 / 58 %						30 / 42 %							
Ecublens	20	30	6	9	2	3	7	10	18	27	14	21	67	14.1
	28 / 42 %						39 / 58 %							
Jouxens-Mézery	5	21	5	21	-	-	11	46	-	-	3	12	24	5.0
	10 / 42 %						14 / 58 %							
Prilly	26	39	11	16	4	6	1	2	16	24	9	13	67	14.1
	41 / 61 %						26 / 39 %							
Renens	31	37	17	20	7	8	5	6	15	18	9	11	84	17.6
	55 / 65 %						29 / 35 %							
St-Sulpice	11	16	10	14	4	6	12	18	25	36	7	10	69	14.5
	25 / 36 %						44 / 64 %							
Villars-Ste-Croix	4	31	2	15	1	8	-	-	3	23	3	23	13	2.7
	7 / 54 %						6 / 46 %							
Total	162	34	74	15	22	5	38	8	116	24	65	14	477	100%
	258 / 54 %						219 / 46 %							

Chantiers visités, évolution depuis 1998



Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens:

M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Didier Lannaz, délégué municipal au groupement du triage forestier.

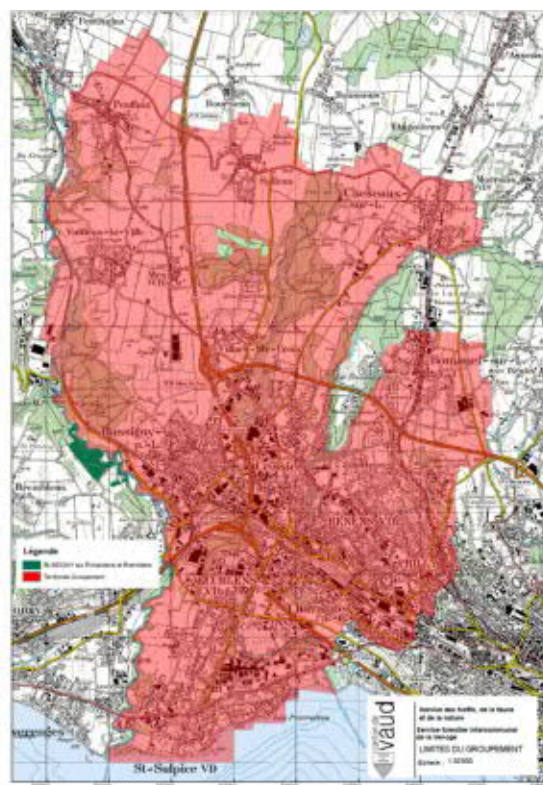
Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume, à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue à l'article 11 de la Loi forestière vaudoise. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Législature 2016-2021

Président du comité :

- M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité :

- M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens

Membre du comité :

- M. Pierre Haemmerli, Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

Secrétaire du comité :

- M. Laurent Robert

Président de l'assemblée :

- M. Laurent Bovay,
Municipal de Crissier

Vice-Président de l'assemblée :

- M. Denis Favre,
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

Secrétaire de l'assemblée :

- Mme Emmanuelle Pellet

Caissier comptable :

- M. Michel Gisclon,
Boursier de Bussigny

Garde forestier :

- M. Laurent Robert.

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 22 mars 2017 à Mex. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 13 septembre 2017 à Penthaz.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Mise en application des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour 11 membres du Groupement.
- Remplacement de M. Robert, en arrêt maladie partiel (reprise à 100 % en juin 2017), et mandat à un garde forestier indépendant.
- Au total, le comité s'est réuni à 9 reprises.

Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés

par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans, ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune ; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Quant aux autres, elles sont toujours gérées selon le degré 1.

Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, il a été prélevé 4'500 m³ de bois (3'877 m³ en 2016).

Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois (POL) PoOuest



Délégation municipale d'Ecublens : M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PoOuest.

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque

année, conformément à ses statuts. Ce document est disponible auprès de la Présidente du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2017, il a participé à 14 séances du Comité de direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2017 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, Alain Blanchoud, Charles-Henri Hayoz, Vincent Maeder et Laurent Renaud.

Unité territoriale

Après avoir mis l'accent sur le travail proactif, la visibilité et l'évolution de l'activité des assistants de sécurité publique (ASP), les Unités territoriales poursuivent leur évolution afin d'offrir les meilleurs services possibles à la population de l'Ouest lausannois. En 2017, les Unités territoriales ont encore affiné leurs procédures internes afin de leur permettre de se développer dans le cadre du travail de proximité.

Pour la première fois en 2017, des policiers des Unités territoriales ont suivi une formation continue spécifique au domaine de la police de proximité. Placée sous quatre thèmes principaux, « réseau et partenariats », « les mineurs », « migration et société en mutation » et « renseignement de proximité », ils ont pu suivre quatre journées sur ces thèmes d'actualité.

Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de cycles qui sont laissés à l'abandon sur le territoire de l'Ouest lausannois. S'agissant de déchets/épaves, la police se charge de les retirer du domaine public afin de les placer en fourrière, avant de s'en débarrasser selon la procédure. Souhaitant pouvoir se libérer de cette mission de maintenance et stockage, la POL a établi un partenariat avec la Société coopérative « Démarche », sous forme de convention, afin que les cycles, abandonnés sur le domaine public soient pris en charge. Sur avis de la POL, cette coopérative, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, active dans le développement du potentiel humain à travers différentes activités économiques, culturelles et environnementales, est déléguée afin de s'occuper de la prise en charge des cycles. Cette pratique a permis de trouver une solution utile et durable pour les cycles qui, une fois réparés, sont remis en circulation pour une nouvelle vie. Mis en application depuis le mois d'août 2017, le premier bilan s'est avéré concluant.



Atelier sur les fondements de la sécurité routière dispensé par l'Unité Trafic aux voiries du district – Février 2017

Principales missions en matière d'activités policières sur le territoire d'Ecublens

Le retour de la population démontre que le travail de terrain de la POL satisfait le citoyen. Les actions de prévention ont augmenté de manière significative (584 en 2016 contre 983 en 2017). La présence policière est reconnue, aussi bien par la population que par les commerçants et les partenaires.

On peut relever que les interventions ont également augmenté (1'795 en 2016 contre 2'376 en 2017), de même que les appréhensions (29 en 2016 contre 51 en

2017). Ce qui tend à prouver l'efficacité de notre police.

Service de la signalisation

En 2017, à Ecublens, le service est intervenu à 11 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 281 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la requalification de la Route cantonale, du Tir-Fédéral et de Croset Parc.

Les policiers sont également intervenus lors de 25 manifestations, dont Balélec, la Fête des écoles et la Fête nationale du 1^{er} août. Enfin, 239 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.



Cérémonie d'assermentation du 29 mars 2017 à Saint-Sulpice

Statistiques pour Ecublens

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

Evénements 1'744	Assistance	327
	Lésion corporelle / bagarre	41
	Domage à la propriété	69
	Incendie	14
	Infraction à la loi sur les étrangers	19
	Appréhension / arrestation	51
	Trouble de la tranquillité / nuisance	216
	Stupéfiants	21
	Violence domestique	3
	Prévention	983
Vols / cambriolages 210	Brigandage	2
	Vol simple	74
	Vol par effraction	39
	Vol par effraction véhicule	7
	Vol introduction clandestine	9
	Vol qualifié	35
	Vol véhicule	44
Circulation 422	Contrôle circulation	182
	Accident	87
	Infraction à la loi sur la circulation routière	137
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	16

Police Proximité

Unité Traffic	Infractions radar	Nombre de contrôles	90
		Véhicules contrôlés	18'587
		Véhicules en infraction	1'218
		% d'infractions	6.55%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	31
		Véhicules contrôlés	3'094'799
		Véhicules en infraction	1'298
		% d'infractions	0.04%
	Signalisation	Interventions	556

Police administrative

Commission de police	Audiences		4
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	370
		Domaine public	576
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	2'311
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Solde année précédente	13
		Naturalisations ordinaires	68
		PV d'audition	1
		Rapports SPOP	1
		Autres rapports	-
		Dossiers re tournés	2
	En attente de rédaction		85
Notifications	Commandements de payer reçus		802
	Mandats reçus		65
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles : 306	Janvier	14
		Février	15
		Mars	28
		Avril	47
		Mai	33
		Juin	21
		Juillet	4
		Août	9
		Septembre	17
		Octobre	40
		Novembre	48
		Décembre	30

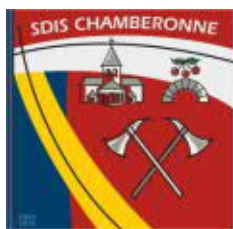
* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique, entre autres, les faits reprochés et la sanction.



Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Préambule – **Mot du Maj. Christophe Légeret, Commandant**

L'exercice 2017 a été marqué par le 10^e anniversaire du SDIS Chamberonne.

Si 2017 nous a apporté son lot quotidien d'adrénaline, de satisfaction, d'émotion et de plaisir, c'est également le moment de décrire les diverses activités écoulées durant l'année.

Le 17 mars a eu lieu notre 2^e rapport annuel qui s'est tenu à l'Espace Nicollier au collège du Pontet à Ecublens, en présence de nombreux invités, avec une entrée remarquée de notre bannière accompagnée des cornemuses du Vallensis Highlanders Pipes and Drums.

Le 28 octobre, par une belle journée d'automne, pour ses 10 ans d'activité, le SDIS a présenté le matin sur la place François Silvant différents chantiers interactifs ouverts à la population.

L'après-midi, s'est déroulée notre première revue quinquennale, précédée d'un défilé des sapeurs-pompiers et des véhicules du SDIS, accompagné par la fanfare de Crisier. Celle-ci s'est tenue sur la place du Débarcadère à Saint-Sulpice.

Après l'annonce et la présentation aux Autorités, la Commission consultative du feu a procédé à une nomination et à deux promotions :

- Le Capitaine Frédéric Jacot a été nommé au grade de Major et promu au poste de Commandant du SDIS Chamberonne au 1^{er} janvier 2018.
- Le Capitaine Cyrille Tille a été promu à la fonction de remplaçant du Commandant au 1^{er} janvier 2018

A l'issue de la nomination et des promotions, il a été procédé à la passation de pouvoirs entre le Major Christophe Légeret et le Capitaine Frédéric Jacot, futur Commandant du SDIS Chamberonne au 1^{er} janvier 2018.



Après la cérémonie, le SDIS a procédé à un exercice de démonstration au cours duquel les sapeurs du SDIS ont montré leur savoir-faire acquis lors des nombreux exercices et formations suivis durant l'année écoulée.

Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2016-2021

- Mme Isabelle Steiner
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine
Municipal, Ecublens
- M. Marcel André Panzera
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Cottier
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, Saint-Sulpice
- Maj. Christophe Légeret
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Michel Sartirani
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournus selon entente entre les trois Municipaux. Ainsi, la présidence de la CCF du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 était assurée par M. Michel Farine et, depuis le 1^{er} juillet 2017, par M. Marcel André Panzera.

Le 1^{er} décembre, M. Michel Paudex a rejoint la CCF comme membre représentant de la Commune de Chavannes-près-Remens, en remplacement de M. Michel Cottier, démissionnaire.

Etat-major

- Commandant Maj. Christophe Légeret
- Remplaçant Cdt Cap. Michel Sartirani
- Resp. APR Cap. Frédéric Jacot
- Resp. matériel Cap. Didier Moser
- Resp. sites A & C Cap. Cyrille Tille
- Resp. instruction Cap. Julien Verrey.

Chefs de sections

- Section DPS Plt Stephan Caïtucoli
- Section DPS Plt Christophe Kaeser
- Section DAP Lt Sylvain Bapst
- Section DAP Lt Jean-Baptiste Bureau
- Section DAP Lt Xavier Laurent
- Section DAP Lt Pierre-Alain Pascal
- Section DAP Lt Anthony Servonet
- Section DAP Lt Fabrizio Verasani
- Section DAP Lt Michael Walz.

Administration

- Employée administrative
Mme Peggy Martins.

Effectif

Au 1^{er} janvier 2017, celui-ci était de 89 sapeurs-pompiers et 2 civils (Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 % et le Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 76 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 13 démissions dont :

- 2 pour raisons personnelles ou familiales.
- 8 pour déménagement hors du SDIS.
- 3 pour raisons professionnelles ou études.



⇒ Graphique du contingent de 2007 à 2017 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.

Formation

Les objectifs 2017 fixés par le responsable de la formation ont été les suivants :

- Garantir les compétences en fonction des missions du SDIS.
- Consolider les connaissances des nouveaux intervenants.
- Assurer une charge de travail acceptable pour des miliciens.
- Renforcer la méthodologie de l'instruction au sein des formateurs et notamment des sous-officiers.

Nouveauté 2017 :

Les sections DAP et REC ont suivi une même formation, ce qui a permis moins de fluctuation quant au taux de présence et donné la possibilité de valoriser les membres du DAP.

Sections DAP et section REC :

Lors de chaque soirée, les thèmes suivants sont exercés :

- Lutte contre le feu.
- Sauvetage en hauteur.
- Engins divers.
- Formation technique.

Les membres APR du DPS :

Ils ont suivi une formation extra-muros au Centre de formation de Couvet (Val-de-Travers, NE).

Nouvelle répartition des formateurs selon leurs compétences/affinités :

- Répond à une attente des formateurs.
- Renforce les formateurs dans leurs domaines propres de formation.
- Améliore la qualité des séquences de formation.

Revue quinquennale du samedi 28 octobre 2017 (exercice final)

Vendredi soir : portes ouvertes des deux casernes :

- Visite des locaux.
- Présentation des véhicules et engins.

- Jeux pour le public.

Samedi matin : exercices de démonstrations et exercices ouverts à la population :

- Utilisation du Go-jack (déplace voiture).
- Simulateur feu de voiture.
- Utilisation et recherche avec la caméra thermique.
- Matériel de protection respiratoire.
- Feux divers (huile, magnésium).



Samedi après-midi : partie officielle et exercice d'engagement du SDIS :

- Défilé du SDIS au complet et des véhicules dans les rues de Saint-Sulpice, accompagné par la fanfare de Crissier.
- Présentation aux Autorités des trois communes (Chavannes-près-Renens, Eculens et Saint-Sulpice).
- Nominations :
 - Cap. Frédéric Jacot au grade de Major et Commandant du SDIS Chamberonne au 1^{er} janvier 2018.
 - Cap. Cyrille Tille comme remplaçant du Commandant du SDIS au 1^{er} janvier 2018.
- Passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau Commandant du SDIS Chamberonne.
- Exercice d'engagement par les sapeurs du SDIS :
 - Feu de cuisine.
 - Recherche de personnes avec les APR.
 - Sauvetage d'une personne avec échelle et planche de sauvetage.

Cours de formation ECA

Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales.

Nos 13 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA + FOAD, pour un total de 26 jours (20 heures/personne), et 40 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA, pour un total de 166 jours.

Cours FB01 + FOAD :

- Formation de base recrue.

Public cible :

- 13 recrues sapeurs-pompiers.

Exercices :

- 260 heures (2 journées).

Thèmes :

- Hydraulique base.
- Moyens de sauvetage.
- Petits moyens.
- Sanitaire base.
- Véhicules et engins.

Cours ECA :

- 34 formations de perfectionnement suivies pour 2017.

Public cible :

- 40 sapeurs-pompiers membres du DPS.

Exercices :

- 260 heures (166 journées).

Thèmes :

- Gestion des relations (nouveau).
- Formation managériale (nouveau).
- Protection mission de base ABC (nouveau).
- Référents ProSDIS (nouveau).
- Formation ProSDIS EM du SDIS Chamberonne (nouveau).
- Rapport administratif des Commandants.
- Recyclage formateur maison de feu.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – Théorie permis C1.
- Protection respiratoire – Perfectionnement.
- Maintien de l'ordre.
- Phénomènes thermiques.

- Formateur de conduite – Théorie permis C1.
- Journée technique des DPS.
- Feux de cheminées.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – formateur cantonal APR.
- Protection respiratoire – Recyclage préposé.
- Hydraulique – Mousse et mouillant.
- ORCA/EMCC – Technique de travail EM.
- Journée technique des Commandants.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Véhicules à propulsion alternative.
- Transmissions.
- Installations techniques bâtiments.
- Module fumée.
- Module mousse.
- Hydraulique – Base.
- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Protection respiratoire – Préposé.

Diverses gardes et manifestations

Chaque année, le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers issus de son effectif pour assurer la défense incendie lors de spectacles dans les différentes salles communales ou pour la sécurité feu lors de la fête nationale du 1^{er} août.

Salles de spectacles :

- Chavannes
 - Aula collège de La Plaine
 - Aula collège de La Planta
 - Grande salle de La Concorde.
- Ecublens
 - Grande salle du Motty.
- Saint-Sulpice
 - Foyer paroissial.

Manifestations effectuées :

- Chavannes
 - Brûler de bûches nouvelle année.
 - Indépendance vaudoise.
 - 10 ans du parascolaire.
 - 2 soirées cinéma.
- Ecublens
 - 2 spectacles pour enfants.
 - Culte de Noël.
 - Fête de Noël EMS Clair Soleil.
- St-Sulpice
 - Néant.

Durant cette année, le SDIS a effectué 9 gardes de grandes salles pour un total de 91 heures.

Manifestation du 1^{er} août (fête nationale) :

Le SDIS a assuré la sécurité feu, ainsi que l'allumage et la surveillance des feux patriotiques des trois communes desservies par le SDIS.



La durée d'engagement pour cette manifestation a représenté un total de 173 heures avec la répartition suivante par commune :

- Chavannes 54 heures
- Ecublens 74 heures
- Saint-Sulpice 45 heures.

Interventions

Cette année, les deux organes d'intervention (OI) du DPS des deux sites sont intervenus à 130 reprises sur les trois communes.

Répartition des alarmes par commune :

Chavannes :	Ecublens :	St-Sulpice :
37	73	20
		

Pour rappel, 2016 avec 191 alarmes, est l'année avec le plus grand nombre d'interventions depuis le début du SDIS Chamberonne.

Les alarmes automatiques ont connu la plus grande diminution, en partie avec la mise

en place par l'ECA de la levée de doute dans les entreprises.

⇒ Graphiques illustrant ces 130 alarmes, voir à la fin du chapitre.

Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, entre le 1^{er} juin et le 30 août 2017. Celui-ci est resté en « veille caniculaire ».

Matériel

Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.

Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- Clés multifonctions.
- Lampe portative Survivor Ex.
- Matériel de signalisation et de sécurité pour les 2 VCI et le VTU.
- Un complément de plaquettes nominatives pour les porteurs APR.
- Un complément de matériel antichute (cordes dynamiques, mousquetons, sangles, descendeurs).

Véhicules

L'ECA a également procédé à de petits réaménagements suite à la fourniture de nouveau matériel, qui ont concerné les véhicules suivants :

- Caserne 1 :
 - VM (MAC)
 - TPM
 - TP2000.
- Caserne 2 :
 - TPM.

Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans nos deux casernes :

- Caserne 1 :
 - Exercice DPS

- Cours de cadres SOF
- Cours de cadres OF
- Exercice chef d'intervention (officiers)
- Exercice de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).

- Caserne 2 :
 - Séance de la CCF
 - Séance EM
 - Séance OF
 - Soirée de recrutement
 - Soirée d'information et équipement des recrues
 - Exercice DAP / REC
 - Exercice APR.
- Complément caserne 2 :
 - Siège administratif du SDIS Chamberonne
 - Rétablissement APR après exercices et intervention
 - Bureau du Commandant
 - Bureau des officiers
 - Stockage équipement EPI.

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui stocké dans les casernes 1 et 2.

La caserne 3 sert de dépôt pour les engins divers (MP, chariot échelles, remorques diverses), ainsi que pour la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Diverses activités

Les plus importantes :

- Rapport annuel du SDIS Chamberonne.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours, par une équipe tonne-pompe qui est sortie 3^e, avec mention très bien.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire par des activités en piscine ou de course à pied. Un suivi médical, en collaboration avec le Dr Simon, a été mis en place, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performances instaurés par l'ECA pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR).
- Mise à jour des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.

- Formation technique du personnel DPS sur le nouveau matériel fournis par l'ECA qui nécessite une formation spécifique.
- Revue quinquennale, sur un samedi (matin démonstration, après-midi exercice).
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instructions 2017.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP/REC.
- Assuré le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS, soit 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes et St-Sulpice.
- Participation du Commandant aux séances pour VIDIS 20-25 (CCVIDIS et COVIDIS) organisées par l'ECA.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest lausannois) à Chavannes-près-Renens.
- Représentation du SDIS à la revue annuelle du SDIS Sorge.
- Représentation du SDIS au Téléthon, les vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017.

Commission consultative du feu – Activités

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2016.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2016, après la lecture du rapport de la fiduciaire.
- Validation des nominations EM suivantes :

- Cap. Frédéric Jacot au grade de Major et Commandant du SDIS au 1^{er} janvier 2018.
- Cap. Cyrille Tille comme remplaçant du Commandant au 1^{er} janvier 2018.
- Cap. Michel Sartirani comme Quartier-maître au 1^{er} janvier 2018.
- Plt Stephan Caitucoli comme nouveau membre à l'état-major au 1^{er} janvier 2018.
- Participation aux séances VIDIS 20-25 qui concernent la couronne lausannoise par M. Michel Farine, Municipal d'Ecublens, représentant de la CCF à la CCVIDIS.
- Acceptation du budget 2018 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2018 du SDIS.
- Participation au recrutement 2017.
- Représentations diverses lors des manifestations du SDIS.

Objectifs 2017

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
- Continuer de maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
- Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
- Consolider la formation de notre employée administrative.
- Maintenir la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser :

- Promouvoir l'image du SDIS pour la soirée de recrutement afin de recruter un maximum de personnes pour renforcer notre effectif.
- Effectuer au mieux la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.

- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Conclusions

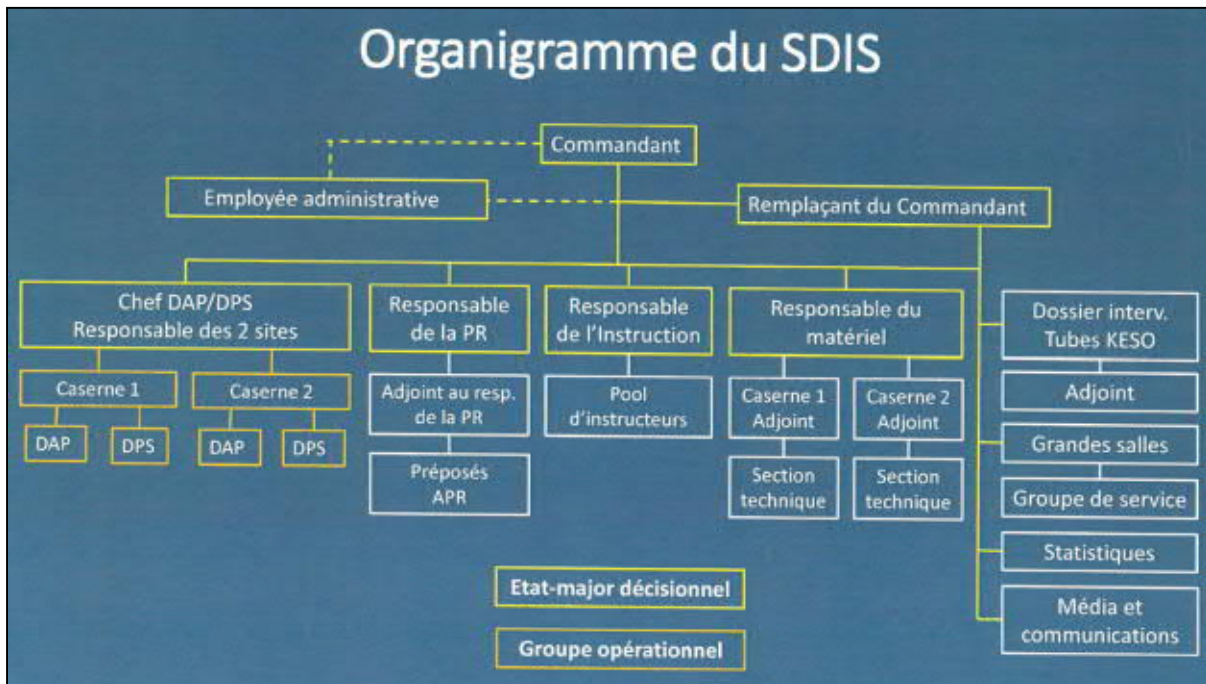
Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission consultative du feu, l'état-major, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs, notre employée administrative, le Service de la bourse de Chavannes et les trois administrations communales pour le soutien et l'aide qu'ils m'ont apportés durant mon mandat de Commandant, ceci afin de garantir le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne.

Je les remercie aussi pour la confiance qu'ils m'ont témoignée durant ces années de commandement, j'espère ainsi avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

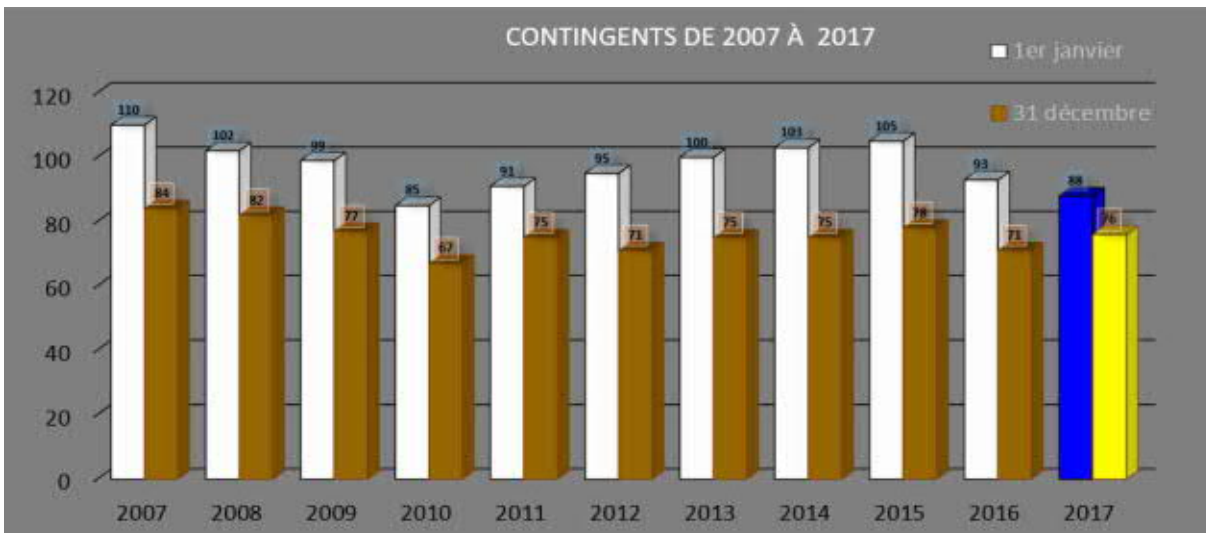
Le Commandant
Maj. Christophe Légeret



Organigramme du SDIS



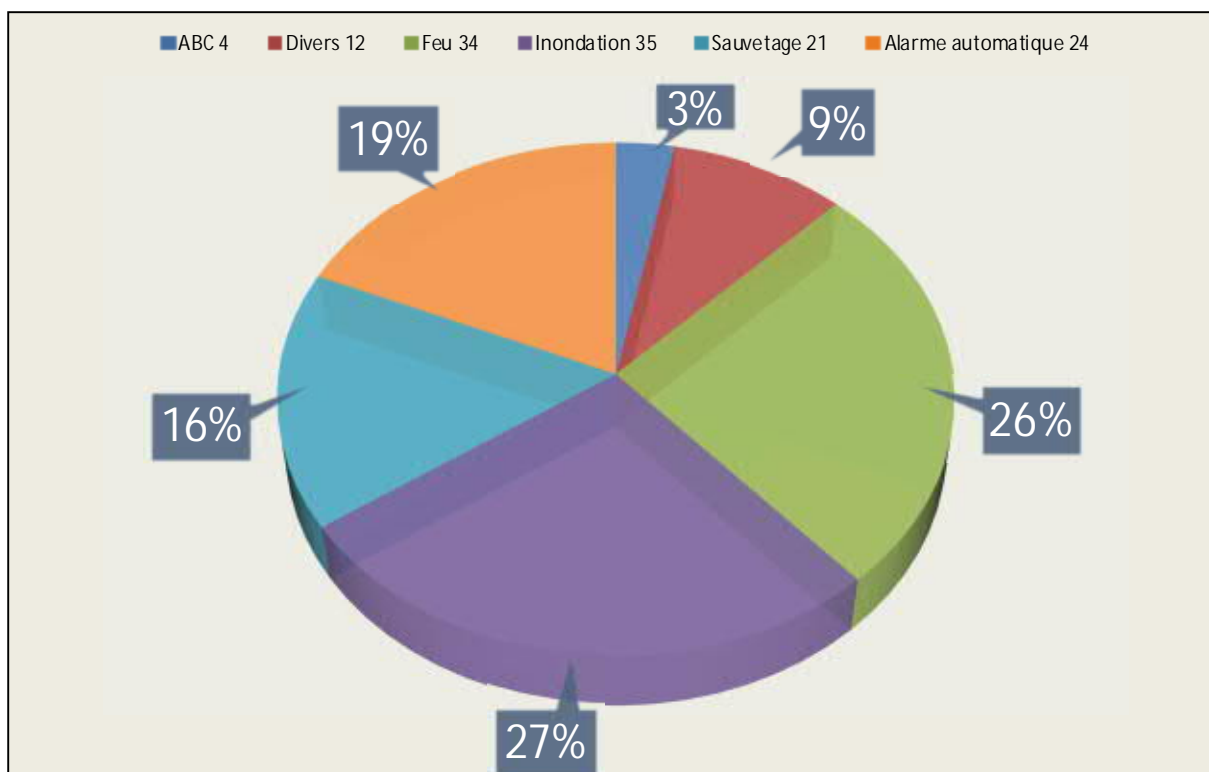
Graphique du contingent de 2007 à 2017



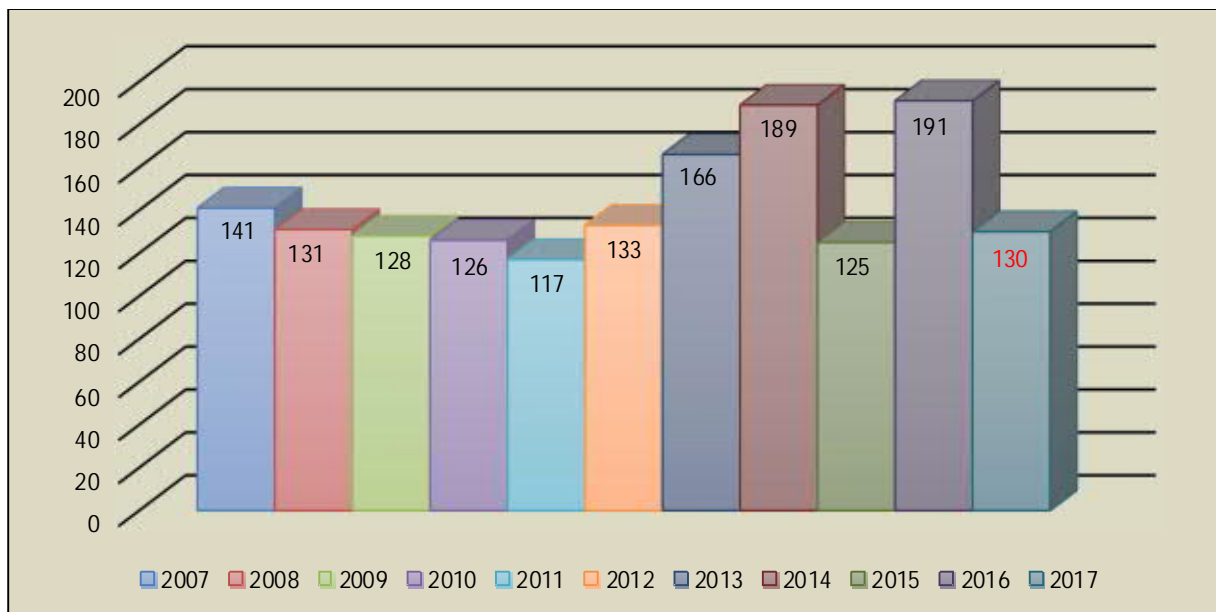
Pyramide du personnel



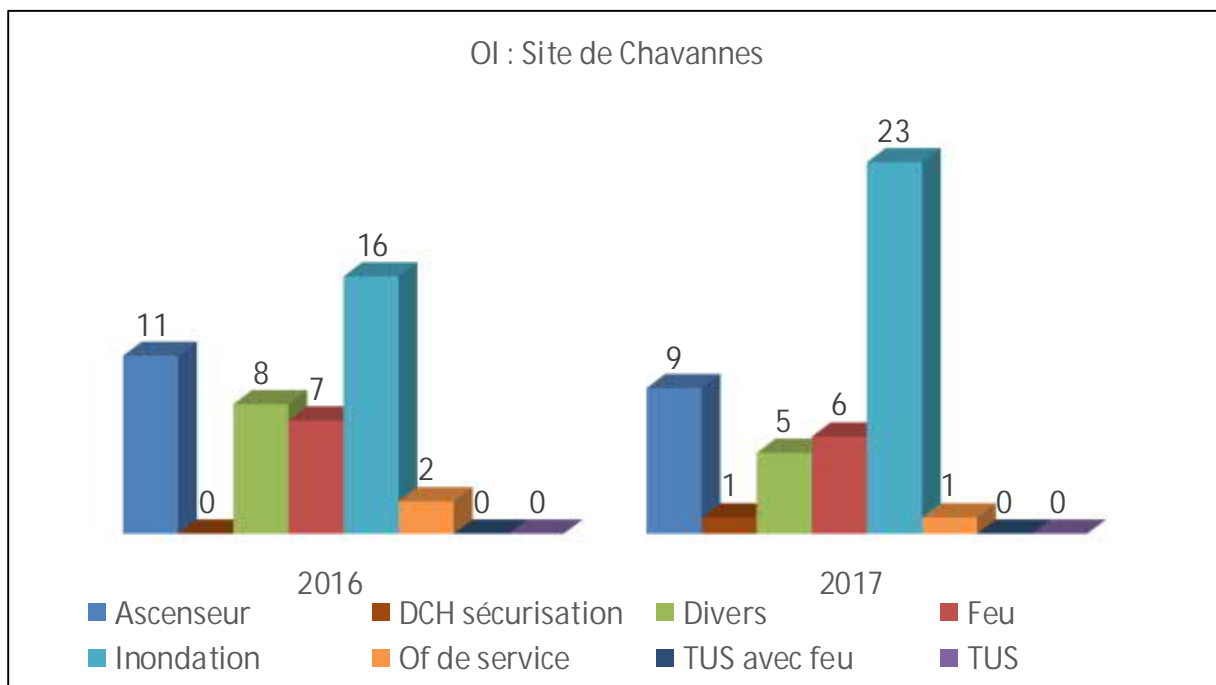
Répartition par type d'alarmes

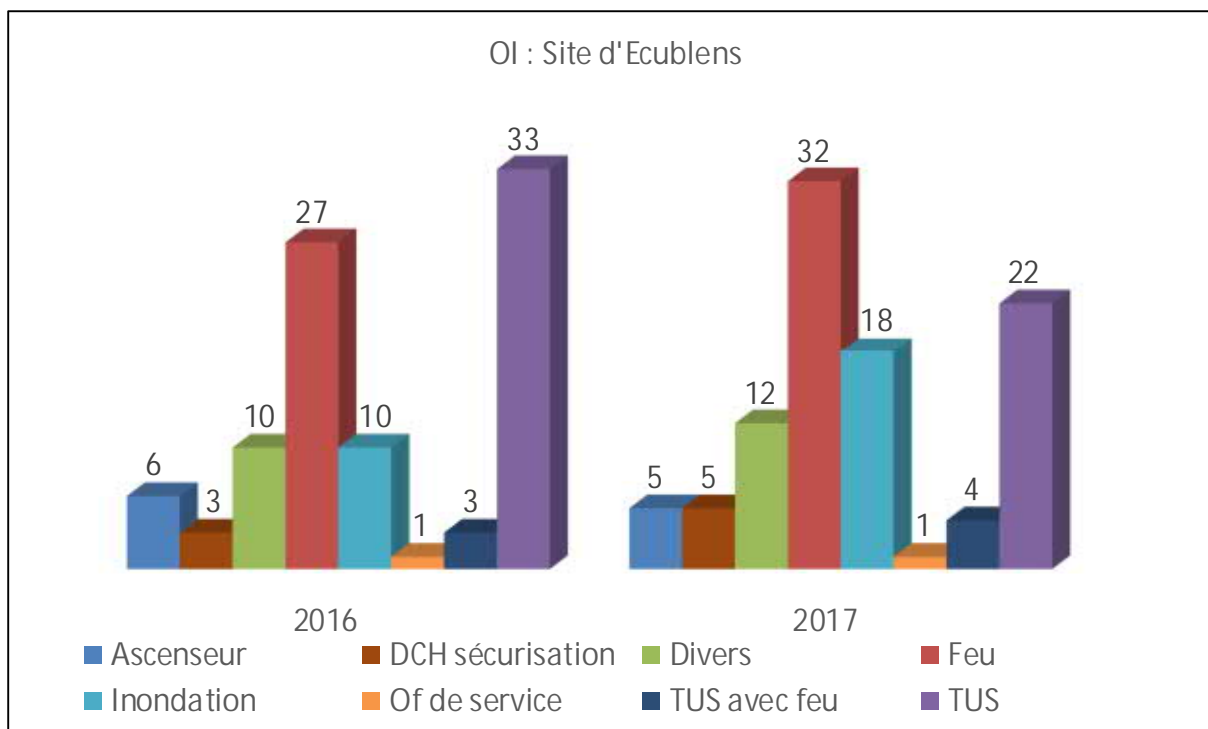


Evolution des alarmes depuis 2007, 1^{ère} année du SDIS Chamberonne jusqu'à fin 2017



Types d'alarme par OI (Organe d'Intervention)





Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué municipal d'Ecublens : M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

La version complète du rapport sera validée lors de l'assemblée régionale de l'ORPC le 12 juin 2018. Celui-ci pourra être consulté sur le site www.crissier.ch. N'étant pas validée, la présente version est remise à titre informatif uniquement.

ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale, présidée par M. Youri Hanisch, est composée d'un effectif de 41 membres.

COMITE DIRECTEUR

Au 31 décembre 2017, le Comité directeur était composé de 8 membres, soit :

Président :

- Marc-André Panzera, Saint-Sulpice

Vice-Présidente :

- Nicole Cattano, Villars-Sainte-Croix

Membres :

- Jean-Pierre Aeby, Bussigny
- Isabelle Steiner, Chavannes-près-Renens
- Pierre Muhlethaler, Crissier
- Michel Farine, Ecublens
- Antoine Reymond, Prilly
- Olivier Golaz, Renens

Secrétaire :

Denis Lang

Trésorière :

Véronique Bruchez.

Le Comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 22 mars, 30 août et 15 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité a adopté les préavis suivants :

- Préavis 02/2016-2021 : gestion et comptes 2016, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016 ;
- Préavis 03/2016-2021 : budget 2018, portant sur la proposition de budget pour l'année 2018.

ORGANISATION ET CONDUITE

Missions principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement.
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Garantir l'état opérationnel de l'ORPC en matière de conduite des engagements, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres instances.

Effectif du personnel professionnel (au 31 décembre 2017)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 640 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2017.

Le projet d'engagement d'un Chef opération à plein temps, répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, sera relancé en 2018/2019. Il fera partie de la procédure d'analyse complétant l'examen des Statuts du personnel professionnel de l'ORPC datant de 2001 et la réalisation d'une nouvelle édition, modernisée, actualisée et adaptée au profil des prestations de l'ORPC d'aujourd'hui.

Les 70 % toujours vacants dans le domaine « Administration et technique » sont aujourd'hui atténués par une légère augmentation des investissements en heures des deux personnes engagées à temps partiel et seront par la suite répartis dans une nouvelle organisation interne.

INSTRUCTION

Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL), compte 90 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2017. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en quête d'hébergement et de ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques, à l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) des domaines du suivi de situation et télématique à l'attention des partenaires sécuritaires et à la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est toujours trop largement dominante. La réorganisation de ses moyens en personnel et matériel fait partie de l'étape de restructuration globale des bataillons des régions protection civile (version application AGILE 2018-2020).

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents est régulièrement appliqué pour la bonne marche des engagements d'urgence (art. 27 LPPCi), ainsi que tout autre service d'instruction.

Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2017, les contrôles de l'effectif dénombraient 680 incorporés formés, 282 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Le constat reste que, depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2016 : 34 arrivées/63 départs et 2017 : 29 arrivées/66 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

29 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

52 personnes ont suivi des cours complémentaires aux Centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 189 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 1^{er} janvier 2010.

20 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promues à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 963 personnes – 2'230 jours de service)

* Remarque : la même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens.	576	1'249

	Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.		
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	82	340
3	Entretien du matériel et des constructions.	32	107
4	Services d'utilité collective, interventions.	273	534
	Totaux :	963	2'230

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique et chimique (AC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont intégrés.

2. La FIROL a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2017, comme ces dernières années, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est stable.

3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.

4. Les engagements d'urgence, l'appui à la collectivité et aux partenaires se répartissent comme suit :

- Plan canicule 2017 (planification d'engagement).
- House II – Prilly 2017.
- 20 km de Lausanne, samedi et dimanche 22 et 23 avril 2017.
- Destiny, samedi 24 juin 2017 et week-end du 1^{er} et 2 juillet 2017.

- 32^e Marchethon CF Lausanne.
- 30^e Téléthon, les 8 et 9 décembre 2017.

TRAVAUX D'ETAT-MAJOR / PLANIFICATIONS / ENTRAÎNEMENT DES FORMATIONS

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des exercices d'instruction cadrés dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Les points forts en sont les suivants :

- Cours de cadres les 14 et 15 mars et cours de répétition du 15 au 19 mai 2017.
- Cours de cadres les 29 et 30 juin et cours de répétition du 25 au 29 septembre 2017.
- Cours de répétition « assistance » du 23 au 27 octobre 2017.



Prochaine étape dans le premier semestre 2018

Exercice « EMRCOL 2018 » : les 30 et 31 mai 2018.

La POL (Police de l'Ouest lausannois), le SDIS Malley et l'ORPC vont tester leur collaboration dans des phases d'intervention se déroulant dans un contexte défini par le Comité de pilotage, soit une situation générale de vague de chaleur avérée (forte canicule), des problèmes de panne électrique importante touchant le quartier où se trouve un EMS, ainsi qu'un gros incendie nécessitant une évacuation de personnes et leur hébergement. Ces différentes phases d'intervention seront complétées par la mise en activité d'une cellule de crise du niveau local/régional, rassemblant les responsables concernés des Autorités politiques communales et du District, ainsi que

les commandements des instances sécuritaires.

Formation spéciale dans le domaine ABC et la mise en service des tentes de décontamination du type « Utilis » MDC 50, en main de la DGE cantonale, de l'ECA et du SPSL (Lausanne).

Depuis plusieurs années déjà, l'ORPC ROL participe activement à la mise en place d'un contingent de miliciens formés à la mise en service et à l'exploitation de tentes de décontamination en main des organismes susmentionnés. Sous la conduite des instructeurs professionnels de l'ORPC Lausanne-District, les deux régions sont associées pour assurer l'état opérationnel de ce contingent de spécialistes.

Une dizaine de formateurs miliciens ont été sélectionnés entre les deux ORPC et sous la conduite des professionnels de la PCI, du DPMA et des sapeurs-pompiers du SPSL. Ils ont constitué la base des supports d'instruction du domaine, dans des cours de cadres et, par la suite, ont formé les contingents de miliciens des deux régions de PCI.

Les cours et exercices se sont déroulés au Centre d'instruction de La Rama à Montheron et, pour les phases techniques et d'application sur les équipements et modules, dans une halle de la caserne militaire de Moudon.

Fort d'environ 60 personnes formées à ce jour entre les deux ORPC, ce contingent de spécialistes est appelé à se perfectionner chaque année et devrait atteindre assez rapidement le nombre d'une centaine d'individus.



Concepts d'engagements

Les travaux sur le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux

concepts d'intervention en cas de situation d'urgence, sont toujours d'actualité et les mises à jour en sont permanentes. En 2018, un effort sera relancé pour monter en puissance dans le domaine du délestage des autoroutes et compléter les contingents de miliciens formés à cet effet, selon les ordres de la division PCI VD et de la Gendarmerie vaudoise, avec le soutien de la POL (Police de l'Ouest lausannois).

- Aide à la conduite.
- Alarme / information.
- Assistance / hébergement.
- Battue.
- Décontamination « tentes MDC 50 ».
- Distribution des pastilles d'iode.
- Epizootie.
- Gestion du trafic « DELESTA ».
- Polycom.
- Ravitaillement.
- Vaccination de masse.

OFFICIERS DE PIQUET

L'objectif pour 2017 était de trouver au plus vite de nouveaux candidats à la fonction, ceci pour pallier au départ de trois de nos officiers, libérés pour raison d'âge. On peut dire que le succès était au rendez-vous, et nous pouvons compter sur l'engagement de sept nouveaux et jeunes candidats, dont cinq ont suivi la première phase de formation et ont été déjà inclus dans le programme des périodes fixées pour l'année 2018.

STRUCTURE ACTUELLE DU BATAILLON ET PROJECTION FUTURE

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est aujourd'hui encore structuré selon la vision de la réforme « AGILE » et regroupe un effectif réel de 661 astreints actifs et formés. Il comprend, entre autres, un état-major de 23 officiers, dont 18 sont membres de la FIR et porteurs de pagiers (l'effectif réglementaire est de 13 officiers pour l'EM), une formation d'intervention (FIR) de 73 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 140 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant

425 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui).

Dans le cadre de l'application de la réforme « AGILE » et de la réorganisation des 10 nouveaux bataillons, la modification des structures est en cours et sera intégrée au fur et à mesure et sous le contrôle de l'EM de la division PCi VD et des commandants des régions. Dans les grandes lignes, la nouvelle structure devrait s'imprégner des éléments suivants :

- Suppression de la compagnie état-major dans son concept actuel et réaffectation de ses formations de spécialistes, directement dans les unités (cp).
- Réorganisation et optimisation des compagnies au niveau de leurs contingents/hommes, ainsi que de leur autonomie dans l'engagement et dans la logistique.
- Maintien des distinctions FIR et FAR, mais adaptation apportée au contingent FIR des porteurs de pagers, soit intégré dans les formations mixtes ou concentré dans une unité à part. La mise en œuvre de ces changements devrait être possible entre 2018 et 2019 et tient compte des perspectives annoncées de baisse du potentiel des effectifs, ainsi que des améliorations prévues dans les apports de nouveau matériel d'intervention et des moyens de transports.

DISPOSITIF LOGISTIQUE ET TERRITORIAL

Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 8 constructions de protection restantes, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

Quinze locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 5 du domaine privé, 10 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total, ce ne sont que 21 abris (2'055 places protégées) qui ont été visités, en raison de la fin du cycle périodique de contrôle de 10 ans ; 18 sont conformes et en ordre ; les 3 autres seront reconduits en 2018, date où recommencera le premier des cycles de contrôle sur les 10 prochaines années. Pour les statistiques, la région Ouest lausannois dénombre 2'265 abris pour une totalité de 71'887 places protégées.

Les 3 abris publics (en jaune sur le plan) sont d'anciennes constructions de l'ORPC et répertoriés aujourd'hui dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.

Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le District est la suivante pour 2017 :

- La construction PCi de Dessous-le-Mont à Bussigny, en service depuis 2012 pour l'hébergement d'une cinquantaine de requérants d'asile, a été libérée de ses occupants dès janvier et mise en réserve pour une future occupation.
- La construction du Léman à Renens, en service pour l'hébergement de 50 requérants d'asile depuis fin 2015, a également été libérée de ses occupants. Elle est actuellement en étude de désaffectation de la protection civile et ne sera plus occupée par l'EVAM. Sa gestion devrait revenir entièrement à charge de la Commune de Renens.

VEHICULES D'INTERVENTION

Véhicules de l'ORPC Ouest lausannois

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » (trois anciens de 11 ans et plus et trois nouveaux de 2014/15/17) combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire depuis 2014, ainsi que

depuis 2016, un véhicule pour assurer le piquet de l'ORPC par les officiers de milice et un autre identique, pour le transport de matériel léger + traction engin/remorque ; les dix sont la propriété de l'ORPC.

Une acquisition d'un nouveau véhicule du type « bus Vito-Mercedes » (transport de matériel), en remplacement de l'un des plus anciens, a été acceptée par l'Assemblée régionale et incluse au budget 2018.



DISPOSITIF D'ALARME (POLYALERT) ET ESSAIS DE SIRENES

POLYALERT

A fin 2017, 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois sont enregistrées sur POLYALERT, dont 12 dans la région Ouest lausannois.

Essais de sirènes du 1^{er} février 2017

Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du deuxième test dans le cadre du dispositif POLYALERT. Un astreint a été mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part, apprécier la qualité sonore et, d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles ont toutes été testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM planifiés.

Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultats : 12 en ordre, soit 100 % de réussite.

Sirènes mobiles :

Les 10 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. Deux sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 8 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultats : 10 en ordre, soit 100 % de réussite.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2017, comme en 2016, les forces de la nature n'ont pas trop perturbé la vie dans notre canton et les engagements de la PCi en ont été soulagés. Au vu des annonces faites sur les dérèglements climatiques futurs, il nous est cependant conseillé de maintenir nos efforts afin d'être prêts en toute situation.

L'avancement du projet de l'Association sécuritaire de l'Ouest lausannois devant regrouper les trois corps de secours (Police, PCi, SDIS) reste d'actualité.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son état-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos Autorités communales qui, par l'encadrement du Comité directeur et de l'Assemblée régionale, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

Le Commandant de l'ORPC ROL
Lt col Pierre Annaheim

♦ ♦ ♦ ♦

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis : M. Michel Farine.



Principales tâches

- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique, ainsi que des révisions réglementaires.

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne et Ecublens font partie, avec dix autres collectivités environnantes.

Evénements marquants

Par arrêt du 4 mai 2017, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a partiellement admis la requête de la société Uber contre la révision partielle de la Réglementation sur le service des taxis (RIT), suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 16 octobre 2016 octroyant à Uber la qualité pour agir. Néanmoins, la Cour a estimé que l'activité déployée par Uber s'apparente à celle d'un central d'appel et est soumise à autorisation.

Le 19 mai, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du Canton de Vaud a présenté un avant-projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ce projet vise à harmoniser les conditions d'exercice des taxis et à réguler l'accès à la profession de chauffeur, suite, notamment, à l'arrivée de la société Uber.

Le Comité de direction a répondu à cette consultation le 21 août, après avoir organisé, le 17 août, des Assises du taxi, auxquelles étaient conviés le Conseil intercommunal, les diverses composantes de la profession et leurs principaux partenaires, ainsi que d'autres acteurs concernés.

Parallèlement, et par arrêt du 1^{er} septembre, le Tribunal fédéral a partiellement admis le recours du Groupement des indépendants à l'encontre des nouvelles dispositions du RIT. Il a estimé que les autorisations d'exploitation avec usage du domaine public sont des concessions soumises à l'art. 2 al. 7 de la Loi fédérale sur le marché intérieur qui prévoit que leur attribution doit être soumise à un appel d'offres. Un nouveau règlement d'attribution des concessions sera soumis dès lors début 2018 au Conseil intercommunal.

Dans sa séance du 1^{er} novembre, ce même conseil a octroyé au Comité de direction une délégation de compétence lui permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur. Le but visé est de mettre un terme à l'activité UberPop au profit d'UberX, activité exercée par des chauffeurs professionnels. Ainsi, en date du 18 novembre, au travers d'une interview de son responsable, la société Uber

a annoncé la suppression d'UberPop au 1^{er} mars 2018.

Par ailleurs, les contrôles de police, notamment onze nocturnes, se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 238 (164 en 2016). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées (363 en 2016), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop.

Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Compagnies	5	5	102	93
Exploitants indépendants	148	157	148	157
Total	153	162	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 22 concessions (2016 : 4) ont été transférées à des candidats inscrits sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 9 étaient précédemment aux mains de compagnies.

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	52	48	55	51
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	46	42	52	47
Total	100	92	110	101

Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Entreprises	4	5	20	21
Exploitants indépendants	4	2	5	3
Total	8	7	25	24

Conducteurs

Au nombre de 447 (2016 : 469), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2016	2017	2016	2017
Conducteurs « réguliers »	408	393	17	15
Conducteurs « auxiliaires »	43	39	1	0
Total	451	432	18	15

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2016 : 37), 25 carnets de conducteur ont été délivrés (2016 : 24), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'072'279 courses, contre 1'147'067 en 2016 (-6.52 %).

Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2016).



Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens,
Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice
+ UNIL et EPFL)

Délégation d'Ecublens: MM. Christian Maeder, Syndic, et Didier Lannaz, Conseiller municipal.

Présidence 2017: M. Grégoire Junod, Syndic, Lausanne.



stramatakis © UNIL

La Commission a tenu 3 séances et a traité les principaux objets suivants :

Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

EPFL

- Construction du nouveau Point Vélo, pavillon de bois qui remplacera une structure provisoire, avec pour but d'encourager la mobilité douce en offrant aux cyclistes un endroit adapté pour entretenir et réparer leur vélo. Cette construction, modulable afin d'être déplacée si nécessaire, est le fruit d'un concours de projet des étudiants en architecture de l'EPFL.
- Présentation du projet « Campus RTS » par les représentants de la RTS, qui détaillent les différentes activités du nouveau site, ainsi que sa fréquentation. En particulier, environ 400 personnes travailleraient sur le site en semaine, le grand studio pourrait accueillir 300 spectateurs et le petit 200 spectateurs. Des écoles seraient également accueillies (environ

40 personnes par jour), pour les sensibiliser à la culture et aux métiers de ce média.

Chiffres clés : la surface du DDP représente 14'000 m² ; les volumes 170'000 m³ ; la hauteur maximale serait de 30 m ; la surface utile totale de 27'000 m² ; parking de 180 places en sous-sol. S'agissant de la mobilité, le bureau Transitec accompagne le projet, notamment pour favoriser la mobilité douce et gérer les différents flux. La mise à l'enquête est prévue début 2018 après une information aux riverains et aux usagers de l'EPFL, le début de la réalisation en septembre 2018 et, après une longue phase d'implémentation technique, une mise en exploitation en décembre 2021.

- Projet de construction du SKIL (Student Kreativty and Innovation Laboratory) – Espace d'idéation et de projet pour les étudiants.
- Installation d'une station pilote pour la recherche dans les énergies renouvelables – Antenne parabolique dédiée à la production et au stockage d'énergie.
- Aménagement d'un enclos extérieur pour le stockage de bonbonnes de gaz.
- Présentation du projet « Renouvellement de la centrale thermique et Data Center ». Les principaux objectifs du projet consistent à assurer la sécurité d'approvisionnement (les installations actuelles sont obsolètes), à augmenter la capacité de chauffage et de refroidissement, à passer à de l'énergie 100 % renouvelable (zéro fossile) et à construire un Data Center avec revalorisation complète de sa chaleur dissipée.

UNIL

- Installation de 6'650 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments Géopolis, Anthropolé, Extranef et Amphimax, correspondant à une production annuelle d'électricité de 1,0 GWh.
- Réaménagement intérieur partiel de la Ferme de la Mouline.
- Le projet de réfection touchant le Centre sportif, notamment le réaménagement des vestiaires et le remplacement du terrain en dur par une surface synthétique, est en cours.

- Le bâtiment des Sciences de la vie, qui a fait l'objet d'un concours dont les lauréats sont les bureaux Baukunst à Bruxelles et Bruther à Paris, sera composé de deux entités pour la recherche et la formation, sur 16'000 m² de surface utile principale (SUP). La réalisation des travaux est prévue entre 2019 et 2023.
- Installation d'une slackline. Ce projet consiste à l'installation de 6 poteaux permettant de tirer des lignes pour la pratique du slackline. Ceci permettra d'éviter l'utilisation des arbres, lesquels sont parfois endommagés par cette pratique.

Commune de Chavannes-près-Renens

- Délivrance du permis de construire du Vortex (village des JOJ 2020, puis logements pour 1'000 étudiants) et questionnement sur le développement du campus et de la vie estudiantine dans la région des Hautes Ecoles.
- Réflexion quant à l'utilisation de la chapelle sise sur la place de la Gare. Un concours d'idées va être lancé.

Commune de Lausanne

- Réflexion et recherche de solutions quant à la mise à disposition des terrains de football propriétés de la Ville de Lausanne, sis sur le territoire de Chavannes-près-Renens, pour le développement des Hautes Ecoles, car ces terrains constituent un enjeu stratégique pour le développement du site de l'EPFL. Sans être fermées à un développement du site en faveur des Hautes Ecoles, les Communes, en particulier Chavannes-près-Renens, estiment qu'il s'agit d'un « espace vert » important et que le programme sportif actuel doit être maintenu. Si le développement de l'ensemble de ce secteur apparaît compromis, tant par rapport aux compensations des SDA que par rapport à l'équilibre, espace vert et rôle sportif, voulu par les Communes, une solution pourrait consister à supprimer les terrains en herbe, compensés par des terrains en synthétique et des terrains de compensation, dont l'emplacement reste à trouver.

Ainsi, l'EPFL pourrait développer un projet de bâtiment sur une partie du site.

- Information concernant les Prés-de-Vidy, qui constituent la prochaine grande réalisation lausannoise après les Plaines-du-Loup (180'000 à 210'000 m²). Le projet avance et se trouve en fin du mandat d'études parallèles. L'Image directrice pourrait être définie fin 2017 et il s'agira ensuite de définir le ou les plans d'affectation. Les premières livraisons sont imaginées à l'horizon 2022. Environ 25 à 45 % de surfaces d'activités sont prévues. Il y aurait de la place pour le développement des Hautes Ecoles, l'emplacement étant bien desservi en transports publics.

Fonctionnement et rôle de la COH

- Suite au constat que le Règlement du PAC 229 apparaît obsolète, et après examen des différentes procédures possibles entre les Hautes Ecoles, les services techniques communaux et la COH, il est décidé de procéder, à l'avenir, comme suit :
 1. Les Hautes Ecoles présentent à la COH leurs « intentions » (projet dans les grandes lignes, schéma avec volume d'implantation, programme, contenu), sans passage préalable auprès des services communaux.
 2. La COH préavise favorablement (ou pas) au projet présenté, d'un point de vue politique et d'opportunité. Elle n'examine pas et réserve les aspects techniques et réglementaires, lesquels nécessitent des compétences spécifiques et seront traités par les services techniques communaux et cantonaux concernés dans le cadre de la mise à l'enquête du projet.
 3. Le procès-verbal de la séance de la COH, avec les présentations des intentions annexées, est envoyé, en sus des destinataires actuels, aux services techniques des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice. Ces derniers en prennent ainsi connaissance et peuvent prendre contact avec les porteurs de projets s'ils remarquent des aspects pouvant poser des difficultés par la suite.

4. Les Hautes Ecoles poursuivent l'élaboration du projet (avant-projet, projet) puis le déposent auprès de la commune concernée, qui l'examine et le met à l'enquête publique. Ensuite, la procédure se poursuit conformément à la LATC.

A noter que les Hautes Ecoles peuvent bien évidemment, si elles le souhaitent et selon le type et l'importance du projet, s'adresser préalablement aux services techniques communaux, avant de le présenter à la COH.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



www.ouest-lausannois.ch

ORGANISATION DU SERVICE

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud

Délégations d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) ;
- M. Didier Lannaz (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6 et Groupe décisionnel « Mobilité » regroupant chantiers 5 et 6).

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES,
UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et guider leur développement, les huit Communes du district collaborent de façon intense à travers l'entité « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL), qu'elles ont créée en 2016 pour prolonger et actualiser leur partenariat, mis en place dès 2003.

Elles ont initialement élaboré un schéma directeur avec le Canton. Publié en 2004, ce document offre une vision commune de l'aménagement urbain à long terme en suivant des principes de développement durable et de concertation. Au fil des années, il a été enrichi de plusieurs études en coordination avec les trois générations de Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et le Plan directeur cantonal, avec ses récentes adaptations.

Au printemps 2016, la signature d'une nouvelle convention de collaboration pour le développement de l'Ouest lausannois, sous la forme d'un contrat de droit public, atteste de la volonté des Communes de renouveler et renforcer leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain. En février 2017, le Groupe de pilotage (Gropil) de SDOL, composé des Syndics des huit Communes du district, a énoncé ses intentions pour la durée de la législature communale dans un document intitulé « Vision stratégique 2016-2021. Faire l'Ouest ensemble ».

Mission du Bureau du SDOL

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité commune et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Structure et organisation

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit Communes et, avec voix consultative, des membres de la Direction des services cantonaux concernés, ainsi que de la Directrice de SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, de représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure, au niveau opérationnel, la coordination intercommunale et avec les Autorités cantonales. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité régionale et sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une Directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

ACTUALITE

Vision stratégie du Gropil SDOL 2016-2021

Pour la première fois, en lien avec la nouvelle législature et suite à la signature de la nouvelle convention de collaboration intercommunale en 2016, le Gropil SDOL s'est doté d'une vision stratégique pour la période 2016-2021 sous la devise « Faire l'Ouest ensemble ». Il a présenté sa vision lors d'une conférence de presse organisée au Bureau SDOL le 8 mai.

La vision stratégique définit les axes prioritaires à développer dans le cadre de SDOL. Ces axes ont été retenus à l'issue d'une réflexion menée lors d'ateliers avec la participation des membres du Gropil SDOL, des Municipaux concernés et des Chefs de service impliqués. Cette vision stratégique se limite aux champs de compétence de

SDOL, tels que définis dans la convention de collaboration intercommunale de 2016. Elle assied les études et les démarches en cours à achever durant la législature, confirme comme dossier prioritaire la révision conjointe des Plans directeurs communaux (PDi) et esquisse les domaines à traiter en seconde partie de législature ou en complément au PDi.

La vision stratégique sert ainsi de cadre pour définir les études et les moyens à engager année après année durant la législature. La CPT et le Bureau SDOL sont chargés, sur cette base et en lien avec les domaines couverts par le PDi, de proposer un programme des études, puis de le mettre en œuvre.

Un bilan de la réalisation des présentes intentions sera effectué à l'issue de la démarche PDi (2019) afin d'établir, conjointement avec le programme d'actions du PDi, les études et démarches prioritaires à mettre en œuvre jusqu'à l'horizon 2030.

BUREAU

Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau SDOL représentent 6.5 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (80 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60 %), William Chibli, chargé de projet PDi (80 %), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %), François Périllon, responsable mobilité (90 %) jusqu'à fin mars, Paul-Samuel Maurice, ingénieur transports et mobilité (95 %) dès le 1^{er} mai, Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %).

De plus, le Bureau SDOL emploie de manière régulière un stagiaire. En 2017, ce poste a été occupé par Laura Stern, stagiaire (100 %) jusqu'à fin février et en contrat temporaire en tant qu'urbaniste (80 %) jusqu'à fin juin, puis par Louis Rochaix, stagiaire (100 %) dès le 1^{er} avril.

Le rattachement administratif de Nicolas Wisnia, chef de projet Malley, au Bureau

SDOL a été transféré au Service de l'urbanisme de Renens à partir du 1^{er} janvier 2017. Le rattachement hiérarchique effectif depuis 2015 est ainsi logiquement mis en cohérence au niveau administratif. Toutefois, dans l'attente de la constitution de la nouvelle structure de gouvernance de Malley, les charges salariales transitent encore par les comptes de SDOL

Séances du Gropil et de la CPT

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 2 séances du Gropil concernant le programme de législature 2016-2021 ;
- 1 séance élargie Gropil/CPT concernant les conditions pour le traitement des plans d'affectation des projets d'agglomération suite à la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et à la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal ;
- 1 voyage d'étude du Gropil à Barcelone : rencontre des responsables de l'Area Metropolitana de Barcelona, visite guidée d'espaces publics, visite de l'exposition Open Space Connection, diverses visites et rencontres, notamment en présence du Consul de Suisse à Barcelone ;
- 10 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT) ;
- Dossiers analysés par la CPT en 2017 :
 - Ecublens / Plan de quartier En Mapraz
 - Crissier / Image directrice du secteur Marcolet
 - Crissier / Plan de quartier Ley Outre Est
 - Ecublens / Plan de quartier En Crochy
 - Prilly-Renens / Plan de quartier Malley-Gazomètre
 - St-Sulpice / Plan de quartier Vallaire.

Publications

Le Guide de recommandations « Réseau écologique urbain »

Comment multiplier les actions pour plus de biodiversité en ville ? Édité en collaboration avec la Ville de Lausanne, le guide « Réseau écologique urbain. Pourquoi et comment inviter la nature dans la ville » et sa carte du réseau apportent une réponse ciblée à tous les partenaires souhaitant s'impliquer dans le renforcement du réseau

écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois. La brochure propose un descriptif détaillé des types d'habitats et des espèces (populations animales et végétales indigènes). Elle indique les axes de déplacement préférentiels permettant des échanges pour la garantie de leur survie et présente des exemples de réalisations, tels que prairies fleuries ou points d'eau pour l'amélioration du réseau vert et bleu et une meilleure circulation de la flore et de la faune. Les acteurs concernés sont nombreux : propriétaires d'immeubles, gérances, associations, habitants, collectivités publiques, urbanistes, architectes, paysagistes, jardiniers, entreprises, etc. Tous ont un rôle à jouer pour matérialiser la trame du réseau écologique. En diffusant gratuitement cette brochure, la Ville de Lausanne et les Communes de l'Ouest lausannois souhaitent encourager chacun à accomplir sa part à la hauteur de ses possibilités.



Page de couverture du Guide de recommandations « Réseau écologique urbain »

FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du Bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par le Canton. La convention avec le Canton a été renouvelée en mars 2017. Elle se fonde dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au

développement économique (voir aussi sous Projet d'agglomération Lausanne Morges – Fonctionnement). Le montant accordé par le SDT correspond au montant décidé en 2016, soit Fr. 212'861.- au maximum.

Les études de SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offre) entre le Bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le Bureau SDOL. Elles sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

Comptes 2017

Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 1'263'870.24, dont Fr. 858'655.54 à la charge des Communes (soit Fr. 12.27/habitant) et Fr. 186'560.25 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : pas d'indexation et moins de dépenses que prévu pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévu.
- Frais de manifestation : l'événement « Rendez-vous de l'Ouest » n'a pas eu lieu.
- Honoraires mandats spécialistes : moins de dépenses que prévu.
- Honoraires informatiques : moins de dépenses que prévu suite au passage aux machines virtuelles en lieu et place des postes fixes.
- Ainsi que diverses autres petites économies.

Etudes

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 433'098.75, dont Fr. 303'269.40 à la charge des Communes et Fr. 103'668.65 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley : aucune étude thématique n'a été effectuée. Toutefois, les frais de communication ont été plus élevés que prévu (soutien financier de l'événement JAU et partenariat avec House II, EPFL).
- Les études Vallaire-Venoge/Espaces publics, Image directrice des transports publics/Avant-projet d'aménagement routier et Renges-Venoge/Etat des lieux DP et stratégie de reconfiguration ont été repoussées à l'année 2018.
- La réserve pour études diverses a été partiellement utilisée pour la mise à jour de la maquette et l'état des lieux des zones industrielles et d'activités (ZIZA) dans l'Ouest lausannois.

Fonds Wakker

- Le Fonds Wakker avait été créé en 2011 à l'occasion de l'obtention du Prix Wakker par les Communes de SDOL. Son règlement avait été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011. Le fonds était affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti, ainsi que de la mobilité douce.
- Au 1^{er} janvier 2017, le fonds faisait état d'un solde positif de Fr. 35'324.23. Il a ensuite été alimenté comme suit : participation annuelle des Communes (Fr. 10'000.-) et participation des Communes à la Distinction de l'Ouest lausannois 2018 (Fr. 30'000.-).
- En lien avec la création de l'Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 », le Gropil a décidé, en date du 27 avril 2017, de dissoudre le fonds et de transférer le solde sur le compte de l'association. Au 30 août 2017, lors de ce transfert, le fonds faisait état d'un solde positif de Fr. 75'324.23.

STRUCTURES PERENNES

Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

La plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL), créée en décembre 2013, a organisé deux ateliers et présenté une exposition. Le 22 mars, le 7^e atelier de la PFL-OL, intitulé « Grands ensembles de demain », a permis d'échanger sur la façon de gérer les projets importants comprenant des logements dans l'Ouest lausannois. Le 1^{er} novembre, le 8^e atelier, intitulé « Reprogrammation et nouveaux modes de vie », s'est penché sur des projets de transformation ou de réhabilitation en logements qui tiennent compte des nouveaux modes d'habiter. Ce fût également l'occasion de venir l'exposition « Les enjeux du développement vers l'intérieur » qui a été présentée à Chavannes-près-Renens du 1^{er} au 18 novembre.



Atelier 8 de la Plate-forme logement © SDOL/JC

La participation active des représentants communaux, techniques et politiques, démontre le besoin et l'intérêt de discuter et d'échanger ensemble sur le logement, en faisant dialoguer les préoccupations sociales et urbanistiques. La fréquentation des ateliers s'est élargie en 2017 aux Présidents des Conseils communaux et aux représentants des Commissions d'urbanisme, ainsi qu'à d'autres invités selon les thématiques.

Né dans le cadre de l'atelier n° 2 de la PFL-OL, le projet d'antenne Apollo a été couronné, à la fin de l'année, par le vote des huit Conseils communaux en faveur du préavis intercommunal « Pour le financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le district de l'Ouest lausannois ». Financée pour moitié par le Canton, l'antenne aidera les working poor, les jeunes et les personnes

bénéficiaires de l'AVS, AI ou RI, à trouver un logement stable, avec pour objectif de consolider l'autogestion de ces personnes. La Confédération et le Canton ont poursuivi leur soutien à la PFL-OL en 2017. Les comptes rendus des ateliers sont publiés sur le site internet de SDOL. Mme Anne Mermiod (St-Sulpice) préside la PFL-OL et M. Didier Divorner (Renens) en est le Vice-Président.

GD/GT Mobilité

La mobilité forme l'un des enjeux principaux pour l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés, un Groupe technique (GT) avait été constitué en juillet 2014. Le Groupe décisionnel (GD) Mobilité a été créé suite à la réflexion sur la structure de SDOL. Sa présidence est assurée par M. Alain Gillièron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinetta Maystre (Renens).

Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Ecoles et des tl. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentants de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne participent également aux séances. Le Bureau SDOL assure le secrétariat des GD/GT. Cinq séances du GD Mobilité ont eu lieu et les dossiers suivants ont été traités :

- La validation de l'Image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois : horizons 2019-22 et 2023-28.
- Le suivi de mise en œuvre des mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012.
- Le processus de coordination des chantiers.
- La Gestion coordonnée du trafic de l'Agglomération Lausanne-Morges.
- La consultation de l'horaire CFF 2018.
- La coordination avec Région Morges.
- Divers dossiers liés à la mobilité douce (VLS, jalonnement, étude du bureau BfM au sujet des vélostations).

Cellule de coordination des chantiers

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets

de tramway et bus en site propre, projets du LEB et projet CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Pour avoir une vision globale des travaux et de leurs conséquences, ainsi que faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL.

Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place. La Ville de Lausanne a démarré le développement d'un nouveau système de base de données pour partager les informations sur les chantiers planifiés dans les secteurs Ouest et Centre lausannois. Une maquette de cet outil a été présentée en 2017 et les besoins de l'Ouest lausannois ont été transmis à Lausanne pour finaliser le développement de ce nouveau système, qui permettra un partage et une communication facilités des chantiers entre tous les acteurs concernés. Le changement vers le nouvel outil devrait se faire dans le courant 2018.

Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué Mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo, de nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Suivi des projets d'axes forts de transports publics (AFTPU) du point de vue de la mobilité douce (projets partiels 1, 2, 5 et 10).
 - Passage inférieur des Coulisses (Prilly-Rensens).
 - Information sur le projet de vélo-cargos en libre-service (CarVelo2go).
 - Passerelle mobilité douce du Pont-Bleu (DGMR).
 - Etude BfM au sujet des attentes des utilisateurs de vélostations.
 - Jalonnement vélo du PALM.
 - Semaine de la mobilité 2017 dans l'Ouest lausannois.
- Projet de signalisation des impasses avec dérogation pour la mobilité douce.
 - Suivi du dossier de la route du Lac – RC1.
 - Suivi du dossier des vélos en libre-service (VLS).
 - Lancement de Cap sur l'Ouest 2018.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois révisent leur Plan directeur communal respectif dans une démarche conjointe de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi) ». Ce plan contiendra les huit visions de développement des Communes et répondra à leurs aspirations et besoins spécifiques, cela dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Au mois de décembre 2015, les huit Municipalités ont déposé des demandes de crédit d'étude similaires dans chaque Conseil communal ou général du district. Celles-ci ont été adoptées durant le 1^{er} trimestre 2016, allouant ainsi les crédits nécessaires à cette démarche, soit un montant total de Fr. 1'511'000.- (subventions comprises).

Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient la démarche et l'accompagne en participant aux groupes de suivi. Il y contribue financièrement à hauteur de Fr. 375'000.-. À noter que cette subvention est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de ce projet intercommunal. Deux autres subventions ont pu être obtenues durant l'année 2016 pour cette démarche. L'une, à hauteur de Fr. 41'000.-, de la part de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud. L'autre, à hauteur de Fr. 40'000.-, de la part de Suisse Energie. Toutes deux sont liées au volet énergétique du PDi.

Le lancement de la phase d'élaboration du PDi a eu lieu le 23 mai 2016. La démarche se déroule en 6 étapes. Les étapes 1) Tra-

vaux préparatoires et 2) Diagnostic et enjeux ont été élaborées en 2016. Durant l'année 2017 :

- Le rapport sur les travaux préparatoires et diagnostic et enjeux a été validé par les Groupes technique et décisionnel, puis mis en discussion au sein des Groupes de concertation. Il a ensuite été soumis aux Municipalités pour une prise d'acte intermédiaire.
- Le rapport sur les objectifs (étape 3) a été rédigé, puis validé par les Groupes technique et décisionnel. Au mois d'août, ce rapport a été mis en discussion au sein des Groupes de concertation. Il sera transmis aux Municipalités pour une prise d'acte intermédiaire en début d'année 2018.
- Le rapport sur les principes (étape 4, projet de territoire) a débuté à l'automne 2017.
- Les étapes suivantes (mesures, puis programmes d'actions) suivront dans le courant de l'année 2018.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche :

- Le Groupe décisionnel assume le portage politique et le pilotage du projet. Représentant des Municipalités, il est composé des Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme et d'un représentant du SDT (sous la présidence de Stéphane Rezso, Syndic de Crissier et la vice-présidence de Tinetta Maystre, Municipale de Renens, et de Jean-Daniel Luthi, Municipal de Bussigny).
- Le Groupe technique constitue l'équipe de projet. Il est composé de représentants des services communaux de l'urbanisme.
- Le Groupe technique Mobilité apporte son expertise dans le domaine de la mobilité.
- Des Groupes de concertation (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux, l'autre les représentants de la société civile) sont également consultés à chaque étape. Leur avis et propositions (formulés lors d'ateliers de travail ou transmis par courrier) sont intégrés dans les réflexions et font évoluer les rapports intermédiaires.

- Lors d'ateliers thématiques, d'autres spécialistes sont associés à la démarche, notamment les délégués communaux à l'énergie ou des experts indépendants, ainsi que les autres services communaux et cantonaux concernés par les thématiques traitées.

Révision des réseaux de mobilité douce

Depuis la dernière révision des réseaux de mobilité douce dans l'Ouest lausannois (2009), de nombreux éléments nouveaux sont intervenus, rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. A cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été initiée en 2015-2016.

Dans le cadre du PDi, deux ateliers « vélos » (24 mai 2017) et « piétons » (31 mai 2017) ont été organisés afin de préciser les options retenues pour les réseaux de mobilité douce et définir les principes d'aménagements. Cette démarche est appelée à se poursuivre.

SITES

Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et Bussigny et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le résultat de cette étude propose une image directrice pour le secteur, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre, qui a été finalisée dans le courant de l'année. Ce rapport final sera soumis aux Municipalités début 2018. Il sera ensuite versé au dossier de révision des Plans directeurs communaux de Bussigny et d'Ecublens dans la démarche conjointe de Plan directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

L'autre étude, pilotée par le Canton, constituera l'occasion d'apporter des réponses

aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Cette étude sur le volet mobilité a été finalisée en 2017 et la transmission du rapport final aux Communes pour validation se fera en février 2018.

Secteur Vallaire-Venoge (site G)

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé en 2016 de mandater un bureau spécialisé pour réaliser une Image directrice du secteur. Etablie durant l'année 2017, elle s'appuie sur une analyse de la situation foncière et immobilière du secteur et a été développée sur la base de différents scénarios d'évolution. L'Image directrice qui en ressort sera versée au dossier de révision des Plans directeurs communaux de St-Sulpice et d'Ecublens dans la démarche conjointe de Plan Directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

INFRASTRUCTURES

Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la Gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'Etat de Vaud, ainsi que les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous-voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Bureau SDOL continue, selon les besoins, à soutenir les Communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle. En 2017, le Bureau SDOL a collaboré à la mise en place du blog « Le Petit Journal de la Gare de Renens ».

Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la Gare de Renens par les trains grandes lignes, ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

Nouvelles jonctions autoroutières

Le Bureau SDOL a été consulté sur le rapport technique du bureau Transitec sur l'étude d'accessibilité multimodale en lien avec la future jonction d'Ecublens, en juin 2017. Le rapport final intégrant les remarques du SDOL, notamment sur l'attention à porter sur la progression des bus, les liaisons cyclables et le trafic hors du réseau d'agglomération, est attendu début 2018.

Le Bureau SDOL a participé à quatre séances techniques, en mai et juin, sur les mesures d'accompagnement de la jonction de Chavannes-près-Renens sur la RC76 et la rue du Léman, il a ainsi participé à la planification de la connexion de cette nouvelle jonction autoroutière avec le réseau communal.

ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

Transports publics

L'élaboration de la nouvelle Image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois a été initiée fin 2015 par le Bureau SDOL, en collaboration avec les tl. En 2016, la phase 1, comprenant le rapport de diagnostic et des enjeux, s'est terminée. Le Groupe décisionnel Mobilité en a pris acte en novembre 2016. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une consultation des partenaires, qui a permis de définir les objectifs de développement et d'amélioration du réseau.

Le rapport de synthèse final de l'Image directrice des transports en communs de l'Ouest lausannois : horizons 2019-22 et 2023-28 a été présenté lors de la séance du Groupe décisionnel de juillet, puis validé lors de sa séance du 22 novembre, après une dernière phase de consultation des partenaires. Le rapport de synthèse a été envoyé aux Municipalités le 13 décembre 2017 pour adoption, une séance intermunicipale a eu lieu le 15 janvier pour présenter le projet, son processus et la suite à donner pour sa mise en œuvre aux Municipalités.

La mise en service de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes pour coïncider avec la mise en service du tram et du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés.

Stationnement

Le processus de mise à jour de l'inventaire a été suivi en 2017 (relevé par POL et transfert des données à la Commune). Les communes disposent d'un inventaire des places de stationnements publics sur leur SIT. Les Communes ont cependant décidé de ne pas poursuivre la mise en commun de ces données à l'échelle intercommunale.

Distinction de l'Ouest et Association « Ouest-lausannois : Prix Wakker 2011 »

Le projet d'une distinction pour favoriser la réalisation d'ouvrages de qualité dans l'Ouest lausannois a été confirmé en avril par le Gropil SDOL. Les Communes ont ensuite confié l'organisation de cet événement à l'association nouvellement créée : l'Association « Ouest-lausannois : Prix Wakker 2011 ». Les résultats de la Distinction de l'Ouest 2018 seront connus en mars 2018. Le secrétariat de l'association est assuré par le Bureau SDOL.

INSTRUMENTS

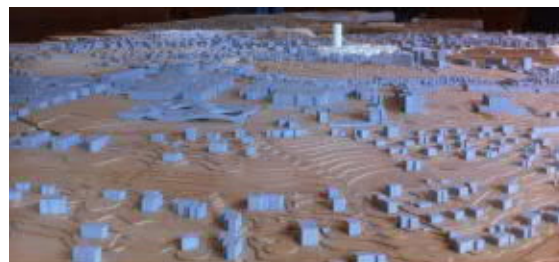
Site internet

A l'adresse www.ouest-lausannois.ch, le site de SDOL se déploie en une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois, ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé sur l'avancement des projets.

Maquette de l'Ouest lausannois

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être actualisée au gré des opportunités et de l'avancement des projets. En 2017, le Gropil SDOL a décidé d'affecter un budget pour la mise à jour et les réparations des modules de maquette déjà anciens. Les bâtiments construits durant les dernières années seront ajoutés. Des modules complémentaires ont par ailleurs été commandés pour St-Sulpice, Prilly, Crissier et Bussigny, permettant de couvrir pratiquement l'entier de la

surface urbanisée de l'Ouest lausannois. Certains modules sont présentés de façon permanente au pavillon de l'expo Léman 2030 ou encore dans les locaux de l'Université de Lausanne.



Détail de la maquette de l'Ouest lausannois

(Source : résumé du rapport d'activité 2017 du SDOL)

• • • • •

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Fonctionnement

Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à 3 séances du Comité de pilotage, à 10 séances de la Direction technique, à 5 séances de Coordination du Canton avec les bureaux techniques des agglomérations et des schémas directeurs, à 3 séances (hearings) convoquées par le SDT en lien avec le renouvellement des conventions de subventionnement et à 4 séances du GS-Mobilité douce.

Les réunions de l'année étaient, dans une large mesure, consacrées à la mise en application de la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) dans l'agglomération, en particulier au dimensionnement du potentiel d'accueil, au système de suivi des mesures d'urbanisation du PALM et aux conditions de traitement des plans partiels d'affectation. Dès le 2^e semestre 2017, des réflexions ont été menées avec les instances concernées sur l'opportunité, respectivement la nécessité, de déposer un 4^e projet d'agglomération en

2020. La décision interviendra au 1^{er} trimestre 2018.

Suite à l'entrée en vigueur, en 2016, de la modification de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les décisions de subventionnement des bureaux des agglomérations se fondent dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre l'Etat et les Bureaux des agglomérations vaudoises. Ainsi, une première nouvelle convention entre le SDT et SDOL a été ratifiée en mars pour l'année 2017. Début 2018, une deuxième convention de subventionnement – portant sur les années 2018 à 2020 – sera signée. Les montants des subventions ont été ajustés dans le but d'harmoniser et de coordonner les soutiens financiers cantonaux, mais aussi de soutenir l'ensemble des structures existantes (plus de structures avec la même enveloppe financière).

Une séance des Présidents des schémas directeurs et de Lausanne Région a eu lieu en novembre pour préparer une réponse coordonnée à la consultation du SDT sur le nouveau subventionnement. Suite à cela, le Copil PALM a été informé en décembre de la nouvelle méthode de calcul. Celle-ci se base sur une structure de bureau de 2.2 ETP, ainsi que sur la taille et la complexité de l'agglomération (nombre de communes et d'habitants). Pour le Bureau SDOL, ce nouveau calcul n'est pas favorable, le montant passant dès 2018 à Fr. 142'650.- (au lieu de Fr. 186'560.- en 2017) : soit une réduction de Fr. 43'910.-.

Une nouvelle réflexion sur le mode de gouvernance est par ailleurs annoncée à la suite de l'établissement de la nouvelle convention de subventionnement. Elle devrait intervenir en 2018.

PALM 2016 : Projet d'agglomération de 3^e génération et mise en œuvre des mesures d'urbanisation

Le PALM de 3^e génération, signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales, avait été remis à la Confédération en décembre 2016. L'évaluation du projet par la Confédération est attendue début 2018.

Le message relatif à la libération des crédits sera quant à lui soumis au Conseil fédéral en automne 2018 et la libération des crédits par le Parlement est attendue à mi-2019.

Dans le projet de 3^e génération, 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront de compléter par exemple le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette, et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

En ce qui concerne les mesures d'urbanisation du PALM 2016, l'adoption de la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal par le Grand Conseil, en juin 2017, a posé le cadre pour leur mise en œuvre (Mesures A11 et F12). Elle comprend le dimensionnement du potentiel d'accueil et la mise en place d'un système de suivi des mesures d'urbanisation. Ce système doit permettre de stimuler la réalisation des réserves en zone à bâtir, de faciliter l'approbation des plans d'affectation par le Canton tout en respectant les perspectives de croissance attribuées par le PDCn à l'horizon 2030, et d'assurer un monitoring périodique de l'état d'avancement des mesures d'urbanisation. Le travail de dimensionnement du potentiel d'accueil a été complexifié par la problématique des zones d'activités et par l'objectif cantonal de mettre en place un système de gestion à l'échelle du Canton (Mesures D11 et D12). Ces réflexions sont toujours en cours et peuvent impacter le traitement des plans partiels d'affectation (zones d'habitation et mixtes et zones d'activités).



Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES
DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration : M. Didier Lannaz.

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être demandé auprès du Greffe municipal.



Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 31 octobre 2017 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Stéphane Masson (Vice-Président du Conseil de fondation).

Dès le 1^{er} novembre 2017 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).

FONDATION LES BAUMETTES
ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL
DE RENENS ET ENVIRONS

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de direction.

La Commune d'Ecublens est représentée au Conseil de fondation par M. Jean Cavalli, Conseiller municipal « Travaux, infrastructures, environnement, promotion économique » (il a remplacé M. Stéphane Masson en cours d'année), et par le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales et scolaires, accueil de jour, logement » est Vice-Présidente du Comité de direction.

ACTIVITES

Hébergement

Nous avons facturé 40'046 journées d'hébergement en 2017, soit un taux d'activité de 98.84 %. La capacité d'accueil est de

111 lits, 109 pour des longs séjours et 2 pour des courts-séjours. 41 nouveaux résidents ont été accueillis en 2017. Les travaux de modernisation nous ont permis de passer d'une offre d'un tiers de chambres individuelles à la moitié, ce qui est fortement apprécié et a relâché un peu la pression sur la demande en chambres individuelles.

L'âge moyen des résidents en long séjour est de 88 ans pour les femmes qui sont au nombre de 79, et de 84 ans pour les hommes qui eux sont au nombre de 29.

Centre d'accueil temporaire (CAT)

A fin 2017, nous avons 43 personnes qui fréquentent notre CAT hebdomadairement. Chaque jour de la semaine, c'est une dizaine de personnes que nous accueillons. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation, dans les limites de sa capacité, les autres viennent par leurs propres moyens (transport bénévole, THV ou taxi). L'accompagnement proposé vise à faire participer activement les bénéficiaires : par exemple, pour les repas, ce sont eux qui vont préparer la table, faire le service, puis débarrasser, chacun selon ses capacités. Le but étant de maintenir leur autonomie et ainsi de soutenir le maintien à domicile.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 84 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes.

Logements protégés

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables, font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socio-culturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

7 appartements protégés ont changé de locataires en 2017. La moyenne d'âge des locataires est de 82 ans.

La garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance

Renens-Crissier. La garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidants et aux enfants des activités intergénérationnelles.



Au McDonalds pour le plaisir de tous

Cuisine

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 210'144 en 2017, dont 70'065 pour les repas livrés par les CMS à domicile (67'289 repas en 2016). La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique, mais veut surtout apporter du plaisir.

COLLABORATEURS

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2017 : 136.77 (135.48 en 2016). Détail par secteur : Soins et accompagnement 77.56 – Cuisine 13.93 – Garderie 11.48 – Nettoyages lingerie 13.72 – Administration 5.97 – Cafétéria 6.5 – Technique 3.89 – CAT et logements protégés 3.72.

Les apprentis sont compris dans cet effectif, soit 15 dont 2 en cours d'emploi.

PROJETS

2017 a été le théâtre d'une réorganisation conséquente destinée à renforcer les propositions d'activités au plus proche des résidants. Nous n'avons ainsi plus d'équipe d'animation institutionnelle en tant que telle, les ressources en animation ont été mises principalement au sein même des équipes de soins. Nous pouvons ainsi offrir des activités plus individualisées, tournées

vers la réalisation des projets de vie individuels. L'offre en animation s'est ainsi, d'une part, étoffée et, d'autre part, elle s'est décloisonnée, les résidants pouvant participer, selon leur envie, à des activités proposées sur une autre unité.

Pour les projets à venir, nous avons déposé, en collaboration avec la Commune de Bussigny, une annonce d'intention de projet de construction d'EMS à Bussigny auprès des services de l'Etat. En lien avec ce projet, nous pourrions continuer la modernisation de l'EMS des Baumettes pour n'offrir quasiment que des chambres individuelles. Pour finaliser la préparation des Baumettes aux besoins à venir de la population, nous avons encore le projet de construction d'une extension de l'EMS.

♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Revenu d'insertion/RI – Appui social

L'année 2017 a vu se poursuivre la tendance générale constatée ces dernières années, soit une stabilisation du volume de dossiers. La fluctuation au cours des trimestres a été très faible s'agissant du volume de dossiers RI, respectivement de personnes en bénéficiant. L'écart par rapport à l'année précédente varie dans une amplitude de 100 dossiers au maximum sur le premier trimestre, à moins de 50 sur les deux suivants, et une légère baisse d'une trentaine de dossiers sur le dernier trimestre.

Au cours de 2017, aucun changement significatif dans la législation sur le droit du travail, de l'assurance chômage ou d'autres régimes d'assurances sociales n'est venu influencer de manière directe l'origine des demandes d'aides.

Enfin et surtout, il faut souligner que derrière le volume général qui est stable, la dynamique du régime est forte. En effet, mensuellement ce ne sont pas moins de 100 à 200 dossiers qui s'ouvrent pour de nouvelles situations et autant qui se ferment pour des situations précédemment suivies. Chacune de ces deux démarches nécessite son lot de contrôle et de vérifications. Celles de la fermeture du dossier engendrent également du temps, l'analyse des démarches restant en attente (éventuels remboursements ultérieurs attendus, par des employeurs ou des assureurs). Des dossiers fermés restent donc actifs pour environ 20 % d'entre eux, y compris ceux pour lesquels une suite « contentieux » est déclenchée.

Voici l'évolution décrite, en chiffres :

Moyenne mensuelle :

	2017	2016
1 ^{er} trimestre	1'253	1'153
2 ^e trimestre	1'229	1'197
3 ^e trimestre	1'245	1'188
4 ^e trimestre	1'267	1'301

Les modifications de la Loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV) sont entrées en vigueur au début 2017.

La mise en place progressive de dispositions particulières pour les jeunes, visant essentiellement à leur proposer une insertion professionnelle avec un objectif de formation reconnue, de même que des mesures d'insertion sociale pour ceux nécessitant une mise à niveau en vue de favoriser leur réinsertion, sont désormais devenues évidentes et connues, même du grand public. L'objectif principal visé, soit d'éviter, au plan individuel, une chronicité dans l'assistance pour des jeunes hommes et jeunes femmes en début de vie adulte, est salué par tous.

Cela étant, de manière uniforme dans le canton, les chiffres montrent que, depuis la mise en place de la nouvelle loi, les demandes de soutien présentées par les jeunes sont en légère diminution. Le Service de prévoyance et d'aides sociales est attentif à bien identifier les causes et à objectiver le sentiment ressenti sur le terrain. L'impression est que l'inclusion des parents dans le processus de prise en charge a di-

minué le nombre de demandes, une hypothèse étant qu'une partie des jeunes concernés renoncent à solliciter l'aide des pouvoirs publics, sachant que leurs parents sont en mesure ou disposés à participer financièrement à leur insertion.

Ainsi, l'attrait d'une pseudo indépendance financière recherchée et un statut sans grandes contraintes n'étant plus de mise, les dépôts de dossiers émanant des jeunes ont grandement diminué.

Ce phénomène reste toutefois marginal, les moyens mis à disposition pour financer des mesures sont essentiels pour pouvoir former ces jeunes et les chiffres de réussite restent très réjouissants.

Personnel

L'année 2016 avait été décrite comme ayant engendré une rotation du personnel administratif plus importante que les années précédentes.

Ce phénomène s'est fort heureusement pleinement stabilisé, quant aux départs/arrivées, au cours de 2017.

Par contre, l'équipe administrative a été très fortement impactée durant les trois premiers mois de l'année par des absences de moyenne ou longue durée (un congé maternité, trois interventions chirurgicales et deux absences pour maladie physique).

Malgré des engagements de renfort, la spécificité et la complexité de la gestion des dossiers RI nécessitant plusieurs mois pour en avoir une maîtrise suffisante, la situation a été extrêmement lourde et les conditions de travail difficiles pour les collaborateurs administratifs, qui ont dû effectuer des remplacements plus fréquents dans les dossiers de leurs collègues absents.

La période des vacances a été la plus délicate ; le retour à temps partiel ou à temps plein d'une partie des absents, dans les mois précédant les vacances d'été, a permis de passer le cap très difficile, la période voyant logiquement des absences pour vacances venir charger la tâche.

Cette situation dans son ensemble, dans un contexte législatif volatil, avec une très forte pression des demandeurs quant à des

délais très courts de traitement de leur requête, a également eu des effets négatifs généraux sur le climat et les conditions de travail.

Par l'intermédiaire de la Commission du personnel, des demandes diverses relatives à l'amélioration des conditions de travail ont été formulées, allant de l'analyse de l'organisation à la sollicitation d'une prime de pénibilité.

Le Comité de direction a abordé la problématique en privilégiant la recherche de solutions pérennes visant avant tout à réduire la charge de travail des collaborateurs administratifs.

Il a accepté la proposition de la Direction d'engager du personnel de renfort, en surdotant l'équipe, afin de pouvoir anticiper les effets des absences et donner une marge nécessaire pour faire face. La réalité du Revenu d'Insertion est un calcul mensuel, avec des délais de traitement courts, pour des personnes n'ayant que très rarement une petite réserve permettant de supporter le décalage éventuel du versement de leur minimum vital.

D'autres mesures et analyses de pistes d'amélioration seront déployées en 2018, avec notamment un regard extérieur sur les causes et la mise en place de processus modifiés par exemple.

La Direction et le Comité de direction remercient l'ensemble des collaborateurs du Centre social régional pour les efforts réalisés durant cette phase d'insuffisance de personnel administratif, efforts ayant permis que les bénéficiaires ne subissent pas de conséquences particulières, ni de retards fâcheux, pour des personnes dépendant de l'assistance publique.

Comme au cours des années précédentes, le Chef du Département de l'action sociale et de la santé (DSAS) a pris la décision de réduire, au cours d'octobre 2017, le budget 2017 accordé aux régions. Cette décision résulte de la volonté du Département de voir les réserves être sollicitées lorsque celles-ci sont suffisantes.

Pour notre région RAS, la diminution du financement a représenté Fr. 398'300.-.

Malgré cette coupe non anticipable, l'ARASOL a pu boucler ses comptes avec un très léger montant non dépensé de Fr. 30'520.54.

Agences d'assurances sociales (AAS)

L'année 2017 a représenté le début de la phase de transition concernant les missions dévolues aux AAS, sur le plan vaudois.

Les changements annoncés quant aux prestations complémentaires pour familles (PC-FA), soit que le dépôt des demandes se fait désormais, pour Lausanne et sa couronne, dans un Centre régional de décision à Lausanne, sont en place depuis le deuxième trimestre 2017.

A l'inverse, notre région a fort dynamiquement repris et assumé la tâche de procéder aux remboursements des frais médicaux et des frais de garde. Six collaboratrices des AAS sont ainsi formées et travaillent, d'une manière partielle, à l'analyse des factures médicales transmises par les bénéficiaires, ainsi qu'également à l'analyse du droit au remboursement des frais de garde des enfants.

Rappelons que le régime intervient en complément de revenus pour des personnes ayant une activité professionnelle et des enfants.

Une autre nouvelle tâche a été introduite, après la formation de collaborateurs sur les questions de curatelles, dès la mi-2017. Il s'agit pour les AAS d'intervenir dans le processus de recrutement et de sélection de curateurs volontaires.

Dans le cadre de la modification de la désignation des curateurs, une campagne de sensibilisation du public a été engagée en juin, puis en automne, par le Canton.

Cette campagne a révélé qu'un nombre clairement plus important qu'attendu de personnes volontaires pour assumer cette tâche a manifesté son intérêt.

Pour notre région, c'est une soixantaine de candidats qui se sont manifestés. Dans le processus, les candidats sont dirigés auprès des AAS pour un entretien permettant de répondre à des questions sur les assurances sociales et l'organisation administrative gé-

nérale utile pour assumer la tâche de curateur. Les candidats, au cours de cet entretien, ont l'occasion de poser des questions et de nouer des premiers contacts avec une AAS. L'aspect « assurances sociales » étant complexe, c'est souvent une cause des craintes quant au mandat. A l'issue de cet entretien, un court commentaire est adressé à l'intention de la Justice de Paix pour donner une perception sur le potentiel de la personne à assumer cette tâche, en rapport avec son aisance administrative notamment.

La réflexion dont le Comité de direction fait part ci-après, quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation, est arrivée à son terme au cours de l'automne 2017.

La décision de principe a été prise de réunir, au cours de 2018, nos cinq agences en une seule, centralisée.

L'objectif est d'offrir au public une meilleure offre, une ouverture durant l'entier de la semaine (ce qui n'est encore pas réalisé du fait du nombre d'agences et de temps partiels), une meilleure efficacité quant à l'organisation de nos équipes, et une répartition des tâches anciennes et nouvelles réalisées selon les compétences et l'intérêt des collaborateurs.

Il s'agit de traduire l'évolution du rôle des AAS dans une organisation qui permette d'assumer, pour toute notre région, les tâches confiées et celles qui sont prévues pour l'avenir.

Cette décision comporte également une attention toute particulière qui devra être portée aux habitants ayant des soucis de mobilité. Le Comité de direction est particulièrement attentif à ce point pour maintenir une proximité indispensable : celle d'offrir à ces personnes la possibilité que nos collaborateurs se déplacent à domicile pour examiner leur situation et leurs besoins.

Au plan financier, le résultat des comptes montre que l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de Fr. 296'448.- selon la clef de répartition statutaire.

Ce montant important a pour origine deux financements non budgétés relatifs aux PC

Familles (tâche d'information PC Famille réalisée en 2016, tâche de traitement des factures médicales et de garde 2017) et également le fait que la réserve pour le financement complémentaire à charge de la région pour le fonctionnement du CSR n'a pas eu besoin d'être sollicitée.

Nous invitons les citoyens et Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides que sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues sur un certain nombre de points.

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction : Mme Pascale Manzini.

REPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION DANS UN ESPRIT DE QUALITE ET DE BIENVEILLANCE

Introduction

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé de personnes en situation de handicap ou atteintes dans leur santé.

Notre objectif est ainsi de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

Interventions au centre EVAM

La clientèle de notre CMS s'est enrichie avec l'ouverture du centre EVAM sur Ecublens. Le foyer dispose de 113 chambres

doubles. Des familles et des migrants seuls familiarisés avec la vie en Suisse, ainsi que des bénéficiaires de l'aide d'urgence y sont logés au voisinage de la zone industrielle « En Reculan ». L'USMI s'occupe des soins de santé primaires et le CMS intervient pour les soins curatifs en collaboration avec la PMU du CHUV.

Actuellement, l'hôpital gère les situations aiguës ; puis le patient rentre à domicile et bénéficie de l'intervention du CMS pour lui prodiguer la suite des traitements initiés lors de son bref séjour hospitalier. L'organisation de tels retours à domicile mobilise nos compétences en réactivité, en coordination et en gestion, vu la complexité psycho-sociale et médicale des situations suivies à domicile.

Réorganisation du CMS

Afin de pouvoir répondre de manière optimale à la croissance de l'activité, nous avons revu l'organisation interne et notamment les répartitions du temps de travail de notre personnel auxiliaire.

Ce changement, visant une amélioration des conditions de travail et de retraite, a généré quelques difficultés d'adaptation au quotidien. Les CMS souhaitent permettre à leurs collaborateurs de trouver un équilibre optimal entre la vie privée et professionnelle.

Nouvelle responsable d'équipe

Le 1^{er} octobre 2017, nous avons accueilli notre deuxième responsable d'équipe pour le secteur Ouest, en la personne de Mme Marion Panaget. Après plusieurs mois de vacance de poste, Mme Panaget a pris ses fonctions et a rapidement assuré un encadrement à son équipe.

Conclusion

En 2017, nous avons poursuivi l'implantation du travail clinique au niveau des soins, notamment par le développement de l'analyse des situations de nos clients.

Sur le plan de l'activité, cette année a été marquée par une hausse maîtrisée de la croissance de nos prestations des soins (+2.9 %) sur toutes les communes de l'Ouest lausannois. Les activités de notre laverie (+6.9 %) et la livraison des repas (+5.3 %)

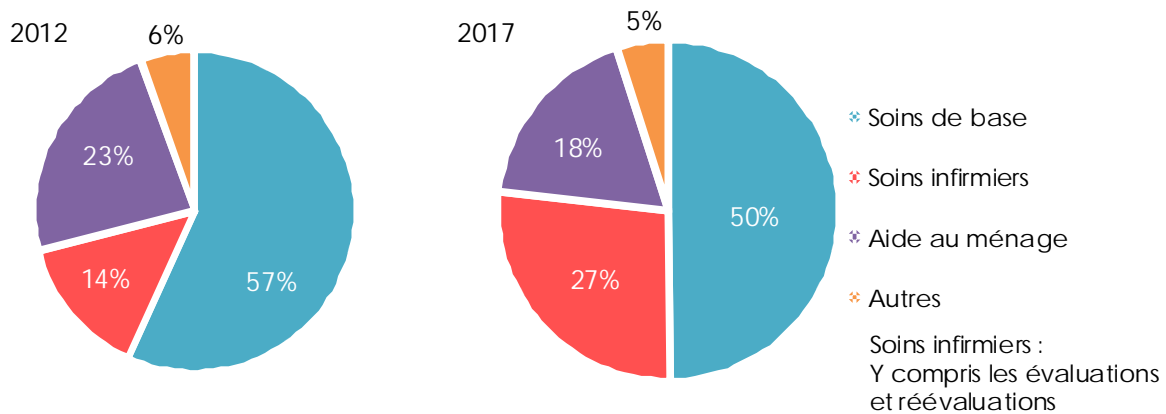
poursuivent quant à elles une progression plus marquée, signe de l'importance de ces prestations en faveur du maintien à domicile.

Les équipes de notre CMS ont également été renforcées afin de répondre à l'ensemble des besoins de notre clientèle. Leur engagement constant, une écoute active et un suivi de qualité ont permis d'assurer notre mission avec succès.

Mary-Claude Thierstein
Responsable du CMS d'Ecublens

STATISTIQUES

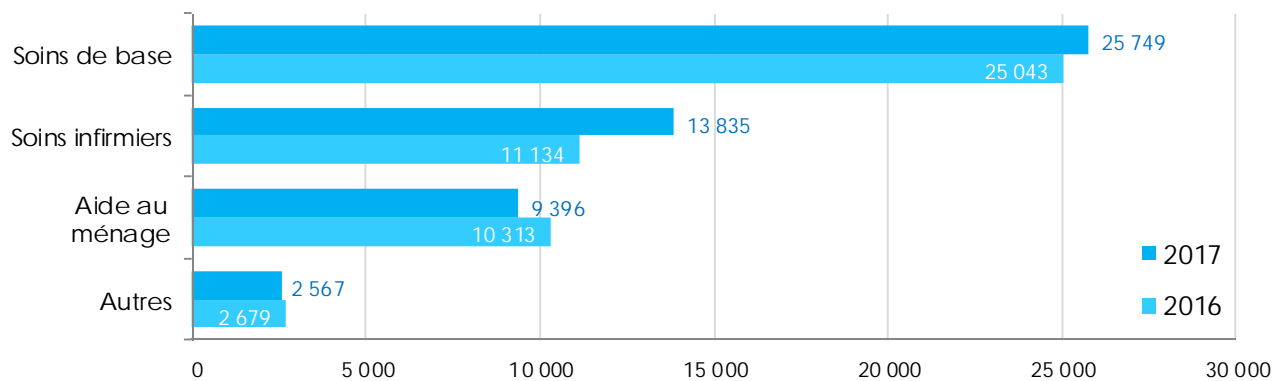
Répartition des heures de prestations – CMS d'Ecublens



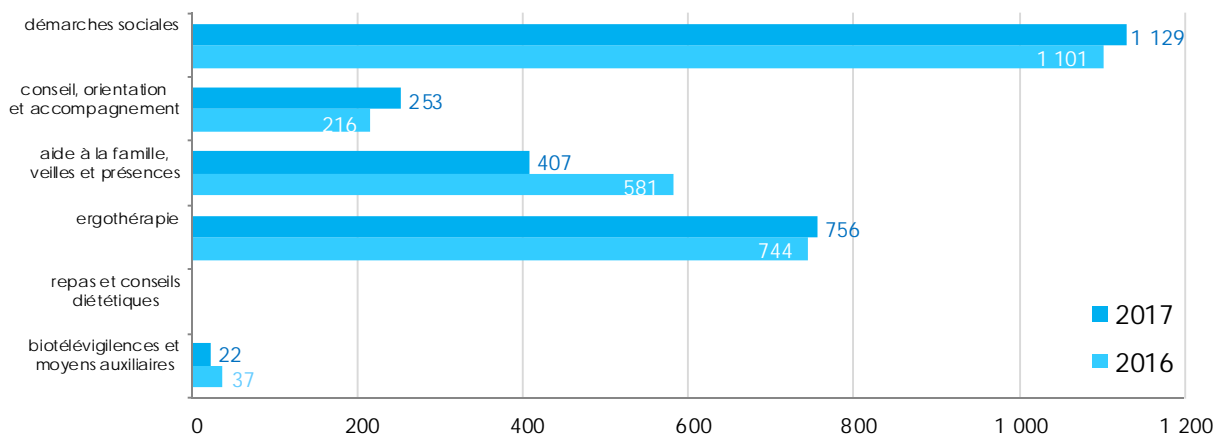
En 2017, les soins de base et les soins infirmiers (incluant les évaluations et réévaluations) représentent plus des trois quarts des prestations d'aide et de soins à domicile.

En observant l'évolution des prestations depuis 2012, on constate une forte progression des soins infirmiers de +22.6 % en moyenne par année, alors que les soins de base et l'aide au ménage ont dans le même temps progressé en moyenne de respectivement +5.4 % et +2.9 %.

Evolution 2016 – 2017 des heures de prestations – CMS d'Ecublens



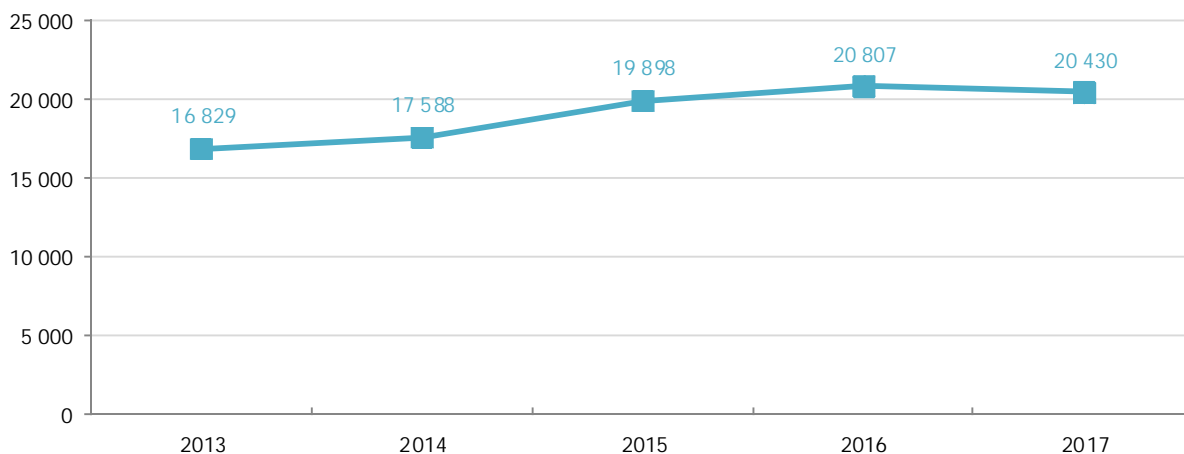
Evolution 2016 – 2017 des heures de prestations « autres » – CMS d'Ecublens



Evolution des repas livrés – CMS d'Ecublens

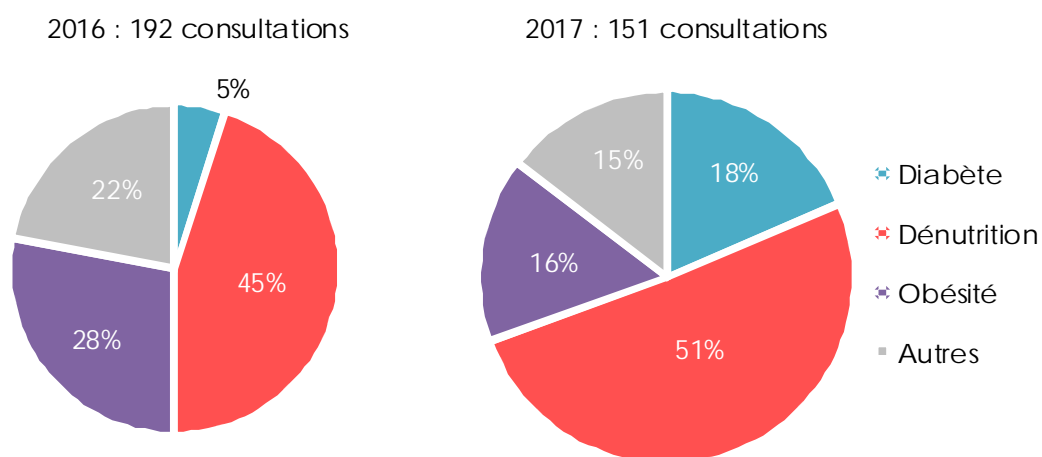
En 2017, 20'430 repas ont été livrés aux clients du CMS d'Ecublens. Ce qui représente une augmentation de +21.4 % par rapport à 2013 et une diminution de -1.8 % par rapport à 2016.

Pour aligner les prix sur l'ensemble de la région lausannoise, le prix des repas a été augmenté à l'APREMADOL et à l'APROMAD de Fr. 15.50 à Fr. 16.50 à partir du 1^{er} juin 2017.



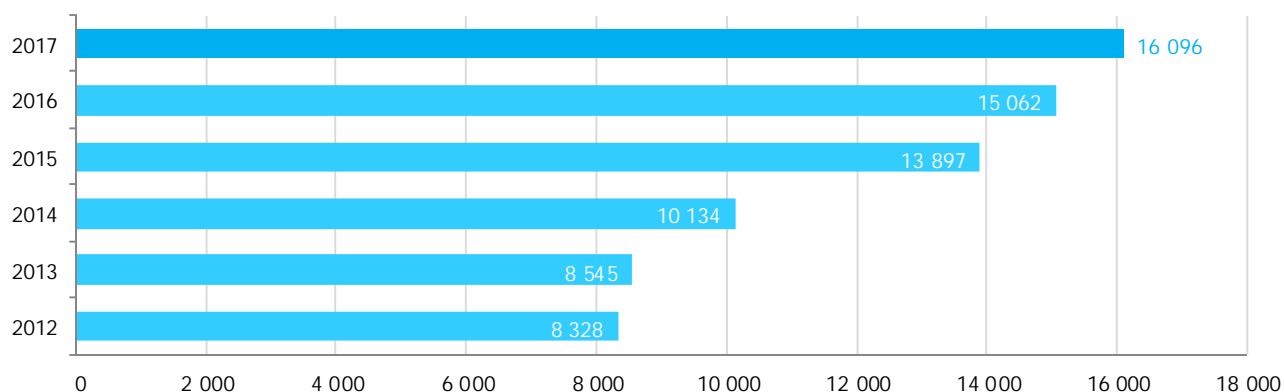
Evolution 2016 – 2017 des consultations diététiques – CMS de l'APREMADOL

151 consultations ont été réalisées en 2017 contre 192 en 2016. La diminution de 21 % est expliquée par l'absence maternité de la titulaire, dont le remplacement a été assuré de juin à décembre 2017.



Evolution des heures de la laverie – CMS de L'APREMADOL et Prilly

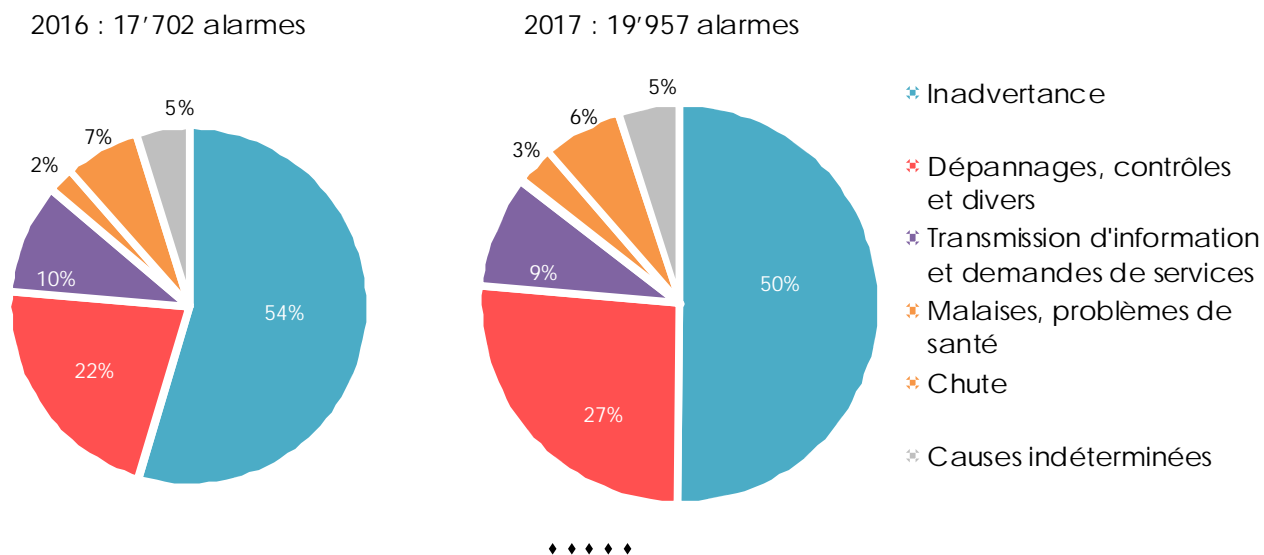
En 2017, 16'096 heures de laverie (lessive, repassage, dépôt et reprise du linge) ont été effectuées pour les clients des CMS de Bussigny, Ecublens, Renens Nord-Crissier, Renens Sud, Prilly Nord et Prilly Sud. Ce qui représente une augmentation de +88.4 % par rapport à 2012 et +6.9 % par rapport à 2016.



Evolution 2016 – 2017 des alarmes Sécutel – Centre et Est vaudois

En 2017, 19'957 alarmes Sécutel ont été déclenchées, soit une augmentation de +12.7 % par rapport à 2016, expliquée par la reprise de la clientèle de l'Est vaudois à partir du 1^{er} janvier 2017.

L'inadvertance reste la principale source d'alerte avec 50 % des alarmes déclenchées en 2017. 1'887 alarmes sont liées à une chute, un malaise ou à des problèmes de santé, soit une augmentation de +17.8 % par rapport à 2016.



Conseil d'établissement



Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2016-2021) :

Secteur « Autorités »

- Présidente :
Mme Pascale Manzini
- Vice-Présidente :
Mme Snezana Markovic
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka
Conseillère communale
- Mme Myriam Schelling Barry
Conseillère communale.

Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,
Doyenne primaire (jusqu'au 31 juillet)
- Mme Fanny Knöpfli, enseignante primaire (dès le 1^{er} août)
- Mme Alexandra Collaros, enseignante primaire
- Mme Magali Junod, enseignante secondaire et Doyenne 5P-6P.

Secteur « Parents »

- Mme Christine Gabriel
- M. Bänz Ledin
- Mme Catherine Schlegel Rey
- M. François Parisod.

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- Mme Marie Thüler, déléguée Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers

- M. Pierre Kaelin, membre du Tennis-Club Ecublens
- Mme Stéphanie Baillargues, membre du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises en 2017, soit les :

8 février, 17 mai et 8 novembre.

Sujets abordés en 2017

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Règlement du Conseil d'établissement.
- Projet LIFT.
- Jardin des parents.
- Local pic-nic.
- Projet conseiller/ère Ecole-Famille.

Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens, à la page suivante :

<http://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

◆◆◆◆

Rapport de la Direction des écoles

DIVERS

Camps de ski et de sport

Cinq camps de ski ont été organisés, dont trois dans le chalet des Alouettes à Morgins et deux autres à Plan Sepey. En tout, 211 élèves y ont participé.

La 35^e édition de la Traversée du Jura, réservée aux classes de 10^e VP/VG, s'est déroulée du 4 au 8 septembre 2017 dans de

bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.



Ecole à la montagne et voyages d'études

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11^{es} sont parties en voyage d'études.

Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 8P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire, selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Rodrigues Arias aux collèges d'Epenex et du Croset pour les élèves de 1P à 4P, Mme Ramuz au collège de la Coquerellaz pour les élèves de 1-2P, Mme King Rojo au collège de Neptune pour les élèves de 1-2P et par Mme Léa Ferreira Granchamp au collège du Pontet pour les 5P à 8P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Nora Kassam. Selon un horaire personnalisé, établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- SwissTech Convention Center : la conquête de l'espace avec Claude Nicollier.
- Troupe de Théâtre Caméléon.
- Théâtre ZigZag.
- Coup de blizzard à la Coquerellaz.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Patouch », pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré », pour les élèves de degrés 1P à 11 S.
- Semaine artistique – spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP 7-8.
- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5P-6P et DEP 3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.
- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.

- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P et DEP 3-6.
- Intervention de PoOuest « Le Merle Blanc » pour les classes des degrés 4P.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
- Voyages d'études 11^e année.
- Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES) avec la participation des SugaZz, « The Voice », émission de variétés diffusée sur TF1.



The SugaZz

RAPPORTS DE LA DIRECTION

Rapport des Doyennes en charge des degrés 1P à 6P

Lors de l'année 2017, 794 élèves ont été pris en charge dans les classes de 1 à 6P, dont 140 nouveaux élèves de 1P à la rentrée d'août. Répartis entre 41 classes, ils ont été encadrés par une soixantaine de professionnels de l'enseignement.

Nous avons observé durant l'année une grande diversité quant aux besoins des élèves dans la progression de leurs apprentissages. Dans toutes les classes, une

grande capacité d'adaptation est demandée aux enseignants pour accompagner au mieux les élèves en difficulté.

Plus de 150 élèves ont bénéficié de mesures de pédagogie compensatoire comme le soutien pédagogique ou les cours intensifs de français. Pas moins de 30 élèves ont bénéficié d'aménagements dans l'évaluation de leur travail, et ce en lien avec des troubles comme la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, des troubles visuels, des troubles du langage ou encore des troubles de l'attention. Enfin, une trentaine d'élèves à besoins particuliers a bénéficié de mesures d'enseignement spécialisé.

Au niveau de la Direction, nous avons pris congé, au mois de juillet, de Mme Isabelle Costa-Rubin, Doyenne primaire depuis de nombreuses années, qui a repris une direction d'établissement à Lausanne. Trois personnes lui succèdent en qualité de Doyennes au secteur primaire depuis la rentrée d'août, soit :

- Mme Madeleine Ramuz : Doyenne 1-2P et Doyenne accueil.
- Mme Silvana Passaro : Doyenne 3-4P.
- Mme Magali Junod : Doyenne 5-6P et répondante pour la classe DEP 3-6.

Cette équipe s'inscrit dans une nouvelle dynamique au sein de la Direction qui se construit au fil des semaines grâce à une bonne collaboration.

Nous remercions nos collègues enseignant(e)s et membres du Conseil de direction, ainsi que le Directeur pour la bonne collaboration. Nous adressons aussi nos remerciements à toute l'équipe du secrétariat et du Service administratif de la Commune, sans qui nous ne saurions mener à bien notre travail.

Madeleine Ramuz, Silvana Passaro,
Magali Junod, Doyennes

Rapport des Doyens en charge des degrés 7P à 11S

Travailler dans la continuité...

Pas moins de 4 arrivées au Conseil de direction cette année, ce qui peut sembler paradoxal avec le crédo ci-dessus.

Mais cette continuité s'inscrit dans la relative stabilité de cette nouvelle loi scolaire (LEO).

En effet, peu de nouveauté cette année avec la disparition des OCOM B (math et français renforcement) au bénéfice d'une seconde période administrative dédiée au maître de classe.

La perméabilité entre les voies restera également toujours la même.

Ces multiples arrivées ont nécessité une nouvelle redistribution des tâches au sein de la Direction et un accompagnement nécessaire de la part des « anciens ».

Notre travail consiste en plusieurs points :

- La gestion de la 11^e année qui peut parfois s'apparenter à un chemin de croix autant pour les élèves sortants que pour le Doyen responsable. La charge administrative est souvent assez lourde, entre l'organisation des certificats, les inscriptions aux gymnases, la gestion du case management en collaboration avec la conseillère en orientation.
- La gestion des élèves à besoins particuliers, qui peut aller du simple aménagement de temps pour un élève dyslexique à la mise en place d'un réseau avec de multiples intervenants. Il est parfois nécessaire de soutenir les enseignants dans des entretiens délicats avec des parents afin de construire une base solide nécessaire à une bonne collaboration.
- La gestion des situations de crises, qui peut aller de la simple bagarre dans la cour de récréation à du harcèlement quotidien. Cette partie nécessite une flexibilité de tous les instants de la part des enseignants et de la Direction, car il n'est pas envisageable de laisser traîner les choses.
- Le dernier point concerne le Conseil de direction, où des décisions sont prises surtout au niveau organisationnel. Mais le travail ne se résume pas à une réunion hebdomadaire, car les nombreuses concertations entre les différents bureaux est fréquente afin de gérer des problèmes plus ciblés ou de moindre importance.

Evidemment, tout ce travail administratif ne saurait être possible sans l'aide des secrétaires qui sont à l'écoute et qui ne ménagent pas leurs efforts.

Joël Pasche, Romain Bérard,
Thierry Châtelain, Doyens

Rapport du Doyen administratif

Gestion de l'établissement

La LEO apporte toujours des difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec les cours à niveaux dans trois branches au cycle 3 (secondaire) et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du « gruyère ».

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

Je m'efforce de donner un minimum de congé aux élèves de façon à rester au plus proche de la loi scolaire. Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Le logiciel informatique pour la gestion des notes, NEO, devient de plus en plus stable et son utilisation commence à rentrer dans les mœurs des collègues

Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année, différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la prévention (Gendarmerie, action innocence, « Caméléon »,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe, je case au mieux ces activités.

Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure, nous continuons avec le concept d'une troisième période entre midi et 13 h 30, où les élèves peuvent choisir dans une palette d'activités, ceci en décloisonnant les

classes du même degré. Les élèves ont apprécié ce type de cours. La décentralisation des salles disponibles pose encore un problème de déplacement et stresse les élèves pour arriver aux cours suivants.

A quand la construction des infrastructures qui nous permettraient de résoudre ces inconvénients ?

Nous nous efforçons aussi toujours de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traversée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés.

Nous avons intensifié la natation en 7P pour faire profiter les enfants des quelques plages encore disponibles du bassin de natation (jusqu'à quand ?) et leur donner la troisième période de EPH.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

Paolo Pedrucci, Doyen

Rapport du Directeur

Corps enseignant

Cette année a été marquée par un nombre d'engagements bien supérieur à la moyenne. En effet, nous avons recruté pas moins de 26 personnes (dont un apprenti, une aide bibliothécaire, 16 enseignants et 8 remplaçants de longue durée pour des congés maternité) en l'espace de quelques mois, afin de pallier les nombreux départs (retraites, démissions, transferts, etc.) et l'augmentation des effectifs, impliquant des cours supplémentaires à mettre sur pied.

Ces forces nouvelles permettent ainsi de rejuvenir la dynamique de notre établissement en y apportant de la fraîcheur et des idées novatrices.

Secteur pédagogique

La LEO déploie maintenant tous ses effets, aussi bien positifs que négatifs. Il y a ainsi bon nombre d'adaptations qui ont été faites, mais les points névralgiques ne sont pas encore résolus et certains articles de cette loi devront être modifiés en fonction des remarques du terrain. Conscient de ces difficultés, le Département a donc créé un groupe de travail qui devrait tout prochainement faire des propositions au législateur.

L'ouverture du foyer EVAM d'Ecublens n'a pas généré autant d'inscriptions d'élèves qu'on pouvait attendre (entre 10 et 15 enfants seulement sont inscrits régulièrement dans notre établissement). Mais le plus délicat reste que cet endroit constitue un foyer d'urgence, ce qui signifie un nombre important de départs et d'arrivées. Nous sommes dans l'obligation de scolariser les enfants qui nous arrivent, mais ne pouvons rien construire de durable avec eux puisqu'ils sont censés ne pas rester plus de six mois dans cette structure. La Doyenne responsable, Mme Madeline Ramuz, s'occupe activement d'accueillir les familles et ne compte pas son temps pour que cette intégration, malheureusement très souvent provisoire, se passe dans les meilleures conditions possibles.

Secteur administratif

Aucun changement n'est intervenu dans notre staff administratif, si ce n'est l'engagement, en août dernier, d'un nouvel apprenti, M. Zdravko Arsov, qui donne, jusqu'à ce jour, entière satisfaction. Il a été placé sous la responsabilité d'une secrétaire, Mme Kendra Sancho.

Nous poursuivons notre étroite collaboration avec le Service administratif communal des écoles, et en particulier avec Mmes Sylvette Menétrey et Fabienne Dupré, sans oublier nos contacts réguliers avec notre Municipale, Mme Pascale Manzini.

Direction

Suite au départ, en fin d'année scolaire, de notre Doyenne des degrés 1P-6P, Mme Isabelle Costa-Rubin, promue Directrice de l'établissement primaire de Coteau-Flauri à Lausanne, nous avons fait appel à trois nouvelles Doyennes, Mme Madeline Ramuz,

qui avait déjà fonctionné de manière ad interim durant six mois en tant que responsable du secteur 1-2P et des élèves allophones (provenant en particulier de l'EVAM), Mme Silvana Passaro, en charge des degrés 3P-4P, et Mme Magali Junod, responsable quant à elle des degrés 5P-6P.

M. Joël Pasche a également rejoint le Conseil de direction en qualité de Doyen en charge de l'accompagnement des nouveaux maîtres (très nombreux cette année) et des mesures d'aménagements pour les élèves à besoins particuliers des degrés 7P à 11S (élèves DYS, TDA, HP, etc.).

Notre équipe est donc actuellement « en rodage », mais nous travaillons dans une ambiance sereine, constructive et professionnelle. Ces personnes apportent un regard différent et plein d'idées innovantes sont proposées. On ne peut que se réjouir de cette nouvelle dynamique au sein du Conseil de direction. Ce sont au final les élèves et l'établissement tout entier qui devraient en bénéficier.

Dossiers en cours et projets

La construction du nouveau collège « Croset-Parc » a débuté et nous allons devoir suivre ce chantier attentivement. Beaucoup d'éléments restent encore à définir au niveau du Comité de pilotage, avec notamment le choix de certains matériaux, du mobilier, du matériel et de l'équipement des classes. Tout ceci se fera en collaboration avec les futurs utilisateurs et ce travail représente un énorme investissement en temps de travail au niveau de la Direction. Il nous paraît toutefois important que les principaux intéressés puissent s'exprimer, donner leur avis et formuler leurs demandes.

Les nouveaux membres de la Direction, ainsi que quelques personnes ressources, vont entreprendre une formation de base dans le cadre du programme GRAFIC (mars 2018), qui consiste à pouvoir réagir en cas de situation de crise (décès d'un élève, incendie, événement sensible qui toucherait l'établissement, etc.). A l'issue de cette formation, l'entier de la cellule de crise, à savoir tous les membres de la Direction, les médiatrices, le médecin scolaire, l'infirmier, les psychologues et quelques autres parte-

naires, bénéficieront d'une « piqûre de rappel » (septembre 2018) sous la forme d'une mise en situation. Nous souhaitons bien entendu ne jamais avoir à faire face à ce genre de problématique, mais nous nous devons d'être prêts si un événement malheureux devait survenir au sein de notre établissement.

Nous sommes tenus d'effectuer régulièrement des exercices d'évacuation dans chacun des collèges de la Commune. Cela est prévu en 2018 en étroite collaboration avec le Service des bâtiments.

Il y a de cela quelques années, nous avons proposé un programme de prévention concernant l'environnement à tous les élèves de l'établissement. Nous allons à nouveau nous lancer dans un projet d'envergure, qui touchera tous les degrés 1P à 11S et qui concernera l'ALIMENTATION. Le but sera de sensibiliser les enfants à la manière de se nourrir en leur proposant, selon leur âge, différentes activités en relation avec cette problématique d'actualité.

Et enfin, les smartphones (et autres appareils du même style)... ! Comment devons-nous gérer l'utilisation de ces appareils dans le cadre scolaire ? Nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion, mais plusieurs idées émergent déjà. La difficulté réside dans le fait que nous devons vivre avec notre temps tout en évitant les dérives que peuvent occasionner ce genre d'appareils. Affaire à suivre donc...

Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;
- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;

- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale nord-ouest lausannoise (CRENOL) ;
- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

Serge Lugon, Directeur



ELEVES

Effectifs (au 31 décembre 2017)

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2 P 1 ^{ère} année	135	0	0	1	0	0	2	138
1-2 P 2 ^e année	112	0	0	0	0	0	0	112
3 P	133	0	1	0	0	1	2	137
4 P	118	0	0	0	0	0	2	120
5 P	134	0	0	4	0	1	1	140
6 P	132	0	0	0	0	0	3	135
7 P	96	0	0	1	0	0	2	99
8 P	119	1	0	0	0	0	1	121
DEP 3-6	9	0	0	0	0	0	0	9
DEP 7-8	9	0	0	0	0	1	0	10
Total	997	1	1	6	0	3	13	1'021

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	36	0	0	1	0	0	0	37
9 VG	90	0	0	1	0	0	1	92
10 VP	44	0	0	0	0	0	0	44
10 VG	50	0	0	2	0	0	0	52
11 VP	38	0	0	2	0	0	1	41
11 VG	70	0	0	3	0	0	1	74
DES	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	338	0	0	9	0	0	3	350

Total général	Etablissement primaire	1'021	élèves
	Etablissement secondaire	350	élèves
		1'371	élèves

Récapitulatif par genres de classes

Primaire 1P-8P	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2 P	247	0	0	1	0	0	2	250
1 ^{er} cycle primaire : 3-4 P	251	0	1	0	0	1	4	257
2 ^e cycle primaire : 5-8 P	481	1	0	5	0	1	7	495
Développement (DEP)	18	0	0	0	0	1	0	19
Total	997	1	1	6	0	3	13	1'021

Secondaire 9-11	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP – 9 VG	126	0	0	2	0	0	1	129
10 VP – 10 VG	94	0	0	2	0	0	1	96
11 VP -11 VG	108	0	0	5	0	0	2	115
Développement (DES)	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	338	0	0	9	0	0	3	350

Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Primaire	997	1	1	6	0	3	13	1'021
Secondaire	338	0	0	9	0	0	4	350
Total	1'335	1	1	15	0	3	16	1'371

Effectifs moyens

Plus grands ou plus petits effectifs : 5/23 signifie 5 classes à 23 élèves

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
Classes primaires					
1-2 P	251	13	19.31	3/22	4/17
3-4 P	255	13	19.62	5/23	1/16
5-6 P	277	14	19.79	4/22	1/17
7-8 P	222	11	20.18	4/21	2/19
Classes secondaires					
Voie générale (VG)					
9 VG	92	4	23.00	1/21	2/16
10 VG	53	3	17.67	1/21	1/15
11 VG	76	4	19.00	1/20	2/19
Voie pré-gymnasiale (VP)					
9 VP	37	2	18.50	1/21	1/20
10 VP	44	2	22.00	2/22	2/22
11 VP	41	2	20.50	1/21	1/20
Classes de développement					
DEP/DES	29	3	9.67	2/10	1/9
Total de l'établissement	1'377	71	19.02		

Orientation en fin de 8 P

- 36 élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (VP).
- 77 élèves ont été orientés en voie générale (VG).
- 5 élèves ont été orientés en classes de développement.
- 15 élèves ont redoublé en 8 P.
- 1 élève a déménagé sur une autre commune.

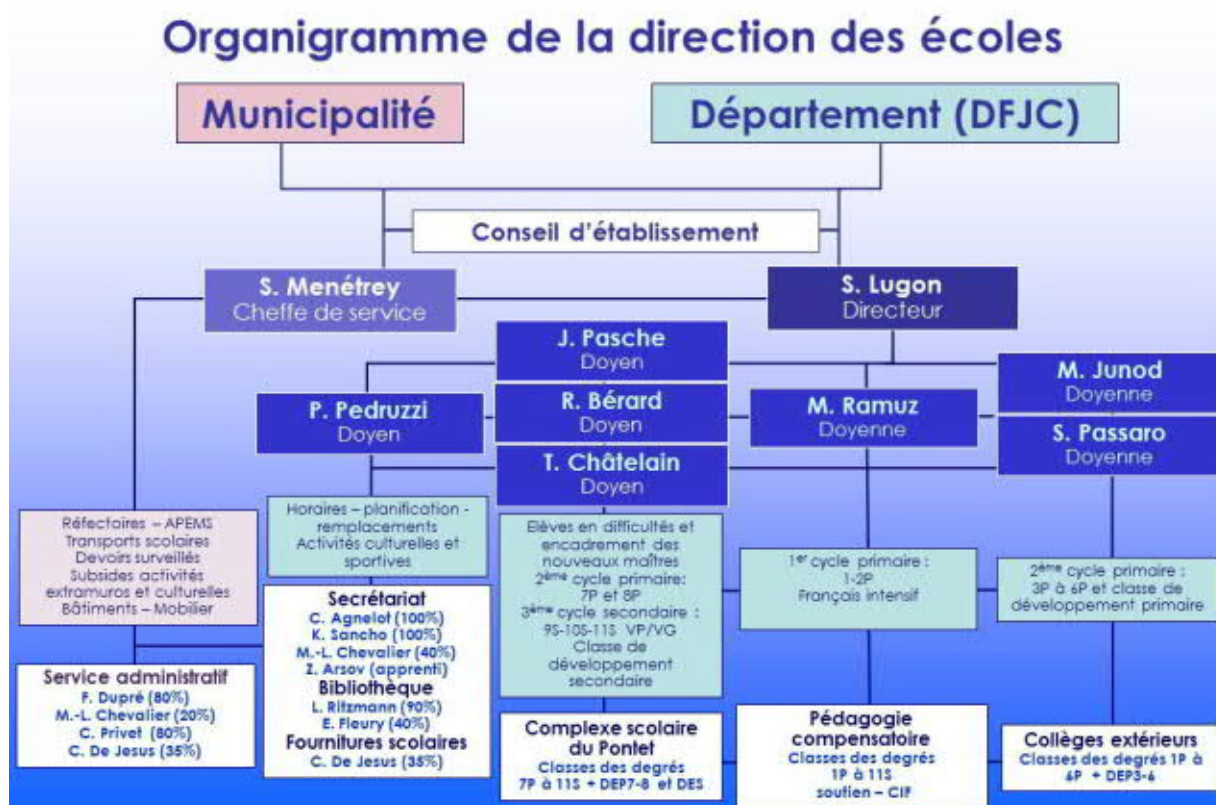
Elèves libérés – Prolongations de scolarité

85 élèves ont été libérés de la scolarité en juillet 2017. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11^e voie pré-gymnasiale : 28 élèves, dont 26 ont obtenu leur certificat d'études VP, 2 ont obtenu le certificat VG.
- 11^e voie générale : 53 élèves, dont 48 ont obtenu leur certificat d'études VG, 3 ont redoublé volontairement et 2 ont été libérés avec une attestation.
- Classes de développement : 4 élèves ont été libérés avec une attestation.
- 8 prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles à des élèves de 11^e année (redoublements).

Recours

Une fois encore, aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.



Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

Caissier :

- M. Claude Salzman, Boursier communal, Chef du Service des finances.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (70 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %), jusqu'au 30 septembre 2017.
- Mme Nathalie Jeandet, responsable de l'entretien (50 %), dès le 1^{er} octobre 2017.
- Mme Maria Escoto, auxiliaire de nettoyages, dès le 1^{er} octobre 2017.
- M Guillaume Christe, civiliste, jusqu'au 14 juillet 2017.
- M. Charles Jacot Descombes, civiliste jusqu'au 26 juin 2017.
- M. Emanuel Rollier, civiliste, depuis le 28 août 2017.
- M. Yann Salquin, civiliste, depuis le 28 août 2017.

Mme Paulette Joris a fait valoir son droit à la retraite avec effet au 30 septembre 2017, après 35 années de fidèles et loyaux services. Le comité de l'Entente lui souhaite ses meilleurs vœux pour une bonne et heureuse retraite.



Pour raisons de santé, M. Vanden Broeck a été obligé de diminuer son taux d'activité à 70 % au 1^{er} janvier 2017. Ses horaires et ses tâches ont été adaptés en conséquence. L'aide des civilistes a été précieuse pour compenser cette diminution de taux et n'a

pas eu d'impact sur la qualité des repas servis aux Alouettes. Repas qui par ailleurs sont toujours appréciés par les enfants et les divers accompagnateurs sur place.

L'aide des civilistes est un véritable renfort pour l'activité au chalet. Elle permet d'assurer une présence permanente pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants accueillis aux Alouettes.

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 40 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	12 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	23 semaines
Colonies de vacances	4 semaines

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.



Colonies

En 2017, les camps de vacances se sont bien déroulés. Le taux de fréquentation des colonies est bien remonté, et seul celui de la troisième semaine de juillet a dû être annulé faute de participants.

Locations

Le chalet a été occupé à 14 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 21 et 22 janvier 2017. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

Le chalet a également été mis à disposition de l'Association du personnel de la Commune d'Ecublens les 3, 4 et 5 mars 2017.

Travaux


La deuxième partie des travaux dans les chambres de l'ancien chalet a été effectuée. Ainsi, toutes les chambres sont désormais équipées de manière uniforme.



Site internet

Comme prévu, au début de l'année 2017, le site internet du chalet Les Alouettes a été mis en ligne : www.alouettes-morgins.ch. Il est composé des onglets suivants : l'accueil – le chalet – les écoles – les camps de vacances et les locations. Il est également possible de faire une visite virtuelle du chalet et de visionner un film sur les activités au chalet pendant une année.

Le comité de l'Entente intercommunale s'est réjoui d'apprendre que les remontées mécaniques de TéléMorgins continueront à fonctionner, selon le communiqué de presse du 21 septembre 2017. Il reste cependant attentif au suivi de l'évolution du domaine skiable des Portes du Soleil.


Champéry - Les Crosets
Champoussin - Morgins

Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA
Communiqué de presse du 21 septembre, à 08 heures

LE DOMAINE SKIABLE DE MORGINS-CHAMPOUSSIN OUVRIRA CET HIVER

Le sauvetage du domaine skiable Morgins-Champoussin s'est concrétisé. La constitution de la société "Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA" va permettre la poursuite de son exploitation. D'ici la réouverture du domaine pour l'hiver prochain, de lourdes tâches attendent les parties prenantes.

La société "Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA" qui vient de voir le jour est constituée des remontées mécaniques de Champéry - Les Crosets et de celles de Chalet-Neuf-Bellevue et Télé-Torgon. Elle a pu être créée grâce aux efforts concertés de Téléchampéry-Les Crosets SA et des Présidents des Communes de la Vallée d'Illeiez. La nouvelle entité exploitera dans un premier temps le domaine de Morgins et de Champoussin et entend prendre en charge, à terme, la totalité des sociétés suisses des Portes du Soleil.

Dans l'immédiat et consciente du poids et de l'urgence de la tâche, elle concentre ses efforts sur l'ouverture du domaine morginois pour la saison d'hiver. Les travaux de mise en conformité ont d'ailleurs pu débuter il y a quelques jours sur les diverses installations.

Étapes financières
Sur le plan financier, la première étape sera de capitaliser la nouvelle société pour financer les aménagements de mise en conformité des installations de Morgins-Champoussin (exigences de l'Office Fédéral des Transports (OFT)). Ce capital initial est constitué d'un apport de Fr. 1'400'000.- de Téléchampéry-Les Crosets et de Fr. 200'000.- de Chalet-Neuf-Bellevue. Le solde nécessaire fera ensuite l'objet d'une ouverture du capital aux donateurs (plus de 350 à ce jour) sollicités par Télémogins-Champoussin et ayant répondu favorablement à un appel de fonds, dans le cadre du plan de sauvetage de son domaine skiable.

Deux pôles distincts complémentaires
Parallèlement, les 9 communes du district de Monthey, sous l'égide de son Préfet, ont accepté d'entrer en matière sur la création de la société d'investissement Chablais Invest SA (nom de travail). Celle-ci propose une nouvelle vision du tourisme dans la région, afin de rendre pérennes les fonds engagés dans le domaine. Cette nouvelle société devrait financer à l'avenir toutes les nouvelles infrastructures touristiques de plaine et montagne. Par conséquent, "Chablais Invest" et "Portes du Soleil Suisse (PDS-CH) SA", distinctes mais complémentaires, permettront le développement coordonné des investissements et une exploitation concertée des domaines skiables.

Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

◆ ◆ ◆ ◆

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Composition du comité

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens, Présidente.
- Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à Saint-Sulpice, membre.

- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire.
- Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, membre.
- M. Alain Plattet, Chavannes-près-Renens, membre.

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 – 18 membres

Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Rochat	Jean-Pierre	Syndic
Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Augsburger Apothéoz	Ariane	Conseillère communale
Rigamonti	Gerardina	Conseillère communale
Vicente	Nadia	Conseillère communale
Regougla Calaboica		
Baldé	Thiemo	Conseiller communal

Commune d'Ecublens (8) :

Maeder	Christian	Syndic
Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Krug	Alice	Conseillère communale
Passaro	Silvana	Conseillère communale
Realini	Didier	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Baillargues	Stéphanie	Comité APE Ecublens

Commune de Saint-Sulpice (4) :

Clerc	Alain	Syndic
Merminod	Anne	Conseillère municipale
Kaeser Moser	Alice	Conseillère communale
Comte	Evelyne	Conseillère communale

Mot de la Présidente

En plus de toutes les décisions du quotidien en 2017 le comité de l'AJESOL a planché sur l'amélioration du taux de remplissage des structures afin d'atteindre une meilleure efficacité en terme de gestion financière du réseau. Les rencontres avec les structures et les échanges avec les autres réseaux ont permis d'élaborer de nouveaux règlements pour les trois types d'accueil de

jour proposés par notre réseau. De plus, la FAJE a amélioré son aide en allouant aux réseaux, en plus de l'aide supplémentaire pour les rabais fratrines, une aide de 2 % supplémentaire pour le personnel éducatif. Soit une aide totale de 25 % pour notre réseau à fin 2017.

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la gestion d'un réseau AJESOL en croissance, un nouveau programme informatique de gestion de la facturation a été implémenté afin d'être opérationnel dès le 1^{er} janvier 2018. Cette mise en place a été très gourmande en heures de travail pour tout le personnel administratif du réseau et des structures d'accueil. Il a cependant été accueilli avec enthousiasme par les utilisateurs car il est beaucoup plus convivial et performant que le précédent.

2017 a vu l'ouverture de 12 places supplémentaires à St Sulpice, 60 places à Ecublens pour le parascolaire à la rentrée scolaire en août, et 10 places supplémentaires à Chavannes-près-Renens. Ces nouvelles places entraînent une augmentation proportionnelle en travail administratif

Je profite de ce mot pour remercier tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de l'AJESOL. Le comité, le personnel administratif, les structures d'accueil, mais aussi les Municipalités et les chambres législatives des trois communes membres qui nous font confiance depuis toutes ces années.

Activités 2017

Accueil familial de jour

Il se compose de 45 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 308 enfants, ce qui représente un total de 133'681 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, 41 visites ont été effectuées dont cinq non planifiées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

Dans le cadre de l'Association de la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour les accueillantes ont suivi :

- une formation continue sur le thème « La manipulation dans les relations ».
- Quatre accueillantes ont suivi la formation initiale de 24 heures réparties sur huit soirées.

Par ailleurs, les prestations suivantes ont été organisées au sein de la structure de coordination :

- une rencontre annuelle avec une conférence intitulée « sanctionner sans punir », animée par Philippe Beck, formateur d'adultes, médiateur et coach.
- Quatre relais contacts, animés par Maryline Authier, sur des thèmes spécifiques tels que :
 - Les étapes importantes de la création d'un groupe d'appartenance avec des personnes d'âges différents.
 - S'appuyer sur le contrat pour oser mettre des limites.
 - Le triangle dramatique et le triangle du gagnant selon l'analyse transactionnelle.
 - S'écouter soi-même et les autres : la base pour communiquer selon le concept de la communication non violente.

Accueil collectif préscolaire

Le nombre de places offertes dans le réseau est passé de 181 à 191 (10 places supplémentaires à Croc'cerises). Des réflexions et des projets d'agrandissement, voire de création de nouvelles structures, sont à l'étude pour ces prochaines années dans le cadre du plan de développement.

Initialement prévu à 23 %, le taux de subventionnement a finalement été augmenté de 2 % pour se monter à 25 % de la masse salariale éducative. Ce taux verra une nouvelle augmentation de 2 % en 2018, avec l'introduction d'un rabais fratrie dès le 2^e enfant.

Accueil parascolaire

L'APEMS de la Coquerellaz à Ecublens a ouvert et permis d'offrir 60 places dès la rentrée scolaire 2017/2018. L'UAPE « La plage des pirates » à Saint-Sulpice a, pour sa part,

ouvert 12 places supplémentaires au même moment.

Les subventionnements accordés par la FAJE correspondent et correspondront à ceux attribués dans le cadre de l'accueil préscolaire.

Les besoins en places d'accueil parascolaire sont importants. Bien que les accueillantes en milieu familial participent activement à cet accueil, le nombre de places disponibles ne suffit pas à satisfaire les demandes.

Structures du réseau

Accueil familial de jour

Nombre d'accueillantes en milieu familial	45
Nombre de places offertes (125 préscolaire + 66 parascolaire)	191

Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	44

Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS Ecublens, Ecublens	36
APEMS Coquerellaz, Ecublens	60
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	48
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	60

Au total, ce sont 1'242 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2017, répartis comme suit :

- 370 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 564 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 308 enfants en accueil familial.

Projections

Une aide supplémentaire de 2 % de la part de la FAJE est prévue pour 2018, ce qui ramène à une aide totale de 27 % pour notre réseau AJESOL dès le 1^{er} janvier 2018. Aucune nouvelle augmentation de places n'est prévue dans le réseau pour cette année. Des projets sont en cours de développement pour 2019, tant pour le préscolaire que pour le parascolaire.

Concernant la mise en œuvre de la Loi pour l'accueil parascolaire, qui prévoit un socle minimum, le réseau AJESOL est déjà bien nanti et seul manquera un accueil l'après-midi pour les 7-8P. La loi accorde un délai jusqu'en 2021 pour mettre en place cet accueil dans les communes.

Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente : Pascale Manzini

♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA

Délégation municipale d'Ecublens :

Jusqu'au 31 octobre 2017 : M. Stéphane Masson, délégué municipal et M. Christian Maeder, Syndic, représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

Dès le 1^{er} novembre 2017 : M. Jean Cavalli, délégué municipal et M. Christian Maeder, Syndic, représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.



Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat, au travers d'une convention, d'aider votre Commune à gérer ses déchets. Comme pour 101 communes, comptant 198'000 habitants, situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, votre commune dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Suite au changement de législature, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante :

- Jean-Daniel Luthi de Bussigny, Président, représentant de l'Ouest lausannois ;
- Bernard Rochat de Les Charbonnières, Vice-Président, représentant du Jura-Nord vaudois ;
- Patricia Zurcher de Renens, représentante de l'Ouest lausannois ;
- Patrick Agassis de Mont-la-Ville, représentant de Morges ;
- Philippe Besson de Penthaz, représentant du Gros-de-Vaud ;
- Pierre Bruni de Bercher, représentant du Gros-de-Vaud ;
- Bernard Ebener de Cossonay, représentant de Morges ;
- Frédéric Gabriel de Lonay, représentant de Morges ;
- Pierre Hämmerli de Cheseaux-sur-Lausanne, représentant de Lausanne.

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

Votre Commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyses et projets de déchetteries, ainsi que les autopsies des poubelles, font partie de ces prestations gratuites pour les communes parties au périmètre de gestion des déchets.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant de la problématique de la qualité du compost. Ces deux événements ont permis d'aller à la rencontre de la population et de partager d'une façon conviviale sur le thème des déchets urbains.

L'usine de valorisation thermique et électrique Tridel a ouvert ses portes aux communes de ses 4 périmètres actionnaires, soit

GEDREL, SADEC, STRID et VALORSA. Une visite qui a permis aux Municipales et Municipaux de mesurer les aspects techniques de la revalorisation des déchets.

Sur la thématique de la gestion des déchets, les objets en fibrociment amiantés ont fait l'objet d'une grande opération au printemps. VALORSA a été particulièrement active dans l'information et l'organisation de cette journée cantonale. Le « Coup de balai » printanier a permis de récolter une partie des vieux bacs à fleurs, dalles et autres tuiles ou plaques datant d'avant 1992 et contenant de l'amiante. Les communes actionnaires ont tout particulièrement bien relayé la campagne de sensibilisation et la collecte a été un vrai succès.

L'action avait été précédée d'un cours afin d'accompagner les responsables de déchetterie dans leur rôle et la collecte de ce déchet particulier. En automne, VALORSA a proposé un autre cours technique d'une journée auquel 40 personnes ont participé. « Comment organiser ma déchetterie pour favoriser l'accueil des citoyens ? ». Les thèmes de l'accueil, de la logistique et du savoir-faire ont été abordés.

Coordinateur de la gestion des boues de STEP, VALORSA a dû se concentrer sur la dizaine de communes ayant un procédé de lagunage par phragmocompostage. Les quelque 500 tonnes livrées de ce matériel posent des soucis pour trouver des filières d'élimination. VALORSA doit retravailler ce produit sur le site de Penthaz pour le rendre incinérable. Une séance a été organisée avec tous les acteurs de la chaîne de production et d'élimination de ces boues de STEP afin de trouver les meilleures options.



2017, une année riche en réorganisations et thèmes phares. VALORSA a cherché à répondre aux demandes de ses communes-ac-

tionnaires, soit sur des points spécifiques à certaines, soit sur des thématiques communes. Valorsa se réjouit de collaborer à l'avenir avec votre commune et reste à disposition pour vous épauler dans vos problématiques journalières.

		2017 en tonnes facturées par Valorsa	2017 Destination	2017 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'236	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'189	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'216	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'908	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'815	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'352	40 % chez Vetropack, 60 % en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'589	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	346	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	253	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Municipalité et tout public	Séance d'information sur le financement des déchets 2 jours de cours pour responsables de déchetterie Cours pour l'action Amiante Demi-journée de formation pour les aides en déchetterie	2 comptoirs régionaux (15 jours)



© Valorsa

◆◆◆◆◆

EPFL Innovation Park (Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) : jusqu'au 31 octobre 2017, M. Stéphane Masson, et dès le 1^{er} novembre 2017, M. Jean Cavalli.

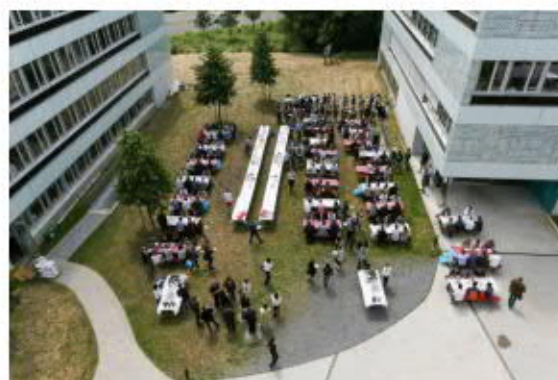


Bâtiment C, hall rénové en 2017, lieu convivial de rencontres, équipé d'espaces de travail et d'un coin café-téria.
© Philippe Krüger

- L'EPFL Innovation Park a maintenu un haut niveau d'activité en 2017 avec de nouvelles activités et de nombreux succès des sociétés résidentes. Ainsi, les start-up résidentes (ou anciennes résidentes) de l'Innovation Park ont obtenu plus de Fr. 135 millions de financements. Un incubateur dédié aux start-up des technologies de l'éducation, le Swiss Edtech Collider, s'est créé, alors que la société Romande Energie a installé un Smart Lab dédié à l'exploitation des données dans le domaine de l'énergie.
- Au 31 décembre 2017, l'EPFL Innovation Park comptait 199 sociétés, occupant plus de 2'300 personnes, pour un taux d'occupation de 97 %.
- Plus d'une vingtaine de sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont bénéficié de financements substantiels, en particulier les sociétés Anokion, Lightbend, Aleva Neurotherapeutics et Lunaphore, qui ont chacune levé plus de 5 millions de francs.
- Plusieurs sociétés du site ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2017. A signaler en particulier les sociétés Volumina Medical et

Pristem lauréates du prix PERL 2017 ou Lumigbo et Astrocast primées au concours Venture 2017 que l'EPFL co-organise. Par ailleurs, les start-up Darix, Lumigbo, Lymphatica, MotionPilot, SensArs Neuroprosthetics ont atteint le dernier stade de *venture kick*, obtenant Fr. 130'000 de financement chacune.

- Les prestations de coaching ont connu une activité soutenue en collaboration avec les organismes CTI Start-up et Platinn. Près de 120 projets et sociétés dans les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie ont été soutenus durant 2017.
- La Fondation EPFL Innovation Park a organisé, avec ses partenaires, 21 sessions, en Suisse romande, de formations CTI Entrepreneurship, programme financé par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI), devenue Innosuisse au 1^{er} janvier 2018. Ces formations « Business Concept », « Business Creation » et « Business Development » sont destinées aux fondateurs de start-up technologiques innovantes ; environ 400 personnes y ont participé.
- Pour l'exercice 2017, les comptes de la Fondation EPFL Innovation Park présentent un chiffre d'affaires de 13.2 millions de francs, en croissance de 5 % par rapport à 2016.



Barbecue annuel à l'Innovation Park – juin 2017



Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Dès le 1^{er} juillet 2016, celle-ci est composée des délégué(e)s de :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente et M. Christian Maeder.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt et M. Marcel-André Panzera.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2017.

Elle a :

Le 31 janvier 2017

- validé les conditions de la future redevance annuelle de transit dans le réseau Mèbre et Sorge (M&S) des eaux usées de la Commune de Bussigny ;
- validé l'entrée en matière de l'Entente Mèbre et Sorge pour un transfert de propriété de la canalisation située sur la parcelle de la STEP de Vidy.

Le 23 mars 2017

- adopté les comptes pour l'année 2016 ;
- adopté le préavis « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens Secteur 8 – CFF/Forêt ».

Le 18 mai 2017

- été informée de l'avancement des négociations avec la société EPURA SA, relatives au projet de démolition/reconstruction du canal d'aménée des eaux de l'Entente à la STEP de Vidy et au transfert de propriété de la canalisation.

Le 14 septembre 2017

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2018 ;
- validé le projet de convention établie par le notaire M. Habs, relative au transfert de propriété de l'Entente à Epura SA de la canalisation située sur la parcelle de la STEP de Vidy.

Service d'entretien

Le bureau Ribi SA assure, depuis 2015, le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectués régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution /visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données du pluviomètre et des sondes.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2017, le bureau Ribi SA a visité le réseau à 12 reprises. Dans son rapport annuel, Il est relevé

- Événements : divers événements pluvieux ont été suivis de près mais ont été nettement moins conséquents que du-

rant les années précédentes. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité lors des épisodes orageux du mois de juillet.

- Travaux d'entretien : de septembre à novembre, la réparation, le remplacement et l'entretien de couvercles ont été réalisés à divers endroits sur le réseau.
- Travaux d'investissements : les travaux dans le secteur 6 ont été réalisés entre le printemps et l'été 2017, travaux sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Remens à proximité de l'autoroute A1. Ces travaux consistaient, d'une part, à la réhabilitation des collecteurs par chemisage complet et, d'autre part, au renforcement de ceux-ci. Le montant total du préavis s'est élevé à Fr. 363'000.- TTC pour une longueur de tronçon de 522 m environ.
- Etudes et chantiers divers :
 - Impacts du projet « Vortex » (construction de nouveaux logements sur la Commune de Chavannes-près-Remens) sur le réseau M&S.
 - Suivi de travaux de réfection de la berge située sur la Commune de Remens.
 - Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Trois sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, deux dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et une au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année.

◆ ◆ ◆ ◆

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens:

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

PREAMBULE

Le « Rapport de gestion 2017 », disponible sur le site www.erm-step.ch, relate et commente en détails les nombreuses et diverses activités de l'ERM ; il peut également être obtenu auprès du secrétariat de l'association à l'adresse suivante : Epuration Région Morgienne, rue de Lausanne 72, 1110 Morges.

Sur le plan administratif, on notera le départ de Mme Juliette Reda qui a quitté le Comité de direction au 31 décembre 2017. Elle sera remplacée par M. Bernard Perey dès le 1^{er} janvier 2018.

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le suivi de divers projets en cours et l'établissement de quelques préavis relatifs à l'assainissement de plusieurs tronçons du réseau des collecteurs.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a pris en charge l'exploitation de la STEP du Pontet et assuré le suivi des travaux de remise en état des parties d'installations défectueuses. Dans le cadre du projet de chauffage à distance dirigé par la Romande Energie, la Direction et le personnel technique ont participé aux diverses séances de chantier. Quant au personnel d'exploitation, il a contribué au fonctionnement du pompage provisoire des eaux traitées durant la phase de construction de la prise d'eau sur l'exutoire de la

STEP. Dans le cadre de l'étude de modernisation et d'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les Bureaux d'ingénieurs, les représentants de la DGE et les services concernés de la Commune de Morges.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2017 a été marquée par une activité comparable à celle de 2015 mais avec une quantité d'algues supérieure. Quant au contrôle des citernes, après le départ de la Commune de Villars-sous-Yens à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle convention, on notera que la Municipalité de Romanel-sur-Morges a formellement demandé à l'ERM de pouvoir lui confier le contrôle de ses citernes. La convention a été signée dans le courant du deuxième semestre 2017 pour que l'ERM reprenne la gestion des citernes de Romanel-sur-Morges dès le 1^{er} janvier 2018.

ADMINISTRATION GENERALE

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séances du Conseil intercommunal

En 2017, le Conseil intercommunal a tenu trois assemblées :

- Le 28.06.2017 à Clarmont (Chaniaz, Reverolle), 1^{ère} séance de l'année et dernière séance sous la présidence de M. Jean-Luc Fiechter (Clarmont).
- Le 27.09.2017 à Morges, 2^e séance de l'année et 1^{ère} sous la présidence de Mme Patricia Correia da Rocha (Morges).
- Le 13.12.2017 à Morges, 3^e séance de l'année.

Composition du Conseil intercommunal

A la fin de l'année 2017, le Conseil intercommunal de 37 membres se compose de la manière suivante :

Bussy-Char-donney	Frédéric Olivier	Ambresin Cretegnay
Chigny	Charles-Henri David	de Luze Lenoir

Clarmont	Jean-Luc Christian	Fiechter Viande
Denens	Philippe Christian	Pernet Gränicher
Denges	Alain Pierre-André	Golay Bruchez
Echichens	Jean-Michel Alexandre	Duruz Huber
Ecublens	Danièle Christophe	Petoud Cartier
Lonay	Jean-Charles Michel	Détraz Borboën
Morges	Sylvie Pierre-Marc Patricia Eva Maurice Rose Melany Alain Joseph	Podio Burnand Correia da Rocha Frochaux Jatou Ngo Pem Lissoug Blanchard (Studer) Troger Weissen
Préverenges	Alain Philipp Jean-Hubert Manuel	Garraux Gloor Jaquier Zenger
Tolochenaz	Olivier Reto	Jeanneret Dorta
Vaux-sur-Morges	Christian Luc	Perret-Gentil Breton
Vufflens-le-Château	Philippe Edmond	Henriod Piguot
Yens	Jonathan Gérard	Lüthi Zbinden

Selon l'article 5 de nos statuts, les noms mentionnés en « gras » sont les délégués « fixes » (délégués Conseillers municipaux) et les noms en « italique » sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

Bureau du Conseil intercommunal

En 2017, le Bureau du Conseil est composé de la manière suivante :

1^{er} semestre – Bureau 2016/2017 :

- **Président :**
M. Jean-Luc Fiechter, Clarmont
- **Vice-Présidente :**
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges

- Secrétaire :
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- Scrutateurs :
M. Christophe Cartier, Ecublens
M. Alain Golay, Denges
- Scrutateurs-suppléants :
M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz

2^e semestre – Bureau 2017/2018 :

- Présidente :
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges
- Vice-Président :
M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- Secrétaire :
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- Scrutateurs :
M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
- Scrutateurs-suppléants :
M. Frédéric Ambresin, Bussy-Chardonney
Mme Eva Frochaux, Morges

Commissions de gestion et des finances

Pour la période du 01.07.2017 au 30.06.2018, la Commission de gestion chargée de l'examen de la gestion et des comptes 2017 est composée de :

- Mme Eva Frochaux, Morges
- M. Michel Borboën, Lonay
- M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
- M. Charles-Henri de Luze, Chigny
- M. David Lenoir, Chigny
- M. Jonathan Lüthi, Yens
- M. Manuel Zenger, Préverenges.

Pour mémoire, les membres de cette Commission sont rééligibles. La Commission est ainsi constituée de six membres anciens, Mme Frochaux, MM. Borboën, Cretegny, de Luze, Lenoir, Lüthi, ainsi que de M. Zenger, nouveau membre.

La Commission des finances est composée de :

- M. Reto Dorta, Tolochenaz
- M. Christian Gränicher, Denens
- M. Philippe Henriod, Vufflens-le-Château
- M. Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges

- M. Joseph Weissen, Morges.

avec comme suppléants :

- M. Manuel Zenger, Préverenges
- Mme Rose Ngo Pem Lissoug, Morges.

Pour mémoire cette Commission est élue pour la durée de la législature 2016-2021.

Préavis déposés en 2017

En 2017, le Comité de direction de l'ERM a déposé quatre préavis :

N° 01/2017

Comptes de l'exercice 2016.

N° 02/2017

Demande de crédit de Fr. 93'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation des collecteurs « Echichens Ouest, n° 63 et Echichens Est, n° 64 » simultanément aux travaux communaux et dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune d'Echichens.

N° 03/2017

Budget de l'exercice 2018.

N° 04/2017

Demande de crédit de Fr. 69'000.- TTC, pour la reconstruction du collecteur « Ceinture Sud, n° 78 » simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les Communes de Préverenges et Morges.

Sommaire des décisions du Conseil intercommunal

Durant les séances tenues en 2017, le Conseil intercommunal a décidé :

Le 28 juin 2017

- D'adopter les comptes et le rapport de gestion 2016.
- D'octroyer un crédit de Fr. 93'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation des collecteurs « Echichens Ouest, n° 63 et Echichens Est, n° 64 » simultanément aux travaux communaux et dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune d'Echichens

Le 27 septembre 2017

- D'adopter le budget pour l'exercice 2018.
- D'octroyer un crédit de Fr. 69'000.- TTC, pour la reconstruction du collecteur « Ceinture Sud, n° 78 » simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les Communes de Préverenges et Morges.

Examen de la gestion et des comptes 2016

Cette Commission, sous la présidence de M. Michel Borboën (Lonay) avec M. David Lenoir (Chigny), rapporteur, Mme Eva Fochaux (Morges), MM. Olivier Cretegnny (Bussy-Chardonney), Charles-Henri de Luze (Chigny), Jean-Michel Duruz (Echichens), Jonathan Lüthi (Yens) membres, n'a émis aucun vœu portant sur l'exercice 2016.

Communications du Comité de direction

Au cours de l'année 2017, le Comité de direction a déposé par écrit 3 communications relatives à la situation financière des préavis ERM bouclés et 4 communications relatives aux préavis non encore bouclés, une communication relative à la demande de raccordement d'Echandens et une communication relative à la visite de la STEP destinée aux membres du CI.

Il a également présenté 4 communications verbales pour informer le législatif de notre Association sur :

- Les signatures des nouvelles conventions citernes, le retrait de la Commune de Villars-sous-Yens et la demande d'adhésion de la Commune de Romanel-sur-Morges.
- Les travaux d'urgences entrepris sur l'exutoire du déversoir d'orage de la STREL de la Blancherie.
- Le personnel ERM, le début d'activité au 01.01.2017 de M. Eric Ulliel.
- La demande d'adhésion à l'ERM de la Commune d'Echandens.

COMITE DE DIRECTION

Composition

Le Comité de direction a effectué ses tâches, en 2017, selon l'organisation suivante :

- Président :
M. Christian Maeder, Ecublens
Administration générale, personnel et assurances
- Vice-Président :
M. Jean-Jacques Aubert, Morges
Exploitation de la STEP
- Membres :
 - Mme Juliette Reda, Bussy-Chardonney
Citernes, faucardeuse et missions spéciales
 - M. Jérôme Azau, Préverenges
Finances et informatique
 - M. Salvatore Guarna, Tolochenaz
Exploitation du réseau et des STREL.

Séances du Comité de direction

Le Comité de direction a tenu onze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, généralement le deuxième mercredi de chaque mois. De plus, il a participé à une séance de travail organisée par les bureaux d'ingénieurs « Triform SA » et « Hydrique Sàrl » relative à l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

ACTIVITES DE L'ERM

Personnel administratif

Le personnel administratif est constitué de quatre personnes, le Directeur, l'Adjointe administrative, l'Adjoint technique et la responsable des « tâches spéciales ». Il a assuré la marche des affaires courantes, la préparation des différents dossiers pour le Comité de direction et le Conseil intercommunal, ainsi que l'ensemble des tâches administratives et comptables. Pour l'Adjoint technique, la moitié de son activité est dévolue aux tâches administratives, l'autre moitié étant consacrée aux tâches d'exploitation.

Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est constitué de six personnes, le Chef d'exploitation de la STEP, son remplaçant, la responsable de l'exploitation du réseau des collecteurs et des STREL (poste à 60 %), sa collaboratrice (poste à 50 %) et deux employés STEP/Réseau. Il a assuré le suivi de l'exploitation des STEP de Morges, de Lully-Lussy, du Pontet, du Réseau des collecteurs et des STREL, la maintenance des installations et la majeure partie des interventions d'urgence liées à des défauts ou des pannes. Comme les années précédentes, ce personnel est renforcé pour l'exploitation de la faucardeuse.

Personnel auxiliaire

Le personnel permanent a été appuyé par du personnel auxiliaire, soit :

- la concierge, à titre régulier ;
- un mécanicien automobile de Préverenges, également à titre régulier, pour l'exploitation de la faucardeuse.

L'ERM en chiffres

- Habitants raccordés : 35'163 habitants
- Pluviométrie : 845.4 mm
- Volume d'eau traité : 3'392'180 m³/an
- Débit moyen journalier : 9'294 m³/jour
- Quantité de déchet de dégrillage : 53.36 tonnes
- Quantité de sable extrait : 10.6 tonnes
- Quantité de boue déshydratée et incinérée : 1'612 m³
- Quantité de biogaz produit : 548'380 m³
- Consommation d'énergie électrique : 974'641 kWh
- Production d'énergie électrique : 1'024'191 kWh
- Taux de couverture d'énergie électrique : 105.1 %.

◆ ◆ ◆ ◆

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2017, l'hôtellerie en Suisse a enregistré 37,4 millions de nuitées, soit un niveau proche des années record de 1990 et 2008. Par rapport à 2016, cela représente une croissance de 5,2 % (+1,9 million). Les visiteurs étrangers sont à l'origine de 20,5 millions de nuitées, soit une augmentation de 6,1 % (+ 1,2 million). De leur côté, les nuitées suisses progressent de 4,2 % (+ 675'000) et atteignent ainsi un total de 16,9 millions, soit le meilleur résultat jamais enregistré pour cette clientèle.

Le tourisme vaudois se réjouit des résultats très positifs concernant les nuitées hôtelières 2017. Un marché indigène solide, une conjoncture européenne meilleure et le retour des hôtes américains constituent les principales progressions de cette année record. Avec 2'889'576 nuitées hôtelières (+ 3,4 %), le Canton enregistre la plus forte augmentation du pays, tant au niveau des nuitées indigènes qu'étrangères. Une évolution stable des hôtes suisses (1'286'689 nuitées représentant + 1,3 %) récompense les efforts consentis et stabilise l'économie touristique vaudoise. Il faut toutefois relativiser la hausse des nuitées vaudoises en 2017. Elles intègrent, pour la première fois, les chiffres des Auberges de jeunesse alors que les chiffres lausannois en tiennent déjà compte. Dans la réalité, le taux de croissance des nuitées du Canton est ainsi proche de celui de la région lausannoise.

En 2017, la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération a augmenté de 2.1 % pour atteindre 1'227'800 nuitées. Il s'agit du meilleur résultat de l'histoire lausannoise, devançant de quelque 11'000 nuitées le record détenu jusque-là par l'année de l'Exposition nationale en 1964. Notre destination représente 42.5 % des nuitées vaudoises, et affiche une hausse de 1.5 %. Nous nous situons au-dessous de la moyenne suisse qui enregistre une hausse de 5.2 %. Nos marchés prioritaires ont tous connu une croissance en 2017, exception faite des pays du Golfe. Les plus fortes progressions ont été la Chine

(+ 23.7 %), les Etats-Unis (+ 5.3 %) et l'Allemagne (+ 3.5 %). La Suisse représente, cette année encore, la plus grande part de marché avec 42.2 % des nuitées hôtelières de la destination.

Le relevé des montants versés à Mobillis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

- 2014 : Fr. 1'055'634.-
- 2015 : Fr. 1'073'428.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-
- 2017 : Fr. 1'347'318.-.

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie deux fois : le 28 avril et le 6 octobre 2017. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 28 projets pour un montant total de Fr. 1'504'000.-.

- Fr. 15'000.- Metropop Festival 2017.
- Fr. 10'000.- Concerts ACRISCO, saison spéciale anniversaire 10 ans.
- Fr. 5'000.- Improvisation en mouvement, colloque international – 26-27 juin 2017.
- Fr. 5'000.- 8^e édition du Festival Blues Rules – 19-20 mai 2017.
- Fr. 10'000.- Zinema, projection open-air, Lausanne Estivale 2017.
- Fr. 25'000.- 3^e édition – Bô Noël 2017.
- Fr. 3'000.- Fête de la musique, 24 juin 2017 – St-Sulpice.
- Fr. 10'000.- Union internationale des transports publics – Réunion du Policyboard – mars.
- Fr. 90'000.- Festival de la Cité, investissement infrastructures durables.
- Fr. 9'000.- 5^e édition Week-end musical de Pully.
- Fr. 28'000.- CGN – signalétique d'information à la clientèle sur les débarcadères.

- Fr. 210'000.- JOJ 2020 – mesures d'accompagnement.
- Fr. 120'000.- JOJ 2020 – Gastro Vaud.
- Fr. 15'000.- Festival Programme Commun – 23 mars au 3 avril 2017.
- Fr. 100'000.- 30^e anniversaire du Béjart Ballet Lausanne.
- Fr. 90'000.- Prix de Lausanne : projet Chorégraphique dès 2018 (Fr. 30'000.- par année, sur 3 ans).
- Fr. 30'000.- Musée historique de Lausanne, célébration de son centenaire et réouverture.
- Fr. 5'000.- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » : Distinction de l'Ouest lausannois – Qualité du bâti, édition 2018.
- Fr. 10'000.- Compagnie Linga, Pully : production 2018.
- Fr. 100'000.- Label Suisse Festival, édition 2018.
- Fr. 150'000.- Lausanne Tourisme : Bureau d'accueil Gare du Métro à Ouchy : nouveau concept d'accueil et de vente.
- Fr. 130'000.- Lausanne Tourisme : Nouvelle identité / création et concept (réparti sur 2017, Fr. 80'000.- et 2018, Fr. 50'000.-).
- Fr. 50'000.- Lausanne Tourisme : Tomas / système de réservation et de gestion des guides (réparti sur 2017 et 2018).
- Fr. 100'000.- Lausanne Tourisme : Plan d'accueil touristique (réparti sur 2017, Fr. 50'000.- et sur 2018, Fr. 50'000.-).
- Fr. 150'000.- Lausanne Tourisme : acquisition d'un nouveau logiciel et mise en place d'une plate-forme de la « Lausanne Card ».
- Fr. 4'000.- Association Bussigny Culture : Festival Arkhé à Bussigny, édition 2018.

- Fr. 10'000.- Orchestre symphonique Bande-Son, saison 2018 « Space Symphony ».
- Fr. 20'000.- Festival Lausanne Lumière, édition 2017.

Outre les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2017, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

Ville de Lausanne

♦ ♦ ♦ ♦

Écublens Animation



ecublens animation
société de développement

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 26 avril et elle fut suivie, à l'Espace Nicollier, du spectacle « Tonton Pierrick astique le rock » qui, de manière intimiste et toujours dans l'humour, revisite les premières heures du rock n'roll.



L'événement de mai fut le concert de l'ensemble Bavaria au Motty. Le public nombreux a pu apprécier, en plus des morceaux impeccables, la qualité du nouvel

éclairage LED de la grande salle. Les musiciens, quant à eux, ont apprécié le confort thermique de l'installation.



Le 24 juin, la seconde édition de la Fête de la musique battait son plein et, après une affluence ininterrompue, c'est une foule dense qui remplissait le parc du Pontet pour accueillir « Emile et Image ». En l'absence d'événements footballistiques cette année, les spectateurs sont restés tard dans la soirée, pour le plus grand plaisir des bénévoles et du comité. Il est à noter que le taux de sponsoring pour couvrir le budget de cette édition est très encourageant quant à la crédibilité des manifestations d'Ecublens Animation et leur perception dans le tissu économique local.



La Fête nationale a eu lieu, comme de coutume, à la Coquerellaz. Le dispositif de l'événement, qui évolue en douceur, donne toujours satisfaction et permet d'accueillir dans de bonnes conditions un nombre toujours élevé de participants.

Le 6 septembre, le Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band, emmené par l'incontournable Beat Clerc, sortait le grand jeu, à l'occasion de son ultime concert à Ecublens avant l'arrêt de ses activités. Ce fut l'occasion de revenir tout en humour et en Jazz sur les événements marquants de l'ensemble. C'est à regret que nous prenons acte de cette fin, mais nous avons le sentiment que ce concert nous a permis de

vivre encore un moment fort avant de tourner la page...



Le spectacle pour enfants a eu lieu en novembre ; c'est le « Clown Macaroni » qui a fait rire les petits et même les plus grands parmi le public qui a rempli la salle du Motty cet après-midi.

En décembre, il y a eu deux manifestations autour du thème de Noël, avec le dimanche 3, le concert de l'ensemble vocal « Lumen Canor » qui revenait au temple cette année avec une création originale dénommée « Natividad ». Après une représentation très intense et pleine d'émotions, le public s'est dirigé à Rengés où les Amis du Four tenaient la traditionnelle fenêtre de l'Avent. Puis, pour terminer, le dimanche 17 c'est une nouvelle édition du spectacle de marionnettes de Noël, donnée par la troupe « Kaléidoscope », qui a eu lieu au Motty.

En 2017, le comité a également intensifié son soutien à des événements ou actions organisés sur le territoire ou en lien avec la Commune d'Ecublens, comme le Festival Country, SwissApollo, la Fête du terroir, Commune en Santé, et a apporté un soutien financier pour l'achat de matériel communal pour les manifestations.

Le Président
Charles Karlen



Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Ce fonds compte 19 communes membres qui ont signé la convention et 3 communes qui participent financièrement. Les contributions sont volontaires et se montent pour Ecublens à Fr. 6.- par habitant, soit Fr. 74'400.- pour 2017. Les représentants de 5 communes qui s'acquittent du plus gros montant composent le Comité de gestion : Bussigny, Lutry, Pully, Le Mont et Ecublens. Le but de ce fonds est de soutenir les 4 grandes institutions culturelles lausannoises en répartissant les fonds récoltés, soit pour 2017 :

• Théâtre de Vidy :	Fr. 255'000.-
• Opéra :	Fr. 255'000.-
• Béjart Ballet :	Fr. 170'000.-
• Orchestre de Chambre :	Fr. 170'000.-
• Total :	Fr. 850'000.-
	=====

Le Comité de gestion s'est réparti les places prévues dans les différents conseils de fondation. C'est ainsi que Mme Pittet Blanchette siège au Théâtre de Vidy.

Carte « Cultissime »

Afin de compléter le dispositif d'accès à la culture pour les jeunes de 18 à 25 ans, la Ville de Lausanne et le FISICRL ont créé un passeport culturel. Cette « Carte Cultissime » gratuite, permet d'acquérir les billets les moins chers proposés par les institutions culturelles participant au projet à environ 50 % de leur prix. Elle permet également d'accéder gratuitement aux musées lausannois et de Pully. Les communes mettent la différence. Pour 2017, la facture se monte à Fr. 188.45 pour 22 utilisations de jeunes écuablans.

En plus des 4 institutions ci-dessus, l'Arsenic, le TKM, le Théâtre 2.21, le CPO, la Grange de Dorigny et le Pulloff Théâtres sont partenaires de ce projet. Le Service de la culture

fait le nécessaire pour chaque jeune qui participe à la soirée des nouveaux citoyens, mais tous les jeunes peuvent s'adresser directement à la Ville de Lausanne pour obtenir cette carte www.carte-cultissime.ch.



Galerie du Pressoir



Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

<u>Président</u> :	M. Robert Blanchette
<u>Vice-Présidente</u> :	Mme Karla Medrano
<u>Secrétaire</u> :	Mme Danielle Gerster
<u>Caissière</u> :	Mme Brigitte Bignens

<u>Membres</u> :	Mme Yasmine Bugnon
	M. Claude Genicoud
	Mme Isabelle Klotz
	M. Romain Miceli
	Mme Yamina Thoma

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

Changements au comité

Il n'y a eu aucun changement.

Relations avec la Municipalité

A la grande satisfaction du comité de la Galerie, au cours de l'année 2017, le Service des bâtiments a effectué différents travaux dans le bâtiment :

- Installation d'une toute nouvelle cuisine équipée dans le local du four.
- Changement du système de l'éclairage de secours.
- Installation d'une boîte aux lettres.

Nous remercions chaleureusement la Municipalité de nous avoir soutenus dans ces projets et d'avoir permis leur réalisation.

Expositions/Concerts

Durant cette année 2017, nous avons organisé :

- 6 expositions avec la participation de 7 artistes (techniques mixtes, acryliques, huiles, aquarelles, sculptures et photographie).
- 2 expositions collectives avec les enfants de l'école d'arts Art'itude.
- 5 concerts (classique : piano, violon, guitare, chanson française, opéra bouffe).

Toutes ces activités ont été très appréciées par le public.

Fête de Printemps

Tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie : une ambiance conviviale, la chaleur dans le local du four, la météo, ainsi que la bonne humeur de tout le monde.

Comptes 2017

Les comptes de la Galerie du Pressoir se sont clôturés avec l'enregistrement d'une perte de Fr. 1'207.07.

Pour la dernière fois en 2017, nous avons comptabilisé l'amortissement annuel du piano représentant tout de même un montant de Fr. 2'100.-. Quant aux ventes enregistrées durant nos six expositions, ces dernières s'élèvent à Fr. 3'507.30. Ces ventes sont nos principales sources de financement, nous ne pouvons que constater qu'elles s'amenuisent d'année en année.

Remerciements

Nous remercions Mme Mirjana Djukanovic, concierge, et Jérôme Ballif, électricien, pour leur excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier les Autorités pour leur soutien constant, ainsi que les services communaux pour leur précieuse collaboration.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations.

Pour le comité 2017 de la Galerie du Pressoir :

Robert Blanchette
Président

Karla Medrano
Vice-Présidente

◆ ◆ ◆ ◆

Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

Statistiques

Nombre d'inscrits : 132

Nouvelles inscriptions 2017 : 48

Nombre de jeux à disposition : 2'177

Nombre de prêts effectués en 2017 : 2'838.

Fonctionnement de la Ludothèque

Heures d'ouverture	
Lundi	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi	15 h 00 – 18 h 30

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines durant la période des fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 12 bénévoles, répartis sur les trois jours d'ouverture. En 2017, les bénévoles ont œuvré durant 1'219 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de la restitution des jeux, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliqués pour l'animation dans les manifestations que la Commune organise.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Action Citoyennes), qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, sept personnes au bénéfice de cette aide ont participé en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque. En 2017, nous avons encadré et soutenu une personne, et le mandat sera reconduit pour 2018.

Le comité

La Ludothèque est soutenue par le comité de l'Association de la Ludothèque d'Ecublens. Le comité, avec ses cinq membres, propose les budgets, tient les comptes et contribue aux aspects opérationnels de la Ludothèque.

En plus de ces tâches administratives, le comité organise et anime les soirées jeux, ainsi que d'autres activités liées à la promotion de la Ludothèque et du jeu en général.

Les aspects de publicité et de promotion prennent la forme d'articles dans le journal

d'Ecublens, de la création d'affiches et d'autres supports promotionnels.

ACTIVITES

Animations

Dans un souci de faire découvrir la Ludothèque à la population, nous participons aux grands événements que la Commune organise, comme par exemple la Fête interculturelle ou la fête de la Paroisse au Motty. L'équipe de la Ludothèque prépare à cette occasion des jeux au format géant et des animations adaptés à tout public.



Passeport vacances

La Ludothèque participe, depuis 2013, au Passeport Vacances et accueille ainsi, pendant quatre après-midis, une douzaine de jeunes entre 9 et 15 ans (pour un total de 50 enfants par année), afin de leur faire découvrir les jeux de société.

Découverte de la Ludothèque

Plusieurs fois par mois, la Ludothèque organise des moments de jeux et découverte pour les enfants des garderies de la commune, afin de développer leur goût pour les jeux et le partage.

Soirées jeux

Une fois par mois, un samedi soir est dédié à la découverte des jeux : la Ludothèque fait portes ouvertes et tout le monde est le bienvenu afin de découvrir des nouveaux

jeux, rejouer aux classiques ou tout simplement pour rencontrer du monde.



En 2017, neuf soirées jeux ont été organisées, avec des thèmes divers et variés. Ces soirées ont attiré entre 10 et 30 personnes à chaque fois.

ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

Représentation aux associations

La Ludothèque, faisant partie de plusieurs associations en relation avec les jeux, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par ces associations, afin de faire connaître la Ludothèque dans ce milieu et d'échanger des idées.

Plusieurs personnes affiliées à la Ludothèque ont pris soin de la représenter à l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Küssnacht am Rigi, ainsi qu'à l'Assemblée des ludothèques vaudoises (AVdL) au Pont.

Nous avons aussi assuré notre présence au Forum des jeux à Yverdon.

5 ans de la Ludothèque

La Ludothèque a ouvert ses portes en 2012, donc 2017 marque sa 5^e année d'activité. C'était une occasion de fêter l'évènement avec une activité un peu particulière.

Le 4 novembre 2017, de 14 h à 22 h, la Ludothèque a organisé diverses animations autour des jeux pour fêter ses 5 ans. Deux rallyes ludiques ont rencontré un franc succès auprès des familles et des joueurs plus avancés.

Des jeux surdimensionnés ont été mis à disposition des enfants et des adultes. Les petits avaient aussi un espace réservé spécialement pour eux.

Afin de marquer l'aspect festif et spécial, un goûter d'anniversaire a été prévu et très apprécié.

Cet événement particulier a rencontré un bon succès auprès de la population, avec plusieurs personnes qui ont découvert la Ludothèque et ses services via cette fête.

Renouvellement des jeux et tri

Dans le cadre du renouvellement continu des jeux, plusieurs jeux et jouets ont été ajoutés à notre assortiment, en visant toutes les catégories d'âge, afin de proposer des nouveautés aux membres de la Ludothèque.

Nous avons aussi fait l'acquisition, auprès d'un fournisseur de la Chaux-de-Fonds, de jeux surdimensionnés en bois, qui seront utilisés lors des animations.

Outre les achats de nouveaux jeux, il est aussi nécessaire de faire un tri et d'éliminer les jeux abîmés ou pas utilisés. Les jeux et jouets peu empruntés ont été mis en évidence et proposés à la location. Les autres jeux ont été mis en vente à prix très réduit ou donnés au chalet de Morgins afin que les écoliers puissent en profiter lors des semaines à la montagne organisées par les écoles. Nous avons aussi fait don de trottinettes, tricycles, jouets et puzzles à l'EVAM.

Jeux DYS

Depuis l'été 2016, afin d'aider les personnes en contact avec des enfants souffrant de troubles « Dys » (comme par exemple la dyslexie), nous avons classé les jeux en fonction de leur aptitude à stimuler les apprentissages.

Un logo avec des codes de couleur et des pictogrammes facilite le choix des jeux. Les catégories sont les suivantes : langage écrit, langage oral, calcul, logique, motricité et neurovisuel.

Formation continue

Les bénévoles sont aussi invitées, dans le cadre d'amélioration des services de la Ludothèque, à participer à des cours organisés par la Fédération des Ludothèques suisses.

Sondage de satisfaction

Afin d'évaluer la satisfaction de nos clients par rapport aux services de la Ludothèque, un sondage a été organisé auprès des abonnés.

Les retours ont été globalement positifs, avec un bon taux de satisfaction autant en ce qui concerne l'assortiment de jeux et jouets que la qualité du service rendu.

Les quelques remarques constructives ont donné lieu à des ajustements sur le fonctionnement, qui seront testés en 2018.

Bilan

L'année 2017 a été à nouveau une bonne année, avec un nombre d'utilisateurs actifs stable.

Le bilan financier est lui aussi positif, tout comme les années précédentes, ce qui nous a permis de prévoir plus de renouvellements de jeux et quelques achats en infrastructures et mobilier.

L'engouement du public pour la Ludothèque reste entier, avec toutes les catégories de la population représentées, et un taux d'emprunt des jeux plutôt bon, ce qui démontre l'utilité d'un tel service

De plus, le succès des soirées jeux auprès des débutants et des joueurs expérimentés, que ce soit des familles ou des étudiants, témoigne du vif intérêt existant pour les jeux.

Finalement, les 5 ans d'activité de la Ludothèque nous ont permis de dégager des statistiques et des tendances qui montrent que la demande de la part de la population pour ce service est bien présente et que c'est un service apprécié.

Pour l'Association de la
Ludothèque d'Ecublens
La ludothécaire : Françoise Chavaz
Le caissier : Pascal Jermini



Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Extraits du rapport d'activités du TKM

Bilan saison 2016-2017

Pour la deuxième saison sous la direction d'Omar Porras, le TKM prend son envol. Il affirme sa renommée de théâtre populaire et rayonne au niveau national et international. Il développe la mise en valeur des textes du répertoire et des créations. Molière et Shakespeare sont à l'honneur avec 2 créations.

103 représentations, dont 7 spectacles (2 créations, 2 co-productions et 3 accueils), 12 soirées de musique, 1 bal dans le foyer à 2 reprises. Si le taux de fréquentation a atteint 61.60 % sur 98 représentations la première année, le TKM enregistre une augmentation de 21.45 %, soit un taux de fréquentation de 83.14 % pour cette 2^e année. Cela représente 24'301 places attribuées, 1'328 pass vendus, soit une augmentation de 121 % du nombre d'abonnés.

Le TKM c'est aussi des partenariats avec des théâtres de la région, mais également de France voisine, 2 artistes associés, une école de théâtre amateur, des interventions à l'école des Teintureries, des bords de plateau, 2 spectacles en audio-description, 60 dates de tournée et de la médiation auprès des écoles locales. Plus de 1'000 élèves ont ainsi pu bénéficier d'ateliers pédagogiques organisés en marge des spectacles.

Au printemps 2016, le Conseil de fondation a approuvé un budget de Fr. 3'598'531.-. Le résultat de la saison est une perte de Fr. 15'933.-. La participation des communes de l'Ouest représente le 11 % des produits du théâtre, le même pourcentage que le Canton, alors que la Ville de Lausanne participe à hauteur de 25 %.

Le 8 décembre 2017, les 8 communes de l'Ouest lausannois, Jouxten-Mézery, Lausanne et le Canton de Vaud ont enfin signé la convention multipartite de subventionnement avec la Fondation du TKM qui lui permettra de planifier son développement pour les 4 prochaines années. L'objectif des communes est d'atteindre le montant de Fr. 8.- par habitant pour le fonctionnement et de rejoindre ainsi l'effort de Lausanne. Actuellement, Ecublens verse Fr. 4.50 par habitant et passera à Fr. 6.- en 2018. Il est à noter encore que 4 jeunes d'Ecublens ont utilisé leur carte Cultissime pour se rendre au TKM.

Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale



Signature de la convention multipartite de subventionnement avec la fondation du TKM

♦ ♦ ♦ ♦

Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens (déléguée municipale au comité et caissière) :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Extraits du rapport d'activités de
Mme Anne-Lise Prudat, responsable du
projet Zigzag

Zigzag est une association qui regroupe les 8 communes du district de l'Ouest lausan-

nois. Elle propose, depuis 2015, une découverte des arts scéniques pour les enfants à travers une programmation annuelle de spectacles, d'ateliers, de rencontres.

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour des séances « normales » et organisationnelles, et à 3 reprises pour des séances thématiques (relations avec les écoles / développement de la communication / évolution du concept de médiation).

En 2017, Zigzag a organisé 5 spectacles publics dans tout l'Ouest. En lien avec chaque spectacle, des ateliers sont organisés sur 4 séances et des cahiers du jeune spectateur sont réalisés et distribués avant chaque production. Trois représentations scolaires ont eu lieu, ce qui correspond à environ 600 élèves.

Zigzag s'est arrêté les 24 et 25 novembre dernier à Ecublens. La Cie Chamarbellclochette de Genève a donné 2 représentations de « La boutique fantastique » (pour 2 comédiens et 9 marionnettes). Au niveau scolaire, l'écoute attentive des élèves de 2P a créé une bonne ambiance. Ils ont posé plein de questions à la fin du spectacle. Celui-ci a été préparé lors de séances de découverte qui ont eu lieu dans toutes les classes le jour précédant la représentation. Les élèves ont pu manipuler les marionnettes du spectacle.

La représentation publique du samedi, en fin d'après-midi, a réuni une belle brochette de spectateurs qui ont profité pleinement du bord de plateau à l'issue du spectacle. Trois séances de découverte des familles de marionnettes ont eu lieu au Centre socioculturel les semaines précédentes. Une nouvelle formule de « découverte du spectacle » a rencontré un grand succès : un atelier de construction de marionnettes pour tous s'est ouvert dans la cafétéria du collège du Pontet 45 minutes avant la représentation.

Lectures théâtralisées dans les classes du secondaire

Ce nouveau projet, créé en collaboration avec la Manufacture à l'intention des classes du secondaire, a rencontré un beau succès. Il donne la possibilité à de jeunes acteurs en herbe de se produire et

permet une approche différente de textes célèbres.

Dix-sept lectures sur les 20 proposées ont trouvé leur public à Bussigny et Crissier. Belle prestation appréciée des élèves et des professeurs qui souhaitent reconduire l'expérience.

Atelier théâtre pour de jeunes migrants non accompagnés

A la demande du Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR), Marie-Aude Guignard, comédienne et animatrice, collaboratrice occasionnelle de ZIGZAG, a animé 4 séances d'atelier-théâtre lors de 4 samedis après-midis d'avril 2017, à l'intention de jeunes migrants du foyer EVAM de Crissier. Les différentes séances ont été suivies par 4 à 7 participants de 15 à 17 ans.



*Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale*

♦ ♦ ♦ ♦

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Groupe coordination jeunesse (GCJ)

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de

la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district ; il répond ainsi à une réalité des jeunes qui bougent dans ce territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont ils ne perçoivent pas les limites communales.

Toutes les communes (hormis Saint-Sulpice) y sont représentées par leurs professionnels, et deux centres de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) en font partie également (Montelly et Prélaz). Les institutions préventives (Raid-Blue, PROFA), d'insertion professionnelle (Bio+, UTT, T1), ainsi que PoOuest y sont également représentées.

Le GCJ se réunit 4 fois par année pour échanger sur les réalités vécues dans chaque commune. Des thématiques générales sont également abordées lors de ces rencontres. C'est ainsi que nous avons pu échanger avec des professionnels du domaine sur des sujets tels que les mineurs non accompagnés dans les foyers EVAM, le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, la nouvelle organisation du guichet T1 et le nouveau protocole JAD.

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre régulièrement. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes.

Un site internet – www.j-ouest.ch – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district. Depuis l'année dernière, les animateurs de Centre de loisirs suivent le même exemple en se réunissant mais, pour l'instant, de manière moins régulière.

Depuis 2016, le Groupe Coordination Jeunesse est présidé par le Chef du Service jeunesse de la Ville de Prilly, M. Daniel Gambazza ; M. David Burnier, TSP à Renens, en est le Vice-Président. Le GCJ n'a pas besoin de budget de fonctionnement puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, pour ses actions ou projets intercommunaux,

Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse.

Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le Président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ Fr. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Fr. 0.20 par habitant. La Commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeu-

nesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût, grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

La Plateforme s'est réunie à quatre reprises, soit les 17 janvier, 4 avril, 4 juillet, 4 octobre. En plus des rencontres traditionnelles avec les TSP (17 janvier) et les animateurs (4 avril), elle a invité M. Cerchia, délégué cantonal à la jeunesse, lors de la réunion de juillet, pour qu'il présente les points principaux de la politique cantonale pour la jeunesse.

Lors de chaque séance, les Municipaux ont présenté leur politique communale pour la jeunesse. Ce tour du district n'est pas encore terminé et se poursuivra en 2018.

La plateforme a clos son année de travail par une rencontre informelle qui a eu lieu à Chavannes le 23 novembre et à laquelle ont été conviés les Présidents des Conseils communaux, la Préfète, le Directeur de la PolOuest, ainsi que divers autres acteurs jeunesse du District.

Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui, du réseau, peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2017, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux.

En 2017, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- Tournoi intercommunal de foot en salle au collège de La Planta à Chavannes-près-Renens.

Il s'agit de la 8^e édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif, organisé par les travailleurs sociaux de proximité, rencontre toujours un très grand succès et mobilise des joueurs de toutes les communes. Cette année, ce sont plus de 200 jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec des équipes (18) masculines et féminines. Le traditionnel prix du fair-play couronne l'événement.

- Soirée cinéma avec la diffusion du Film « Brooklyn », en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. La soirée a eu un franc succès, des jeunes et leurs parents ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents. Ces projections-débats se feront chaque année avec des choix de films permettant cette dynamique.
- Soirée Binge-drinking sur la prévention de la consommation d'alcool. Une vingtaine de personnes des communes de l'Ouest ont participé et échangé lors de cette rencontre. L'approche difficile de la thématique a refroidi de nombreux jeunes. Les organisateurs penchent dorénavant sur des méthodes moins directes pour aborder ce genre de thématiques.

Anne Bourquin Büchi,
Conseillère municipale à Prilly,
Présidente de la plateforme jeunesse de
l'Ouest lausannois



Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Membres

- Mme Pascale Manzini
Conseillère municipale
- M. Aitor Ibarrola
Conseiller communal
- Mme Katharina Karlen
Paroisse protestante Ecublens-Saint-Sulpice
- M. Steve Renggli
Délégué Jeunesse Ecublens
- M. Mathias Wengger
Travailleur social de proximité
- Mme Lara Manzini
Médiatrice culturelle au Centre de jeunes
- M. Moïse Balokok
Communauté africaine
- Mme Silvia Baratech
Communauté espagnole
- Mme Claudine Breider
Communauté française
- M. Karim Cammoun
Communauté tunisienne musulmane
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Nam-Tran Hô
Communauté vietnamienne
- Mme Marie Thüler
Communauté russe, représentante au Conseil d'établissement
- M. Jean Timba Bema
Communauté camerounaise
- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne

Vie de la CIESEE

Au cours de l'année 2017, la Commission s'est réunie à 5 reprises en séance plénière, et chaque groupe de travail en fonction de ses besoins. Les représentants du secteur jeunesse se relaient à tour de rôle suivant les projets en cours. En plus de ceux déjà existants, la Commission a mis sur pied deux

nouveaux projets : « 1001 histoires en russe » et « Au p'tit monde ».

Celui-ci fait partie des 4 projets soutenus financièrement par le Canton, avec le « Piccolo Voice », « Parents Voice » et « Apprendre l'école ».

Malheureusement, un nouveau projet de mini-vidéo proposant des témoignages pour encourager la naturalisation n'a pas reçu de soutien cantonal. Il devra trouver des ressources à l'interne l'année prochaine. De plus, la fête interculturelle ne fait plus partie des mesures subventionnées.

La Présidente a assisté aux Assises de l'immigration, le 30 septembre, à Chavannes-près-Renens, où la Chambre cantonale consultative pour les immigrés se demandait si la politique d'accueil suisse répond à tous les besoins.

Elle a également été invitée par le Centre social protestant (CSP) à s'exprimer, lors des portes ouvertes de la permanence Info-Conseil Migration de l'Ouest lausannois, à Renens, sur l'importance de rassembler les forces de l'Ouest lausannois pour améliorer la diversité des prestations offertes à notre population migrante.

Cours de français

En collaboration avec l'association « Français en Jeu » (FeJ), nous poursuivons la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves, appelés « apprendre l'école ». Ce sont presque 30 personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

Le « Piccolo Voice » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1 heure 30 de sensibilisation au français destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité, organisées entre Pâques et l'été, ont touché 23 enfants répartis sur 2 groupes. En parallèle, le matin, 6 mamans et, pour la première fois, un papa, ont pu suivre le « Mama-Voice » mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Parents et enfants sont ainsi rassurés.

La fête de clôture permet à chacun de prendre conscience de ses progrès. Le

groupe d'intervenants a proposé de renommer ce cours : « Parents Voice ».

Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecu-blens

Un public nombreux s'est à nouveau donné rendez-vous sur la place François Silvant le 20 mai 2017 pour célébrer le Monde à Ecu-blens. Onze pays ont partagé leur culture et proposé leurs traditions culinaires pendant que le tambourin basque répondait au cor des alpes, au vibratone et aux danses des balkans.

Animée pour la première fois par « Fréquence Banane » de l'EPFL, cette journée a également permis à des associations de mieux se faire connaître. Le stand Mojito a une nouvelle fois eu un succès du tonnerre, permettant ainsi de soutenir l'association « Bourse à travail ».

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette fête. Le Secteur Jeunesse a assuré une partie de l'animation en proposant, entre autres, la réalisation d'une fresque murale représentant les mains du monde entier. Celle-ci est exposée à l'entrée du Centre de jeunes. Les Services des travaux et des bâtiments ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable. Merci à tous les participants pour cette excellente collaboration.

Le fête fut magnifique, la foule a pu apprécier la variété des stands, un programme d'animation attractif et une parfaite organisation.





© Jordan Balokok

Prix de l'intégration

Lors de la fête interculturelle, la Présidente de la CIESEE a remis le prix communal de l'intégration à M. Aitor Ibarrola, pour son parcours d'intégration exemplaire, son engagement auprès de la CIESEE et ses actions en faveur du droit de vote des étrangers lors des élections communales de 2016.

Au p'tit monde

Nouveau projet de la CIESEE, cet espace d'accueil et de rencontre pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, accueillantes familiales), a démarré cet automne, à raison de deux mardis matin de 9 h à 11 h par mois, dans les locaux de l'école d'art « Art'itude » au Vieux-Pontet.

Ce lieu permet aux adultes de partager leurs joies, leurs difficultés, leurs découvertes et leurs préoccupations du quotidien devant un café, et aux enfants de rencontrer d'autres camarades, de jouer, d'explorer dans un lieu chaleureux. Ce projet devrait nous permettre de mieux identifier et répondre aux besoins d'une population qui ne fréquente pas forcément nos autres structures d'accueil.

1001 histoires en portugais et russe

L'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM) organise, depuis 2011, en Suisse romande, le projet « 1001 histoires dans les langues du monde ». Destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, « 1001 histoires » propose des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires. Ce projet permet à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa

langue maternelle, et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

Après des débuts prometteurs en automne 2017, « 1001 histoires en portugais » s'est essouffé au printemps et a connu une fin d'année préoccupante. Une relance auprès des parents d'enfants de 0-4 ans annoncés comme de langue portugaise au Contrôle des habitants devrait permettre un nouveau souffle en 2018.

Par contre, depuis septembre, un nouveau cours en russe s'est ouvert, animé par Marie Thüler, qui s'est formée à cet effet. Il rencontre un franc succès et est promis à un bel avenir.

EVAM

Plusieurs membres de la CIESEE sont engagés dans le soutien aux migrants de l'EVAM. Un groupe de bénévoles s'est formé et la Présidente a rencontré la responsable.

Ceux-ci devraient s'organiser en association début 2018, afin de faciliter leur coordination et permettre une meilleure visibilité de leurs actions et leurs besoins.

Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)

♦ ♦ ♦ ♦

Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Nouvelle organisation des cultes

La phase finale de la péréquation budgétaire étatique avec l'église catholique détermine une diminution des postes à l'EERV jusqu'en 2020 ; parallèlement, les postes laissés vacants par les départs à la retraite des pasteurs et diacres ne seront de loin

pas tous repourvus, par manque de nouveaux ministres disponibles.

Pour faire face à cette situation, le Conseil régional des Chamberonnes a invité les paroisses à regrouper des cultes. Concrètement, dès l'été 2017, il y a en général un seul culte dominical par paroisse. Dans notre cas, ce culte est célébré alternativement à Ecublens ou à Saint-Sulpice, permettant au ministre en fonction de desservir également une paroisse voisine le même dimanche.

Les trois paroisses du sud-ouest de notre région, Ecublens – St-Sulpice, Bussigny – Villars-Sainte-Croix et Chavannes-Epenex, collaborent étroitement dans cette nouvelle organisation des cultes ; elles offrent également trois fois par année un culte unique (par exemple à Bussigny le jour du Jeûne fédéral 2017).

Pasteure stagiaire dans la paroisse

Depuis de nombreuses années, notre paroisse accueille régulièrement un-e pasteur-e stagiaire : commencé en mars 2017, le stage de Clara Vienna, dirigé par Vincent Guyaz, s'étendra sur dix-huit mois. Pour rappel, cette formation permet à des détenteurs d'un master en théologie d'entrer en ministère. Cette force nouvelle complète heureusement l'effectif ordinaire de nos ressources pastorales, que ce soit au niveau des cultes, du culte de l'enfance, du catéchisme, des visites ou encore d'autres projets paroissiaux.

Journée neige

Le dimanche 5 février 2017 a eu lieu la première « Journée neige » organisée par la paroisse. Après un petit moment de culte au temple du Motty, un car nous a transportés sur le Balcon du Jura. Les plus sportifs de tout âge se sont adonnés à différents sports aux Rasses, chaussant des skis de fond ou sortant leur luge, pendant que les autres visitaient le Musée des automates de Sainte-Croix ou tapaient le carton dans la salle paroissiale. Un bol d'air bienvenu avec de beaux moments de convivialité !



Musique et Parole... et la Réforme

Des concerts spirituels, qui allient musique et textes méditatifs, sont proposés quatre fois par année en l'église romane de Saint-Sulpice. Des concerts de styles très différents ont enchanté un large public en cette année 2017 : des chants sacrés corses, de la musique lyrique, un duo flûte et harpe et enfin un trio trompettes et orgue.

Le 500^e anniversaire de la Réforme a été dignement marqué le 29 octobre 2017, puisque l'ensemble Castellion, un groupe vocal avec instruments anciens, a donné un spectacle « Musique et Parole » intitulé Clair-Obscur, qui retrace en musique et en textes l'histoire et les valeurs des réformateurs.

Echanges par le foyer de l'EVAM

En février 2017, s'est ouvert un foyer de l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM) sur la Commune d'Ecublens. De façon régulière, quatre paroissiens participent aux cafés-rencontres, vestiaire, transports, sorties ou fêtes. Un petit groupe de huit paroissiens a mis sur pied une sortie pédestre qui a amené, le 1^{er} août 2017, une dizaine de requérants d'asile le long de la Venoge jusqu'au Laviau, où un pique-nique a été partagé. Ces activités ont tissé des liens et amènent certains réfugiés ou responsables bénévoles du foyer à participer à des activités paroissiales, comme la Fête au Motty ou le cinéma Terre Nouvelle.

Noël, offrande : nouvelles formules

Témoignage fort d'unité, de réconciliation et de paix, une célébration œcuménique nous a réunis la veille de Noël à St-Sulpice,

pour la première fois avec nos amis catholiques, pour prier, chanter la naissance du Christ et partager le pain à la même table.

Autre première, un petit-déjeuner gourmand, avant le culte à St-Sulpice, marque la journée d'offrande « Un jour pour donner », en lieu et place d'un repas après le culte.

Dans un souci de renouvellement et de dynamisation de nos rendez-vous annuels, ces deux nouvelles formules, ayant rencontré leur public, seront reconduites.

Reconnaissance envers les bénévoles et les donateurs

Le soir du vendredi 27 octobre 2017 a réuni les bénévoles autour d'un repas offert par la paroisse en guise de remerciement pour leur fidèle engagement. En effet, que ce soit pour des recueils, des études bibliques, des visites, des fleurs, des mises sous pli, des distributions de courrier, etc..., des centaines de mains œuvrent à faire rayonner la paroisse.

L'engagement se manifeste également à travers la générosité des donateurs, lors de collectes, d'appels financiers, ainsi qu'à d'autres occasions. Un grand merci à tous ces dons qui contribuent à animer et à dynamiser notre paroisse.

Le Conseil paroissial



Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.

En 2017, la part de la Ville d'Ecublens a été de Fr. 67'322.-. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 284'589.-, répartis entre les différentes communes, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les

comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Quelques événements en 2017

- 22 janvier : célébration œcuménique à Crissier, sur le thème des migrants d'ici et de loin, suivie du spectacle Aïcha.
- 24 mars : chemin de Croix animé par le groupe œcuménique ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) de l'Ouest lausannois
- 31 mars : Christi Passio, nouveau spectacle musical présenté par la troupe de l'Amour-le-vrai.
- 18 mai : premier pèlerinage des anciens de la Mission italienne Lausanne-Renens, aux Marches (Gruyères).
- Juin : repas de soutien de la Communauté portugaise à la Paroisse St-François.
- 8 octobre : Fête des communautés de la paroisse.



- 15 octobre : 100 ans des Apparitions de Marie à Fátima : messe et procession en présence de l'évêque de Mindelo (Cap Vert), don Ildo Dos Santos.
- 18 novembre : Fête des Malgaches.

- 12 décembre : soupe coorganisée et servie par la paroisse et d'autres associations du FAR sur la place du Marché à Renens.
- 24 décembre : célébration eucharistique de Noël des communautés protestante et catholique, à la Chapelle Ste-Claire.
- Du 23 au 28 décembre : accueil d'Objectif Cœur dans les locaux à Renens.

De plus, l'Eglise de St-François accueille chaque mois les Dimanches Solidaires, qui sont un TEMPS et un ESPACE de fraternité, de repas, ouverts à tous.



Ecublens/VD, le 23 avril 2018
102.02 – PB/sm

Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens

Explications des abréviations

1-2P	Ecole enfantine
AAS	Agence d'assurances sociales
AAS	Association des archivistes suisses
ACV	Archives cantonales vaudoises
AELE	Association européenne de libre-échange
AG	Assemblée générale
AGILE	Adaptée / Garante / Intégrée / Légitimée / Efficente
AI	Assurance-invalidité
AID	Agente en information documentaire
AJESOL	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APR	Appareil de protection respiratoire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ARASOL	Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif
ATE	Association Transports et Environnement
AtoM	Access to Memory
AVA	Association vaudoise des archivistes
AVIVO	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
AVSM	Association vaudoise des secrétaires municipaux
BC	Bureau de coordination
BfM	Büro für Mobilität
BHNS	Bus à haut niveau de service
CAD	Chauffage à distance
Cap.	Capitaine
CAT	Centre d'accueil temporaire
CCF	Commission consultative du feu
CCVIDIS	Comité de coordination du projet VIDIS
CDAP	Cour de droit administratif et public
Cdt	Commandant
CECO	Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CI	Conseil intercommunal
CIESEE	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
CIURL	Commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise
CMS	Centre médico-social
CODENG ROL	Conduite dans l'engagement région Ouest lausannois
COH	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
COFIL	Comité de pilotage
COREL	Communauté de la région lausannoise
COVIDIS	Comité opérationnel du projet VIDIS
CP	Compagnie

CPO	Centre pluriculturel et social d'Ouchy
CPT	Cellule de pilotage technique
CR	Cours de répétition
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA
CSCE	Centre socioculturel d'Ecublens
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
CTC	Centre technique communal
CTI	Commission fédérale pour la technologie et l'innovation
CVCI	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
CVE	Centre de vie enfantine
DAP	Détachement d'appui
DCH	Défense contre les hydrocarbures
DDP	Droit distinct et permanent de superficie
DEP	Classe de développement primaire
DES	Classe de développement secondaire
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGE	Direction générale de l'environnement
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DP	Domaine public
DPMA	Détachement poste médical avancé
DPS	Détachement de premiers secours
DYS	Dyslexie-dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dysgraphie et dyspraxie
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EERV	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment
EM	Etat-major
EMCC	Etat-major cantonal de conduite
EMS	Etablissement médico-social
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPH	Education physique
EPI	Equipe de protection individuel
EPT	Equivalent plein temps
ERM	Epuration de la région morgienne
ETP	Equivalent temps plein
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
EWID	Identificateur fédéral de logement
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAR	Formation d'appui régionale
FeJ	Association « Français en jeu »
FERL	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
FIR	Formation d'intervention régionale
FIROL	Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois
FISICRL	Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
FMEL	Fondation maisons pour étudiants Lausanne
FOAD	Formation ouverte à distance
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GAM	Groupes d'alarmes mobiles

GCJ	Groupe coordination jeunesse
GD	Groupe décisionnel
GED	Gestion électronique des documents
Gropil	Groupe de pilotage
GS	Groupe spécialisé
GT	Groupe technique / Groupe de travail
HES	Haute école spécialisée
HP	Haut potentiel
HT	Hors taxes
IT	Information technologies
JAD	Jeunes adultes en difficulté
JAU	Journée des alternatives urbaines
JOJ	Jeux olympiques de la jeunesse
JOM	Journée « Oser tous les métiers »
LADE	Loi sur l'appui au développement économique
LAOC	Loi sur les amendes d'ordre communales
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LDTR	Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation
LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LHC	Lausanne Hockey Club
LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile
LS	Football Club Lausanne-Sport
Lt	Lieutenant
MAC	Module accompagnement
Maj.	Major
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
MP	Motopompe
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCOM	Options de compétences orientées métiers
OF	Officiers
OI	Organes d'intervention
OL	Ouest lausannois
ORCA	Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe
OREA	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques
ORP	Office régional de placement
ORPC	Office régional de protection civile
OTConst	Ordonnance sur les travaux de construction
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PC	Protection civile
PCi	Protection civile
PDCn	Plan directeur cantonal
PDi	Plan directeur intercommunal
PERL	Prix entreprendre région Lausanne
PFL-OL	Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIt	Premier-lieutenant
PMU	Polyclinique médicale universitaire
POL	Police Ouest lausannois
PoIOuest	Police Ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
ProSDIS	Système d'aide à l'engagement
RAS	Région d'action sociale
RC	Route cantonale
REC	Recrue
RI	Revenu d'insertion
RIT	Réglementation sur le service des taxis
ROL	Région Ouest lausannois
Rpac	Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers
RPGA	Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions
RTS	Radio télévision suisse
SAIDEF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du Canton de Fribourg
SBED	Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SDA	Surfaces d'assolement
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement territorial
SIE SA	Service intercommunal de l'électricité SA
SIT	Système d'information du territoire
SOF	Sous-officiers
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
SPOP	Service de la population
SPSL	Service de protection et sauvetage de Lausanne
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
ST	Service des travaux
STEP	Station d'épuration
STPA	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
STREL	Stations de relevage
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
T1	Mesures de transition 1
TDA	Trouble de déficit de l'attention
THV	Transport Handicap Vaud
TKM	Théâtre Kléber-Méleau
tl	Transports publics de la région lausannoise SA
TLS	Thévenaz-Leduc Sirec SA
TP	Tonne-pompe
TPM	Transport de personnes et matériel
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUS	Telekommunikation und Sicherheit (télécommunication et sécurité, transmetteur d'alarme automatique)
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

UE	Union européenne
UNIL	Université de Lausanne
USL	Union des sociétés locales
USMI	Unité de soins aux migrants
UTT	Unité de transition au travail
VCI	Voiture chef d'intervention
VEV	Voirie et espaces verts
VG	Voie générale (anciennes VSG et VSO)
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours
VLS	Vélos en libre-service
VM	Véhicule matériel
Voie « B »	Formation initiale de base (apprentissage d'employé de commerce)
Voie « E »	Formation initiale élargie (apprentissage d'employé de commerce)
VP	Voie pré-gymnasiale (anciens VSB)
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports
VTU	Véhicule tout usage

◆◆◆◆◆